

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957
Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles
et le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports
Affiliée à la Confédération Internationale
des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN

Abonnement (10 n°) FRANCE un an 4 F
ETRANGER un an 5,50 F
1er oct. au 30 sept LE NUMERO : 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette, PARIS-10^e Tél 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre - Novembre
Décembre - Janvier - Février - Mars - Avril
Mai - Juin - Juillet - Août - Septembre.

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Le concert donné par la Mu-
sique des Gardiens de la Paix
à l'occasion du Congrès sera
diffusé le mardi 28 mars, à
16 h., sur France-Culture.

N° 201 ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES MARS 1967

Hommage à TOSCANINI POUR LE CENTENAIRE DE SA NAISSANCE ET LE 10^e ANNIVERSAIRE DE SA MORT

Pour honorer la mémoire d'Ar-
turo Toscanini, mort le 16 janvier
1957, à New York, certains articles
de presse, à l'époque, ont cru bon
d'employer des superlatifs abso-
lus, des épithètes excessives qui eu-
sent mieux convenu à la publicité
d'un « best seller » de roman à
gros tirage. Cela n'ajoutait absolu-
ment rien à la gloire du grand mu-
sicien italien car elle est assez pure
pour se passer de tout « bluff ». Point
n'est besoin de diminuer le talent
des autres chefs d'orchestre
du passé et du présent pour grandir
Toscanini. Ce n'est pas une raison
parce que cet admirable
artiste s'est surtout illustré aux
Etats-Unis pour que nous ayons le
devoir de lui rendre hommage à
l'américaine. Nous ne dirons donc
pas dans le style d'outre-Atlantique,
que Toscanini fut « the great-
est conductor in the world » ou
le « maestrissimo ». Nous dirons
plus simplement et plus justement
qu'il fut un très grand, un très sin-
cère et très fervent musicien, au-
tant qu'il est possible de l'être. En
donnant à ces mots leur exacte
valeur, sans la moindre exagération,
on verra qu'ils sont dignes
de s'appliquer à un tel maître.

Le plus beau titre qu'il ait mérité
Toscanini, avant celui de chef d'or-
chestre, c'est d'avoir été, de toute
son âme, un magnifique musicien.
Je ne saurais trop insister sur ce
beau mot de « musicien », ce mot
que notre Debussy aimait tant,
lui qui se disait « musicien fran-

çais », tout simplement. Dans notre
monde actuel où la poudre aux
yeux éberlue tant de gens, il ne
serait pas difficile de désigner tel
ou tel chef d'orchestre très « à la
mode » mais dont la valeur pure-
ment musicale est loin d'égalier la
séduction plastique et les prouesses
d'exhibition, ce qui n'empêche pas
le batteur d'estrade de faire illusion
en exécutant son « numéro »
et de récolter succès et ovations.
Les grands chefs d'orchestre pro-
fondément musiciens sont beau-
coup plus rares. Toscanini fut l'un
de ceux-là et il nous a laissé un
souvenir inoubliable.

On peut dire que ce splendide
artiste a consacré toute sa longue
existence à la musique. Il est venu
sur cette terre pour faire chanter
autour de lui les plus belles mé-
lodies, les plus riches harmonies,
sans composer et sans jouer lui-
même, mais simplement en trans-
mettant aux interprètes qui
jouaient sous sa direction l'ardente
flamme, le fluide intérieur et tous
les sentiments qui l'animaient. Il
fut une sorte de médium, dans le
plein sens du mot. La Musique, il
la portait en lui, elle vivait en lui
et il vivait pour elle. Elle était pour
son âme ce que pouvait être, au
Siècle d'Or, la Dame pour son che-
valier servant, pour son Trouba-
dour. Pour être un meilleur, un par-
fait serviteur de la Musique, sa
Dame, Toscanini s'est d'abord ef-
forcé de devenir un maître.

(Suite page 3)

CRITIQUE DES CRITIQUES

Chaque année la principale ma-
nifestation artistique de nos so-
ciétés se concentre sur le concert
annuel. Les autorités communales
sont présentes, et les familles des
musiciens apprécient l'effort fourni
par les instrumentistes pendant
la saison.

Les journaux de la région ne peu-
vent ignorer ces concerts annuels
aussi déléguent-ils généralement un
« critique » sur les lieux, afin de
publier, dans leurs colonnes, un
compte-rendu de la manifestation.
C'est à ce moment précis, souvent,
que les ennuis commencent. Car les
critiques, comme les exécutions des
musiciens, sont rarement parfaites !
On peut même affirmer que les fau-
sées notes de ces « critiques musi-
caux » sont parfois beaucoup plus
flagrantes que les fausses notes des
musiciens. En effet, les erreurs des
musiciens passent à l'allure des dou-
bles-croches. Tandis que les fau-
sées notes des « critiques » restent.
Elles sont imprimées noir sur blanc
dans le journal. Et, quelquefois
elles soulèvent des vagues parmi
les exécutants !

Il faudrait une bonne fois, avoir
le courage de mettre les choses au
point.

En général, un journal possède
un correspondant dans chaque lo-
calité. Ce brave homme est chargé
d'informer sa feuille des menus faits
et gestes de la contrée : les acci-
dents de voitures, les nominations
officielles, les résultats sportifs, les
jambes cassées, que sais-je encore !
Ce travail, il l'exécute souvent fort
bien. Les choses se gâtent quand
le « correspondant » s'imagine que,
parce qu'il a droit à vingt lignes
dans son journal, il peut se muer
brusquement en connaisseur de la
peinture ou en critique musical.
Comme en général, il ne connaît
rien à la question, il émet des
opinions définitives avec cette cer-
titude et cet aplomb que donne
l'ignorance complète du problème.

(Suite page 5)

ÉDUCATION MUSICALE Commençons par le commencement

par Amable MASSIS

Les articles sur l'éducation mu-
sicale parus dans la revue hebdo-
madaire d'information pédagogique
« l'Education Nationale » les 17 et
24 novembre ont inspiré à M. Ama-
ble Massis, inspecteur général hono-
raire de l'enseignement musical, les
réflexions et suggestions que nous
publions ci-dessous.

Je ne saurais trop approuver les
efforts accomplis pour faire com-
prendre la nécessité d'organiser une
éducation musicale efficace, jus-
qu'ailleurs particulièrement négligée
(enseignement primaire) malgré les
circulaires ministérielles de 1923 et
1924 concernant le chant choral.

J'apporte à ce propos quelques
documents traitant de l'organisation
de cet enseignement dans les écoles
ou conservatoires municipaux ou na-
tionaux.

Depuis 1947, une lente mais pro-
gressive amélioration permet d'ins-
taurer une structure dans laquelle
s'incorporent les différents moyens
d'éducation mis en œuvre à la di-
rection générale des Arts et des
Lettres.

Pour mémoire rappelons : 1) l'ap-
plication de la circulaire intermi-
nistérielle de novembre 1948 dotant
officiellement les directeurs et les
professeurs des écoles nationales de
musique de traitements dignes de
ce nom, ce qui n'existait pas ;

2) La constitution d'un conseil
supérieur de l'enseignement musi-
cal ;

3) La réforme de 1954, passant
les écoles en 3 catégories en accord
avec les municipalités intéressées,
adaptant ainsi exactement le problè-
me des responsabilités aux moyens fi-
nanciers indispensables au bon fonc-
tionnement des écoles.

Il ne suffit pas de dire que l'on
n'a rien fait avant 1961, car
tout ce qui fut réalisé repose sur
les réformes profondes datant de
1947-1948 sans lesquelles nous n'au-
rions pas de directeurs, ni de pro-
fesseurs, ayant des situations rai-
sonnables, sans lesquelles la qua-
lité des cadres n'aurait pas été ac-
quise, sans lesquelles, par voie de
conséquence, on n'aurait pu effec-
tuer le relèvement de l'enseignement
musical sur le plan national (Théâ-
tres, concerts, enseignement, décen-
tralisation lyrique et situations dans
ces domaines).

Mais parallèlement à cette évo-
lution, qu'a-t-on fait dans l'ensei-
gnement général ? On a supprimé
l'éducation musicale dans les écoles
de la ville de Paris, on a institué
des programmes aberrants dans
l'enseignement secondaire.

Les écoles nationales, à quelque
degré qu'elles appartiennent, sont
des organismes spécialisés ne rece-
vant qu'une quantité limitée d'é-
lèves. Or, la France, dans le seul
enseignement général primaire,
compte environ 3.500.000 enfants.
Combien d'entre eux reçoivent-ils
l'éducation musicale ? On n'ose en
écrire le minime pourcentage.

Dans certain département, le nom-
bre des élèves recevant une éduca-
tion musicale à l'école nationale de
musique, représente 1/2 % de la po-
pulation totale... taux presque gé-
néral.

Que constate-t-on à l'école pri-
maire sur le plan musical ? A part
des efforts méritoires, mais isolés,
il n'existe rien.

A la suite d'une situation de fait
qu'il faudrait réorganiser adminis-
trativement (sur ce point je fais
confiance à Marcel Landowski) la
France possède, pour 32 départe-
ments, 46 écoles nationales où 1100
professeurs distribuent un ensei-
gnement spécialisé à environ 40.000
élèves ; en y ajoutant 4 grandes
écoles municipales, on arrive peut-
être à 45000 !

Alors, où forme-t-on le goût ?
où oriente-t-on l'esprit des autres
enfants vers la musique ? où cons-
titue-t-on un public ? un vrai pub-
lic bien vivant, compréhensif, in-
dépendant des coteries musicales ?

Il est normal que l'on recherche
les moyens d'éduquer plus spécia-
lement ceux qui désirent apprendre
un instrument, ou le chant ou la
composition, mais que l'on pense
surtout à incorporer dans l'éduca-
tion générale les rudiments néces-
saires à la compréhension du lan-
gage musical autrement que par des
« amusettes ».

(Suite page 6)

CONFÉRENCE DE PRESSE

organisée par le Comité de Liaison pour la Sauvegarde de la Musique
LA MUSIQUE A L'ECOLE - APPARENCES ET REALITES

Cette conférence eut lieu le 2
février 1967 à la salle des ingé-
nieurs civils, rue Blanche à Paris
IX^e.

Après les souhaits de bienvenue
à toutes les personnalités qui ont
tenu à y assister, le président fait
connaître que les 44 organisations
adhérentes au comité de Liaison pour
la sauvegarde de la musique avaient
estimé la nécessité d'informer à
nouveau le public sur la carence
dont fait preuve le Ministère de
l'Education Nationale en ce qui con-
cerne l'enseignement de la musique
en France.

Voici un résumé des exposés qui
ont été présentés par :

Mlle Jegu. — professeur d'Éduca-
tion Musicale des établissements du
1er degré de la ville de Paris.

M. P. Loupias. — professeur d'É-
ducation Musicale du second dé-
gré.

M. Jean Berson. — Secrétaire gé-
néral du syndicat national des ar-
tistes musiciens de France.

Mme Claude Leduc. — Prési-
dente pour la France de la Société
Internationale pour l'Education Mu-
sicale.

Mlle Levallois. — Professeur d'É-
ducation Musicale au lycée de Sé-
vres.

LA MUSIQUE A L'ECOLE
Apparence et Réalité

« L'expression artistique et les Arts
offrent à l'homme des possibilités
remarquables pour construire sa per-
sonnalité, l'épanouir, l'équilibrer,
l'enoblir. »

Par la culture artistique, l'homme
peut se procurer les moyens pour
mieux se comprendre lui-même,
comprendre les autres et l'univers
dans lequel il vit.

Jean BERCY,
Sauvegarde de l'Enfance
mai-juin 1966.

Si ces affirmations étaient prises
en considération par le ministère
de l'Education Nationale, la ques-
tion posée aujourd'hui par le comité
de Liaison pour la sauvegarde de
la musique serait sans utilité. Mal-
heureusement, l'enseignement de la
musique à tous les niveaux de la
vie scolaire ne correspond en rien
à ce que déclarent les textes offi-
ciels.

A l'école maternelle, on peut si-
gnaler des efforts louables et effi-
caces, mais trop isolés. Aucune doc-
trine précise ne vient éclairer les
institutrices et cependant, chacun
admire les résultats obtenus par
des éducateurs comme Montessori,
Decroly, Freinet...

Dans les classes primaires, les ho-
raires officiels prévoient une heure
hebdomadaire qui, le plus souvent
n'existe que sur le papier. Les
instituteurs qui en sont chargés
ne sont pas forcément musiciens et
n'hésitent pas à sacrifier une disci-
pline qui leur paraît secondaire.
S'ils sont normaux, ils ont pu
faire leurs études sans aucune sanc-
tion concernant la musique.

Certaines villes, conscientes de
cette carence, acceptent de prendre
à leur charge des professeurs spé-
cialisés. Depuis 1833, la ville de
Paris était de celles-là, et les com-
munes de la Seine avaient suivi
son exemple. Nous attendons du
ministère qu'il fasse bénéficier toute
la Nation des mêmes avantages ;
or, malgré les excellents résultats,
mondialement reconnus, un décret

supprime le cadre des professeurs
spécialisés dans les classes primi-
res du département de la Seine.

L'enseignement facultatif n'est pas
même assuré dans certains établis-
sements du second cycle.

La section « Arts » du nouveau
baccalauréat est la seule qui ne
soit pas organisée deux ans après
son adoption. N'est-ce pas scanda-
leux ?

Au delà du baccalauréat, aucun
enseignement artistique n'est pro-
posé aux élèves, bien qu'ils en ex-
priment souvent le désir.

Dans l'enseignement supérieur, les
trois chaires de musicologie exis-
tantes situent la France après la
Belgique qui en a 5, sensiblement
au niveau du Luxembourg.

Un examen attentif des program-
mes permettrait de compléter ce
tableau.

En bref : Identité des programmes
des classes primaires et de ceux du
premier cycle du second degré.

Inadaptation à l'âge et aux désirs
profonds des élèves. Encyclopédis-
me de ces programmes.

(Suite page 5)

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de mu-
sique et n'en peuvent avoir... »

(Suite)

D'après le classement auquel j'ai
fait allusion dans l'article précé-
dent, les années qui suivent 1823
sont assez claires en grands
maîtres. Il nous faut attendre 1835
pour rencontrer Camille Saint-
Saëns mais avant cela, en 1825,
s'inscrit un musicien qu'il ne faut
pas laisser passer sous silence :
Florimond Rougé pour l'état-civil,
HERVE pour la profession. Ori-
ginaire du Pas-de-Calais (Houdain,
30 juin 1825), il fut élève d'Auber
et devint organiste à l'hospice de
Bicêtre. Il écrivit qu'un opéra
Don Quichotte et Sancho Pança

dont le succès lui permit d'ouvrir
« Les Folies Nouvelles », théâtre
où il put faire représenter les opé-
rettes qui ont fait sa notoriété. Ces
ouvrages ont connu une grande
vogue sans doute grâce à certains
artifices qui firent école tels que
le rire suggéré par les pizzicati des
violons, un cri d'angoisse par un
trait de flûte, la colère par des
grondements de contrebasse etc, etc.
Parmi les plus connues de ces œu-
res il faut noter l'Œil crevé, Le
Petit Faust (parodie du grand...) Mam-
zelle Nitouche dont une audi-
tion assez récente à l'ORTF mon-
trait que le livret et la musique ne
portent pas trop encore l'empreinte
du temps (1883).

(Suite page 4)

LES GROUPEMENTS DE MUSICIENS AMATEURS EN FRANCE

Les symptômes de disparition. Les
effets qui en résulteraient aux points
de vue moral, intellectuel et social,
ainsi qu'aux points de vue indus-
triel et commercial.

Peut-il être remédié à l'état de
chose actuel ?

Quels moyens permettraient d'y
parvenir ?

Il n'est pas douteux que la der-
nière guerre ait entraîné en France
une désagrégation, ou pour le moins
un fléchissement sensible de la va-
leur des Groupements de musiciens
amateurs.

Ce fléchissement, auquel de bons
esprits pensaient pouvoir remédier
progressivement dès la fin des hos-
tilités, ainsi qu'il fut fait (diffi-
cilement c'est vrai) après la guerre
de 1914-1918, ce fléchissement, et
dans de nombreux cas, cette dés-
agrégation se sont accentués. Force
nous est de le constater, malgré
les quelques rares et admirables
survivances dues aux initiatives pri-
vées. Quand l'on a l'occasion d'en-
tendre, même dans des centres im-
portants, des sociétés musicales
dont les aînées furent des gloires
régionales, l'on est atterré de leur
médiocrité et de la pauvreté de
leurs moyens. Ainsi, à une époque
où le devoir du sociologue est
d'orienter vers de nobles acti-
vités, les hommes que les con-
quêtes de la science auront libé-
rés d'astreignantes servitudes, à ce-
te époque qui doit être celle des
conquêtes de l'esprit dans les scien-
ces morales et dans les arts, les

groupements de musiciens amateurs,
éléments par excellence de l'effort
en commun dans l'élan vers le beau
qui exalte et reconforte ces grou-
pements se meurent dans une in-
différence coupable, alors que rien
ne pourra les remplacer, surtout au
village.

On a mérité de ces groupements
et l'on en mérité encore, souvent
hélas, avec juste raison, tant leur
agonie révèle de misère artistique.

Il nous est donné d'entendre de
dures sentences comme celles-ci :
« mieux vaut laisser mourir ces or-
chestres que les encourager à faire
de si mauvaise besogne » Ce juge-
ment de techniciens éclairés n'a
qu'un défaut, mais il est capital,
c'est qu'il ne contient pas le prin-
cipe de la recherche des raisons qui
font de ces groupements, ce qu'ils
sont.

Nous donnerons ici la principale :
« Qu'a-t-on fait en France pour
donner aux sociétés musicales d'am-
ateurs, une valeur artistique ? »
Bien sûr, mais a-t-on ja-
mais prêté attention aux doléan-
ces de ces fédérations ? a-t-on ja-
mais répondu sur le plan légis-
latif, à leurs impulsions ?

(Suite page 6)

CHRONIQUE des DISQUES

(SUITE DE LA CHRONIQUE DE FEVRIER)

MUSIQUE MAURE

Les enregistrements furent réalisés, en 1965, dans la République Islamique de Mauritanie.

Cette musique complexe — sur laquelle la notice ouvre quelques horizons techniques... parfois assez flous, à dire vrai — possède de saisissantes acèses rythmiques, mais, par contre, accuse une réelle pauvreté harmonique.

En ce qui concerne le chant, on lui accordera une parenté indéniable, souvent frappante, avec le Cante flamenco. Pour ce qui est des instruments, les deux révolutions essentielles sont le « tidinit », sorte de luth à quatre cordes recouvert de peau avec bruiteurs et l'« ardin », harpe trigone munie d'un résonateur.

Bref aperçu des quatre séquences proposées : 1) Chants avec accompagnement de tidinit : type de chant extrêmement curieux, où la voix chevrotante

va, à certains moments, jusqu'à presque s'étrangler. 2) Ensemble instrumental : tidinit, ardin, tboi, daghmma, battements de mains, voix rauque de femme et d'homme. 3) Tidinit et chant : chant à pleine voix, très orné. 4) Autre ensemble instrumental : c'est une musique guerrière : encouragée par les cris et stimulée par la percussion insistante et énergique, le chant féminin s'échauffe peu à peu ; l'ambiance rejoint certains envoûtements noir-africains. Cette dernière séquence est remarquable.

La gravure est peu généreuse (un quart d'heure par face). Présentation soignée et rationnelle, en pochette-album (étude bilingue détaillée, illustrée) dont la couverture reproduit une photographie en couleurs. Encore une intéressante réalisation de l'inépuisable prospecteur qu'est M. Duvallet. (10)

(10) OCORA O.C.R. 28 (33/30)

L'OPERA

DE FALLA : LA VIDA BREVE

On sait que « La vie brève », cet opéra si foncièrement espagnol par son thème (un jeune homme délaisse la gitane qui l'aimait, pour faire un riche mariage ; Elle mourra le jour des fiançailles) et, par sa réalisation, reçut sa consécration en France.

Bien des influences s'y décèlent. Mais ces influences composites, dont de Falla fait d'ailleurs aisément la synthèse, laissent déjà transparaître en filigrane la double personnalité, nationale et impressionniste, du compositeur. Le sens de la vérité et du pittoresque sont vifs, certes ; cependant, le torrent lyrique les submerge.

(Premier acte : Après une scène d'ambiance — bruits de la rue — et quelques scènes de présentation — pour camper le personnage de Salud et montrer la force de son amour — la fin de l'acte réserve une dramatique superposition : le duo d'amour et la menace du drame qui se profile déjà. Enfin, une belle page symphonique décrit la nuit qui tombe sur Grenade.

Deuxième acte : dans la fête de fiançailles, accompagnés de chants et d'une danse devenue célèbre, on a reconstitué une véritable atmosphère flamenco, où guitare et castagnettes entraînent chanteurs et danseurs. L'arrivée de Salud et l'expression de son intense douleur provoqueront avec cette allégresse un nouveau et poignant contraste. Après l'intermède dansé, c'est la scène finale, dans laquelle on remarquera la sobriété et la dignité de l'élément tragique).

Victoria de Los Angeles est Salud. Nous connaissons son merveilleux talent et pouvons l'apprécier ici en un rôle tout à fait « dans ses cordes ». Pureté lumineuse du timbre, maîtrise de la conduite vocale, intelligence et sensibilité aiguës de l'interprétation. L'artiste vit intensément l'action et nous émeut profondément dans la scène finale.

Le ténor Cossutta tente de se hausser au niveau de sa grande partenaire. Dans les rôles secondaires, de très belles voix ; de même les chœurs. L'orchestre national espagnol, conduit par Frühbeck de Burgos, tient parfaitement et élégamment son important rôle.

Cette version authentique a été enregistrée à Madrid, excellentement. Réalisation très soignée (ex : début du deuxième acte).

La gravure nécessite trois faces. La quatrième est occupée par la « Collection de tonadillas », de Granados pour chant et piano. On en connaissait déjà quelques pièces, mais l'intégrale manquait, croyons-nous. Cette musique, qui dépeint divers sentiments amoureux, révèle une grande psychologie de la femme. (En dehors du groupe « La Maja douloureuse » comprenant : Amour et Haine, Flânerie, le regard de la Maja, ainsi que « La Maja de Goya », on trouve : le Galant discret, le Galant délaissé, le Galant timide — spirituelle sérénade — Tralala — plein de coquetisme — et « Les élégants modestes ».)

MUSIQUE INSTRUMENTALE

LE HAUTOBOIS, LE COR ANGLAIS

En s'intitulant « concert italiens », ce disque ne camoufle pas ses intentions : plaisir, charmer. Il y réussit parfaitement. Le court concerto pour hautbois et orchestre en mi bémol de Bellini se présente en trois brefs mouvements d'un seul tenant (courte introduction constituée par de vigoureux accords tutti. Expressif cantabile : comme une mélodie d'opéra ! Finale vif, gracieux et spirituel).

Chez le grand hautboïste Holliger, on appréciera non seulement la virtuosité (coups de langue répétés) mais également l'homogénéité du registre et la flexibilité du phrasé.

Au même artiste se joint Nicotol : ils font monter d'un très fin brio dans le concerto pour flûte, hautbois et orchestre en ut majeur de Salieri (dans les mouvements extrêmes, la délicatesse

mousseuse du duo s'oppose à la puissance du tutti. Largo central agréable, mais peu mémorable).

Le concerto pour hautbois et cordes en ut majeur de Cimarosa est bâti, à la vérité, à partir de sonates pour piano peu connues. La très heureuse restitution (pour une fois !) permet donc d'enrichir le répertoire de l'instrument.

(1 - Le soliste entame d'emblée une phrase nostalgique. 2 - Vif et énergique. 3 - Très poétique siciliana ; 4 - Allegro éclatant de bonne humeur). Holliger y est brillant autant qu'expressif. Et voici, de Donizetti (inattendu, n'est-ce pas ?) un concerto pour cor anglais et orchestre en sol (et non en ut comme prétend la pochette). On ne critiquera pas la facilité d'un style assez « théâtral », tant est franc l'agrément procuré. (2 - Aimable cantilène. 2) - Variations destinées à faire briller le soliste. 3) - Eblouissant final). Le même artiste, qui a troqué son instrument contre ce que, outre-Manche, on nomme french horn (sic !) s'affirme excellent.

Bon orchestre, accusant un peu de lourdeur (Symphonie de Bamberg, direction Maag). Réalisation : effets sonores réussis. Notice insuffisante. (2)

BRAHMS : DEUX PIANOS

La sonate pour deux pianos (op 34 a) n'est autre que la transcription du quintette pour cordes, que Joachim et Clara Schumann avaient trouvé très beau, mais dont ils pensaient qu'il appelait le piano. Cette transcription s'adresse au duo de pianos, et une troisième version donnera le quintette avec piano : ce disque permet donc une intéressante confrontation.

1) - Allegro à 3 thèmes : entrée partagée entre rêve et passion ; cette dernière l'emporte, prévalant dans le développement ; mais le rêve reprendra ses droits dans la coda. 2) - Andante poétique s'appuyant sur une cellule rythmique ternaire, obstinée, sauf dans la section centrale. 3) - De structure assez complexe, le scherzo hésite entre le ton de la ballade et celui de la chevauchée fantastique. 4) - Le finale prend successivement divers visages : mystérieux, populaire, violent, etc...)

Billard et Azais forment un duo qui semble fait pour cette musique, qu'il comprend et interprète avec autant de délicatesse et de sensibilité que de fougue. Nous pensons qu'il est rare de pouvoir atteindre à une telle souplesse d'interprétation dans un duo, sans que celle-ci ne nuise en rien à la netteté de l'exécution.

Assez bon enregistrement. Les deux pianos sont à la fois bien distincts et suffisamment fondus ; d'autre part, très équilibrés. Ce serait plutôt — en nous plaçant maintenant sur le plan purement esthétique — la beauté du son qui, sans aller jusqu'à la passabilité certes, aurait pu être plus soignée. Notice signée G. Gourdet. (3)

+ L'ORGUE : BACH

Ce disque présentant quatre préludes et fugues constitue le treizième de l'intégrale (voir numéros précédents).

L'ample construction des préludes et fugues en la mineur (BW 543) suscite l'admiration. (Prélude imposant, dont le cours majestueux est coupé de quelques « intermèdes ». Fugue en deux volets symétriques, séparés par un long développement parfois rigoureux, parfois cadenciel).

Les préludes et fugues en do majeur (547) forment un singulier contraste : l'un est gai et affirmatif, l'autre tendre et insinuant. (Prélude bâti sur allègre balancement ternaire. Fugue à cinq voix ; reposante intimité, doux recueilliement ; la cinquième voix entre seulement en fine, imposant le sujet dans la grave en augmentation).

Les préludes et fugues en sol majeur (541) se déroulent sous le signe de la joie et du bonheur. (Prélude vibrant, ensoleillé, presque dansant. Fugue sur un sujet dont

les notes répétées piaffent leur enthousiasme contenu et par la suite libéré).

Au nouvel orgue de Zurich dont les timbres sont si délicieux, nous retrouvons Rogg. Ses exécutions, toujours surveillées, sont assurées et autoritaires. Il construit chaque « édifice » selon une puissante ascension.

La reproduction est claire : grand mérite, en raison de la densité polyphonique. (4)

MUSIQUE DE CHAMBRE

BEETHOVEN

Très connus, les 5^e et 6^e trios pour violon, violoncelle et piano appartiennent tous deux à l'op 70 (dont ils constituent respectivement les n^o 1 et 2). Quel contraste : autant celui-ci est ombré, autant celui-là est lumineux.

Trio no 5 en ré majeur. 1) - Le développement se construit tout en oppositions, en raison de l'antagonisme des 2 thèmes : l'un conquérant, l'autre gracieux. 2) - Très inspiré, à valu au trio son surnom de « Fantôme » à cause de son caractère mystérieux, par moments surnaturel. 3) - Après la lutte du 1^{er} et la raverie du 2^e, le finale semble traduire un bonheur de vivre fort et sûr.

L'exécution se sculpte avec un relief extraordinaire, s'anime d'une vie constante, vibre d'une palpation convaincue. Le « Trio Santoliquido » fait de ces pages une œuvre d'essence dramatique (surtout en son premier mouvement) et de nature symphonique. Vraiment, une version engagée... et engageante !

Le trio no 6, en mi bémol majeur, n'est pas aussi marquant que le précédent. 1) - Introduction aléatoire. Allegro volontaire mais gracieux. 2) - Variations sur un sujet mi-majeur mi-mineur. 3) - Thème affectueux traité, à travers de belles modulations, dans un climat schubertien. 4) - Finale assez vélocité et joyeux.

L'interprétation est bonne, mais moins captivante que pour le trio no 5. Au fond, discrète et aplanie, elle est à l'image de l'œuvre. Mais ne manquons pas de signaler le climat de douce poésie dans lequel les artistes baignent l'allegretto. Bon enregistrement, limpide et net, qui détermine parfaitement les 3 voix... sans peut-être les fondre totalement. (5)

LES DERNIERS « MILHAUD »

Intarissable fontaine mélodique, la musique de Milhaud est aussi reconnaissable, aussi « signée » que celle de Mozart. L'Aspen-Sérénade tient son nom de la ville du Colorado où l'auteur réside fréquemment et où il composa (par un amusant acrostiche, les initiales de chaque mouvement forment ce nom : Animé, Souple, Paisible, Énergique, Nerveux). Fine et ravissante, l'œuvre s'adresse à 9 instruments (flûte, hautbois, clarinette, basson, trompette, violon, alto, violoncelle, contrebasse ; soulignons le rôle particulier du cinquième).

Interprétation virtuose et sensible, souple et subtile. Quels artistes, il faut dire, ont été sélectionnés : Rampal, Pierlot, Hongne, Jarry, etc...)

Avec la Suite de quatuors, nous abordons un genre spécial. 18 poèmes de Fr. Jammes sont, non chantés mais dits — et la déclamation de Madeleine Milhaud est simple et distincte — tandis qu'un petit ensemble instrumental (flûte saxo, clarinette, basse, harpe, violon, violoncelle, contrebasse) les enrobe, telles des miniatures, dans un écran raffiné, arachnéen, comme impalpable. Le commentaire musical est parfois discrètement descriptif ou humoristique, mais l'eurythmie poésie-musique est constante.

Voici enfin le septuor à cordes, merveilleux « fouillis » où les combinaisons de notes et les allages de timbres deviennent magiques. 1) - Animé. 2) - « Étude de hasard dirigé » : se réfère à une technique compositionnelle tout à fait particulière, et d'un intérêt peut-être discutable. 3) - Ce mouvement, « modéré et expressif » appartient par contre au meilleur Milhaud, lyriquement inspiré ; 4) - « Alerté », découpé dans une étoffe moirée.

Reproduction sonore remarquablement limpide. Notice : très pertinentes analyses. (6)

DAMASE

UN TRIO ET UNE RAPSONDE

Réussite indiscutable que ce trio pour flûte, hautbois et piano qu'inspire une fantaisie toute en délicatesses. C'est une musique de divertissement belle et raffinée. Elle ne se refuse pas, parfois, un discret coloris exotique. Elle manie la dissonance, non en épouvantant par l'oreille de l'auditeur, mais comme un subtil épice qui révèle un langage au fond très classique.

(1 - Introduction créatrice d'atmosphère, puis souple et riante pastorale. 2) - piano entame un thème guillerot - rythmique comme une humoristique marche - tandis que le hautbois proposera une 2^e phrase plus flexible. 3) - La flûte prend son envol, le hautbois lui répond, puis le piano rejoint les deux compères pour un piquant scherzo. 4) - Symétrique du no 1 : après une réminiscence de l'appel initial naît un ravissant dialogue mélodique aux vents, sous lequel le clavier fait des vagues moirées).

Au piano, l'auteur lui-même s'est entouré de deux artistes exceptionnels — le flûtiste Rampal et le hautboïste Pierlot — dont les qualités n'ont plus besoin d'être rappelées.

Au verso, une œuvre charmante (qui relève de la musique orchestrale) : Silk rhapsody : La rapsodie de la soie. Cette page est plus suggestive que

descriptive. A l'image de son objet, la musique est fine et douce, à la fois tenue et solide, et chatoyante ô combien ! Pendant 1/4 d'heure, les fluides arabesques se déroulent enchanteuses.

L'orchestre Lamoureux tisse délicatement une étoffe légère mais chaude, transparente et colorée, variée avec reflets changeants ; il y met parfois de l'animation, de la poésie toujours.

La réalisation sert le trio et son interprétation par ses qualités de clarté, précision, translucidité. Aussi bonne celle de la 2^e face, mais la gravure laisse passer quelques légères « top » sur notre exemplaire. (7)

Roland CHAILLON.

- (1) VOIX DE SON MAITRE, SAM. 157/8 F (33/30)
- (2) D.G.G. 139.152 (33/30)
- (3) PHILIPS 835.776 LY (33/30)
- (4) HARMONIA MUNDI, 30.560 (33/30)
- (5) GUILDE S.M.S. 2.143 (33/30)
- (6) ADES, 15.503 (33/30)
- (7) ERATO, 70.312 (33/30)

L'ORGANISTE

J'ai lu avec un grand intérêt l'article de D. Paquette sur le dernier journal de la Confédération, et aussi avec émotion.

J'ai connu la fin dramatique de André Groc, jeune organiste aveugle de Fronton et cela de façon fortuite. Le festival annuel départemental se déroulait à Fronton en 1966 et demandant par hasard si je pouvais jouer l'orgue à la cérémonie j'appris cette catastrophe et le décès à notre jeune camarade décédé une élévation que j'improvise, n'ayant pas de musique sous la main, en concentrant tout mon esprit, mon cœur et ma simple expérience musicale, sur ces claviers ou six mois avant, les mains expertes et délicates d'André Groc couraient encore.

Je n'ai jamais eu l'occasion d'écouter un organiste aveugle, mais je crois que ce doit être très beau, le sens perdu renforçant les sens subsistants et décuplant la sensibilité et les sentiments du cœur, qui se transmettent par les mains aux touches des claviers de cet instrument admirable qu'est l'orgue, qui permet à un seul homme de tenir sous ses doigts le tonnerre des grands tuyaux et la douceur des flûtes et bourdons.

J'en reviens aux improvisations de beaucoup d'organistes qui deviennent de plus en plus nécessaires avec la nouvelle liturgie, où l'on ne peut que de temps en temps placer un morceau de musique écrite. Cela m'arrive souvent dans la petite église de canton à l'orgue très simple qui m'est confié, j'ai bien vérifié ce concerto pour orgues et soulève plusieurs comme le dit D. Paquette dans une image très réussie ; avant que les bancs aient remplacé les chaises pliantes, une symphonie de claquettes couvrirait souvent les sons de l'orgue, prédisant le dit Marcel Dupré.

Mais il ne faut pas délaissier la musique écrite que de grands musiciens ont composée avec leur grande science, et leur cœur ; que de trésors dans cette musique religieuse qui de Bach à nos contemporains a évolué avec le temps mais reste la musique d'orgue. Il reste heureusement quelque passage d'office où elle trouve sa place, sa grande place, l'improvisation restant né-

François VERDIER

Président de la Fédération des Sociétés Musicales de la Haute-Garonne.

LA GAMME

(chromatique)

DU CHORISTE

DO — Tu parcours un chemin périlleux... Fixe ton guide, le chef de chœur, dans les yeux pour ne pas voir les précipices aux noms : fausses notes, ports de voix, etc...

DO# — La voiture sans freins n'existe pas ; tes freins à toi, se sont les gestes de ton chef. Suis leur amplitude et tu jugeras de la force des voix. De la netteté du départ et de l'arrêt dépend la qualité.

RE — L'aiguille la plus élançante n'est qu'un aspect de la montagne. Ta voix n'est qu'une partie de la construction chorale.

Chante et écoute-toi. L'oreille est la conscience du musicien : tu dois l'entendre et percevoir le chant commun. Il n'y a pas de voix fausses ! Si le cerveau conçoit bien le son, juste sera l'intonation.

RE# — Les clapotis de la source n'existent que par les pierres qui émergent. Ta source sonore, la voix doit se servir de pierres que sont les dents, les joues, le palais... Ne sursure pas, ouvre la bouche ; tu auras l'air heureux et tu obtiendras ainsi pour tes lèvres la position la meilleure.

MI — Un torrent est bon, impur ; le doux ruisseau est clair, pur. Reliens ta voix, ne la force jamais. La force ne provient pas des cordes vocales mais des résonateurs. La demi-voix, quelle merveille !

FA — Le silence est le début et la fin de la musique. Ne bouge pas avant, pendant et après le chœur. Laisse apprécier toute la charge d'émotion de ce silence.

FA# — Il faut se servir au mieux de ton instrument. Tête droite, mains derrière le dos, langue frottant légèrement la voûte palatale ou le bord des dents. Si ta bouche est en avant, tu éviterez l'horrible voix de gorge chère au vulgaire et... aux ivrognes.

SOL — Le moteur du choriste réside dans sa respiration. Inspire par le nez (sans bruit), ne coupe pas les phrases et respire quand silences ou accents tu trouves.

SOL# — Mets les accents (toniques ou expressifs), à leur place. Rigoureusement. Ce sont les « prises » d'une périlleuse escalade : mais quelle vue, du sommet ! Car n'oublie pas, le rythme, c'est la vie du morceau. Les terminaisons féminines, tu les rendras douces... naturellement !

LA — La beauté de la montagne, provient de sa nature changeante. Respecte la nuance indiquée. La nuance est la lumière du morceau, ne fais pas de ton œuvre, un tunnel ! Toute phrase commence doucement, s'enfile et s'éteint comme le vent dans le feuillage.

SI b — Tu es poète, tu es troubadour. Si ton histoire est belle, il faut la bien comprendre. Lis le texte avant, pense-le. Articule chaque syllabe. Exagère la prononciation des b, l, r, ce sera juste suffisant.

SI q. — Et n'oublie pas surtout, que c'est ton cœur qui chante. Fais comme Mozart qui voulait « mettre en forme les petites notes qui s'aiment ».

D. PAQUETTE

LA SIRÈNE DE PARIS

Malgré une journée de printemps le public était venu nombreux au concert donné par « La Sirène de Paris » Dimanche 29 janvier, à la salle de la cité Universitaire, nous disons bien public nombreux apportant leur attachement, leur sympathie sincère aux exécutants chevronnés, dont la formation reste très intéressante, malgré le triomphe actuel des sports sur celui de l'esprit comme devait si bien l'exposer le vice-président M. Grébaud.

Un groupe solide d'anciens reste fidèle à la célèbre fanfare et ceci n'est pas prêt de finir.

Grâce à l'érudition reconnue de son président actuel : C. L. Levasseur, nous avons eu une présentation de choix sur les différentes œuvres inscrites au programme, débutant par les pittoresques danses norvégiennes de Grieg, folklore nordique de danses, de mélodies largement évocatrices, si bien transcrites par le regretté L. Millet, de même les préludes de l'Ouragan d'A. Bruneau, traduisaient le lyrisme, la fougue, l'enthousiasme du célèbre maître, compositeur aux thèmes puissants, chaleureux, instrumentés d'une façon experte par C. L. Levasseur que l'orchestre enleva avec brio sous la baguette sobre, précise, artistique du directeur André Delsarte, quel tour de force ne réalise-t-il pas à chaque concert !

« Gwendolyne », ouverture de Chabrier, toujours bien transcrite par L. Millet, rappelle la facture « d'Espagna » et même parfois des « Impressions d'Italie » surtout dans l'instrumentation. C'est une œuvre difficile, tourmentée comme l'esprit de l'auteur, mais vive, spontanée, riche d'inventions toujours renouvelées, comme le tempérament de son auteur.

C'est aussi à la valeur d'André Delsarte, de ses solistes que nous devons cette brillante « valse Caprice » de Faust traitée par J. S. Strauwen avec esprit, avec malice, par la juxtaposition de thèmes sur l'ensemble principal. Toute la grâce du style élégant, plein de charme, du regretté Henri Février, s'exprime dans « Agnès dame galante », que le compositeur apprit grâce à la science musicale de Messager, X. Leroux, Massenet, Faure, œuvre de fort jolies harmonies puisées à l'école célèbre de Xavier Leroux. Quant à la suite « Landelyke » de Gérard Boedijn, elle fut littéralement acclamée, bissée par le public, tant cette suite est originale, fine, amusante par son rythme très personnel que soulignement de « mordants roulements » exécutés par la caisse claire. Souhaitons de la réentendre bientôt.

Président, membres du comité, ayez confiance en l'avenir de « La Sirène de Paris », sa réputation n'est pas là de faiblir.

Paul FIEVET

(N'oublions pas la secrétaire Mlle Labelle qui assure avec un dévouement constant l'administration de la société).

ORDRE DES MUSICIENS

Dans l'intérêt de la musique, de son essor et de la réelle valeur de son enseignement, conseillez aux professeurs de Musique de demander leur adhésion à l'Ordre des Musiciens 121, rue La Fayette, Paris-X^e.

HOMMAGE A TOSCANINI

(Suite de la page 1)

Depuis son plus jeune âge, Toscanini s'était voué à la Musique. Il naquit à Parme, le 25 mars 1867, et fit ses études musicales au conservatoire de cette ville. Il obtint très vite un premier prix de violoncelle mais ce n'est pas sur cet instrument qu'il devait exprimer ses profondes émotions d'artiste. Il lui fallait un champ plus vaste, il lui fallait toutes les voix de l'orchestre et il n'eut pas à attendre longtemps pour s'en rendre maître. En 1886, donc à l'âge de dix-neuf ans, il se trouvait en Amérique du Sud, dans l'orchestre d'une tournée d'opéra. Un beau soir, alors qu'on allait jouer «Aïda», le chef d'orchestre fut subitement indisposé et dans l'impossibilité de conduire, Toscanini sauva la situation «in extremis». Doué d'une mémoire étonnante, il avait, en le temps d'apprendre la partition par cœur depuis qu'il la jouait et, bravement, il monta au pupitre, animé par une vocation irrésistible. Il conduisit tout l'ouvrage de main de maître, non à livre ouvert mais à partition fermée, ce qui déclencha l'enthousiasme du public et de tous les exécutants, chanteurs et instrumentistes. De ce jour son destin était fixé, il abandonna la carrière de violoncelliste et devint, pour tout le reste de sa vie, le prestigieux chef d'orchestre que l'on sait. Je n'ai pas assez de place pour dire ici ce que fut l'éblouissante carrière de ce maître. C'est surtout à la Scala de Milan, en trois périodes échelonnées de 1898 à 1903; de 1905 à 1911 et de 1916 à 1921, qu'il connut ses plus grands succès et ce fut ensuite une série ininterrompue de triomphes en Amérique, tant au Metropolitan Opera de New York que dans les grands concerts symphoniques. Il dirigea aussi à Londres (Covent Garden), en Allemagne et dans divers pays d'Europe mais beaucoup moins en France.

Toscanini aimait par-dessus tout la beauté et l'élégance des lignes mélodiques qui, avant toute chose, ont la plus sublime expression de la musique. Il appliquait instinctivement le principe poétique de notre Verlaine: «de la musique avant toute chose» et il sacrifiait volontiers le reste... qui n'est que littérature! Il avait horreur de ce qui est laid, il ne pouvait concevoir qu'on fit dégénérer la musique en bruit, qu'on l'avilisse à ce point qu'elle devint méconnaissable. Pour rien au monde, pour une fortune il n'eût consenti à diriger des élucubrations d'avant-garde qui reniaient systématiquement la Musique. Il haïssait les snobs et il ne se gênait pas de les scandaliser en leur déclarant très sincèrement, par exemple — et ce trait est resté célèbre — qu'il avait plus de musique dans une seule page de «La Bohème» de Puccini que dans toute la partition du «Sacre du Printemps» de Stravinsky! Cela ne veut pas dire qu'il fut hostile à la musique moderne, pourvu qu'elle restât de la musique. Il adorait Debussy et Ravel. De celui-ci il conduisit splendidement «Daphnis et Chloé» et, de celui-là, il nous a laissé une magistrale interprétation de «La Mer» et «Iberia». Ses disques sont la pour en témoignage.

Pour obtenir des exécutions irréprochables, Toscanini, en tant que chef, ne pouvait s'empêcher d'être un véritable dictateur. Il était extrêmement violent, irascible, impatient et ses terribles colères, au cours des répétitions, sont devenues légendaires. Avec lui, qu'on fut chanteur ou instrumentiste du plus grand talent, il fallait se soumettre «perinde ac cadaver» ou se démettre. Chaliapine refusa de s'incliner devant Toscanini. C'était, entre eux, le choc de la bête de deux rocs. De nombreux instrumentistes refusèrent à jouer sous une baguette aussi tyrannique mais, par suite du principe de la sélection, les plus récalcitrants restèrent fidèles au grand maître, en nombre suffisant pour composer un idéal orchestre obéissant aux moindres inflexions de la férule qui les conduisait. Ceux-là avaient compris qu'il fallait pardonner bien des mouvements d'impatience, bien des paroles vives et même parfois blessantes à un homme aussi hypersensible qu'il était génial et ils ont enduré bien des avanies, bien des affronts pour la plus grande gloire de la Musique. Toscanini savait fort bien qu'il était dur pour eux comme pour lui-même, ce qui n'était pas peu dire. Il cherchait tellement la perfection qu'il n'était jamais satisfait de ce qu'il faisait. Il exigeait et obtenait parfois de ses artistes ce qui, souvent, paraissait d'abord impossible. Je citerai plus loin quelques anecdotes qui feront comprendre combien Toscanini était la proie du démon de la perfection. Il savait qu'il faisait souffrir ses merveilleux instrumentistes et, dans son for intérieur, il les aimait autant qu'il les admirait car il savait

aussi que s'il ne les avait pas eus, s'il n'avait pu disposer de sa guise de tant de talents et de dévouements sans borne, lui, Toscanini, seul avec sa baguette, n'aurait plus eu de raison d'être. Ses vaillants artistes lui appartenaient corps et âme. Ils étaient sa matière première qu'il modelait selon son génie pour créer des merveilles. Tant d'intelligence se confiant, se sacrifiant avec abnégation à l'expérience autorisée d'un maître pour la beauté d'une œuvre collective, n'est-ce pas là l'image d'une sorte d'office religieux, un véritable sacerdoce? Et je comprends la fierté d'un instrumentiste américain qui, parvenu à l'âge de la retraite, avait simplement indiqué pour toutes références sur sa carte de visite: DIX-SEPT ANS DE SERVICES A L'ORCHESTRE SOUS TOSCANINI (17 years of musical services under Toscanini). Cette carte, je l'ai vue, et elle appartient à l'un des meilleurs clarinettes des Etats-Unis. Elle peut tenir lieu de toutes les plus belles références.

Toscanini aimait la musique comme un marin aime la mer. Ce qui me suggère cette comparaison, c'est moins son splendide enregistrement de «La Mer», cette merveille debussyste, que ce vers de Baudelaire: «La Musique souvent me prend comme une mer». L'illustre chef était attaché à son orchestre comme un capitaine à son vaisseau et à son équipage et, vraiment, la Musique était pour lui la Mer et son infini. Une autre image aussi s'impose, c'est celle que nous devons au génie poétique de Paul Valéry: «la mer, toujours recommencée...». La Musique, si fluide et si mouvante, était pour Toscanini, comme elle l'est réellement, un perpétuel recommencement. C'était là le premier principe qu'il faisait observer à ses exécutants. «En musique, disait-il, il faut toujours reconstruire, répéter sans cesse, les simples raccords ne suffisent pas». Dès qu'il avait terminé une exécution, dont il n'était d'ailleurs jamais satisfait, si belle qu'elle ait été, il pensait déjà à la suivante qu'il voulait meilleure encore. Il avait en lui un insatiable désir de perfection et tous les détails d'une partition étaient remis en cause à chaque répétition. Pour lui, le mieux n'était jamais l'ennemi du bien, il fallait, au contraire, vingt fois sur le métier remettre son ouvrage. Dans son esprit, «vingt fois» était synonyme de «toujours». Ses musiciens et les ingénieurs du microfilon en savaient quelque chose.

Je puis certifier l'authenticité des quelques propos toscaniciens que je cite en cet écrit. Ils m'ont été rapportés par l'un de mes amis aujourd'hui à la retraite, Georges Figassou qui fut clarinette-basse à l'Opéra-Comique et aux Concerts Lamoureux mais qui eut aussi l'honneur d'appartenir autrefois à l'orchestre de Toscanini, en Amérique. Outre ce qu'il m'a dit et que j'ai rapporté ci-dessus sur le «perpétuel recommencement», voici quelques autres remarques sur Toscanini qui ont été saisies sur le vif. Quand il a commencé la première répétition de la IXème Symphonie de Beethoven, voici ce qu'il a dit textuellement à ses artistes: «cette symphonie est une tragédie humaine, on la conduit généralement d'une façon trop académique bien cravatée, avec un habit irréprochable». Ayant dit, il leva aussitôt sa baguette, fit jouer une trentaine de mesures, puis il s'écria: «Assez! Assez! Recommencez!» Je me doutais que ce serait ainsi. Il faudra bien me suivre dans le premier mouvement». Et de ce premier mouvement, il donna la géniale interprétation que l'on peut admirer dans son microfilon, cette perfection qui ne fut jamais atteinte par un autre chef. Mais, selon Toscanini et contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce n'est pas la IXème Symphonie beethovenienne qui est la plus difficile à conduire. Selon lui, c'est la première Symphonie en Ut majeur, malgré son apparente simplicité. C'est précisément cette simplicité, cette pureté de lignes, cette limpidité qui la rend si difficile à interpréter, tout comme une symphonie de Mozart. Tous les traits doivent être nets et propres, sans la moindre bavure, ce qui n'implique aucune sécheresse, bien au contraire. L'expression ne perd pas ses droits mais il faut savoir la doser et c'est là qu'un grand chef doit faire ses preuves.

A propos de Wagner, lors d'une répétition de «Prélude et Mort d'Isolde», Toscanini disait: «Depuis la disparition du célèbre chef d'orchestre Hans Richter, on conduit Wagner trop vite». Cette observation rejoignait d'ailleurs celle de Vincent d'Indy. Aujourd'hui la folie de la vitesse fait bien des ravages, jusque dans la musique.

Passons à Debussy. Toscanini aimait beaucoup «Iberia», partition qu'il a d'ailleurs superbement enregistrée, mais il pensait que

c'était l'une des œuvres les plus difficiles à conduire. Il lui fallut quatre répétitions pour arriver à dégager les plans sonores du N°1 «Par les rues et par les chemins». Il dut employer toute son énergie pour obtenir satisfaction, après avoir cassé force baguettes et avoir invoqué les plus grands saints du Paradis.

A propos des mauvaises mélodies, Toscanini disait: «elles sont beaucoup plus difficiles à conduire que les bonnes». Il entendait par là que l'interprète doit s'efforcer de leur donner une beauté qu'elles n'ont pas. Malgré tout, le plus habile maquillage ne vaut jamais la beauté naturelle.

Si l'on me permet de reprendre mes comparaisons musico-maritimes, je dirai que la splendeur d'une mélodie est comme la vague allongée qui soulève et porte aisément le navire. Pareillement, le chef et son orchestre se laissent porter sur les suaves ondes sonores et les flots d'harmonie.

Revenons à Beethoven. Voici ce que Toscanini fit observer à ses musiciens à une répétition avant d'attaquer l'Allegro final de la 7ème Symphonie en La: «certains chefs font de grands gestes pour indiquer un «crescendo», d'autres posent leur baguette sur le pupitre, laissant aller l'orchestre; or, dans le cas présent, les uns et les autres ont tort car il suffit de remarquer que le crescendo se fait tout seul par les entrées successives des instruments; il n'est donc pas besoin de gesticuler mais il est par contre très important de maintenir le mouvement car l'orchestre a tendance à s'emballer et il serait dangereux de poser la baguette». On voit donc que Toscanini connaissait à fond la structure des partitions qu'il dirigeait comme s'il les avait écrites. Il ne gesticulait pas par plaisir et pour se donner en spectacle, comme le font trop de chefs. Quand il fallait soulever l'orchestre, l'électriser pour le porter au paroxysme de l'enthousiasme, alors Toscanini se déchaînait lui-même, jusqu'au bout de ses forces. C'est un de ces moments d'exaltation que le peintre Friedenthal a su rendre avec puissance dans le portrait célèbre qu'il a fait de Toscanini et qui le représente en train de conduire le «Requiem» de Verdi.

Le Maître avait une mémoire étonnante et les partitions qu'il devait conduire, il les avait littéralement dans la tête. Son ouïe était d'une finesse extrême et il décelait immédiatement la moindre faute. Aussitôt il arrêtait l'orchestre, «Haite! Da capo! Da capo! criez-il, recommençons, le second basson s'est trompé!», à moins que ce ne fût tel ou tel autre instrumentiste qui désignait nommément, même parmi les cordes. Et l'on reprenait le tout sans broncher, l'attention décuplée pour ne pas faillir, pour éviter un nouveau et inexorable «da capo». Certains musiciens de la célèbre phalange m'ont dit qu'on avait fini par surnommer Toscanini: «il maestro Da Capo». Bien peu de ces éminents instrumentistes, qui tous étaient des maîtres triés sur le volet, pourraient se vanter de n'avoir jamais essayé une verte apostrophe du maître, dans le feu de l'action, chacun en prenant pour son grade. Etre réprimandé ainsi par un Toscanini n'avait absolument rien de déshonorant, au demeurant. Cela prouvait tout au moins que l'interpellé n'était pas le premier venu puisqu'il était

encore d'un orchestre dirigé par Toscanini, ce qui voulait tout dire. «Da capo! Da capo!! recommençons». Et bravement l'on recommençait, jusqu'à la perfection. Et le chef lui-même profitait de la répétition pour tâcher d'améliorer ce qu'il avait fait précédemment.

Chaque répétition, comme je l'ai dit, était un perpétuel recommencement, et ce fut la règle de toute la vie de Toscanini, ce qui justifie son affirmation: «en musique, il faut toujours recommencer». Depuis le jour où, tout jeune, il débuta dans la carrière de chef en dirigeant «Aïda», de Verdi, jusqu'au soir suprême où il fit ses adieux au monde musical en conduisant «Les Maîtres Chanteurs» de Wagner, combien de «da capo» Toscanini n'a-t-il pas dû imposer à ses musiciens comme à lui-même pour faire resplendir la beauté des chefs-d'œuvre? Lorsqu'il eut posé la baguette pour la dernière fois de sa vie, après les ultimes et prophétiques paroles chantées par Hans Sachs: «et pour nous survivra un saint royaume d'art», Toscanini se déroba aux ovations délirantes du public et il monta vite s'enfermer dans sa loge, ne pouvant plus maîtriser son émotion. Quelles furent alors les pensées de cet homme, seul avec ses souvenirs, tandis qu'en bas, dans la salle, les applaudissements crépitaient encore? Il revivait en un instant soixante-dix ans de gloire et il ne put sans doute retentir ses larmes en songeant que tout était fini pour lui. Comme il lui eût été doux de pouvoir dire encore: «Da capo! recommençons!».

Un espoir pourtant vivait encore en lui, c'était de confier sa baguette à Guido Cantelli, ce jeune chef d'orchestre qu'il avait formé, ce fils spirituel qui serait son continué. Il s'étonnait qu'il ne fût pas encore rentré à New York pour la Noël de l'année écoulée, venant de Milan. Hélas! tout le monde savait, sauf lui, que le jeune et prestigieux artiste venait de trouver la mort dans un accident d'aviation. La fatale nouvelle lui fut cachée aussi longtemps que possible mais quand le vieux maître apprit l'atroce vérité, ce fut pour lui l'éclatement de son dernier espoir. Le 16 janvier 1957 il disparut à son tour.

Eh bien non! Toscanini est encore parmi nous. Ses merveilleux enregistrements, gravés dans la vinylite, sont là pour l'immortaliser. Nous les recueillons avec piété et admiration, et le maître est aussi toujours vivant pour nous. Il faut conseiller à tous les musiciens d'écouter particulièrement, parmi tant de beaux enregistrements, ces «Tableaux d'une exposition» (R. C. A. A. 630.249) de Moussorgsky-Ravel, cette merveille qui nous est offerte. C'est la perfection rêvée. Trois grands musiciens, un Russe, un Français et un Italien ont réalisé d'après les œuvres picturales de Victor Hartmann, avec le concours d'un orchestre splendide et de techniciens d'élite, ce que j'oserai appeler un «éblouissement sonore», puisqu'il s'agit de musique et de couleurs. Il a fallu d'innombrables «da capo» pour obtenir tant de beauté. Maintenant, quand nous venons de faire tourner ce disque, cette «parcelle d'éternité», c'est nous qui, pour notre enchantement et sans nous lasser de l'œuvre immuablement fixée, ferons souvent le «da capo» en relançant le disque sous le saphir.

André PETIOT

A propos de Musiques Militaires

(Suite du N° 200)

Dans les œuvres modernes, il existe des difficultés de transcription pratiquement insurmontables. Ceci a conduit la musique des Equipages de la Flotte à explorer plus à fond le domaine des pièces écrites spécialement pour harmonie. Répertoire peu abondant et mal connu, qu'elle s'efforce de dévoiler chaque année, à Toulon, au moment du Festival «Burlesque» de R. Boutry: «Symphonie pour Musique militaire» (3) P. Hindemith).

Alliant à son talent une philosophie fort opportune, J. Mallot, observateur, curieux et chercheur, avons-nous dit, ne se limite ni ne se passionne pour aucune école particulière. Il ne se veut donc pas musicien d'avant-garde, et ne cultive pas spécialement la musique d'anticipation. Mais, parlant des œuvres sérielles ou dodécaphoniques, il estime que, la comme ailleurs, il existe un domaine contemporain ou la recherche doit s'exercer. Investigations, essais, ce que l'oreille de l'homme commun ne perçoit pas encore, ou n'assimile pas selon la volonté de l'auteur, appartient à une sphère dans laquelle, ce qui, d'emblée, pourrait passer pour un malaise, traduit précisément une crise, une évolution, dont tous les éléments ne nous sont pas immédiatement intelligibles, et sont liés au phéno-

Suivant les circonstances, la Musique des Equipages se présente donc dans l'une des formations suivantes:

— grande formation, pour les manifestations militaires d'importance, et pour les concerts.

— formation militaire, pour les cérémonies militaires et les déplacements courants.

— ensemble instrumental à vent, ou le quintette à vent, pour les concerts de musique de chambre.

Bien souvent la musique a trouvé un cadre de prédilection à la Tour Royale.

La Tour Royale est une des vieilles forteresses qui défendaient autrefois l'entrée de la rade. Sa construction fut commencée sous Louis XII; sans valeur militaire aujourd'hui, cette forteresse fut classée monument historique et, depuis 1945, affectée au Musée Naval pour y abriter ses réserves. L'Association des Musées de la Marine, dont la section de Toulon a été fondée en 1948, entreprit aussitôt de faire connaître la Tour d'où l'on découvre le plus beau panorama sur la rade. Dans ce but elle organise, chaque année, en juillet, un Festival d'Art Dramatique et de Musique qui rencontre un succès grandissant.

D'autre part, quand elle est présente à Toulon, la Musique des Equipages se fait entendre, chaque semaine, soit au jardin de la ville, soit en salle (Théâtre - Opéra de Toulon).

Elle se produisait autrefois sur la Place d'Armes qui est une des plus anciennes places de Toulon; jusqu'aux bombardements de 1944 s'y trouvait l'hôtel de la Préfecture Maritime, construit au XVIIIe siècle.

Jusqu'en 1856, les musiques se formaient en cercle, à même le sol; en 1856 une estrade, montée sur roues, de manière que des chevaux puissent y être attelés pour la déplacer, fut construite; elle fut utilisée, pour la première fois au début de l'été 1856 par la Musique des Equipages placée alors sous la direction de M. Duchoux. Cette estrade, par la suite, fut remplacée par le très beau kiosque actuel, peint de verdure, dont on redoute la disparition par suite de l'urbanisation. Il fut inauguré le 8 janvier 1884 également par la Musique des Equipages sous la direction de G. Parès.

La renommée de la Musique a conduit les éditeurs, à plusieurs reprises, à faire appel à elle, pour des séries d'enregistrements. En 1930, la société «La Voix de son Maître» avait déjà publié une dizaine de disques, aujourd'hui introuvables, dont l'un porte un divertissement spécialement composé à cette occasion par P. Gogouillot.

En 1954 et 1956, la société «Ducrot-Thomson» réalisa deux séries d'enregistrements microsillons qui figurent toujours sur les catalogues, car ils ont été particulièrement réussis: «Symphonie pour Musique militaire» de P. Hindemith, et l'œuvre pour musique d'harmonie de D. Milhaud, sont les enregistrements les plus représentatifs de ces deux séries.

LES CONCLUSIONS

On pourrait retracer, ainsi, pour chacune de nos musiques les grandes lignes de son histoire.

On pourrait, pour chacune aussi, rassembler une foule de témoignages attestant et justifiant sa valeur et son actuelle raison d'être.

La musique militaire ne constitue plus, de nos jours, le fond sonore des batailles de cavalerie ou d'infanterie, elle ne participe plus à l'entraînement courant de la troupe. Aussi, et de surcroît par mesure d'économie, les formations musicales régimentaires, autrefois permanentes et étoffées, ont-elles tendu à disparaître. Seules quelques fanfares ou cliques, formées spontanément dans les unités grâce à des talents bénévoles, il faut s'en louer, apportent, de ci, de là, leur brio sonore, dans les diverses circonstances de la vie militaire et patriotique. Il n'est pas à exclure que les meilleures puissent recevoir aide et conseils des grandes phalanges qui nous intéressent, et dont la permanence et l'activité doivent être maintenues, soutenues et encouragées (5).

Certes, avant tout et part définie, leur mission et leurs charges résident en la fourniture de services, aux grandes heures de la vie militaire ou nationale, et, en raison de certaines spécificités inhérentes à chaque armée, est-il logique de les présenter sous un uniforme caractéristique, et de les maintenir sous la dépendance de chaque Chef d'Etat-Major.

Toutefois, l'étude à laquelle nous nous sommes livrés à abondamment démontré, qu'outre le rôle de parade et, simultanément d'exécution rituelle d'un répertoire certainement impeccable, mais relativement aisé et répétitif, les musiques disposaient de larges tranches d'horaires, pendant lesquelles

la compétence et la foi; de leurs chefs imposant un travail en profondeur, excluant toute oisiveté dispendieuse et stérile.

Réalisé grâce à ce travail, l'accroissement du potentiel artistique devient d'intérêt national. Ainsi, non seulement une grande formation s'élève le jour d'une cérémonie, par sa présence, l'enthousiasme, et exaltera le prestige national par l'exécution de l'Hymne ou par l'animation d'un défilé, mais elle sera, aussi et par ailleurs, à même d'offrir à divers publics des programmes culturels ou des divertissements de qualité, composés pour musique d'harmonie, ou judicieusement transcrits.

Les musiciens qui constituent ces phalanges sont des artistes tirés et sélectionnés, leur engagement aussi bien que leur accession aux divers emplois sont subordonnés à une réussite au concours.

Peut-être s'étonnera-t-on de ce qu'un artiste brillant n'ait pas plutôt cherché à opter pour une situation libérale civile qu'on estime lucrative. Mais, à moins qu'il n'appartienne à une formation privilégiée (conservatoires par exemple) la vie courante d'un artiste civil comporte maints aléas. Il existe aussi le problème crucial de la protection des vieux jours. L'armée offre à ses personnels la garantie non négligeable d'une retraite, en même temps qu'une possibilité constante d'élever leur valeur professionnelle, utilisable dans le civil après 15 ou 25 ans de services.

De plus certains instrumentistes d'accompagnement ne peuvent trouver d'emplois permanents, convenablement rémunérés, dans le secteur privé.

Pour tenir compte d'un certain manque à gagner, les musiciens sont autorisés à tirer parti de leur talent à titre privé. Un contrôle pertinent de cette faculté (réglementation des absences et exigences quant au niveau artistique des emplois tenus) ne peut qu'être favorable à la valeur et à la réputation de nos grandes musiques.

Cette formule est donc aussi, pour l'Etat, la garantie d'entretenir aux moindres frais, un conservatoire, une pépinière d'artistes, dont l'inventaire est remarquablement stable, en raison de la solidité du contrat.

Il n'est pas exclu, éventuellement, d'autoriser les meilleurs jeunes artistes à effectuer leur service national actif dans ces grandes formations.

A l'heure actuelle, fort heureusement, le principe même de l'existence des grandes musiques militaires et les caractères essentiels de leur organisation, ne sont plus, comme avant 1817, menacés par diverses contingences; et la faible nombre de formations doit être le garant de leur stabilité et de leur réputation.

Il faut souhaiter que les suppressions et compressions réalisées jusqu'à ce jour, n'aient été consenties qu'avec pleine conscience d'avoir atteint l'ultime limite.

Il découle de tout ce qui précède que l'intérêt supérieur commande une unité de vue sur la réglementation, l'organisation, la vie, les activités, l'organisation évolutive, des Musiques Militaires. Un soin tout particulier doit être accordé aux questions de personnel. Par essence, la tutelle du Ministère des Armées est de règle. Mais, nous l'avons vu, au-delà de l'aspect militaire, les implications artistiques, éducatives, culturelles, comportent un droit de regard de la part du Gouvernement et du Chef de l'Etat.

Les seules questions de cérémonial et de protocole impliquent, d'ailleurs, la nécessité d'une coordination efficace entre organisateurs et exécutants.

Domaine réservé, sous la baguette du chef désigné (6) la musique demeure, en public, le bien de la société.

Il existe de grandes musiques militaires dans toutes les nations. Affirmation simple et empirique, mais qui nous incite, de façon péremptoire à affirmer aussi: « Nous conservons les nôtres et nous devons de les pousser vers la perfection ».

(3) Première audition européenne et premier enregistrement mondial à Toulon en 1954.

(4) Sous la direction de J. Mallot, la Musique s'est fait entendre dans de nombreuses villes de France; elle a accompagné le Président Coty au Danemark et s'est rendue ensuite en Norvège, Allemagne (Kiel, Hambourg), Belgique, Italie. En 1965, elle a connu un véritable triomphe à Mannheim (concert et accompagnement de ballets).

(5) C'est ainsi que des gradés musiciens peuvent être « détachés » auprès des Ecoles préparatoires.

(6) En Allemagne et en Angleterre tous les officiers chefs des grandes musiques accèdent au grade de Lieutenant-colonel.

J. E. METAIS
15.11.1966

FICHE

OBJET: Complémentarité des divers talents musicaux dans la production de l'œuvre musicale.

A notre époque, l'inclusion de l'enseignement musical poussé dans les programmes scolaires normaux n'est plus possible. La culture musicale au sein des loisirs ruraux ou urbains a nettement régressé. De ce fait, les talents, les vocations et la révélation de grands artistes sont incertains et aléatoires. De plus, les professions musicales suscitent la défiance, et l'appréhension de l'échec, et sont considérées comme « ne nourrissant pas leur homme », à une époque où l'on recherche la « carrière » et la sécurité.

Il existe fort heureusement, de grands noms dans le monde actuel de la musique; mais il n'en reste pas moins qu'un certain nombre de mélomanes, ou de musiciens (ceux-ci amateurs ou petits professionnels) peuvent détenir, en puissance, des talents intéressants; leur savoir ou leur culture sont très souvent cantonnés dans un domaine d'activité, sans qu'ils possèdent l'universalité leur permettant d'accéder à la maîtrise noloire.

En particulier l'amateur, absorbé, limité par les exigences de son métier principal, ne peut travailler l'art musical complet (ingénieur, médecin, voyageur, etc...). Il est donc extrêmement rare qu'un tel homme soit à même de composer, harmoniser et orchestrer de même suite.

D'autre part, et dans un autre ordre d'idées, chez l'amateur ou le professionnel, tel peut être un excellent exécutant, ou un bon dirigeant et ne pas posséder le génie de la composition. Tel autre peut être doué d'inspiration, composer et être médiocre exécutant. Tel autre exceller seulement dans la technique de l'harmonie ou de l'orchestration.

Alors, dirons-nous, est-ce qu'on ne découvre pas là un concept d'entreprise et d'association possible? D'emblée le raisonnement paraît simpliste, grossier peut-être, à l'égard d'un tel domaine.

Las! en effet, il est à peine besoin d'évoquer la susceptibilité et l'individualisme de quantité de musiciens, pour n'espérer rien d'une telle suggestion.

Il y a tout lieu de craindre que tel excellent chef d'orchestre, ou professeur bien que dépourvu lui-même d'inspiration, et ne composant pas, n'acceptera de lier partie, et marcher de concert (sans euphémisme) avec tel compositeur qui lui soumet un matériel à « expérimenter ». De même pour le pianiste qui soumettra à l'harmoniste sa composition.

Ainsi chacun ne restera que ce qu'il est et, certes, le monde continuera de tourner en vase clos. Et pourquoi, en ce domaine, comme ailleurs, la recherche ne s'exercerait-elle pas?

Or nous sommes convaincus, que sous la condition essentielle de rapprocher les possesseurs de styles, genres, esprits et cœurs présentant des affinités, ayant une culture musicale générale suffisante, et excellent chacun dans une branche donnée, des œuvres pourraient naître.

Bien sûr il faut compter avec la compréhension, la patience, la tolérance, l'intuition, l'accord sur l'essentiel, les détails, les touches et les retouches de chacun.

Car l'idéal, pour le grand musicien, est d'être complet, être son propre initiateur, et son propre interprète, n'admettant de critiques et de conradictions, de rectifications, qui ne viennent de lui.

Mais l'impossible nul n'est tenu, et nous sommes en 1966.

Lorsque, dans une salle, des centaines de mélomanes, souvent d'enfant, finalement, parviennent à une satisfaction de haut niveau, comment ne pouvoir admettre alors que quatre ou cinq artistes de mêmes affinités, pour une œuvre donnée, ne puissent aboutir à sa mise au point?

On peut être sceptique et beaucoup épiloguer.

Une œuvre qui se veut modeste: la « Marche Armée-Jeunesse », consécutive à divers titres, une profession de foi. Elle a mis en commun trois branches différentes du talent: (quatre, même si l'on ajoute celle des techniciens de l'enregistrement).

Laissant à part le monde de la chanson populaire, où le procédé est coutumier, on peut souhaiter qu'un recensement des bonnes volontés, et même des curieux, ose-rions-nous dire, puisse permettre à plusieurs, de s'essayer dans divers genres.

J. E. METAIS
Officier des Equipages de la Flotte

Musique de la Sûreté Nationale

Musique de la Sûreté Nationale
Fête de la Sainte-Cécile. Déjeuner officiel au mess du Ministère de l'Intérieur, le mardi 22 novembre 1966.

Le mardi 22 novembre 1966, jour de Sainte-Cécile, un déjeuner officiel réunissait les membres de la musique de la Sûreté Nationale dans une salle du mess du Ministère de l'Intérieur.

Ce déjeuner était présidé par M. Roger Frey, ministre de l'Intérieur, qui a bien voulu accorder à la musique de la Sûreté Nationale l'honneur de sa présence et de sa haute autorité.

De nombreuses et éminentes personnalités accompagnaient M. le ministre de l'Intérieur, notamment MM. les préfets, directeur et directeur-adjoint de son cabinet, M. le directeur général de la Sûreté Nationale et M. l'administrateur conseiller technique de son cabinet.

On notait également la présence de hautes personnalités du monde musical, notamment M. Gallois-Montbrun, grand-prix de Rome et directeur du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, M. Henri Chailan, également grand-prix de Rome et professeur d'harmonie au Conservatoire, ainsi que de nombreux professeurs des classes instrumentales.

A l'issue du déjeuner, après une allocution du commandant Huré, chef de la Musique de la Sûreté Nationale, M. le ministre de l'Intérieur a bien voulu s'adresser aux musiciens pour les assurer, de son estime et de sa sympathie, ainsi que de tout l'intérêt qu'il porte à leur formation ayant pour idéal et pour mission de servir toujours avec succès le prestige de la musique et de la police nationale française.

Extraits d'articles, comptes rendus et critiques de presse relatifs aux principaux concerts donnés par la Musique de la Sûreté Nationale.

Festival international des musiques de police de Rouen. — Le 2ème festival international des musiques de police a eu comme magnifique prélude la remarquable audition de la réputée musique de la Sûreté Nationale dont la valeur s'affirme, sous la baguette du capitaine Huré, à l'échelle de la Garde Républicaine.

Je voudrais situer tout de suite le climat ambiant de cette remarquable compagnie de musiciens professionnels et d'élite qu'est la musique de la Sûreté Nationale.

Si je devais maintenant esquisser le croquis du chef, le capitaine Huré, il me suffirait peut-être de quelques traits de plume pour le peindre tout entier: il conduit avec la précision d'un mathématicien, et avec un naturel et une simplicité sans ostentation, un peu comme s'il gardait pudiquement au fond de lui-même toute la flamme intérieure qu'il habite.

Mais la qualité d'exception des instrumentistes se devait, elle, de nous offrir, comme une gerbe sonore, le régal de son quatuor de saxophones.

Enfin, dans une envolée d'allégres militaires, la musique de la Sûreté Nationale allait illustrer avec verve ce dernier visage, ce fringant rappel de son traditionnel rayonnement qui l'apparente une fois de plus, à sa sœur aînée: la Garde Républicaine.

(Paris-Normandie, 27-5-1961).

Festival international des musiques de police de Rouen (Suite). — Cinq cent cinquante instrumentistes ont rendu un dernier et grandiose hommage à Jeanne d'Arc.

Le deuxième festival international des musiques de police, placé sous l'égide de la municipalité et organisé par le comité d'Action des œuvres Sociales de la Police, s'est achevé, hier soir, par un grandiose concert donné place de la Haute-Vieille-Tour.

S'unnissant afin de rendre un dernier hommage à Jeanne-d'Arc, les 550 instrumentistes des musiques de polices de Bâle, de Bruxelles, de Rotterdam, de Paris et de Rouen, interpréteront sous la baguette du capitaine Huré, chef de la Musique de la Sûreté Nationale, « l'Etendard de Jeanne-d'Arc ».

(Rouen-dimanche, 27.5.1961).

Concert donné au théâtre de Mans — Le concert de la Musique de la Sûreté Nationale, une soirée valemment exceptionnelle.

La musique, par la présence de ses meilleurs représentants, a pris une place prépondérante dans l'activité artistique. Mais nous avons rarement vu et entendu un pareil ensemble: la Musique de la Sûreté Nationale.

Dans nos éditions de mercredi, nous avons dit en quelques lignes le triomphe qu'elle remporta sur la scène du Théâtre Municipal; un triomphe au sens exact du mot, de continuels rappels, des applaudissements sans fin, des ovations ininterrompues; ont marqué la reconnaissance de la salle envers ces artistes.

Une maîtrise exceptionnelle, une connaissance profonde des œuvres présentées, sont, sans aucun doute, le résultat d'un tel succès qui a récompensé magnifiquement les musiciens.

Mais, au premier pupitre, le capitaine Huré a conduit ses musiciens avec une maîtrise étonnante. Il a dégagé les plus belles pages du programme comme un officier présente le bouquet final.

(Le Maine-Libre, 27.5.1960).

Concert donné au grand casino de Vichy. — Magnifique concert au Grand Casino par la Musique de la Sûreté Nationale.

La Musique de la Sûreté Nationale à l'instar des grands ensembles nationaux, est dotée d'un grand nombre de premiers prix du conservatoire national et d'un chef capable de tirer le maximum de tels musiciens. On a pu apprécier la belle sonorité des différents instruments et l'autorité souple du commandant Huré dans « La Marche aux Flambeaux numéro 3 », de Meyerbeer, des extraits de « Ganeh », de Katchaturian et des « Tableaux d'une exposition », de Moussorgsky, des « Coyescas » de Granados, et, surtout, dans l'ouverture de « Tannhäuser » de Wagner, qui valut aux musiciens d'interminables bravos.

Le quatuor de saxophones, les tambours de la batterie-fanfane, quelques vieilles marches caractéristiques puis quelques œuvres à caractère militaire qui ramenèrent sur le plateau les 130 exécutants de la Musique de la Sûreté Nationale, donnèrent un éventail très large des possibilités de cette importante phalange qui a sa place aux côtés de nos plus grandes formations nationales.

(La Montagne, 17.7.1963).

Concert donné à Lyon. — « Pour la première fois à Lyon, la Musique de la Sûreté Nationale s'est révélée au public lyonnais parmi les meilleures formations de ce genre dont la France s'enorgueillit à juste titre.

Le concert fut splendide. On apprécia la variété et le choix des œuvres inscrites au programme. On apprécia également les quelques mots de présentation pour chacun des morceaux exécutés.

C'est avec un plaisir délicat et rare que l'on écouta ces exécutions remarquables de précision.

Amicale des Anciens Militaires

La fête traditionnelle de Sainte-Cécile a été célébrée le lundi 21 novembre dernier par l'Association Amicale des Anciens Musiciens Militaires. Comme les deux années précédentes, ce banquet avait lieu à la brasserie « Aux Armes de Colmar », près de la gare de l'Est. L'Amicale avait tenu son assemblée générale annuelle, à 19 h., tout de suite avant d'inviter ses membres à passer à table. L'assistance était nombreuse et beaucoup de sociétaires n'avaient pas hésité en ce qui concerne plusieurs d'entre eux, à faire un assez long déplacement pour avoir la joie de se retrouver à Paris entre bons et fidèles amis. Il était particulièrement agréable de noter la présence d'assez nombreuses dames qui avaient fait à cette fête de la musique et de l'amitié le plus charmant honneur.

Cette année, la présidence de cette soirée avait pu être assurée effectivement par celui à qui elle revenait légitimement, le président Charles Lhomme, notre dévoué et excellent ami, heureusement en parfaite santé ainsi que sa chère compagne, Mme Charles Lhomme. A l'heure des toasts, il a prononcé la courte mais chaleureuse allocution suivante:

Messieurs les présidents,
Mesdames Messieurs,
Mes chers amis,

Mon allocution sera brève. Ce soir, notre réunion est placée sous le signe de Sainte-Cécile, notre légendaire patronne. Il paraît que c'est à Londres que la première fête de Sainte-Cécile eut lieu, en 1683. Depuis chaque année, des groupes de musiciens se réunissent joyeusement sous sa protection, comme nous le faisons nous-même aujourd'hui.

Je suis heureux de vous remercier d'avoir répondu nombreux à l'invitation que vous avez reçue, et je suis persuadé d'être votre interprète en présentant nos hommages respectueux aux dames qui nous font la grâce de leur aimable présence.

Je ne crois pas nécessaire de vous présenter la personnalité de M. Pierre Dupont et celle de M. Félicien Foret, elles nous sont bien connues. Je sais combien vous estimez nos présidents d'honneur. Aussi, en votre nom, je les remercie vivement de l'amitié qu'ils veulent bien nous manifester en toutes circonstances.

Retenu par des obligations dues à ses lourdes fonctions, M. Albert Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France, de la Fédération Internationale des sociétés populaires de musique et du comité de liaison pour la sauvegarde de la musique n'a pu être des nôtres aujourd'hui, il le regrette vivement et vous prie de vouloir l'excuser.

M. André Pellet, rédacteur apprécié au journal de la Confédération Musicale de France et au bulletin « Musiciens et Armées » dans lequel vous avez lu dans le numéro d'octobre et avec beaucoup d'intérêt son article « Euterpe chez Arès », momentanément souffrant vous prie de l'excuser et regrette beaucoup ce contretemps. Nous lui exprimons nos meilleurs souhaits de santé.

Depuis notre dernière réunion, nous avons appris le décès de M. Pierre Lamotte, ancien membre de notre comité et ancien secrétaire de M. Pierre Dupont au 67ème R.I., de M. Henri Ricard, ancien chef de musique; de M. Fernand Lamy, inspecteur principal honoraire au ministère des Affaires Culturelles,

Le chef, l'officier principal Huré, conduisait avec une grande sobriété de gestes un ensemble discipliné et parfaitement au point.

Ce fut un très brillant concert comme, malheureusement on en entend sière à Lyon. Souhaitons donc que revienne souvent à Lyon, la Musique de la Sûreté Nationale. (Lyon, 24.7.1959).

Concert de gala donné aux grands ensembles nationaux à Lyon. — Une authentique révélation: La Musique de la Sûreté Nationale. La Musique de la Sûreté Nationale se met aujourd'hui dans le sillage de ce que nous tradition française a jamais connu de mieux, musiques de la Garde Républicaine et de l'Armée de l'Air.

Nous sommes au paradis du son pur, celui d'une harmonie sans doute unique composée de 130 exécutants dont la plupart sont des lauréats du Conservatoire de Paris.

Le programme est d'une qualité rare. C'est d'abord la marche cortège de Déjanire de Saint-Saëns. C'est ensuite le Capriccio Espagnol de Rimsky-Korsakow, d'une semblante instrumentation. C'est l'Inferno des célèbres Goyescas, de Granados. Ce sont les Pins de Rome, de Respighi que nous connaissons depuis 40 ans bientôt, mais qui, une fois de plus, attestent la valeur de leurs lyrismes divers. C'est enfin l'ouverture de Tannhäuser, de Wagner, où l'absence des cordes se fait à peine sentir tant les cors, tant le quatuor de saxophones nous combient d'idéales sonorités.

Sous la direction d'une étonnante économie de gestes (de gestes toutefois souverainement efficaces) du commandant Huré, ces transcriptions ne font pas naître le moindre regret. Est-ce dire assez?

Et pourquoi ne pas ajouter à notre heureux chant de bravoure que la Musique de la Sûreté Nationale nous est apparue comme une gloire française?

(Dernière Heure Lyonnaise, 15.2.1967)

ancien chef de musique militaire, directeur honoraire du conservatoire de musique de Valenciennes. Il fut pendant plusieurs années président d'honneur de notre association.

Nous prions Mmes Lamy, Lamotte et Ricard d'accepter nos condoléances émues.

Nos sociétaires MM. Charles Houllmé et Albert Gillot ont éprouvé chacun un grand chagrin par le décès de leur épouse. En notre nom je leur exprime toute notre sympathie.

En souvenir de nos amis disparus, recueillons-nous pendant une minute de silence.

Beaucoup de camarades auraient voulu être des nôtres; malheureusement, leurs obligations professionnelles les en ont empêchés. Je sais qu'ils le regrettent autant que nous-mêmes.

J'aurais aimé saluer personnellement chacun de vous, mes chers amis. Mais pour ne pas interrompre plus longtemps vos conversations amicales, contents que vous êtes de vous retrouver, je vous remercie de votre fidélité à notre association.

Je ne veux pas terminer sans dire toute ma reconnaissance aux habitués de nos réunions mensuelles au Cercle Militaire, de même qu'aux membres du bureau, et en particulier à notre secrétaire général, M. Pierre Degenne, ainsi qu'à notre trésorier, M. Fernand Burle, qui sont les dévoués animateurs de l'Amicale et les parfaits organisateurs de notre soirée; je vous demande de vous joindre à moi pour les applaudir comme ils le méritent.

Merçi!
Le président Charles Lhomme a rendu ainsi un juste hommage, pour terminer, à ses dévoués collaborateurs. Son discours a été longuement applaudi ainsi que l'a été d'ailleurs le rapport moral de l'actif secrétaire général, M. Pierre Degenne. Espérons que seront plus nombreux encore au cours de l'année les habitués des réunions mensuelles et que l'activité et la prospérité de l'Amicale s'intensifieront encore en resserrant parmi ses membres des liens de sincère amitié et de camaraderie qui sont si réconfortants. Sainte Cécile a toujours heureusement ses fidèles...

LE COIN DES JEUNES

(Suite de la page 1)

Hervé voyagea beaucoup et servit ses compositions en les dirigeant partout. Après avoir séjourné à Londres en 1870 et opté pour la nationalité anglaise, il revint en France en 1874 et finit ses jours à Auteuil le 4 novembre 1892.

Né neuf ans après Hervé, le 3 juin 1832, Alexandre-Charles LECOQ devait illustrer l'opérette avec beaucoup de talent. Sa formation au Conservatoire où il travailla l'orgue et la composition, l'amitié qui le lia à Bizet et à Saint-Saëns auraient pu faire songer à une autre destinée mais, je le répète, le mot « opérette » ne doit pas évoquer un sous-produit car en vérité il n'est qu'une seule musique: la bonne. C'est celle-là que nous trouverons dans l'œuvre qui décida sa carrière après avoir

remporté le prix d'un concours (1) : le Docteur Miracle ; c'est celle-là qui lui fit connaître les grands succès avec la Fleur de thé, la Fille de Madame Angot si souvent à l'affiche de l'Opéra-Comique en qualité d'opérette alors que Plutus écrit avant sa mort (24 octobre 1918), est un opéra-comique malchanceux. Citons encore Giroflé-Girofla et le Petit Duc. Avec Gandolfo nous avons un aperçu des meilleurs titres parmi une cinquantaine d'œuvres de ce genre.

Avant de rencontrer Saint-Saëns, l'année 1834 nous offre un nom célèbre : Charles LAMOUREUX. Mais, c'est un chef d'orchestre direz-vous ? Oui, c'est un de ces hommes qui ont fait parfois le sacrifice d'une carrière de compositeur pour défendre les œuvres des autres, les faire vivre, les imposer. Sait-on suffisamment le rôle important, la haute mission du vrai chef d'orchestre ? Les musiciens consommés qui ne font l'honneur de lire ces articles voudront bien me pardonner de faire une parenthèse nécessaire aux destinataires du « Coin des Jeunes ».

Il dit le vrai chef d'orchestre car j'élimine naturellement le musicien (ou prétendu tel) qui, ayant réuni autour de lui quelques uns de ses semblables, fait graver des cartes de visite avec la mention qui nous intéresse. Il est utile aussi de préciser que le vrai chef d'orchestre n'est pas, comme je l'ai souvent entendu dire « celui qui bat la mesure ». Vous imaginez bien que les artistes de nos grands orchestres symphoniques, de nos grandes harmonies sont capables de se passer d'un « métronome humain ». Il n'est pas indispensable non plus qu'un monsieur (des femmes étant peu nombreuses en ce domaine) gesticule à perdre haleine... et boutons de manchettes, s'adressant beaucoup plus à ceux qui sont derrière lui que devant...

Il faut que cet homme soit un apôtre, doué du pouvoir de convaincre ses collaborateurs et qu'il puisse par son magnétisme jouer de ce bel instrument qu'est l'orchestre comme l'organiste, autre magicien, fait chanter selon son goût, tous les timbres réunis par sa volonté à ses claviers.

Le chef d'orchestre doit-il connaître tous les instruments ? Il ne peut pas, bien sûr, les jouer tous, mais il doit connaître leurs possibilités et leurs difficultés. Doit-il connaître l'harmonie ? Oui et, pour éviter de multiplier les questions, disons qu'il doit avoir fait des études complètes de la musique et posséder autant pour ses collaborateurs que pour le public une grande force de persuasion en plaçant le succès de l'œuvre avant le succès personnel ainsi que doit le faire tout interprète digne de ce nom. En résumé, il doit avoir la partition dans la tête et non la tête dans la partition... Le chef d'orchestre est-il forcément compositeur ? Forcément, non, mais cela arrive souvent et il arrive aussi d'entendre dire avec malice « oh ! c'est de la musique de chef d'orchestre... ». Certes, le chef d'orchestre habitué à voir une grande quantité d'œuvres peut se trouver comme un caméléon sur un tissu écossais. Si cela peut arriver nous ferons la preuve du contraire en rencontrant de remarquables compositeurs français, non moins remarquables chefs d'orchestre et vice-versa.

De toutes les qualités requises était doté Charles LAMOUREUX (1834-1899), fondateur, en 1851, de l'Association toujours en activité qui avait débuté sous le nom de « Nouveaux Concerts ». Il répandit chez nous les œuvres de J.-S. Bach, Haendel, Beethoven, Brahms, Wagner et défendit celles des français fin XIX^e siècle.

Né avant lui, Jules-Etienne PASDELOUP (1819-1887), qui remplissait au Conservatoire les fonctions de titulaire d'une classe de piano, répéteur d'une classe de solfège, professeur agrégé d'une classe d'Ensemble Vocal, fonda en 1851 les « Concerts populaires de musique classique » devenus « Association des Concerts Pasdeloup » que nous connaissons bien. Cette phalange avait élu pour « domicile » le Cirque d'Hiver afin de faire jouer les œuvres des jeunes musiciens français et étrangers.

Edouard COLONNE (1838-1910), créa en 1878, avec G. HARTMANN, le « Concert National » où il fit connaître Berlioz, Franck, Lalo, Bizet, Massenet, Guiraud et tant d'autres. C'est au théâtre du Châtelet que ce grand orchestre devenu « Association des Concerts Colonne » eut à sa tête un musicien à la fois grand compositeur et grand chef d'orchestre : Gabriel PIERNE dont je parlerai au moment voulu. Paul PARAY qui a quitté la France et qui monta longtemps sur cette estrade est aussi un compositeur de grand talent.

La plus ancienne de nos grandes Associations remonte à 1828. C'est la « Société des Concerts du Conser-

vatoire » dont le chef fondateur fut HABENEK. Il eut pour successeurs GIRARD, TILMANN, HAINL, DELDEVEZ, GARCIN, TAFFANEL, MARTY, MESSAGER, GAUBERT, MUNCH (Charles), CLUYTENS.

D'autres Associations, pourtant valeureuses, ont disparu de la vie musicale non point faute de talent, mais faute de moyens financiers. Citons par exemple les « Concerts POULET » fondés par l'éminent violoniste Gaston POULET (père du jeune Gérard qui suit ses traces). Il « opérait » au théâtre Sarah Bernhardt. Les « Concerts S.OHAN » fondés par le compositeur et chef d'orchestre Robert SIOHAN au défunt théâtre Pigalle (devenu garage... Hélas!!!) où il révélait tant d'œuvres modernes, notamment d'Honegger, Ibert, Milhaud, Messiaen. Il y avait aussi l'O. S. P. (Orchestre Symphonique de Paris) où le très grand chef que fut Pierre MONTEUX livra de grandes batailles (2) gardant courageusement la sobriété efficace de ses gestes tandis qu'une salle houleuse et sifflante condamnait des agressivités qui nous semblent maintenant de l'eau de rose...

Quelle belle époque pour qui a eu le bonheur de voir tous ces grands hommes, animés par la Foi et l'Amour, déployer les richesses de leur génie au profit de cette sublime cause qu'est notre chère Musique ! Hélas l'indifférence a eu raison de leur énergie et, ne trouvant pas chez nous, chez eux, le but de leurs aspirations, beaucoup d'entre eux sont partis à l'étranger. Ils nous reviennent de temps en temps en chair et en os ou de manière constante grâce au disque.

Il ne faudrait pas oublier, parmi ces vaillants pionniers Walter STRARAM qui, grâce au mécénat, avait pu constituer ce que l'on nommerait maintenant un « super-orchestre » formé par les solistes et les meilleurs éléments des autres Associations. Ses programmes, donnés au théâtre des Champs-Élysées, étaient judicieusement composés par quatre œuvres illustrant quatre époques différentes. L'une d'elles, placée après l'entracte, était toujours une première audition d'un jeune compositeur inconnu. Là encore eurent lieu de fameuses manifestations d'un public ardent pour le meilleur et pour le pire, un public qui ne « subissait » pas la musique mais y participait avec le respect du lieu c'est-à-dire le silence parfait et l'arrivée à l'heure. D'ailleurs aucun des chefs auxquels j'ai fait allusion n'aurait toléré ce que l'on entend actuellement avec les perpétuels « toussomanes » et les retardataires professionnels. N'oublions pas qu'en musique les silences ont la même valeur que les notes...

Citer des noms est un danger car il peut se glisser d'involontaires oublis et je serais bien étonné de n'en point commettre en cette partie de mon exposé. Cependant je n'oublie pas Camille CHEVILLARD (1859-1923), qui présenta à Paris des œuvres de Rimsky-Korsakov, de Borodine, qui dirigea les premières de la Mer (Debussy), la Valse (Ravel) et dont les élèves du Conservatoire connaissent bien ses Variations écrites pour le piano, mais dont le poème symphonique Le chène et le roseau n'ouvièrent probablement aucun souvenir. Je n'oublie pas Alfred CORTOT, le grand pianiste qui fut un fervent wagnérien et conduisit notamment le Crépuscule des Dieux pour la première fois à Paris (17 mai 1902). Je n'oublie pas le très distingué RHENE-BATON (1879-1940), le très dynamique Albert WOLFF qui dirige encore à l'âge de quatre vingt trois ans. Je n'oublie pas les MUNCH, Fritz (1890), Charles (1891), déjà cités, parti à l'étranger (Boston), Louis FOURESTIER à qui nous devons tant d'élèves remplis de promesses venant de sa classe du Conservatoire, Marius-François GAILLARD dont l'orchestre de chambre fut très réputé. Manuel ROSENTHAL est un grand chef de l'ORTF, surtout maintenant. Eugène BIGOT qui fut si souvent « chez » Lamoureux et son collègue D. E. INGELBRECHT, tous deux si respectueux des traditions qu'ils tenaient des compositeurs eux-mêmes, ont quitté ce monde dans ces dernières années. Fernand OUBRADOUS, bassoniste de tout premier plan reprit la « Société des Instruments à Vent » fondée par Paul TAFFANEL et en fit une Association de Musique de Chambre. Tony AUBIN, l'éminent professeur de composition au Conservatoire, souvent présent aux concerts de la CMP, est un de nos grands chefs d'orchestre. Mais il faut s'arrêter, nous comblons certaines lacunes en saluant à nouveau ceux qui furent aussi compositeur.

Et devant tous ceux que nous avons rencontrés, en pensant à ceux qui ne sont plus, devant leurs successeurs, faisons ce beau geste qui débute un concert tandis que les musiciens se lèvent et que le vrai chef d'orchestre monte au pupitre, applaudissons avec enthousiasme ces grands serviteurs de notre art avant qu'ils donnent le signal de notre enchantement.

(à suivre)
PIERRE PAUBON

- (1) Organisé par Offenbach aux Bouffes-Parisiens. Un jeune camarade de la classe Halévy, Georges Bizet fut ex-æquo avec Lecoq. On donna donc la pièce alternativement chaque jour avec la musique de l'un et de l'autre.
- (2) Celle du Sacre du Printemps de Stravinsky en particulier. Il créa aussi Jeux (Debussy), Daphnis et Chloé (Ravel).

Ils prendront alors le chemin du concert et le goût de la musique vivante. Que l'enseignement musical dans le milieu scolaire ne soit pas limité à la pratique et à la connaissance de la musique, mais participe également :

- 1) à l'affinement du goût, 2) à la formation du caractère, 3) à l'équilibre psychologique, 4) à l'épanouissement de l'enfant, 5) en un mot à l'enrichissement de sa future vie d'homme.
- Dans une civilisation de plus en plus mécanisée et déshumanisée où le temps des loisirs croît constamment, c'est à l'école de fournir les éléments d'une vraie culture, dans laquelle il est indispensable que la pratique des arts tiennent une grande place.

Allocution prononcée par M. Jean Berson, secrétaire général du Syndicat National C. G. T. des artistes musiciens de France :

Après tout ce qui vient d'être si lumineusement exposé, il semblerait qu'il n'y ait plus rien à dire et l'on pourrait peut-être s'étonner qu'un représentant de la profession d'artiste-musicien exécutant vienne ajouter encore au tableau assez sombre que reflètent les soucis exprimés par les orateurs qui l'ont précédé à cette tribune, eu égard aux menaces qui semblent devoir se préciser au regard de l'enseignement de la musique à l'école.

Mais ! Comment serait-il possible ou seulement pensable, d'éliminer d'un débat concernant la culture de ce qui concourt à la vie musicale d'un pays la partie, qui en est l'un, sinon le plus essentiel des piliers fondamentaux car : « Sans exécutant que devient la musique en soi ? »

Comment assurer le lien entre le créateur et l'auditeur et, si rien ne devait changer eu égard actuel des choses, quel sort sera demain réservé à la création ? Par quel canal, par quel truchement, les œuvres enfantines seront-elles portées à la connaissance du public ?

Face aux changements profonds qu'engendrent les techniques nouvelles, tant dans le mode de vie que de la pensée, chaque jour, dans le domaine de la création musicale, apporte la preuve de la recherche et de l'évolution qui, en matière d'exécution exigent des talents sans cesse toujours plus affirmés.

C'est pur truisme, certes, que d'affirmer que sauf pour les initiés, avertis de la science et servis par l'inspiration, une œuvre, aussi grande, aussi belle soit-elle, ne peut prendre et ne prend vie qu'au moment où, par l'exécution, elle est projetée en direction du public.

Mais aussi ! quel et que sera demain ce public s'il en existe encore un ? Quel sera son potentiel de réceptivité aux formules nouvelles ?

La vie musicale est un tout dont on ne peut extraire aucun de ses composants et c'est bien là, l'objet de notre présence à cette tribune, placé devant le triptyque : « Création, exécution, public » que trop souvent et assez inconsidérément certains tendent à identifier à ce qu'ils appellent la « Diffusion » dans l'ignorance ou l'oubli, qui font perdre de vue le problème véritable, lequel réside dans l'apparition et le développement des techniques électro-magnétiques qui, aujourd'hui permettent la fixation et la reproduction à l'infini du travail et du talent de l'interprète et de l'exécutant et dont l'usage mercantile, abusif et incontrôlé, par la disparition des sources d'emploi qu'il provoque, concourt inexorablement à la désagrégation de notre profession dont la place qui devrait lui revenir dans l'échelle des valeurs ne saurait valablement être contestée. C'est bien, pourtant de cette constatation que viennent confirmer les faits du présent et sur lesquels nous ne pouvons nous étendre ici, que les soucis exprimés par nos amis et camarades enseignants rencontrent un écho aussi profond dans nos milieux qui se traduit par l'action que nous menons ensemble dans le cadre de la tâche que s'est fixé le « Comité pour la Sauvegarde de la Musique ».

Les artistes musiciens exécutants, porteurs et servants de cet art aussi subtil, que prestigieux, pensent que la musique doit être le bien de tous et de chacun et qu'à ce titre, et aussi en raison du pouvoir qu'elle exerce sur la pensée, elle doit être considérée comme partie intégrante de la Culture, laquelle constitue un des plus sûrs garants du prestige des Nations et des peuples.

Voilà les quelques réflexions que nous pensons devoir ajouter à toutes celles qui ont été exprimées et qui font que nous sommes si sensibles au cri d'alarme lancé par nos amis, enseignants de l'Art musical.

Voilà pourquoi notre accord avec eux est total lorsqu'ils luttent pour que l'enseignement de la musique soit intégré, d'une manière pratique, réelle et efficace, dans l'enseignement général, à tous les niveaux de l'école... de la maternelle à l'Université.

Car, sans cela à quoi pourrait correspondre le rétablissement d'une option « Musique » aux épreuves du baccalauréat, une option dont on aurait ignoré et jeté les bases. Il ne peut y avoir option sans initiation.

Et l'initiation en musique doit commencer dès le plus jeune âge, pour se développer au rythme lent et régulier de l'éveil des facultés mentales.

Ce n'est que par une telle initiation que l'on peut atteindre à la vocation, qui déterminera elle-même de l'option à prendre le moment venu des examens.

Mais encore et pour conclure et c'est peut-être la l'essentiel, c'est aussi de cette initiation, élevée au rang d'une institution, que manquent le vaste public qui demande, par son adhésion aux spectacles musicaux, assurera le développement harmonieux de la vie musicale française.

TEXTES OFFICIELS

ASSEMBLEE NATIONALE REPONSES DES MINISTRES aux questions écrites

Réponse insérée à la suite du compte rendu intégral de la séance du 6 décembre 1966.

AFFAIRES CULTURELLES

22142. — M. Roche-Defrance attire l'attention de M. le ministre d'Etat chargé des affaires culturelles sur la grande misère des sociétés musicales locales et sur les difficultés financières qu'elles ont à surmonter pour survivre et pour continuer à servir cette forme de culture que constitue la musique populaire. Il lui demande quelle mesure il serait susceptible de prendre pour aider et encourager ces sociétés qui sont si utiles et si bénéfiques à la connaissance et au rayonnement de la musique populaire. (question du 16 novembre 1966).

Réponse. — M. le ministre d'Etat porte une attention toute particulière à la musique populaire dont les multiples difficultés financières ne sauraient lui échapper. En 1966 un crédit de 72.200 F a été attribué à l'ensemble des sociétés musicales, par l'intermédiaire de la Confédération musicale de France, pour les examens d'élèves et les concours qu'elles organisent. Pour 1967, une augmentation très sensible de cette dotation budgétaire est prévue ainsi qu'une réorganisation et un contrôle de l'Etat plus poussé. Un encouragement est décerné aux membres des sociétés musicales et chorales qui ont exercé pendant vingt ans dans ces sociétés par l'attribution d'un diplôme ou médaille d'honneur. Deux mille diplômes sont attribués environ chaque année.

Critique des critiques

(Suite de la page 1)

Il est évident qu'un tel correspondant devrait se limiter à un compte-rendu fidèle : la musique a joué 10 morceaux. La salle était pleine. Les applaudissements furent nourris et prolongés. Le président fit un beau discours, et le représentant des autorités a dit que la fanfare était nécessaire au développement artistique de la commune. Un point, c'est tout. Car les critiques, comme les éloges qui viennent de personnes sans compétences, n'ont aucune valeur. Et puis, ces comptes-rendus passe-partout et sans prétention ne font de tort à personne. Tout le monde est content et trois jours plus tard, personne n'y pense plus !

Mais parfois, les journaux veulent bien faire les choses, et ils dérogent au concert un « connaisseur » de la musique. Celui-ci se croit obligé de donner un échantillon de son savoir et il écrit bien souvent des bêtises... Des bêtises énormes, si ce n'est critique improvisé ne connaît rien à la technique des instruments à vent et s'il ignore les conditions spéciales dans lesquelles œuvre un corps de musique formé d'amateurs ! Ce « connaisseur » ce « critique » est parfois un pianiste, un violoniste, ou simplement un dilettante qui possède quelques disques classiques et dont la marotte est de parler d'art à tout propos et hors de propos. On rencontre ainsi des gens qui s'imaginent être des mélomanes simplement parce qu'ils ont une vie romantique de Beethoven dans leur bibliothèque ! Ils croient connaître quelque chose parce qu'ils sifflotent le thème de la symphonie inachevée de Schubert. Le savoir musical de ces critiques se résume parfois, hélas, à quelques lieux communs, quelques formules rudimentaires. Et ces gens donnent des conseils à des directeurs de musique beaucoup plus expérimentés qu'eux. Il est bien évident que personne n'a une idée plus exacte des lacunes et des faiblesses de la société que le directeur ! S'il est consciencieux, s'il possède le moindre sens critique, il salt parfaitement tout ce qui manque à ses musiciens. Il a d'ailleurs, pendant de nombreuses répétitions, tout loisir d'observer les fautes de ses instrumentistes. Il est très au clair sur la fréquentation des répétitions et la valeur individuelle de chaque musicien. Bref, personne, mieux que le directeur, ne peut faire la critique de la société. Ce n'est pas un dilettante qui lui apprendra quelque chose, lui qui n'a entendu la société que dans un unique concert, et pas toujours dans de bonnes conditions.

Les musiciens professionnels sont, en général, très prudents dans leur remarques. Ils mesurent les difficultés. Ils savent que pour juger convenablement d'une exécution musicale, il faut avoir la partition sous les yeux, l'étudier auparavant, se faire une idée sur le plan et la construction de l'œuvre. Combien de ces « critiques » que les journaux nous envoient seraient capables de lire une partition directrice ? Il y a de ces messieurs qui ne connaissent même pas le nom des instruments et l'orchestration d'une fanfare ! Et ces gens-là affirment, tranchent, dispensent l'éloge et la critique au petit bonheur, sans avoir les notions élémentaires sur le sujet. C'est à sourire, quand ce n'est pas à pleurer !

Après vingt-cinq ans d'expérience dans ce domaine, j'estime qu'il vaut mieux n'avoir pas de critique dans un journal plutôt que d'être affligé par la prose d'un de ces dilettantes. Ces prétendues « critiques » ne servent qu'à détériorer le climat d'une société de musique. Elles sont généralement faites par des gens qui ne font partie d'aucun ensemble d'amateurs, qui ignorent tout du développement des instrumentistes et qui manquent à ce point de sens critique qu'ils confondent une fanfare avec l'orchestre Philharmonique de Vienne !

Jean DAETWYLER.

CONFÉRENCE DE PRESSE

La musique à l'école - Apparences et réalités

(Suite de la page 1)

Apparence et réalité : enseignement du second degré et des écoles normales.

1) Les horaires, apparence... dans les textes officiels 1 heure obligatoire de la 6^{ème} à la 3^{ème} incluse. 1 heure facultative dans les classes du second cycle.

Pour les établissements techniques, la musique ne figure pas dans les programmes des collèges d'enseignement technique, ni dans ceux des lycées techniques. (Les élèves n'ont pas droit à l'option facultative du baccalauréat).

Dans les écoles normales : 1 h. 1/2 en principe dans chaque classe, souvent réduit à 1 h., la situation dépend des possibilités et varie d'un établissement à l'autre.

Réalité. — L'heure hebdomadaire obligatoire ou facultative n'est assurée que lorsqu'il y a un maître compétent, ce qui est rarement le cas...

2) Le personnel apparence... Il existe un cadre de professeurs certifiés, destinés aux lycées et aux Ecoles Normales, et même une spécialisation « musique » à l'examen du C. A. P. C. E. G.

Réalité. — 1.500 Etablissements de premier cycle long exigeaient 2.500 professeurs or, il existe 1.150 postes budgétaires dont 200 ne sont pas pourvus de professeurs titulaires. Le service des 950 professeurs titulaires est en partie consacré aux classes du second cycle, ce qui vient en déduction des heures réservées au premier cycle.

Pour 166 écoles normales, il manque 60 postes non créés (chiffre fourni par l'Inspection générale). 68 professeurs y enseignent, 65 écoles n'ont pas de professeurs titulaires. Ex. Limoges, Toulouse, Lyon (garçons). Dans les C. E. S. récemment ouverts, 55 postes seulement ont été créés pour toute la France. Dans les C. E. G., un projet de spécialisation est prévu dans le nouveau concours, mais n'est pas encore mis en place, actuellement, la formation des maîtres est inexistante.

3) Le matériel, apparence... Il y a des salles spécialisées plus ou moins bien équipées dans la plupart des lycées qui sont destinés à devenir des établissements

de second cycle où la musique est facultative.

Dans les C. E. G., l'équipement est inexistant : ni salle, ni matériel, sauf un guide-chant.

Dans les C. E. S., nouvellement construits la salle de musique est prévue et en partie équipée.

Réalité. — Les crédits réservés à l'éducation musicale sont le plus souvent minimes, et servent avant tout à l'entretien qu'à l'acquisition de matériel ; il reste encore de grands lycées qui n'ont ni salle spécialisée, ni matériel convenable.

4) Les programmes, apparence... Les textes officiels pages 255 prévoient :

Culture vocale, culture auditive, solfège, répertoire vocal à une et plusieurs voix, histoire de la musique, audition de disques... le tout en 55 minutes (maximum possible dans une heure de cours...)

Réalité. — Quand il y a un professeur, ou il suit des programmes et ne peut obtenir que des résultats superficiels et illusoire, ou il insiste sur une de ces activités et il est contraint de négliger les autres...

5) Résultats, apparence... Conclusion optimiste et prétentieuse des textes officiels.

Réalité. — Résultats inégaux, d'autant plus décevants qu'ils se situent le plus souvent, dans un climat de mépris, de méfiance et d'hermétisme...

Ce que nous voulons : Que l'enseignement musical n'apparaisse plus comme un exercice ennuyeux d'acquisitions théoriques élémentaires (solfège à coups de règle... voir M. Malraux).

Qu'il ne soit pas seulement l'audition passive de musique enregistrée qui, de plus en plus semble être le seul aspect du « plaisir musical ».

Mais que l'éducation musicale commence par la pratique vocale et instrumentale, partant du concret vers l'abstrait, les connaissances théoriques découleront de l'étude des textes, que la musique active réponde aux besoins des enfants pour lesquels elle est un moyen d'expression, (presque tous désirent jouer d'un instrument), qu'ils aient la joie de participer à une action de groupe chorale ou instrumentale, et de connaître cette émotion collective particulière à la musique.

LES GROUPEMENTS DE MUSICIENS AMATEURS EN FRANCE

(Suite de la page 1)

Non, si l'on excepte quelques timides réalisations si peu en rapport avec la situation générale que, d'ici très peu, d'années rien ne survivra d'une organisation qui jusqu'ici, a réchauffé les manifestations officielles des cités et animé les réalisations populaires.

Avant de traiter des moyens propres à remédier à un état de choses déplorable, qu'il nous soit permis d'étudier ici, les raisons d'une mort lente, ou la désaffection née de la médiocrité, accentuée de jour en jour le rythme destructeur.

1) En écoutant une société musicale d'amateurs, ce qui frappe l'auditeur, dans la plupart des cas, c'est l'absence de technique de son directeur, elle est parfois si choquante, que l'on s'étonne qu'il soit possible de nos jours, de rassembler une jeunesse pour des fins aussi dénuées de sens artistiques et d'intérêt général.

2) Mais, aussi, comment demander à un chef d'orchestre qui chaque jour s'affaire dans une profession absorbante et souvent rude, aussi éloignée qu'il se peut, de l'art qu'il doit servir à la tête d'une société musicale, comment lui demander des connaissances difficiles à acquérir, et aussi une puissance impulsive convaincante, après une journée de labeur où il a laissé la plus grande partie de son énergie ?

3) Non seulement les éléments que le chef doit coordonner sont mal discernés mais, la littérature sur laquelle il exerce ses talents est d'inspiration si pauvre et vulgaire, que l'auditeur le moins averti peut en être choqué.

4) Comment instruire techniquement de jeunes aspirants, sans le secours d'instructeurs formés à une tâche de si haute portée ?

5) La conclusion s'impose, ou bien l'on créera les éléments indispensables à une formation musicale digne de ce nom, ou bien la société locale de musique disparaîtra.

Quels seraient les effets d'une telle disparition ? Sans doute est-il permis à chacun de les invoquer au gré des incidences locales, lesquelles peuvent varier à l'infini. Toutefois, il n'est pas impossible de les envisager ici sous leur aspect le plus général, auquel d'ailleurs, pourrait se rattacher et en accroître le sens, tout ce qui localement surviendrait en raison de cette éventualité.

Il semble tout d'abord, impossible dans les temps que nous vivons, de se désintéresser des élans de la jeunesse, de ses goûts, de ses espérances, en un mot de sa préparation à la vie sociale qu'elle devra un jour organiser à son tour. Aussi, puisque de plus en plus, la machine se substitue à l'homme pour les plus lourdes tâches, il est de plus en plus nécessaires de se préoccuper de sa vie mentale et de lui donner les éléments propres à remplir ses méditations.

Ces méditations qui, trop souvent, le livrent à de mauvais maîtres de la pensée, ou auxquelles il se refuse dans un mouvement craintif qui le conduit vers le barbare ; là où des rêves d'une affligeante banalité, laissent son intelligence s'étioler jusqu'à l'abaissement redoutable de ses plus nobles facultés.

La musique peut-elle dans tous les cas préserver l'homme de cette lente désagrégation, de son être pensant et le préservant du désir d'évasion, lui garder le goût de vivre dans la petite cité ou le village natal. Il est évident qu'elle ne peut suffire à tout et à tous, mais, la vie sociale du siècle dernier nous l'a montré, elle peut dans le plus grand nombre de cas, élever, discipliner, enthousiasmer.

Il semble donc que refuser de donner essor à ce grand levier de la vie sociale, ce soit fermer les yeux à des aspirations très douces au cœur de l'homme, à la nécessité de combler les besoins de son intelligence, à traduire l'imprécis de lui-même, cet imprécis qui porte les passions et les désirs qu'il est bon toujours, d'orienter vers d'heureuses fins.

A un autre point de vue, il est encore une raison sérieuse d'animer à nouveau le mouvement musical dans le peuple, c'est la nécessité d'entretenir une industrie (la lutherie) jadis florissante, qui déjà, pâtit gravement de l'ébranlement du mouvement musical en France, ainsi d'ailleurs, que l'édification spéciale aux œuvres pour les instruments à vent et le commerce des marchands de musique, florissant lui aussi, il y a peu d'années encore, dans nos petites cités.

Cette industrie et ce commerce disparaîtraient avec les sociétés musicales d'instruments à vent, il y aurait à cette occasion des difficultés sociales réelles et une perte sensible.

LES REMEDES

Peut-on créer assez rapidement, les moyens d'action propres à ranimer cet important élément de la vie sociale ?

On peut sans grand risque répondre affirmativement, à la condition toutefois, que le législateur veuille bien se pénétrer du caractère impérieux de la nécessité d'agir, et qu'il en donne les moyens.

En l'état actuel des choses, que voyons-nous en ce qui concerne

l'éducation musicale dans la nation :

Au premier rang, à Paris, une institution (Le Conservatoire National) sans doute le plus réputé parmi les établissements similaires du monde entier, puis, par région, à différents échelons administratifs, des écoles nationales ou municipales de musique, toutes, il faut le dire ici, diffusant un enseignement de qualité indiscutable et préparant pour le Conservatoire de Paris, les éléments les mieux doués.

A cet échelon, rien à désirer qui ne soit étudié et traité par des techniciens remarquables constamment en rapport avec la direction des arts et des lettres. Tout serait donc pour le mieux si ces écoles étaient accessibles au peuple dans le plus grand rayon possible.

Il n'en est malheureusement pas ainsi et l'expérience prouve partout dans notre pays, qu'à moins de conditions de fortune solides, une famille résidant dans un quelconque village, ne peut faire instruire ses enfants à l'école régionale de musique, quelque désir qu'elle en ait. Il faut tenir compte en effet, de l'obligation de suivre les cours au moins quatre fois par semaine, et cela, après la fin de ceux journaliers réservés à l'enseignement général, c'est-à-dire à des heures qui contraignent les élèves venant de l'extérieur, à passer plusieurs nuits par semaine dans la ville où l'école de musique est ouverte.

Dans presque tous les cas, on renonce au village ou dans la petite cité, à l'instruction musicale des enfants, dans le lieu où justement, elle est donnée avec le plus de garantie quant à la qualité. C'est donc dans la petite ville ou au village que les moyens d'apprendre la musique doivent être recherchés.

L'EDUCATION MUSICALE AU VILLAGE

Il est facile de comprendre qu'un musicien professionnel ne puisse tirer parti de ses talents pour en vivre dignement dans une petite cité où l'enseignement général est donné gratuitement ou les fortunes et même l'aisance sont rares. Le professeur en matière musicale, n'atteint un rendement suffisant pour permettre à un artiste de vivre que dans les très grands centres, là où le professeur exerce à l'école de musique. De nombreuses enquêtes ont révélé la misérable condition des professeurs de musique livrés à eux-mêmes dans notre pays. Après des années de déboires, le découragement s'empare de meilleurs et l'effondrement d'une valeur initiale réelle s'ensuit.

C'est donc du moins pour la formation musicale qui nous intéresse, surtout celle aboutissant après le chant choral et à une sérieuse initiation au solfège, à l'étude d'un instrument à vent, base de la société musicale, à son chef dont le rôle d'instructeur est capital, que nous consacrerons notre dernier examen.

Qu'est le chef ?... presque toujours une personnalité attachante, un homme estimé de ses camarades et capable de tous les dévouements, mais hélas, surtout praticien d'un métier absorbant, peu en rapport avec la musique, rude parfois, qui ne lui laisse après la

Commençons par le commencement

(Suite de la page 1)

L'enfant dans sa prime jeunesse, doit être conduit. Demande-t-on son avis pour lui apprendre à lire, écrire, compter ? Non, on lui impose 960 heures de présence à l'école primaire par année scolaire ; à ce travail s'ajoutent les heures consacrées aux devoirs.

La est tout le problème de l'éducation générale, en relation avec l'éducation artistique.

Cette éducation musicale conduite peu à peu l'enfant à la connaissance raisonnée et l'orienté efficacement rien ne peut être construit sans une discipline acceptée.

La musique est un langage qui ne s'apprend pas avec la seule bonne volonté. Le don est certain pour quelques-uns, mais ce nous égarons pas ; pensons à la nation, pensons aux générations actuellement sacrifiées, éloignées, ignorantes du domaine artistique.

L'effet sensoriel que provoque la musique, contient en lui-même une somme de valeurs. Le sujet qui écoute ne peut tout percevoir à la fois. Une judicieuse éducation doit façonner le cerveau à la réception des sons, ainsi qu'à leur résonance, selon ce que la nature a créé, mais sous prétexte de nouveauté, ne retombons pas dans un infantillisme qui évoque l'état primitif.

De plus en plus le problème de l'éducation musicale hante les éducateurs. Les méthodes sont nombreuses, les moyens multiples ; il ne faut surtout pas vouloir imposer tel ou tel système, mais penser à la masse à instruire ; la, réside l'immense difficulté.

Pour qu'une éducation musicale pénètre cette masse autrement que par le truchement de « petits trucs » recueillis à l'occasion de quelques voyages à l'étranger, nous devrions utiliser les moyens qui ne manquent pas en France ; c'est ce que l'on ne fait pas.

Le tourisme chaque année, par une habile publicité, attire les Français hors de leur pays, mais nos

fatigue de chaque jour que quelques heures, chaque soir, pour éduquer les jeunes et maintenir par des répétitions hebdomadaires ou bi-hebdomadaires, le niveau musical de la société dont il a la charge.

Bien souvent, ce chef sent son incapacité foncière devant la tâche qu'il a entreprise, il doute de lui-même est dans un état de crainte qui le pousse au renoncement à son action. On le soutient comme on peut, souvent le président ou le maire ont sur lui une influence bienfaisante mais, dans ces cas si fréquents, on ne peut espérer que maintenir, et maintenir de misérables imperfections.

Tout est donc maintenant, dans l'étude d'une solution salvatrice, essayons d'en dégager les éléments.

Puisque les moyens actuels que nous venons d'examiner ne peuvent servir de base à une action créatrice, il y a lieu d'en envisager de nouveaux. Il semble que ces moyens à créer, doivent être le plus près possible du village, afin que leur accès soit assuré au plus grand nombre et, dans cet esprit, l'échelon chef-lieu de canton nous a semblé le plus indiqué.

Que faire là, qui réponde aux nécessités du moment et tende vers des buts élevés ?

A) Y installer l'élément principal, l'amateur, le chef ; B. Assurer le meilleur choix de ce chef ; C. Assurer sa rémunération dans l'esprit de la dignité ; D. Définir sa tâche.

Essayons de fixer, au moins dans leurs grandes lignes, les propositions énoncées ci-dessus :

L'amateur doit être, ce n'est pas douteux, en possession des éléments généraux de son art, et spécialisée sur un instrument, (à vent de préférence), avoir étudié assez tôt les autres, sans les pratiquer bien sûr, mais pour en connaître les ressources, être en possession d'un petit bagage de connaissances en harmonie et en orchestration.

Le choix du chef pourrait être décidé sur titres, ou sur présentation par une personnalité du monde musical connue pour sa valeur et, dans les cas de groupements importants, après examen ou concours organisé par une commission constituée d'administrateurs ou membres de la fédération des sociétés musicales de la région. La tâche du chef devrait, selon nous, être d'organiser la musique du chef-lieu de canton, laquelle pourrait recevoir les éléments sérieux des villages voisins, d'assurer la formation des élèves et de leurs instructeurs.

Il pourrait de plus, établir des cours de chant choral et de solfège dans les villages du canton, en accord avec les maîtres d'école, inspirer ces derniers et périodiquement diriger ces cours. La rémunération d'un chef chargé d'une mission aussi importante, devrait être en rapport avec la dignité de sa fonction, les administrateurs des villes et villages pourraient, semble-t-il, réaliser facilement les ententes qui permettraient par l'apport de chaque commune de réunir partout les sommes indispensables. Ce genre d'organisation est déjà pratiqué pour la réalisation mineure (musicalement parlant) des centres ruraux ; il serait facile de l'adapter à un échelon plus élevé, en vue de faire du chef-lieu de canton un véritable centre de culture musicale, un foyer de formation instrumentale qui pourrait préparer et réunir des éléments dignes d'animer les manifestations officielles de la vie publique et les réjouissances populaires des villages et des petites cités.

Félicien FORET.

concitoyens ignorent les richesses et les beautés de la France. En musique, le phénomène est le même.

Nous avons besoin de constituer un climat musical, nous devons instruire un public qui se raréfie malgré les efforts remarquables des organisations : J.M.P., Musigrains, Activités musicales, etc. (groupements insuffisamment aidés et que la province ne connaît pas assez).

Dans l'immédiat, la création de super-orchestres et d'écoles supérieures ne semble pas urgente ; ce qui existe suffit aux présents besoins.

A quel bon instruire des interprètes, des compositeurs des professionnels s'ils trouvent des salles désertes ? Que deviendront alors ceux qui auront acquis des diplômes à la suite de fallacieuses promesses ? Les projets sont magnifiques, mais occupons-nous de la base avant de regarder vers les sommets.

Des méthodes ? Les éducateurs français en possèdent d'excellentes il suffit d'en faire une sérieuse application pour en apprécier l'usage.

Je n'en citerai qu'une, à titre d'exemple, parmi bien d'autres : L'Éducation de l'oreille d'André Gedalge, un de nos plus grands pédagogues du siècle. J'ai vu et entendu des enfants de 10 à 12 ans, chanter des canons à 2, 3, 4 voix, lisant, transposant à vue après un an de travail avec le maître, dans le petit village de Chessy en Seine-et-Marne.

Cette méthode a disparu, sans doute par les soins des détracteurs habituels, peut-être aussi par manque d'éducateurs stylés.

La célèbre démonstration publique, à la Sorbonne, sous la direction enthousiaste de Gabriel Pierné, il y a 46 ans, reste dans la mémoire de ceux qui y assistèrent.

Le directeur Maurat, Mlle Pellet, assistante de Gedalge, moi-même, avons suivi cette intelligente éducation. Hélas ! Gedalge n'est plus là pour défendre son œuvre.

Sans appuyer sur un chauvinisme sectaire, on peut s'étonner de voir prôner une technique étrangère, non probante parce qu'incomplète, pour

UN ARTISTE MARTIAL LEFEVRE

Quand vous quittez le « métro » à Etienne-Marcel, après avoir jeté un coup d'œil sur les Halles et pensé « Que mettra-t-on à leur place ? », il ne manque pas de vieilles rues encore pittoresques qui disparaîtront un jour pour voir naître des « blocs » insipides. Tout en y songeant, vous lez-vous me suivre dans un vieux passage où déjà le bruit des moteurs s'estompe. Prenez l'escalier végétal et pénétrons dans un atelier où nous sommes transportés très loin de notre époque. Il y règne une bonne température, quel silence ! L'action récente d'un chalumeau, il fait noir et, dans ce noir, trois taches lumineuses éclairent violemment trois hommes absorbés comme des chirurgiens sous le scalyptique.

C'est l'un d'eux que je viens voir car une flûte va bientôt sortir de ses mains. Calme, parlant avec beaucoup de douceur comme pour éviter de troubler le silence et surtout par modestie, on devine dans son regard profond et pur qu'il est heureux de modeler le métal qui va bientôt prendre une âme.

En entrant, j'avais remarqué dans l'ombre quelques espèces de rouleaux en gros fil métallique et je me demandais à quoi ils pouvaient servir ? Martial LEFEVRE me montre les morceaux qu'il coupe dans ce fil d'argent ou de mallehort gros comme un crayon. Ils ont déjà pris forme sur l'enclume à l'aide du marteau qui va les faire devenir clés.

Ainsi forgées elles seront ensuite mises à leur forme définitive avec des files de différents grains. Dans une boîte voilée les plateaux creux ou pleins qui obéissent aux doigts de l'exécutant. Ils sont bruts d'embouchage. Au fond de l'atelier un tour, plus important que celui d'un horloger va voir passer un à un ces petits chapiteaux (tandis que des outils coupants de différentes formes, tenus à la main (le plus petit s'appelle poëtiement « grain d'orge ») vont leur donner une physionomie définitive sans aucun montage, sans aucun gabarit, simplement à l'œil. Quelle précision ! Ils seront ensuite soudés à l'argent sur leur tige ou leur clé respectives.

Mais qu'est-ce au juste qu'une flûte en son état primitif sinon un simple tube percé de trous et bouché d'un côté ? Certes dans l'Antiquité et bien longtemps après il ne fallait pas tant d'opérations délicates... Mais depuis 1840, grâce à l'invention de l'Allemand Theobald Boehm auquel on oublie trop souvent d'associer le nom du Français Gordon nous avons connu des maîtres parmi lesquels Louis LOT fut l'un des plus réputés dont Martial LEFEVRE est l'héritier des traditions. Grâce à lui nous avons la chance de pouvoir jouer, sans envier l'Amérique, un instrument exceptionnel fait non seulement par un facteur de haute lignée mais par un talentueux flûtiste qui connaît parfaitement nos difficultés et tous les petits détails qui font la grande supériorité.

Voilà des tubes qui vont devenir têtes, corps de flûtes, pattes d'Ut ou de Si. Ils sont à l'état brut, argent ou mallehort, mais avant d'atteindre leur destination ils sont d'abord coupés à leur longueur respective puis ils vont subir un travail très important, très délicat et très dur physiquement. Avec une toile émeri fine ils subissent un premier nettoyage qui les débarrasse nettement des impuretés. Placés sur un mandrin d'acier le travail de calibrage se fait à l'aide d'une sorte de pince en acier très dur, composée de deux tiges réunies à une extrémité, dont le milieu arrondi épouse le diamètre extérieur du tube. Cette pince, refermée sur le tube, est serrée très fortement par les mains qui lui font exécuter en tournant un mouvement de va et vient jusqu'au complet redressement et jusqu'à ce que la légère conicité de l'embouchure ou le parfait cylindrage des autres parties soient obtenus. Cette opération très pénible, fort longue joue un grand rôle dans le résultat final. Le plus il faut une grande adresse pour garder constante l'épaisseur d'un métal aussi mallable que l'argent.

Après cela nouvelle intervention de la toile émeri qui donne un premier polissage.

Sur ces tubes vont prendre place les cheminées (collerettes perpendiculaires) qui vont servir d'exemple à une éducation musicale dans les établissements français. Avant de s'engager ne serait-il pas logique d'établir une parité avec d'autres techniques et de réexaminer avec sagesse les expériences après quelques années d'application ?

N'oublions pas, dans le feu de la nouveauté, que la connaissance de la structure musicale permet de découvrir un monde idéal ignoré des profanes. J'ajouterais qu'il n'y a pas que les enfants à instruire, il y a aussi les adultes, ceux qui pourraient actuellement être amenés à constituer un vrai public pour la musique authentique.

La parabole suivante me servira de conclusion : « Il y a des arbustes qui ne durent qu'une saison si on ne leur donne pas un terrain approprié à leur développement ».

En musique la façade n'a jamais de résultats durables ; il n'y a rien derrière qu'un décor, une illusion. C'est peu... Soyons sérieux, commençons par le commencement.

Extrait de la revue « L'Éducation Nationale » du 12 janvier 1967.

N.B. — Nous vous rappelons que M. Amable MASSIS a créé en 1958 une technique d'éducation musicale préparatoire audile-visuelle.

M. André PETIOT et M. Albert PAUMÉ, le musicologue allemand, traitent largement cette technique qui connaît, dans l'enseignement, des résultats marquants.

cultures au tube permettant aux plateaux d'obtenir les trous avec des tampons en feutre munts de baudruche). Celles-ci sont façonnées dans un tube de diamètre inférieur puis mises en place à l'aide d'une règle métallique formant équerre à une extrémité et pourvue de crans dans lesquels s'engagent les cheminées. La règle placée en bout de tube, grâce à son équerre donne l'emplacement rigoureux des cheminées qui sont provisoirement fixées par des colliers en fil d'acier. Il est maintenant facile de faire agir le chalumeau sur des grains d'étain disposés à l'emplacement des trous. Voilà les cheminées soudées sur les tubes. C'est après que le perçement est exécuté puis un outil coupant va « signoler » ces trous qui donneront les différentes notes suivant l'action des plateaux. Sur ce tube encore bien nu vont prendre place (soudés à l'étain) au long des cheminées, les patins munis des colonnettes qui vont supporter les tiges auxquelles sont fixés les plateaux et les clés. Le marteau sur les perçages, taraudages minuscules et multiples avant l'ajustage de tout le mécanisme. L'embouchure comporte aussi une cheminée surmontée de la plaque qui se place sur le menton et sur laquelle vont agir les lèvres du flûtiste. Elle est l'objet de soins tout particuliers. C'est à l'aide de files à grains de plus en plus fins que cette partie si importante est travaillée jusqu'au moment où elle permettra l'émission facile et le timbre idéal si recherché, souci constant des exécutants.

Après les opérations méticuleuses qui ont permis de mettre en place le mécanisme, les ressorts (en or pour les flûtes en argent massif), après l'ajustage des flûtes en mallehort, le polissage des unes et des autres, ce n'est pas encore fini. Il faut munir les plateaux de leurs tampons, régler le mécanisme en posant les clés aux endroits déterminés et faire les retouches que nécessite l'essai de l'instrument. C'est Martial LEFEVRE qui mène la flûte scintillante jusqu'à l'éclair final. Tout ce travail bien vite décrit comporte bien des secrets qui font songer à ceux d'un autre genre gardés par les célèbres luthiers de Crémone.

Flûtes en argent, en mallehort argenté et-je dit, mais pourquoi pas flûtes d'or ? Mais si, flûtes d'or si vous voulez et si le prix n'est pas effrayant pas car la matière est plus onéreuse et le travail beaucoup plus long.

Et puis pourquoi voudriez-vous une flûte en or ? Si c'est pour exprimer un signe extérieur de richesse, je me garderai bien de vous contrarier mais si c'est dans l'espoir d'obtenir une meilleure sonorité je préfère qu'une plume vous autorisée que la mienne vous réponde, Ouvrons donc « La Musique et les Musiciens » de Monsieur LAVIGNAC à la page 16, après la définition des sources sonores obtenues par les cordes.

« Tout d'abord, de palpable et apparent qui était, le corps sonore devient invisible et intangible ; c'est l'air, c'est la colonne d'air contenue dans l'intérieur du tuyau ; et le rôle du métal du bois ou de la substance quelconque dont il est fait se borne uniquement à déterminer la forme et les dimensions de la masse d'air qu'il emprisonne, qui seul vibre ».

Ce point est très important à saisir et beaucoup d'artistes, même parmi ceux qui cultivent les instruments à vent, ne l'admettent qu'avec difficulté. Or il est certain que quatre tuyaux, l'un en bois, l'autre en ébène, le troisième en cuivre, le quatrième en porcelaine ou tout autre matière, si on arrive à leur donner identiquement la même longueur, le même diamètre, le même degré de poli intérieur et de résistance, et en toute chose la plus complète ressemblance produiront des sons qui ne diffèrent en rien pas plus par la force que par la hauteur ou la qualité du son... Ensuite Lavignac parle des expériences de facteurs éminents tels que SAX, MAILLON et donne une dernière preuve en citant les organes célèbres dont les tuyaux de la « trompe » sont en étain et ceux que l'on ne voit pas en bois.

J'ai été moi-même étonné en fouillant derrière quelques étagères de notre beau Musée instrumental du Conservatoire. Rencontre un objet bizarre en carton muni d'une embouchure en ivoire j'ai soufflé et découvert un magnifique son de cor. Si un jour vous visitez ce musée trop peu fréquenté vous trouverez dans les vitrines, des flûtes anciennes en cristal, en porcelaine, en ivoire et vous découvrirez une flûte moderne système Boehm avec cette indication « Don de Monsieur Albert BIRMANX au Musée du Conservatoire de Paris ». Eh ! oui c'est bien de notre cher Président qu'il s'agit, de l'éminent flûtiste et remarquable pédagogue qu'il est. Il s'agit d'une flûte en aluminium et je vous assure qu'elle n'a rien à envier à la flûte en matière de Larrere (s'il n'en est qu'une à ma connaissance qui inspire à Varnoe « Density 21.5 ») tout même munies de pierres précieuses. Admirez surtout ce qu'il en sort...

Et tandis que Martial LEFEVRE, sollicité dans le monde entier, me tendait avec amour et avec la simplicité des grands son dernier bijou et que j'admirais les facilités qui m'étaient offertes, tandis que son fils terminait un hautbois près de lui, le grand musicien qu'est René LE ROY était entré. Après avoir échangé quelques idées communes, nous avons conclu dans une conversation parfaite « Nous n'avons pas devant nous un artisan mais un artiste ».

Chevaillant dans l'autre sens vers le « métro » et regardant encore les Halles je transposais cette fois mélancoliquement ma pensée de l'arrivée : « Quand plus tard Martial LEFEVRE n'y sera plus, qu'entraînera à sa place ? » Pierre FAUBON.

NOS CONCOURS

LE CREUSOT

GRAND CONCOURS DE MUSIQUE

Rappelons que le concours de musique de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire aura lieu au Creusot le 4 juin 1967.

Ce concours est ouvert à toutes les Sociétés françaises fédérées, ainsi qu'aux Sociétés étrangères.

Rien n'a été épargné pour que cette manifestation soit une réussite.

Les organismes locaux qui constituent le Comité d'Organisation ont étudié particulièrement le problème d'hébergement.

Ils ont obtenu des hôteliers et restaurateurs un tarif unique (service taxes, boisson compris).

Les Sociétés peuvent donc établir leur budget d'une façon précise, sans avoir à tenir compte de suppléments difficiles à chiffrer.

Des dispositions ont été prises pour augmenter la capacité d'accueil du Creusot et de sa région pour les sociétés qui désireront passer au Creusot la nuit du 3 ou du 4 juin.

Toutefois nous conseillons vivement aux intéressés de prendre rang le plus rapidement possible en envoyant leur feuille d'adhésion.

Pour les sociétés qui ne connaissent pas la Saône-et-Loire, disons que ce département représente à petite échelle l'activité économique de la France.

On y trouve en effet : l'industrie de l'acier, l'extraction du charbon, la grosse construction mécanique, la petite industrie, la culture des céréales, l'élevage et le vignoble.

Géographiquement, le Creusot est situé au point de jonction de trois régions très différentes :

Adossé au Massif du Morvan, dont les avant-monts déploient un demi-cercle autour de la ville qui l'abrite des vents du Nord.

Une route dénommée « Promenade des Crêtes » couronne les sommets et ménage des belvédères d'où la vue plonge sur la ville et les usines, tandis qu'à la périphérie, deux grands lacs artificiels, sur lesquels se pratiquent tous les sports nautiques, étaient leurs magnifiques plans d'eau dans un cadre de verdure.

À l'arrière-plan, on distingue l'agglomération montcellienne avec ses puits de mine.

Au delà commence le Challois, dont les verts pâturages sont parsemés des tâches blanches des bœufs de la fameuse race que nous envient les éleveurs étrangers.

À l'opposé, à une dizaine de kilomètres, commencent les premières vignes du vignoble bourguignon qui moutonnent jusqu'à Dijon en tentant de submerger de riants villages dont les noms prestigieux font fremir les papilles des amateurs de grands vins.

Les Sociétés auront la possibilité de compléter leur déplacement par une excursion, soit dans les forêts du Morvan où des sapins magnifiques alternent avec des feuillées séculaires pour constituer un écrin à des lacs où dort une eau claire et tranquille, soit à travers le vignoble, visite qui ne saurait se terminer sans la classique visite d'une cave à Beaune.

Le Creusot, ville récente, n'a pas de vestiges du passé à montrer aux amateurs d'art ancien.

Pour ceux qui s'intéressent aux demeures artistiques, la visite du Château de la Verrerie serait d'un intérêt certain. Ce château aménagé par la famille Schneider dans une

ancienne verrerie créée par la reine Marie-Antoinette, a été construit en 1782. Il possède le privilège d'avoir été retenu parmi les « cent plus beaux Châteaux de France » par le commissariat au Tourisme.

Enfin, pour les sociétés qui seront au Creusot le samedi après-midi ou mieux le lundi matin, la visite des très importantes usines de la Société des Forges et Ateliers du Creusot, ex-établissements Schneider, sera possible.

L'Harmonie Municipale de Schifflange sera l'invitée d'honneur. Cette Société forte de 90 exécutants classée en division « Honneur » donnera deux grands concerts de gala : un le samedi en soirée et un le dimanche au cours du festival de clôture du concours.

Nous ne doutons pas qu'un nombreux auditoire viendra écouter et applaudir nos amis luxembourgeois, ce qui contribuera à assurer le succès artistique ainsi qu'une confirmation des liens qui nous unissent à ce sympathique pays.

BESANÇON

Grand concours international de musique et de chant, 8 et 9 juillet 1967.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, la Musique de la Garde Républicaine, devant participer à l'Exposition de Montréal, n'honorera pas de sa présence le concours de Besançon. Certes, cette décision nous déçoit, mais notre célèbre musique nationale ne peut-être absente du festival donné à l'occasion de l'Expo 67 de Montréal qui, dans la seconde ville francophone du monde réunira du 28 avril au 27 octobre 1967 les plus brillants ensembles musicaux et artistiques du Globe.

Pour combler cette défection, le Comité d'organisation du concours a obtenu l'accord de la Musique de l'Air qui, avec sa formation complète de 130 exécutants (musique et Batterie-Fanfare) rehaussera exceptionnellement nos manifestations. On sait que cet ensemble remarquable compte dans ses rangs de nombreux prix de conservatoire et que sa renommée n'est plus à faire.

À côté des sociétés chevronnées qui donneront au concours de Besançon un éclat particulier, nous aimerions voir figurer des sociétés modestes et formées surtout de jeunes. On se plaint parfois de la défaveur des jeunes à l'égard des groupements musicaux, il est bon de rappeler que la jeunesse aime les compétitions ainsi que les voyages, les concours répondent à ces besoins. D'autre part, la réduction progressive de la durée du travail, phénomène économique de notre temps, pose ce problème social qu'est l'organisation des loisirs. Avec la pratique des sports, des voyages, du camping... etc, il faut prévoir une place pour les activités intellectuelles et artistiques. Et quel meilleur délassément pour la jeunesse que la musique ? Donnons-lui le désir d'approfondir cet art vers lequel elle est naturellement portée, transformons son engouement pour la chansonnette en un goût de véritable musique, rendons nos sociétés attrayantes afin d'y accueillir le plus possible de jeunes recrues. A titre d'exemple, citons l'Harmonie Municipale de Pontarlier qui, cette année a formé huit jeunes membres et la Musique des Chaprais-Besançon où les jeunes se trouvent en majorité.

A. G.

- 1) Une copie certifiée conforme de leurs diplômes se rapportant à l'exercice de la profession sollicitée ;
- 2) Une fiche individuelle d'état civil à laquelle seront jointes éventuellement les pièces justificatives du recul de la limite d'âge supérieure ;
- 3) Un certificat de nationalité française ;
- 4) Un extrait de casier judiciaire, bulletin numéro 3, ayant moins de 3 mois de date ;
- 5) Pour les candidats du sexe masculin, un état signalétique et des services militaires ou un certificat attestant qu'ils sont en position militaire régulière ;
- 6) Un certificat médical délivré par un médecin attestant qu'il ne sont atteints d'aucune maladie ou infirmité incompatibles avec l'emploi sollicité.

Le postulant reçu au concours ne pourra être nommé que s'il est reconnu apte physiquement à occuper l'emploi de professeur à l'école par un médecin désigné par l'administration Municipale.

Dépôt des candidatures : Les dossiers des candidats seront reçus à la mairie de Brest jusqu'au 13 mai 1967, à 18 h.

Date et lieu du concours : Les épreuves se dérouleront à Paris le 25 mai 1967.

Programme du concours : Les épreuves comprendront : EPREUVES

Lecture et commentaire critique à l'intention des élèves, d'un texte littéraire (prose ou poésie), choisi par le jury.

(temps de préparation : 30').

Audition du candidat, dans une scène choisie par lui, dans le répertoire français ou étranger, antérieur à 1870.

Audition du candidat, dans une scène choisie par lui, dans le répertoire français ou étranger de 1870 à nos jours.

Mise en scène improvisée, avec le concours des élèves nécessaires d'une scène choisie par le jury, dans le répertoire français ou étranger, antérieur à 1870.

Mise en scène improvisée, avec le concours des élèves nécessaires, d'une scène choisie par le jury, dans le répertoire français ou étranger, de 1870 à nos jours.

Interrogations orales portant sur l'histoire de la Littérature dramatique et sur l'histoire du théâtre.

Interrogations orales portant sur le plan d'études d'une classe et sur les aspects psycho-sociologiques de l'enseignement dramatique.

Le professeur stagiaire prendra ses fonctions au plus tard le 1er octobre 1967.

Il bénéficie dès son entrée en fonction d'un traitement calculé sur la base indiciaire prévue par l'arrêté du 27 juin 1962 de M. le ministre de l'Intérieur.

Au traitement s'ajoutent les indemnités allouées aux agents des services communaux.

Les indices bruts sont les suivants : Début de carrière : 300, fin de carrière : 585

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser au secrétariat de l'Ecole Nationale de Musique, 18 rue du Château Brest N. 29.

TROYES

Un concours sur épreuves est ouvert en vue de pourvoir un poste de professeur de chant et art lyrique à l'Ecole Nationale de Musique de Troyes. Les épreuves se dérouleront au Conservatoire de Troyes le 18 mars à partir de 14 h. Le programme du concours et les conditions peuvent être demandés à la mairie de Troyes, bureau du personnel ou les candidatures sont reçues jusqu'au 11 mars inclus.

MONTREAL

Le prochain concours international de Musique de Montréal aura lieu du 22 mai au 3 juin 1967 à la Place des Arts dans le cadre des activités artistiques de l'Exposition Internationale et Universelle (Expo-67) et sera consacré au chant.

Les gagnants se partageront la somme de 23.500 dollars comme suit : un premier prix de 10.000 dollars ; un deuxième de 5.000 ; un troisième de 2.500 ; un quatrième de 1.500 ; un cinquième de 1.000 et sept prix de 500.

L'inscription des candidats est déjà engagée. On est prié de s'adresser à l'Institut International de Musique du Canada, 106 avenue Dulwich Saint-Lambert, Montréal (Québec) Canada. Par cablogramme : « Intermusic ». Les participants doivent être à Montréal dès le 18 mai afin de participer au tirage dont dépend l'ordre aux différentes étapes du concours.

CALENDRIER

- DES CONCOURS INTERNATIONAUX DE MUSIQUE 1967
- Prague 2 au 16 mai chant solo.
 - Bruxelles (Reine Elisabeth) 3 au 27 mai, concours international violon.
 - Montréal, 22 mai au 3 juin chant.
 - Vienne 29 mai au 14 juin violon violoncelle.
 - Paris 5 au 17 juin Marg. Long et J. Thibaud piano, violon.
 - Rio de Janeiro 10 au 20 juin chant.
 - Bélano 28 août au 3 septembre 19 concours international de piano.
 - Munich 29 août au 15 septembre chant, piano, alto, hautbois, duo, cello et piano.
 - Besançon 4 au 6 septembre 17 concours international de jeunes chefs d'orchestre.
 - Hertogenbosch 4 au 9 septembre vocalises.
 - Bucarest 5 au 20 septembre violon, piano, chant.
 - Genève 23 septembre au 7 octobre chant, piano, violoncelle, clarinette, basson.

Poznan 15 au 24 septembre (lutherie), 4 au 19 novembre (violon).
Toulouse 1er au 7 octobre chant.
Gènes 2 au 10 octobre violon.
Vercelli 3 octobre au 30 novembre, piano, chant, duo de piano.

Naples 18 au 26 avril, piano et composition.
Rome mal direction d'orchestre.
Prix Reine Marie-José 31 mai orgue.
Lelpzig 5 au 20 juin piano, orgue, chant, violon.
Budapest août ou septembre quatuor à cordes, sonates violon piano.
Tel Aviv septembre.
Le Secrétariat de la Fédération ne se charge pas d'envoyer aux intéressés les programmes des concours inscrits dans cette brochure.
Prière de s'adresser directement à chacune des administrations des concours mentionnés ci-dessus.

CONCERTS

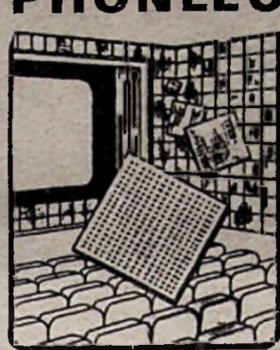
L'Orchestre des Jeunesses Musicales de Flensburg (Allemagne) donnera trois concerts à Paris les :
10 mars 1967 au Lycée Voltaire 101, avenue de la République, Paris XI.
11 mars 1967, à l'Ecole Bidasson, Paris.
12 mars, à l'Institut pédagogique National rue d'Ulm Paris V.
14 mars 1967 à Montargis (Loiret)
16 mars 1967, Saint-Etienne (Loire).
18 mars 1967, Lyon (Rhône).
19 mars 1967 Châtillon-sur-Chalaronne (Saône-et-Loire).

Pour vos salles de Répétition et de Concert

Plaques de Correction Acoustique

« GLASAL-PERFORE »

PHONELO



FIBROCIMENT POISSY

Salles d'exposition :
FRIEL (Seine-et-Oise) Téléphone : 965-78-80.
PARIS, 18, rue Volney (2^e) - Téléphone : 073.65.74 et 073.69.12.
STRASBOURG 13, rue du Vieux-Marché aux Vins Téléphone : 32.31.34.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2 F la ligne de 32 lettres signes ou intervalles

- Offre d'emploi différentes professions, bâtiments, industries, commerces à bon musicien, cors, clarinettes, basses, trombones, timbales. S'adresser au Maire de ST-FLORENTIN (Yonne), téléph. 51.
- Ville de CHARTRES recherche professeur cuivres à temps complet, capable de seconder le chef dans la direction de l'Harmonie Municipale. Logement à titre onéreux. Ecrire M. MAUGRAIN, 60, avenue Maréchal-Maunoury, CHARTRES-28.
- Usine proximité VICHY, recherche comptable qualifié 30-35 ans. Emploi réservé à musicien pouvant assurer partie harmonie. Ecr. avec références au journal sous le numéro 490, qui transmettra.
- Ville de DREUX (Eure-et-Loir), offre emplois différentes professions personnel communal administratif et technique à bons musiciens : 1) bugle, cor, saxophone baryton, basse et contrebasse, cuivre. Possibilité titularisation et avancement. Logement assuré à titre onéreux. S'adresser à la mairie.
- Offrons emploi à tourneurs, ajusteurs, chaudronniers - tôliers qualifiés, dessinateurs industriels, technicien service méthodes, électricien d'industrie, à bons musiciens (tous instruments). Ecr. à M. CAENS, directeur Harmonie Municipale, 16, rue de l'Alma, CHERBOURG (Manche).
- Ecole Municipale de musique de CHERBOURG recherche professeur de violoncelle. Ecr. à Mlle LE BRUMAN, directrice, rue de l'Ermitage, CHERBOURG (Manche).
- Chef-lieu canton Normandie recherche chef de musique. Dir. harmonie fanf. orch. Leçons partic. Ecr. journal sous numéro 494.
- Poste de Concierge - entretien bureaux, voitures et menus travaux - réservé à excellent musicien pouvant assurer partie clarinette solo et cours clarinette et saxo. rétribués. Début 590 F brut par mois + logement (4 pièces + cuisine), chauff., éclairage, retraite. Age souhaité 0 à 35 ans. Adresser C.V. détaillé à M. SENECLAUZE, B.P. 18 -- 07-TOURNON. Urgent.

MUSIQUE MILITAIRE

une place de sous-officier musicien à statut spécial jouant de la trompette d'harmonie est vacante à la Musique de la 3^e Région Aérienne. Pour tous renseignements s'adresser à M. le Chef de Musique de la 3^e Région Aérienne, Camp Guynemer, BORDEAUX-33.

DEMANDES D'EMPLOIS

- Chef, instrumentiste, recherche direction fanfare, B-F, cours de solfège. Emploi municipal. Région Sud-Ouest préf. ou Ouest. Ecr. journal sous n° 491 qui transmettra.
- Jeune femme, professeur de danse classique (sérieuses références), cherche emploi temps complet Paris ou province. Peut également tenir secrétariat complet (sténo-

dactylo, petite comptabilité. Ecr. au journal sous numéro 492 qui transmettra.

Clarinetiste, 1er prix Conservatoire, élève de grands maîtres, harmonie, clarinette. Sér. Réf., cherche place direc. école ou poste prof. clar. solfège + professorat écoles. Ecr. au journal sous n° 496.

Chef de Musique Capitaine, recherche Direction Harmonie avec Ecole de Musique. Professorat Ecoles ou emploi. Ecr. journ. s.N° 497 qui transmettra.

OCCASIONS

- Harmonie Sup. B. Région EST, serait intéressée par l'achat d'un hélicon en si b d'occasion, mais excellent état. Faire offres, avec précisions, au journal sous n° 493, qui transmettra.
- Musique Municipale « La Vailante » de CHALON-SUR-SAONE cherche à vendre ancienne tenue tissu gabardine bleu marine, veston croisé, pantalon à liseret jaune et casquette marine en 60 exemplaires environ. S'adresser au président Claudius DALOZ, 20, rue Docteur-Mauchamp à CHALON-SUR-SAONE, tél. (85) 48.22.06.
- Particulier vend saxophone soprano Selmer neuf, Pergold. Fa dièse aigu. Etui. Prix 650 F (prix magasin 974 F). Ecrire au journal numéro 495 qui transmettra.

DIVERS

- Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits, M. F.-P. LOUP, ROQUEFORT-LES-PINS (Alpes-Maritimes).
- Le Syndicat d'Initiative de la ville d'EU (Seine-Maritime) envisage d'accueillir pendant les mois de juin, juillet et août, toutes sociétés musicales qui, de passage à EU à l'occasion d'une excursion ou d'un déplacement, seraient susceptibles d'exécuter un petit défilé et un concert. Une indemnité serait accordée aux sociétés intéressées. Se mettre en rapport avec M. RAFESTIN, président du S.I., Mairie d'EU, 76.
- La ville de CAYEUX-SUR-MER (Somme), station balnéaire et climatique, accueillera chaque dimanche du 18 juin au 10 septembre 1967, les sociétés musicales qui en feront la demande. Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Maire de CAYEUX-SUR-MER (80).

CARNET DU MOIS

NECROLOGIE

Nous avons appris avec beaucoup de peine le décès de M. Gustave ROYER, éminent musicien, survenu en octobre dernier. Nous prions Mme ROYER, son épouse, de vouloir bien trouver ici l'expression de nos condoléances émues. Nous souhaitons que notre témoignage soit un adoucissement et un réconfort à son chagrin.

TOULOUSE - PYRÉNÉES (318m.)

PREMIER TRIMESTRE 1967 - MOIS DE MARS
BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY
(Tous les dimanches, de 18 h. 35 à 19 h.)

- 5 MARS 1967 : Violetta toulousaine, polka pour deux clarinettes (solistes : Armand Médous et Marc Bousès) F.-P. Loup ; Rosalba, schottisch, Ch. Eustace ; La rafale, mazurka pour cornet soliste ; Albert Calvayrac ; F. Deydier ; Ma Reine (My Queen) valse, Wlohanka-Cooote ; Le Singe vert, quadrille, O. Metra-Wittmann.
- 12 MARS 1967 : Echos du Lubéron, polka pour cornet (soliste : Albert Calvayrac) Fabius Bressy ; Tallana, schottisch, F. Stoupan ; Une idylle, caprice-mazurka pour clarinette, Ed. Avon ; Ten sou-venir, valse, V. Turine ; Le grand Casimir, quadrille tiré de l'opérette de Lecocq, par M. Biéger.
- 19 MARS 1967 : Turbulente, polka pour cornet (soliste : Albert Calvayrac) Paul Bades ; Henriette, schottisch, A. Leducq ; Fantaisie-Mazurka, pour clarinette, Ed. Avon ; Frou-frou valse, Chataud-Aliet ; Quadrille sur des airs populaires, A.-S. Petit.
- 25 MARS 1967 : Simone-Yvonne, polka pour deux cornets (solistes : Albert Calvayrac et Albert Philibert) J. Canivez ; Perle fine, schottisch, F. Romain ; Les Lucioles, mazurka pour clarinette (soliste : Armand Médous) ; F. Bressy ; Guillerette, valse, Alf. Bériot ; Jean Cavalier, quadrille, A. Lamotte-J. Hemmerlé.

AVIS DE CONCOURS

BREST

Un concours sur épreuves est ouvert en vue de pourvoir un poste de professeur de diction et art dramatique à l'Ecole Nationale de musique de Brest. Ce poste constitue un emploi à temps complet, à raison de 12 h. de cours par semaine.

Les candidats au concours doivent remplir les conditions suivantes :

Etre âgés de 21 ans au moins et de 55 ans au plus au 1er janvier de l'année du concours. Cette dernière limite d'âge est reculée le cas échéant :

- A) D'une période égale à la durée des services militaires obligatoires ou à celle des empêchements à l'exercice de la fonction publique, prévue par l'ordonnance du 15 juin 1945 modifiée ;
 - B) De la durée des services accomplis en qualité de titulaire ou d'auxiliaire, soit au compte de l'Etat, soit au compte d'une collectivité locale ;
 - C) D'une année par enfant à charge.
- Toutefois les reculs de limite d'âge susvisés ne pourront avoir pour effet d'admettre à concourir un candidat âgé de plus de 58 ans.
- Les candidats doivent adresser une demande d'admission à M. le maire, accompagnée des pièces suivantes :

Manifestations 1967

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
CONCOURS			
27 avril 1967	MULHOUSE (Haut-Rhin)	Chant choral scolaire.	M. Rodolphe Pflimlin, 1, rue du Col-du-Linge, Mulhouse.
11 mai 1967	STRASBOURG (Bas-Rhin)	Chant choral scolaire.	M. Robert NUSSBAUM, 6, rue du Hohberg, Strasbourg.
14 mai 1967	TOURS (Indre-et-Loire)	Concours international de musique.	M. Dairon, maire de Tours (Indre-et-Loire).
4 juin 1967	MIREBEAU (Vienne)	Concours national de musique, toutes sociétés.	M. R. Lussan, président de la Société Philharmonique, Mirebeau.
4 juin 1967	TREVES (Allemagne)	Concours, Festival, Concert (divisions à partir de supérieure).	M. Schmitt, 5558 Schweich, Markus-Konder-Strasse (Allemagne).
4 juin 1967	LE CREUSOT (Saône-et-Loire)	Concours de musique, toutes sociétés.	M. Bouillot Marcel, 19, rue Dr.-Rebillard, Le Creusot (Saône-et-Loire).
18 juin 1967	CHALAIS (Charente)	Concours (toutes sociétés).	M. Leemans, directeur de « La Fraternelle », Chalais (Charente).
25 juin 1967	SABLES-D'OLONNE (Vendée)	Concours international de musique et de chant.	M. Jeannier, président de l'Harmonie Municipale, 12 bis, rue de l'Hôtel-de-Ville, Les Sables-d'Olonne.
8 et 9 juillet 1967	BESANCON (Doubs)	Concours international de musique.	M. Fernand Monnier, maire de Besançon (Doubs).
CONGRES			
12, 13, 14 mai 1967	TOURS (Indre-et-Loire)	Congrès d'été de la C.M.F.	M. Dorizon, 4, rue Grécourt, Tours (Indre-et-Loire)
20 et 21 mai 1967	PONTARLIER (Doubs)	Congrès de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort.	M. le président de l'Harmonie municipale, Pontarlier (Doubs).
24 et 25 juin 1967	LYON (Rhône)	Congrès de la Fédération Musicale du Sud-Est.	M. Vettard, secrétaire général de la Fédération du Sud-Est, 3, rue de l'Augle, Lyon-5.
1958-1968	TARBES (Hautes-Pyrénées) AJACCIO (Corse)	Congrès d'été de la C.M.F. Congrès d'été de la C.M.F.	
FESTIVALS			
7 mai 1967	JARNY (Meurthe-et-Moselle)	Festival de musique de l'Harmonie Municipale et des Cheminots.	M. P. Farcy, 25, rue Charles-Gounod, Jarny (Moselle).
7 mai 1967	ST-FORT-S/GIRONDE (Ch.-Mme)	Festival organisé par l'Avenir Saint-Fortals	M. le président de Saint-Fort-S/Gironde.
14 et 15 mai 1967	CORNY (Moselle)	Festival de musique de l'Harmonie Municipale.	M. Diézel, à Corny.
21 mai 1967	VALLIERES (Moselle)	Festival de musique de l'Union Vallières.	M. Claude Durand, 29, rue Jean-Pierre-Jean, à Vallières (Moselle).
21 mai 1967	ARDILLERES (Charente-Marit.)	Festival organisé par l'Amicale Lyrique.	M. le président d'Ardilères.
27 et 28 mai 1967	SAINT-CYR (Yvelines)	Festival - 90 ^e anniversaire.	M. Auger, président, 5 bis, rue du Docteur-Vallant, Saint-Cyr.
28 mai 1967	SAINT-MIHIEL (Meuse)	Festival de musique.	M. Benedic Marc, secrétaire de l'Harmonie municipale, 9, rue du Puy, Saint-Mihiel (Meuse).
28 mai 1967	AYTRE près La Rochelle (C.-M.)	Festival organisé par la « Vallante ».	M. le président d'Aytre.
28 mai 1967	RETHEL (Ardennes)	48 ^e Congrès-Festival de la Fédération Musicale des Ardennes.	M. H. Thomé, 2, rue Linart, à Rethel.
28 mai 1967	VILLERUPT (Meurthe-et-Moselle)	Festival de musique de la Fanfare Municipale de Villerupt.	M. Marcel Rigollet, 2, rue Gambetta, 54 - Villerupt (Meurthe-et-Moselle).
28 mai 1967	VILLERS (Loire)	Festival.	M. Denis, à Villers.
3 et 4 juin 1967	ALGRANGE (Moselle)	Festival de musique de l'Harmonie des Sapeurs-Pompiers d'Algrange.	M. Camille Michel, secrétaire de mairie, Algrange.
4 juin 1967	GIVORS (Rhône)	Festival du Canton de Saint-Genis-Laval.	M. Abram, à Saint-Genis-Laval (Rhône).
4 juin 1967	ETOILE-SUR-RHONE (Drôme)	Festival à l'occasion du centenaire de la fanfare.	M. P. Rouby, secrétaire de la fanfare, Etoile-sur-Rhône (Drôme).
11 juin 1967	COUSANCE-les-FORGES (Meuse)	Festival de musique.	M. Marcel Maur, président de l'Etoile de Cousance-les-Forges.
11 juin 1967	LUCHON (Haute-Garonne)	Festival de musique de la Fanfare Luchonnaise.	M. Jean Ribis, président de la Fanfare Luchonnaise, 39, allées d'Etigny, Luchon (31).
11 juin 1967	CHELLES (Seine-et-Marne)	Festival de musique.	M. V. Puveland, 40, avenue des Abbesses à Chelles (Seine-et-Marne).
11 juin 1967	PELUSSIN (Loire)	Festival.	M. Doucet, 64, avenue de la Résistance, à Chelles.
11 juin 1967	CHATELAILLON-PLAGE (Ch.-M.)	Festival organisé par l'Harmonie Municipale.	M. Rotureau, place de la Croix, à Pelussin.
11 juin 1967	BELLEVILLE (Rhône)	Festival départemental du Rhône.	M. le président de Chatellailon-Plage.
18 juin 1967	ST-DENIS-D'OLERON (Ch.-Mme)	Festival organisé par la Lyre Dyonisienne.	M. Colonge, président, Chemin de Balmont, à Belleville (Rhône).
18 juin 1967	SAINT-MAXIMIN (Var)	Festival régional de musique.	M. le président de Saint-Denis-d'Oleron.
18 juin 1967	AGDE (Hérault)	Festival de musique.	M. Berthe, 155, boulevard Bourcier, Toulon.
18 juin 1967	CREUTZWALD (Moselle)	Festival de musique de l'Harmonie Municipale « Fidéli ».	M. Antoine Garcia, 12, rue Saint-Venuste, à Agde (Hérault).
18 juin 1967	GROBLIEDERSTROFF (Moselle)	Festival international de chant.	M. Paul Bailly, 49, rue de la Houve, Creutzwald.
18 juin 1967	LONGWY (M.-et-M.)	Festival de musique Harmonie Municipale.	M. Albert Ambros.
18 juin 1967	CRAPONNE-S/ARZON (Hte-L.)	Festival et Concours de Cliques.	M. Paul Lambert, 38, rue Pasteur, Mont-Saint-Martin (M.-et-M.).
18 juin 1967	LA ROCHETTE (Savoie)	Festival départemental de la Savoie.	M. Beyssac, président du Réveil Craponnais.
24 et 25 juin 1967	VITTEL (Vosges)	Festival de la Fédération Vosgienne et Centenaire de l'Harmonie Municipale.	M. Vagnon Daniel, secrétaire, rue de la Neuve, La Rochette (Savoie).
25 juin 1967	VERDUN-SUR-LE-DOUBS (Saône-et-Loire)	Festival et centenaire de la Fanfare « Les Enfants du Doubs ».	M. André Muckensturm, directeur de l'Harmonie Municipale de Vitte (Vosges).
25 juin 1967	WOIPPY (Moselle)	Festival et Fête des Fraises de l'Union de Woippy.	M. J. Bachelard, président, avenue de la Gare.
2 juillet 1967	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival de musique de l'Avant-Garde Saint-Jean.	
8 et 9 juillet 1967	BOURBON-LANCY (Saône-et-L.)	Congrès de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire et Festival de musique - Centenaire de la Société Philharmonique.	M. René Thiriet, 8, rue Général-Gibon, Mairie.
9 juillet 1967	POULE-LES-ECHARMEAUX (Rh.)	Festival batterie-fanfare, avec épreuves de classement.	M. Lagencstre Louis, 52, rue des Moulins, Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire).
9 juillet 1967	SAINT-DENIS (Rhône)	Festival.	M. Patay André, président, à Poule-les-Echarmeaux (Rhône).
16 juillet 1967	PORCELETTE (Moselle)	Festival de musique.	M. le directeur de la Batterie-Fanfare de Savigny (Rhône).
30 juillet 1967	VILLE-SUR-JARNIEUX (Rhône)	Festival du groupement musical Vallée d'Azergues.	M. Albert Karl, 5, rue de Boucheperon, Porcelette (Moselle).
15 août 1967	ILE DE RE (Charente-Maritime)	Festival annuel.	M. Chapuis, à Theizé (Rhône).
2 et 3 septembre 1967	CHATELGUYON (Puy-de-Dôme)	Rassemblement national des Anciens de la Musique nationale des C.J.F.	M. le président de l'île de Ré. M. Marcel SALLE, secrétaire général, 6, avenue Mandallaz, Annecy (Haute-Savoie).

BAGNERES-DE-LUCHON

(Haute-Garonne) GRAND FESTIVAL DE MUSIQUE ET DE FOLKLORE

Les 10 et 11 juin 1967
Luchon « reine des Pyrénées » une des principales stations thermales et climatiques d'Europe, invite très cordialement les sociétés de Musique Française et étrangères en uniforme et les groupes folkloriques au Grand Festival de Musique et de Folklore qu'elle organise les 10 et 11 juin 1967.

Une même très intéressante est prévue. Elle est de 0,05 F par kilomètres et par exécutant (maximum 200 km aller).

Seules les formations en uniforme sont admises.

Les inscriptions sont reçues à l'adresse suivante : M. Jean Ribis, président de la Fanfare Luchonnaise, 39, allées d'Etigny, Luchon, 61.

Nous recommandons aux sociétés de demander leur inscription avant le 15 avril, le nombre de celles-ci étant limité.

En venant à Luchon, vous visiterez au cœur des Pyrénées à proximité de l'Espagne, une des plus belles régions de France, dont vous garderez un souvenir inoubliable.

La Municipalité de Luchon.
La Fanfare Luchonnaise.

STAGE « JUNIORS »

La Fédération Suédoise organise un stage pour « Juniors » du 12 au 17 juin 1967.

Cinq jeunes musiciens de moins de 20 ans sont invités dans chaque Confédération. Les frais de séjour en Suède sont à la charge de la Fédération Suédoise.

A la suite de ce stage, un Festival de musique pour orchestre « Juniors » et scolaire aura également lieu en Suède les 17 et 18 juin 1967. Le séjour y est aussi gratuit. Une société par Fédération membre est invitée.

Inscriptions à la Confédération Musicale de France.

HAUTE-SAONE

Harmonie Municipale d'Hirson

Le 4 décembre 1966 une fois de plus, la célébration traditionnelle de la fête de sainte Cécile, patronne des musiciens, a réuni les dirigeants et les membres de l'Harmonie Municipale.

La journée commença par une messe en musique. Le programme fut exécuté de façon à satisfaire les mélomanes les plus exigeants, si nous avons préféré peut-être le poignant Adagio d'Albinoni que Jean Witold fit connaître au monde musical voici douze ou treize ans, nous ne saurions passer sous silence le brlo et la précision avec lesquels furent enlevés les deux mouvements de la symphonie de Gossec dont l'un commençait et l'autre terminait le programme, la délicatesse avec laquelle fut jouée la Pavane pour une infante défunte de Maurice Ravel, si redoutable pourtant, ni la sérénité avec laquelle les chorales Coecilia et Theresia interprétèrent accompagnées par l'Harmonie Municipale une magnifique Cantate de J.-S. Bach.

Que les directeurs de ces chorales et leurs choristes soient ici félicités de leur excellent travail, sans oublier M. Lesieur à qui incombait la charge de diriger l'ensemble.

M. le doyen sut, comme toujours, faire naître entre les musiciens et les fidèles, un lien subtil qui fit qu'auditeurs, et exécutants participaient d'un même cœur et d'un même esprit à la célébration de cette solennité.

Après le vin d'honneur offert par M. le doyen, un défilé amena notre Harmonie jusqu'à l'Hôtel du Commerce, où devait avoir lieu le banquet.

Assistants à ce banquet M. Hary, maire d'Hirson, qui présidait; MM. Bourgeois et Caucet, adjoints; Mme Crépin, M. Briyère, conseillers mu-

Fédérations Régionales

nicipaux; M. Paul Gomet, secrétaire général de mairie; M. Duchene, directeur des chorales; MM. Ketterer et Bustin, président et directeur de l'Harmonie Municipale de Saint-Quentin, ainsi bien sûr que les dirigeants de l'Harmonie et tous les musiciens. M. Brugnol, conseiller général fit au dessert une apparition hélas trop courte.

Des discours furent prononcés, remerciant les musiciens des efforts fournis, les encourageant à les continuer et les informant des actions en cours, en vue de doter leur école de musique de locaux mieux adaptés que ceux actuellement utilisés.

Des remerciements furent adressés aux généreux commerçants qui avaient donné des lots pour la tom-

bola qui fut tirée à la fin du repas, et qui eut un grand succès.

Le cadeau traditionnel fut offert à M. Lesieur chef de musique, qui fut une fois de plus comblé.

M. Ketterer remit en témoignage d'amitié à M. Hary, président de l'Harmonie, l'insigne de la ville de Saint-Quentin.

S'étaient excusés, M. Alliot, président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne; MM. Carpentier et Rey, adjoints; MM. Boulic, Bolard et Pilon; M. Léon Lefevre, vice-président, empêché par son état de santé.

Cette journée comptera dans les annales de notre ancienne et pourtant toujours jeune société.

ALPES-MARITIMES

SOSPPEL

La Martiale

Par une journée ensoleillée, la Martiale de Sospel a célébré la sainte patronne le 11 décembre.

Après le traditionnel défilé à travers les différents quartiers de la ville, notre société musicale se rendit en la cathédrale Saint-Michel et au cours de la messe, l'Harmonie exécuta un prélude sur le Psaume Judica-Me et dans le jardin d'un monastère, de Ketelbey, sous la direction de M. Michel Mailliet directeur musical et vice-président de la Fédération.

Le 14 janvier 1967, à 16 h., a eu lieu l'Assemblée générale statutaire de la Fédération des Sociétés Musicales et artistiques des Alpes-Maritimes Principauté de Monaco. Dès l'ouverture de la séance, le secrétaire général a donné lecture du compte-rendu d'activité de l'exercice 1965-1966.

Le trésorier général a ensuite présenté le rapport financier, lequel a fait ressortir la saine gestion de la caisse, après la vérification des comptes par les deux contrôleurs.

Le secrétaire général André Lathière, ainsi que le trésorier général M. Henri Gal, ont été chaleureusement applaudis à l'issue de leur exposé, comme il en a été de même pour le rapport moral, présenté par M. Charles Scotto, président de la Fédération.

Le renouvellement partiel, imposé par les statuts, des membres du conseil d'administration a vu la réélection de MM. Robert Cairaschi, Robert, Michel Mailliet, de la Martiale de Sospel; Georges Daumas, Léon Rey, de l'Espérance de Cannes; Robert Oudin, de l'Harmonie Municipale d'Antibes, et l'élection du nouveau candidat M. Marius Moroni, de l'Echo de la Chaumière.

M. Charles Scotto, président de l'Echo de la Chaumière a été réélu, président fédéral.

La constitution du bureau pour l'exercice 1966-1967 est la suivante : Président fédéral, M. Charles Scotto, Echo de la Chaumière; vice-présidents, M. George Daumas, Espérance de Cannes, et M. Michel Mailliet, Martiale de Sospel, chefs de musique; secrétaire fédéral, M. André Lathière, Jeunesse Nicoise, président; secrétaire-adjoint, M. Léon Rey, Espérance de Cannes, secrétaire général; trésorier fédéral, M. Henri Gal, Jeunesse Nicoise, chef de Clique; trésorier-adjoint, M. Marius Moroni, Echo de la Chaumière, membre du bureau; membre du conseil d'administration, M. Robert Cairaschi, Martiale de Sospel, membre; M. Robert Oudin, Harmonie Antiboise, membre; M. Joseph Mangani, président fondateur de la Joyeuse Union (Cannes la Bocca).

A l'issue de la formation d'un bureau, plusieurs questions ont été débattues concernant la marche de la Fédération et de son calendrier en particulier pour l'année 1967.

G. Guérault

(Maison fondée en 1892)

119, rue Saint-Denis - PARIS-1^{er}

Tél. : CEN. 47.33



TOUS LES
INSIGNES
COUPES
MEDAILLES
BRELOQUES
DRAPEAUX

TARIF FRANCO

Une aubade fut ensuite donnée sur le parvis de la cathédrale puis suivie des nombreuses personnalités, la musique se rendit en son local fraîchement renové, ou devait être dévoilée par M. Domerago, président de la Martiale, la plaque dédiée au regretté chanoine Gouget, fondateur de la société musicale.

La plaque fut bénie par M. le chanoine Murrin, archiprêtre de Sospel et devant un auditoire très attentif, M. Domerago puis M. Tardivo, maire de Sospel, devaient retracer le souvenir du chanoine Gouget, son dévouement à la cause de la Musique et de la Jeunesse.

Un apéritif d'honneur réunissait tous les amis de la Musique. Au cours de cette manifestation, M. le maire remettrait officiellement les distinctions méritées. Médailles d'honneur des services bénévoles, Mérite civique, médaille d'or à MM. Bensa Victor et Ozenda François, vice-président de la Martiale, médaille de bronze, à Mlle Mathieu, trésorière de la société.

Dans l'après-midi, un goûter réunissait à la salle Chanoine-Gouget tous les membres de la société, ainsi que le conseil d'administration, M. Charles Scotti, président de la Fédération des Sociétés Musicales des A. M., remettait officiellement les diplômes des examens fédéraux.

Encourageant les jeunes de leurs efforts, il les félicita de leur tenue et de leurs exécutions parfaitement interprétées et les assura de toute la sympathie de la Fédération.

ARDENNES

Harmonie Municipale de Givet

Le 16 novembre 1966, l'harmonie municipale a donné son concert d'automne, salle du Rexy. Le programme était présenté par Louis Jusnot, trompette-solo, qui, avec clarté et succès, sut faire un parfait commentaire des œuvres interprétées.

L'ouverture de Poète et paysan de Suppé fut exécutée dans le respect des différents changements de mouvements. Messidor, entrée symphonique d'Alfred Bruneau, fut interprété remarquablement avec beaucoup de sentiment et un réel souci des nuances. Suivant un extrait de la musique de scène de l'Arlesienne de Georges Bizet, et là encore tous les musiciens, sous la direction précise de leur directeur, surent donner le meilleur de leur sensibilité pour recréer cette atmosphère romantique de Provence.

La Marche militaire numéro 1 de Schubert terminait magistralement la partie orchestrale encadrée par deux pas redoublés avec la Batterie-Fanfare.

En seconde partie, la Chorale Méhul interpréta « A Capella », des pages extraites du Messie d'Haëndel, des Chorales de Bach et quelques airs populaires remarquablement harmonisés pour quatre voix mixtes.

Ce concert, qui s'est terminé par l'exécution par l'orchestre et les chanteurs du Chant du départ de J. Méhul, était dirigé par le nouveau directeur du conservatoire municipal de Givet, M. Bernard Housmann, qui s'est révélé au public givetois comme un chef d'orchestre, d'une sûreté et d'une maîtrise incontestables.

Parmi les personnalités qui honoraient de leur présence, ce fort beau concert, nous avons remarqué, M. Declief, conseiller général et maire de Givet; M. Bernard Bailly, professeur au lycée Vauban; président de l'Harmonie Municipale; l'adjudant Vanmansart, commandant la brigade de gendarmerie; Lebon, commissaire de police; M. Dutrieux, président de la Chorale Méhul, etc...

Harmonie Municipale de Givet

L'Harmonie Municipale a fêté sa sainte patronne le 20 novembre. L'audition a été donnée cette année en l'église Sainte-Hilaire au cours de la messe dite par l'abbé Brédy pour les musiciens et bienfaiteurs défunts de la société. Les pages de caractère religieux, choisies parmi les œuvres des grands maîtres comme Bruneau, Massenet, Bizet et Schubert ont été interprétées avec le sens du recueillement qui convient à la célébration de l'office.

Après avoir déposé des gerbes au monument aux morts et à la statue de Méhul, M. B. Bailly, président actif de l'Harmonie, offrait un vin d'honneur. Tous les musiciens et leurs invités se retrouvèrent ensuite au restaurant scolaire pour le sympathique banquet, organisé par le sympathique trésorier, Guy Coppée. Comme il est de coutume, une ambiance très cordiale et fort amicale régna tout au long du repas. A la fin de celui-ci M. Housmann reçut un cadeau de l'Harmonie ainsi que celui de bienvenue, auquel il ne s'attendait pas de la part de la compagnie des sapeurs-pompiers représentée par le lieutenant François. Ces témoignages de sympathie furent l'objet d'amabilités réciproques.

Le président de la Fédération Musicale des Ardennes, retenu par ailleurs, ne devait honorer de sa présence la sainte Cécile givetoise que dans le milieu de l'après-midi. C'est avec le Chant du Départ chanté par toute l'assistance que M. Paul Dauchy fut accueilli. Dans son allocution, le président fédéral en s'adressant aux musiciens de l'Harmonie en général, et à son directeur en particulier, devait féliciter le nouveau directeur, M. Housmann de l'heureux privilège qu'il lui était donné groupant sous sa direction, le Conservatoire Municipal de Musique, l'Harmonie Municipale, l'Orchestre symphonique et la Chorale Méhul. Il devait aussi souhaiter à la municipalité de Givet de rester fidèle à sa tradition musicale et d'intensifier son action artistique et son rayonnement culturel.

AUBE ET HAUTE-MARNE

Propos sur l'année 1966

L'année 1966 est finie. Si déjà, projets et prévisions pour 1967 nous préoccupent, n'oublions pas l'année écoulée aussi vite. Au contraire (et c'est le but de ce propos) parlons-en, car en Haute-Marne cette année écoulée a été marquée par deux départs que nous ne voulons pas laisser dans l'oubli. En effet pour différentes raisons, MM. Volrpy chef de musique de l'Harmonie de Sarrey et Geiss, chef de musique de l'Harmonie de Biesles ont quitté la direction de leurs sociétés et purement et simplement cessé toutes activités musicales. Les deux sociétés depuis leurs départs sont pratiquement inexistantes, et pourtant, on classait ces deux sociétés parmi les meilleures du département. L'Harmonie de Sarrey et l'Harmonie de Biesles avaient une réputation qui n'était pas surfaite, la qualité de leurs exécutions et le choix de leurs programmes faisaient déplacer la foule des connaisseurs. Chacun à la tête de leur société respective MM. Volrpy et Geiss avaient accompli un énorme travail. S'ils ont « décroché » (à l'étonnement de tous) ce sont sûrement pour des raisons totalement différentes, et quand même, après en avoir longuement réfléchi. Abandonne-t-on une société à laquelle on s'est dévoué pendant quelque vingt-cinq, tren-

te-ans ? Eh bien ! cela c'est passé en avril pour M. Volrpy de Sarrey et en octobre pour M. Geiss de Biesles. Peu de monde en a parlé, j'ai voulu par ces quelques lignes leur rendre hommage pour tout ce qu'ils ont fait à la musique en général et à leur société en particulier, leur dire que nous regrettons vivement qu'ils aient pris une telle décision, leur rappeler notre amitié et souhaiter en ce début d'année que l'Harmonie de Sarrey et celle de Biesles ne disparaissent pas.

D. BORNOT.

RÉPARATIONS

REMISE A NEUF

DE TOUS INSTRUMENTS

CUIVRE BOIS

Nickelage - Argenture - Vernis

FABRICATION - OCCASIONS

ARTISAN SPECIALISE

R. MAZEREAU

39, rue N.-D.-de-Lorette, PARIS-9^e

Fournisseur

de la Garde Républicaine

BASSES-ALPES

La Fédération départementale des sociétés musicales s'est réunie à Digne. Elle a arrêté le calendrier de ses manifestations

On parle beaucoup de musique dans le département et notamment à Digne où la disparition de la fanfare a fait couler beaucoup d'encre. C'est pourquoi la réunion de la Fédération des Sociétés musicales des Basses-Alpes qui se tenait à Digne révélait une certaine importance.

Il y avait une vingtaine de représentants d'écoles et sociétés musicales qui étaient venus assister à cette réunion du bureau au cours de laquelle diverses décisions concernant la saison 67 devaient être envisagées.

Le compte rendu moral et financier

M. Sappel, secrétaire général de la fédération, donnait tout d'abord le compte-rendu moral des activités de l'année écoulée. Puis il exposait les débats auxquels il assistait durant le congrès régional qui s'est tenu dernièrement à Cavillon. A cette occasion son mandat de délégué a été renouvelé. Diverses questions furent alors soulevées avant que Dino Negro ne vienne donner un aperçu de l'atmosphère du congrès national de la Confédération musicale de France. Il insistait notamment sur le fait qu'il fallait prévoir et préparer des élèves pour les concours puisque cette année le jeune Jean-Claude Negro avait ouvert la voie aux éventuels concurrents en remportant un premier prix d'excellence. A l'occasion de cette réunion, le président Simon remettait au jeune lauréat le diplôme officiel de son premier prix d'accordéon.

Puis M. Sappel donnait lecture du compte-rendu financier qui grâce à la subvention du conseil général, est satisfaisant. On passait ensuite aux questions diverses.

Examen et journée musicale. Il convient tout d'abord de fixer la date et le lieu du prochain examen. En fonction des diverses manifestations, qui débutent dès les beaux jours, M. Sappel préconisait

que les épreuves se déroulent le 30 avril prochain et proposait la ville de Manosque pour recevoir les candidats. En effet, une question de matériel et de salle rentre en jeu et Manosque peut répondre aux diverses exigences.

On envisageait en outre l'organisation d'une journée musicale regroupant toutes les musiques du département dans une ville des Basses-Alpes.

A l'occasion de ce regroupement, on pourrait assister à des défilés de fanfares, des concerts, des harmonies des danses et des chants. Cette manifestation connaîtra sans aucun doute un grand succès et se déroulera très certainement au mois d'avril. La date sera fixée ultérieurement.

On précait ensuite diverses questions concernant les déplacements et les subventions avant de se séparer et de fixer la date et le lieu de la prochaine réunion qui se tiendra à Riez au mois de juin.

Dino Negro nous annonçait en fin de séance qu'il enregistrerait avec sa formation pour l'O. R. T. P. au théâtre de la Madeleine à Marseille. Au cours d'une émission publique « Marseille Parade ». La retransmission de cette émission passera sur le poste régional et à la télévision De nombreux Dignoises seront sans doute à l'écoute ce jour-là.

Assistent à cette réunion : pour Sisteron : MM. Aillaud père et fils et Bertagnolo ; pour Riez, M. Gasquet ; pour Ste-Tulle, MM. Bagary, Estran, Melve, Vallin ; pour Manosque, MM. Simon, Sappel et Fenech.

Mme Bernard Weziroff représentait l'Académie chorégraphique de Haute-Provence qui va entrer dans la Confédération ; M. Castagna la Claire-Fontaine et MM. Dino et J.-C. Negro, l'Académie d'accordéon. Avant de lever la séance, M. Sappel a présenté les excuses de M. H. Blanc président de la Fédération Régionale des Sociétés Musicales Provence-Côte d'Azur, Corse et vice-président de la Confédération Musicale de France, retenu dans son département pour assister aux manifestations de Sainte-Cécile.

BOUCHES-DU-RHONE

L'ESTAQUE

Sainte-Cécile

A 10 h. un concert instrumental a été donné par nos musiciens sous la baguette de M. Lignier, à l'écoute :

Les cadets de France, (pas redoublé) ; Au Pays Lorrain, (Ouverture) ; Le Petit Duc, (Fantaisie) ; Festival Charles Aznavour, (Fantaisie) ; Télé-Parade (Fantaisie) ; morceaux qui ont été chaque fois applaudis par la nombreuse assistance qui se pressait autour de nos musiciens. Dès la fin du concert une magnifique gerbe fut offerte au maestro pour la parfaite interprétation des morceaux choisis. Un apéritif suivi cette magnifique aubade à la population de l'Estaque, puis les convives se mirent à table pour le traditionnel banquet.

L'après-midi un grand bal ouvert à tous les membres suivi ces agapes qui se termineront très tard dans la nuit à la satisfaction de tous.

F. BRACCI, président.

Concert de l'Orchestre Symphonique S.N.C.F. de Marseille à la salle Mazenod

Le 20 décembre courant, l'O. S. M. donnait son premier concert de la saison 1966-67 sous la direction de Jean Aynaud.

Cette manifestation a prêté un brillant à la saison avec un programme purement symphonique réunissant les noms de Beethoven, Mozart, Mendelssohn, et Bazelaire.

En première partie figuraient : L'ouverture de la Grotte de Fingal, de Mendelssohn. Cette page descriptive fut exécutée avec précision et brio par l'orchestre attentif aux inflexions de la baguette. Le concerto en Do majeur, de Mozart, pour

flûte, harpe et orchestre, nous a permis d'entendre et d'apprécier le sûr talent et la solide technique des solistes : A la harpe, Mme Brugier, premier prix du Conservatoire de Marseille et à la flûte, M. Arnaud, premier prix du conservatoire d'Avignon.

Accompagnés avec intelligence par l'orchestre, ces deux artistes, ont par la justesse de leur interprétation, ravi l'auditoire qui ne ménagea pas ses applaudissements auxquels nous associons bien volontiers nos félicitations.

En deuxième partie, nous avons entendu : La Suite Française de Bazelaire, pour violoncelle et orchestre. M. Max Dehan, violoncelliste, avec son talent coutumier, a su donner à cette suite de petites pièces issues du « folklore » français un air de gaité de bon aloi qui lui a valu les applaudissements chaleureux de l'auditoire.

Pour répondre aux rappels du public, Max Dehan fit entendre, en plus, une petite œuvre inspirée à l'un de ses collègues, le violoncelliste Pogroff, présent dans la salle. Nombreux braves à l'adresse du compositeur.

La deuxième Symphonie de Beethoven terminait magistralement ce concert, les différents mouvements de ce chef d'œuvre, ont souffert déjà la grande liberté d'expression du maître de Bonn, ont été exécutés avec soin par l'orchestre sur les intentions précises de son chef. L'auditoire a fait un accueil des plus chaleureux à Jean Aynaud et ses Musiciens qui méritent tous des félicitations et bien des encouragements pour le travail de diffusion de la bonne musique qu'ils poursuivent inlassablement en dépit des difficultés de tous ordres qui

SENAS

Chaleureuse ambiance au banquet de l'Harmonie de la Durance

Où, une ambiance bien sympathique a réuni quelque 45 convives au coquet hôtel du Lubéron après, comme à l'habitude, la messe en musique, l'aubade à la municipalité et l'apéritif d'honneur chez Mlle Ricard.

Les personnalités : M. Fatizon, conseiller municipal, maire de Saint-André ; M. Joubert, maire de Sénas ; M. Maurice Agostini, président de l'Harmonie ; M. Paul Chabert, le vétéran de la reorganisation de 1930, ancien maire de Sénas ; M. Lombard, vice-président de la Fédération des musiques des Bouches-du-Rhône ; M. Hunziker et Mme, de Salon ; M. Joubert, chef de l'Harmonie ; M. le curé de Sénas ; M. Simon Saurel, chef de la Fanfare sénassaise ; M. Jacques Pourcel, représentant le président de l'Indépendante Sénassaise ; M. Morlier, de Salon, etc.

Le repas :

Un menu copieux et soigné a été servi par le vatel M. Guigues Louis.

A l'issue de ces agapes plusieurs discours ont été prononcés. Priront successivement la parole MM. Maurice Agostini, M. le maire de Sénas, M. Fatizon, Mme Lombard, de Salon ; M. Paul Chabert ; M. Albert Joubert ; M. Simon Saurel et la presse locale.

Tous ont été unanimes pour louer l'action et les résultats magnifiques obtenus chaque année par M. Gaston Tournel, le distingué professeur de musique à Sénas et à Salon. Ensuite souligner surtout le début de fusion et de collaboration de plus en plus féconde de nos deux musiques locales qui vont de ce fait acquérir de nouvelles lettres de noblesse et de renommée internationale.

On y a mis le temps mais c'est le bon départ assurant un avenir radieux à deux phalanges musicales.

GARDANNE

La Lyre avec un répertoire toujours renouvelé, donne en différents lieux des concerts fort appréciés.

Un rassemblement au siège, puis un dépôt de gerbe aux monuments aux Morts, en présence des autorités.

C'est ensuite le rendez-vous en l'église de Gardanne. Recus sur le parvis par M. le curé-doyen Balique, l'Ave Maria, le « concert des Anges » etc... seront tour à tour exécutés.

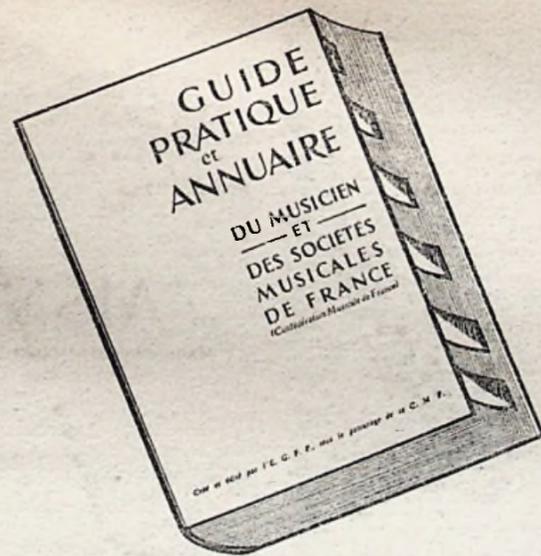
Le défilé à travers les rues de la ville attire toujours la sympathie et ce sera un nouveau rendez-vous place de la mairie où un concert public avec des morceaux choisis feront l'admiration d'une foule toujours plus dense. « Salut au 85 » (Pas redoublé) ; « Le travail c'est la santé » (H. Salvadori) ; « La Belle de Cadix », etc, sont longuement applaudis.

Un apéritif groupant tous les amis précluda le repas.

Pas de discours grandiloquents ; de simples allocutions de M. Gauthier, président qui fit un rapide tour d'horizon de sa belle société, remerciant ceux qui, par leur aide, per-

ATTENTION!

En raison de la prochaine sortie du Guide pratique et Annuaire du Musicien et de la C. M. F.



Messieurs les Présidents des Fédérations Musicales sont informés qu'il n'est plus possible d'apporter des modifications aux listes de leurs sociétés

mettent la continuité, en particulier la municipalité, diverses personnalités et également la presse qui permet une large diffusion de nos activités.

Puis M. Victor Savine, heureux d'être parmi « mes amis de toujours », qui perpétuent le goût et l'art d'une belle musique.

Enfin, M. Gay, membre du conseil de la F. S. M. B. R. « Devant la désaffection de certaines sociétés qui, je l'espère ne sont qu'un sommeil, dit-il, je félicite la Lyre Gardannaise qui maintient une brillante tradition dans sa bonne ville ».

Belle, très belle journée, qui fait honneur à la Lyre, à Gargaanne, à la musique.

MARTIGUES

Concert

La fête Sainte-Cécile a eu lieu le 20 novembre, salle du Grés, à Martigues et le 27 novembre, à 10 h., salle Garganne, à Port-de-Bouc. Un concert fut donné, auquel participèrent les sociétés suivantes :

Musique Intercommunale Martigues-Port-de-Bouc ; Président d'honneur, M. Pasquini Ernest ; président honoraire, M. Bony Simon ; président actif, M. Tillier Alex ; chef de musique, M. Giraud Marcel ; sous-chefs, M. Conil Victor, M. Tourrel Francis.

Clique Intercommunale, chef de clique, Sigarra Charles.

Ballets Huguette Muguet, chef de ballets, Huguette Muguet.

Majorettes de la Clique Jeanne d'Arc, chef des mouvements, Huguette Muguet.

Personnalités présentes, M. Rieubon René, député-maire de Port-de-Bouc ; M. Paul Lombard, député suppléant ; M. Armand Audibert, conseiller général ; M. Francis Turcan, maire de Martigues ; MM. les adjoints et conseillers municipaux ; M. Gay, représentant M. Blanc, président de la Fédération Musicale des Bouches-du-Rhône.

Programme. — Le Grenadier du Caucase, pas redoublé de G. Meisler ; Une soirée près du lac, fantaisie Mazurka de F. Leroux, soliste Bernard Lescour, élève du conservatoire de Martigues ; Cavalerie Légère, ouverture de Franz von Suppé ; Chanson de Solvelg, extrait de Peer Gynt de E. Grieg, (soliste M. Bouff, professeur Conservatoire de Martigues P-de-B.) ; Le Ténéral, Marche de Mougeot avec Clai-rons et cors de chasse ; Les Flots du Danube, valse de Ivanovici, dansé par les ballets Huguette Muguet ; Dansorahna, fantaisie Jazz mélodique de John Darling ; Aragona, Paso doble de John Darling ; Suite ballets de Francis Popy, dansé par les ballets A. Muguet ; El Sitio de Zaragoza, fantaisie militaire espagnole de C. Oudrid ; Marche de la deuxième DB de V. Clowez.

Sur ce concert un apéritif d'honneur a été offert à toutes les personnalités présentes par la musique intercommunale.

Le banquet de Sainte-Cécile avait lieu salle Irene Joliot Curie à Port-de-Bouc, en présence de toutes les personnalités citées précédemment.

LES MILLES

La Philharmonie Indépendante a brillamment fêté le 4 décembre pour la 74^e fois, sa chère fête patronale de Sainte-Cécile.

Un programme chargé En effet dès 9 h. 30, une grande effervescence régnait dans la cour de notre mairie annexe et plus d'une soixantaine de nos musiciens, avec leurs nouvelles vestes rutilantes qu'ils étrennaient, s'apprêtaient à aller honorer leurs morts au cimetière pour bien commencer leur journée.

Aussi, vers 10 h., au cimetière après l'exécution d'un morceau funéraire, tous nos membres actifs allèrent s'inscrire sur les tombes de : M. Mats de Juvénon, dernier membre honoraire disparu ; M. René Chaudon, notre dernier chef qui nous a quittés depuis 3 ans ; M. Aimé Gazel, notre ancien chef regretté, qui dirigea notre phalange durant un demi-siècle, et y déposèrent une gerbe sur chacune d'elles. Puis, à 10 h. 30, ont lieu un très belle messe en Haendel, avec le célèbre « Largo » de Haendel et un beau sermon de notre nouveau curé le chanoine Charles Pradel.

A l'issue de la messe eut lieu le défilé habituel qui devait conduire, cette fois nos 65 musiciens et « cliquards », place de la Liberté. Le concert se déroula dans la nouvelle salle des fêtes. Un programme judicieusement choisi, fut apprécié par un auditoire véritablement emballé par l'exécution parfaite des morceaux nombreux et variés qui y furent interprétés. Nous n'en voulons d'ailleurs pour preuve que l'appréciation et les félicitations que firent à notre président Camolin deux personnalités aixoises officielles : M. Raffaelli, adjoint aux Beaux-Arts, de la ville d'Aix et M. Jean Chélini bien connu des milieux officiels, alors qu'il aurait bien voulu honorer notre phalange de leur présence pendant le concert. Le programme de ce concert :

Artaban, pas-redoublé pour cors de chasse de J. Bernard ; Mélo-sine, ouverture de Desstrubé, chef de musique au 114^e d'Infanterie ; Mugali, défilé provençal de R. Diédérich, ancien chef de musique à la quatrième région Africaine.

Le Jour le Plus long, marche populaire de Paul Anka, arrangement de B. Martin.

Chanson Hindoue, Tendre mélodie de Rimsky-Korsakow, arrangée par L. Christol.

Marelle de la Légion Etrangère, célèbre marche de Quéru ; Tilli, fantaisie mosaïque de C. Danvers ; Sérénade, très jolie valse espagnole de F. Poppy ; Les Clairons des Milles, pas redoublé final de notre ancien chef regretté Aimé Gazel.

Ce fut un très beau concert joué par 65 musiciens, clairons, cors et tambours, lesquels dirigés de main

de maître par notre ami, le chef A. Fouque assisté de son sous-chef M. Louis Thierree et du chef de batterie, M. Elie Reynaud emballés littéralement d'assistance. Ils se trouvaient ravis d'avoir assisté à un magnifique concert dans une salle certes pas encore bien terminée mais qui leur est apparue déjà vraiment coquette et très accueillante dans son aspect de grand chalet.

Après l'apéritif d'honneur, groupant tous les membres actifs honoraires, bienfaiteurs et invités au Sport-Bar, ce fut l'acheminement vers le Foyer Familial où un grand banquet les attendait.

Résumons l'essence même des allocutions pleines d'à propos : le président Camolin après avoir donné un bilan très positif de l'actualité annuelle, remercia tout le monde sans exception, en insistant sur l'amitié apportée par les musiciens de l'étranger et soulignant le rôle important joué pour l'essor grandissant de notre phalange par ses instructeurs dévoués que sont MM. Thierree et Reynaud l'un pour le solfège, l'autre pour la batterie. Il nous présenta ensuite les projets décidés en commission au sujet du prochain festival de musique populaire qui sera organisé pour le printemps prochain à l'occasion du 75^e anniversaire.

Le chef Fouque traduisit sa satisfaction des résultats obtenus et remercia tous ses membres actifs.

Le vice-président Granier, représentant M. Mauriat, président de la Musique Municipale d'Aix, qui souligna la belle vitalité de notre phalange et insista particulièrement sur la mission éducatrice et le rôle important et quasi héroïque (à notre époque actuelle) du professeur bénévole de solfège, et invités au Enfin MM. Vera (notre adjoint spécial) et Tassy (président du Foyer) manifestèrent leur joie réelle après tant de satisfactions éprouvées par leurs collègues pour la belle tenue de notre musique.

Ainsi une fois de plus, notre belle société peut être fière après cette très belle journée, d'avoir fait honneur à la fois à la musique et à son cher village.

Félicitons donc en terminant et notre chef, et notre président M. P. Camolin, bien aidé par sa dévouée commission administrative et disons bien haut : Vive la sainte Cécile ! Vive tous nos chers musiciens ! Et à l'an qui vient.

Le secrétaire et sous-chef : Louis THIERREE

ROGNAC

La Musique Municipale a brillamment fêté la Sainte Cécile, à la Maison des Jeunes.

C'est devant une salle archicomble que se sont déroulés le concert et le spectacle.

Cette manifestation était présidée par M. Raymond Giraud, maire et Mme.

On notait parmi le public, MM. les adjoints Batiget et Chapuis et leurs épouses, ainsi que plusieurs personnalités locales.

M. Perrin, chef de la musique, remerciait ceux qui honoraient cette soirée et ceux qui devaient contribuer à la réussite du spectacle.

La batterie-fanfane (20 exécutants) sous la direction de M. Lavandier et l'Harmonie (30 musiciens) sous la baguette de M. Perrin, assurèrent la première partie de la soirée.

En intermède, on pouvait ensuite applaudir successivement : Les Jeunes de l'Ecole de Musique (Marlene Peylachon, Michel Maloriot, Claude Meyer, Michel Farrugia).

Les professeurs : MM. Ben Sala et Lavandier, au violon et Mlle Tournon, au piano.

La chorale avec des 35 chanteurs, dirigée par M. Davin.

Les jeunes Paulie Antona, Magall Guido et Chantal Bertin, dans l'interprétation de gracieux ballets.

Les chanteuses amateurs de Rognac : Mme Zoé Guarnieri ; Miles Chantal Giorsetto, Hélène Benigno, Clotilde Carolini, Danielle Mansueti et le comique trouper Léo Armand. Accompagnement : au piano, Marcel Caroloni, à la batterie Elie Armand, et au violon, M. Davandier.

La Musique municipale assurait ensuite la seconde partie de cette soirée qui fut d'un ensemble varié, qui permit de satisfaire tous les goûts.

Ensemble Symphonique de Provence

Parmi les nombreuses sociétés musicales adhérentes à la Fédération des Bouches-du-Rhône, nous comptons quelques ensembles symphoniques complets qui se font entendre le plus souvent dans la salle Mazenod, salle des concerts, ce fut le cas de l'ensemble symphonique de Provence qui avait invité ses fidèles auditeurs pour le jeudi 5 janvier. Malgré le froid glacial qui régnait ce soir là ; beaucoup avaient répondu à cet appel, et ils ne le regretteront pas.

Un programme de choix, réunissait la soixantaine de musiciens formant cet orchestre autour de leur éminent chef, M. Raymond Deschamps, professeur de cor au conservatoire de Marseille, soliste de la radio, pour jouer les deux ouvertures de Beethoven, Egmont et Coriolon, dirigées avec maîtrise et exécutées avec beaucoup de soin dans les détails.

La grande pièce de résistance du programme était un concert de Haendel pour alto, et orchestre. Elle permit d'apprécier la sûre virtuosité de M. René Jannome, alto-solo à l'orchestre de l'opéra de Marseille qui interpréta ce concerto en servant des très belles sonorités qu'il sait tirer de son instrument sur lequel il se joue de toutes les difficultés. Le gros succès que lui firent les auditeurs, concrétisait leur complète satisfaction.

Le divertissement sur des thèmes russes de Rabaud qui terminait le concert permit d'apprécier les divers pupitres entre lesquels couraient ces délicieux et parfois délicats thé-

mes populaires, empruntés au folklore russe. A travers eux on devinait le soin apporté par le maître Deschamps, pour bien les mettre au point.

Chaque morceau était précédé d'un bref commentaire présenté avec son habituelle finesse par le Dr Gariel, président de la société qu'il fait bénéficier non seulement de son dévouement, mais aussi de son généreux mécénat. Bref, très belle manifestation qui fait honneur à notre Fédération.

CENTRE

Informations de la Fédération. Réunion du comité de direction. Le comité de direction de notre Fédération s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vichy, le dimanche 5 février à 10 h.

Le compte rendu de cette réunion paraîtra dans le prochain numéro du journal confédéral.

Nous demandons à chaque société fédérée de le lire attentivement.

CREUSE

Examens d'examens. — Dates probables des examens fédéraux d'élevés :

Le 30 avril ou le 7 mai à la Souveraine ; Le 28 mai, à Bonnat ; le 7 juin à Aubusson ; le 14 juin à Guéret.

MOUTIER-MALCARD

Nécrologie. — M. Aimé Unique. Allocation du Dr Deyffay aux obsèques qui ont eu lieu le 28 décembre 1966.

Mesdames, Messieurs, mes chers amis,

Les musiques Creusoles, du centre et des régions environnantes, ont perdu aujourd'hui une de leurs plus grandes figures en la personne de M. Unique Aimé, ancien chef de musique de Moutier-Malcard.

Des son plus jeune âge M. Unique fut attiré par l'art musical, il était né musicien et il devait devenir un

très bon musicien. Il excella au sein des sociétés locales, régionales, au régiment et partout il se fit remarquer par sa valeur technique et son application dévouée.

D'un caractère doux et affable, il était très aimé et respecté de ses musiciens.

Par son ardeur, par son élan et son dévouement à la cause musicale, il entretint et fit naître autour de lui beaucoup de vocations musicales.

Aussi quand quelques années après la guerre de 14-18 le maire lui proposa de réveiller cette ancienne société, il répondit présent : il sut vite recruter et former de bons musiciens c'est avec leur concours qu'il sut donner un nouvel élan à cette société qui reçut le nom d'« Espérance ».

L'évolution de cette phalange devait rayonner depuis dans notre centre, elle resta en tête des premières sociétés du département.

Toute cette œuvre, cher M. Unique, vous l'homme effacé et modeste, c'est celle de votre goût musical, de votre dévouement, de votre patience, de vos luites, de votre persévérance technique haute et bienfaisante.

Reposez en paix l'âme satisfaite d'une belle réussite des plus exemplaires, qui reste de nos jours difficile pour la vie des musiques populaires, c'est le souffle que vous lui avez donné qui la protège et la prolonge.

Au seuil de votre tombe, nous présentons à toute votre famille éplorée, à vos parents et amis musiciens nos condoléances attristées.

Au nom de la Fédération Musicale du Centre, en remplacement de M. Adolphe Jouannet votre grand ami, vice-président départemental, qui, en raison de son grand âge, s'est excusé de ne pouvoir vous accompagner, mais qui nous a écrit qu'il était de tout cœur avec nous et au nom de l'Union des Sociétés musicales creusoles, nous vous adressons un suprême hommage et notre affectueuse reconnaissance et vous promettons de faire de notre mieux pour perpétuer en même temps votre œuvre et votre souvenir.

Advertisement for Instruments de Musique F. SUDRE, 17, avenue Trudaine - PARIS-9^e. TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS. REPARATION de tous instruments quelle qu'en soit la marque - Travail rapide - Exécution parfaite. Prix consciencieux. DEMANDER NOS TARIFS INSTRUMENTS ET EDITION.

CHAMPAGNE ET MEUSE

Le mot du Président

Le fait est là, c'est la dernière fois que, pour ce bulletin je m'adresse à nos Sociétés fédérées.

Croyez que ma peine est grande et que le comité directeur, et en particulier MM. Jantzy et Fernand Bouche qui ont tant œuvré pour la mise en page et la parution de ce journal partagent cette dernière.

Nous restons à votre disposition pour vous renseigner et vous aider dans les problèmes que vous aurez à résoudre.

Sous la rubrique « Champagne et Meuse » nous ferons le nécessaire pour que les articles que vous désirez faire connaître à vos sociétés sœurs, soient imprimés sur le journal confédéral.

Il faut continuer à s'unir, vous pouvez compter sur nous, comme nous savons pouvoir compter sur vous.

Votre président, R. BIGOTTE.

EPERNAY

Avec le concours de sa société sœur de Mettet (Belgique) l'Avenir Musique a fêté conjointement la Sainte Cécile et son 60^e anniversaire

La Musique l'Avenir a ouvert dimanche 13 avril, sous un ciel brumeux et froid le cycle hivernal des saints patronages. La fête de Sainte-Cécile a revêtu cette année un éclat tout particulier puisque la société fêtait en même temps son soixantième anniversaire. Elle avait convié à cette occasion la société sœur de Mettet en Belgique qui lui est jumelée depuis quelques années. Placée sous le double patronage de Sainte-Cécile et de la grande amitié franco-belge, cette journée fera date dans les annales de la vieille société de musique populaire sinnaçienne.

Les festivités de la Sainte-Cécile de la musique l'Avenir s'étaient ouvertes samedi soir.

Dimanche matin, après une émouvante cérémonie sur la tombe du Fondateur de la société M. Abel Rogé, un important cortège se formait Rempart Perrier, où stationnaient les cars belges de Mettet. Personnalités Françaises et Belges, en tête bannières et majorettes, il gagna l'Eglise Notre-Dame après un crochet place Auban-Moët.

La grand-messe de Sainte-Cécile fut célébrée par l'abbé Gillet, archiprêtre de Notre-Dame, et pendant l'office, les musiciens exécutèrent l'Ave Maria de Gounod, Le Crucifix de Faure, l'Andante de la Sonate Pathétique, et Sans peur.

A la sortie de l'église un nouveau cortège se forma dans lequel avaient pris place M. Liénard, bourgmestre de Mettet, M. Menu sénateur-maire et M. Féron adjoint. Il

devait parcourir en musique les rues du centre avant de faire une halte place Hugues Piomb où la musique Belge donna un bref concert. Les musiciens et leurs invités se dirigèrent ensuite vers l'hôtel de l'Europe, où avait lieu le banquet de Sainte-Cécile. M. Jean Bessez, maître du lieu et président de la musique l'Avenir avait dû déployer des trésors d'ingéniosité pour assurer le couvert à plus de deux cents personnes.

La Grande Amitié Franco-Belge : l'heure du départ fut aussi celle des discours c'est M. Gérard vice-président de l'Avenir qui ouvrit le feu. Il salua les personnalités présentes, M. Liénard, Féron, M. Mérand président d'honneur de l'Avenir, M. Leclerc président de la fanfare royale Sainte-Cécile de Mettet, M. Langouet etc. et exalta la camaraderie qui unit les deux sociétés et les musiciens.

M. Liénard, bourgmestre de Mettet, déclara à son tour : Nous considérons l'Epervay comme une grande sœur. Il ne s'agit pas d'un jumelage de commune à commune, mais de contacts naturels entre un peuple de Champagne et un peuple d'entre Sambre et Meuse. Pour nous aussi cette journée restera marquée dans les annales car c'est la première fois que notre société fête Sainte-Cécile hors de Belgique. Elle a 130 ans cette année, mais nous prétendons tous avoir une jeune société à Mettet. Vous fêtez votre 60^eme anniversaire. Prolongez l'Avenir aussi loin que possible. Nous souhaitons qu'Epervay connaisse des jours heureux et prospères, des jours dont on se souviendra longtemps comme celui-là.

M. Féron, au nom de la municipalité félicita dirigeants et musiciens de l'Avenir. C'est une des plus anciennes sociétés locales dit-il. A cette époque où il est si facile d'être mélo-mane devant la télévision, cela mérite d'être souligné.

M. Leclerc : Unis par la grande amitié Franco-Belge, unis par des relations personnelles dit-il, 60 ans, 130 ans, un jumelage de Sainte-Cécile, voilà ce que nous fêtons aujourd'hui, et il évoqua la similitude de caractère et de coutume entre les Belges d'expression Française et leurs voisins Français.

On entendit encore M. Lamsouet, ancien directeur, et M. Jean Bessez qui se félicitèrent de la réussite de cette manifestation et évoquèrent des souvenirs des origines de la musique l'Avenir. Cette journée de fête s'est terminée comme il se doit dans une très grande ambiance de camaraderie, après toutefois que le vice-président de la Fédération M. Fernand Bouché eut annoncé la promotion de Sainte-Cécile qui comprend, cette année, la médaille d'honneur fédérale pour 28 ans de services à MM. Guy Dufoys et Kéber Denise, la médaille de bronze de la Confédération Mu-

sicale de France à MM. Jean LeGrand et René Vassel, cette dernière étant remise par M. Laurent Gérard, ancien président de l'Avenir, et enfin la médaille des vétérans pour 59 années de services à M. René Vassel, auquel le vice-président fédéral donna l'accolade aux applaudissements de l'assistance. Nous adressons nos vives félicitations à ces nouveaux vivus.

La Sainte Cécile à Dormans

C'est avec un éclat tout particulier que les musiciens de Dormans ont célébré leur sainte patronne le 27 novembre. Impeccablement rangés, les 60 exécutants des deux sociétés dormanaises se rendaient, en musique, à l'église Saint Hippolyte, où l'abbé Guyot, doyen de Dormans, célébra l'office auquel la musique municipale préta son concours. Interprétant la messe en quatre numéros, de Gadenne, alors que la batterie-fanfane joua « Aux Champs » à l'élevation.

Dans son sermon, qui commença par une bienvenue à la fanfare, le doyen tint à insister sur le fait qu'une bonne entente est nécessaire au sein d'une communauté pour réaliser de grandes choses.

De même qu'un homme seul ne peut construire un monument, de même la Sainte-Cécile est un appel à la paix et à l'harmonie entre les membres d'une même société.

Après le vin d'honneur servi à la mairie, qui suivait la messe, tous se retrouvèrent à la salle municipale des fêtes où était donné le traditionnel banquet de la sainte-Cécile.

M. Jourdain, adjoint au maire, salua les personnalités présentes : M. Fernand Bouché, vice-président de la Fédération Champagne et Meuse et président de l'Union Musicale des cantons d'Epervay, Dormans et Avize, M. Beaum de la Fédération des sociétés musicales Champagne et Meuse, M. Michel Bigotte représentant son père, président de la Fédération, M. Jacques Vezet directeur de l'Harmonie du troisième canton de Reims, M. Georges Martin vice-président de la société philharmonique de Champagne, M. Alfred Bailly, maire honoraire.

M. Daniel Albaut, avocat général à la cour de Cassation, président de l'Amicale de la Marne à Paris, M. Lucien Mathieu maire adjoint, Marcel Beaufre maire de Vincelles, M. Picard maire de la Chapelle Monthodon, M. l'abbé Guyot doyen de Dormans, M. André Cheutin chef de musique de Verneuil, etc...

Rappelant les plus importantes sorties de la fanfare à propos de l'Armistice du 8 mai, de la réception de l'Amicale de la Marne de Paris, de la fête de la Chapelle de la Marne, du festival de Feury la Rivière, de la fête patronale, et enfin des numéros à Dormans de Châtillon, l'orateur félicita ensuite tous les musiciens anciens et jeunes pour le succès de la fête de la musique qui unissait chorégraphie et musique, et leurs dévoués directeurs, MM. Paul et Lecart, ainsi que le bureau, M.M. Duray père et fils, Guy Orban, Brocard, Moreau, Bour et Jules Orban.

M. Lecart à son tour remercia les invités parmi lesquels MM. Gaston Coyard, Capin, Bouché de Ville en Tardenois, Michel Houllmont, et tous les musiciens de la Chapelle-Monthodon.

C'est M. Albeaux qui clôtura le banquet, en faisant un fort brillant éloge de la musique sans la quelle il n'y aurait pas eu cette messe dont l'élevation morale était à la mesure de sa qualité liturgique et artistique et en levant son verre à la santé de la société et de ses musiciens qui firent passer à tous une si agréable Sainte-Cécile.

L'Harmonie Municipale de Magenta

A fêté Sainte-Cécile. La société s'est tout d'abord rendue à l'Eglise Sainte-Marie en un défilé sans précédent aux sons entraînants des pas redoublés. Au cours de la messe célébrée par l'abbé Lanes la musique a interprété « Jolie au Ciel » en union avec la chorale paroissiale, puis « Pastorale » de Scarlatti avec le quatuor de saxophones. La Musique et la Chorale à nouveau réunies, interprétèrent ensuite « Saigneur tu vaincras la mort » et la Musique seule poursuivit par Messidor, de Bruneau, qui fut particulièrement remarqué. Prenant la parole, l'abbé Lanes, curé de Magenta, remercia la Musique Municipale pour son excellente participation à l'office et fit l'éloge de Sainte-Cécile, patronne des musiciens. Le sermon fut consacré à un procès des guerres qu'elles sont. La Musique et la Chorale Paroissiale reprirent alors « plus jamais, jamais la guerre ». A noter que ce chant a été composé par André Delor, ancien prisonnier, pour le réconciliation des anciens prisonniers à Lourdes en 1966. Les nouvelles paroles de ce chant polonais ont été inspirées par le discours de Paul VI à l'O. N. U. l'Harmonisation est de l'abbé Julien, et Roger Sébille a effectué l'arrangement. Pour terminer la cérémonie, l'Harmonie Municipale a interprété « La Reine de Saba » de Gounod.

A l'issue de la messe une gerbe de fleurs a été déposée au Monument aux Morts de la commune par les dirigeants de la société et après un nouveau défilé dans les principales rues, tout le monde se retrouva à la salle des fêtes de Magenta pour l'apéritif d'honneur et le banquet. On remarquait à cette manifestation M. Forêt maire de Magenta, ses adjoints MM. Desplanque et Kirsmaier, et de nombreux conseillers ; M. Féron adjoint au maire d'Epervay, M. Brunot, maire de Dizy, le Clergé ; Mme Guillot, présidente, M. Rapeneau vice-président, Mme Gaston Chiquet vice-présidente d'honneur, M. René Gentils membre d'honneur.

les représentants des différentes sociétés ou groupement locaux, les membres de la chorale paroissiale, ainsi que le directeur, le directeur adjoint et les membres actifs de la société.

Puis ce fut le banquet servi à la salle des fêtes et groupant plus de cent convives. Le secrétaire administratif souhaita la bienvenue à tous, remercia tous les présents, et excusa quelques personnalités empêchées. Au dessert, prirent successivement la parole.

M. Bernard Rapeneau, vice-président présenta les excuses de M. Pierre Guillemain, empêché, dit toute sa joie de voir une si nombreuse assistance, félicita les musiciens pour leur exécution et leur tenue, et leur demanda d'être toujours aussi assidus et nombreux aux répétitions. Il donna ensuite la parole au secrétaire administratif pour la lecture de son compte-rendu d'activité pendant l'année écoulée. M. Raoul Marin dressa donc un élogieux bilan d'activité : la société a participé à 16 manifestations, en particulier à Epernay. A cela il faut ajouter les manifestations auxquelles seule la batterie-fanfare a participé et qui sont au nombre de 13. Le quatuor de saxophones quant à lui a donné plusieurs concerts, qui ont été toujours très appréciés. Enfin il est très intéressant de souligner dans ce domaine, l'Harmonie Municipale de Magenta reste une pépinière de jeunes et qu'elle travaille dans une excellente ambiance d'amitié.

M. l'abbé Lanes félicita les musiciens et leur chef pour leur belle

exécution et dit sa joie de voir entre eux régner la meilleure ambiance.

M. Fernand Bouché félicita, lui aussi les musiciens et souligna le rôle important joué par la musique de Magenta dans la formation des jeunes.

M. Forêt, maire de Magenta, dit à son tour sa satisfaction de voir la société en plein essor. Il félicita tout spécialement M. Roger Sébille, directeur, pour son talent et dévouement.

On entendit encore M. Georges Brunot, maire de Dizy, et M. Féron, adjoint au maire d'Epernay. Celui-ci présenta les excuses de M. Menu, maire d'Epernay, et dit toute sa joie et sa fierté, lui, enfant de Magenta, de participer à cette fête. Il félicita et remercia la Musique de Magenta pour les exécutions et manifestations en par-

ticulier pour celles données à Epernay.

M. Roger Sébille, directeur, termina cette série de discours. Il félicita les musiciens pour leur exécution ; fit ressortir le caractère particulièrement amical régnant entre les sociétés et demanda à chacun d'être assidu aux répétitions et manifestations. Il tint à féliciter particulièrement M. Raoul Marin « homme à tout faire » le plus précieux de tous.

Puis ce fut la remise par M. le maire, le vice-président fédéral, de diplômes et médailles d'honneur des sociétés musicales, aux sociétés ci-après : M. Roger Sébille, M. Ghislain Marin, M. Robert Lion, M. Roger Danteny, M. André Mauchamp, M. Marcel Lamblot.

Ce fut ensuite le tour des musiciens, chanteurs et conteurs, de se faire entendre, et la journée se termina par une sauterie animée par un orchestre réputé, dans une ambiance très sympathique.

L'Harmonie des Chemins de Fer a joyeusement fêté Sainte Cécile. Mieux vaut tard que jamais. C'est à l'approche de la Saint Vincent que plusieurs sociétés de musique de notre ville ont fêté, Sainte-Cécile.

L'Harmonie des chemins de fer de l'Est a participé à la messe célébrée à l'église de Magenta, où elle a prêté un brillant concours au déroulement de l'office en interprétant « Angelus », extrait des scènes pittoresques de Massenet, Prélude d'Axel (Le Monde Religieux) d'Alexandre George, et Marche d'A-

dant quelques vingt ans, je sais les soucis occasionnés à la direction, lors de l'établissement d'un programme. Votre chef s'est joué de tout cela, et vous a conduit vers le grand succès. Tour à tour Chevalier, puis officier des Palmes Académiques, il reçoit maintenant la consécration de ses efforts en faveur de la musique, dite populaire, et qu'il est plus exact de dénommer bonne musique. Elle n'est pas morte, du reste, vous en êtes un exemple, et je ne puis m'empêcher de constater de nouveau, avec un très grand plaisir, que deux sociétés corporatives pour ne pas dire trois, échanger leurs musiciens... et même leur chef, pour le plus grand bien de cet art qui rapproche les hommes. Membre de la Fédération Musicale de Champagne et Meuse, et de l'Union des Sociétés Musicales des cantons d'Epernay, Dormans et Avize, à mes côtés, André Jubréaux est digne de la belle distinction qui lui échoit, et je vous demande de me permettre de lui donner, en votre nom, une accolade confraternelle, que Mme André Jubréaux, se fera, j'en suis certain, un vif plaisir de confirmer ».

Après M. Fernand Bergeron, c'est à M. Bergeron, secrétaire régional de l'U. A. I. C. F. que revenait l'agréable mission de remettre un diplôme à MM. Sébille Michel, Guinet, Gillain, Mauchamp, Jacob, Mangot, Marin, Deruaz, Guillemain et Ramillon.

Prenant la parole à son tour, M. Charpentier déclarait « Je re-

mercia l'Harmonie des Chemins de Fer pour son invitation. L'ambiance y est toujours sympathique. C'est une ambiance cheminote faite de camaraderie et d'esprit d'équipe ». Abordant un sujet plus grave il évoqua le problème des ateliers d'Epernay, d'après des relations diverses ils devront rester vivants et importants.

M. Seguin, ingénieur en chef remercia M. Charpentier pour ces paroles d'espoir et de confiance en l'avenir et célébra la chaude ambiance qui unit la société. Parlant de l'audition du matin, il déclarait « Tout ce qui vaut la peine d'être fait vaut la peine d'être bien fait ».

Les Accordéonistes ont fêté Sainte-Cécile, dimanche à Hautvillers. Pour célébrer cette année la Sainte-Cécile le club des accordéonistes et guitaristes Champenois avait franchi la Marne et avait donné rendez-vous à ses invités et à ses amis à Hautvillers. C'est dans l'église abbatiale qu'a été célébrée la messe au cours de laquelle les membres du club ont interprété Largo de Haendel, Ave Verum de Mozart, et l'Ave Maria de Gounod. Après l'office, les musiciens se sont réunis à l'auberge de l'Abbaye où a eu lieu un vin d'honneur et où a été servi le banquet de plus de cent couverts.

Parmi les convives, aux côtés de M. Michel Morange président du club, on remarquait M. Féron adjoint au maire d'Epernay représentant M. Menu sénateur-maire, M. Havrez président d'honneur du club, M. Jean Bouché représentant M. Médard (Fanfare des Tonneliers), M. Jean Houllmont représentant M. Bessez (musique l'Avant-Vent), M. Lesure représentant M. Guillemain (musique de Magenta). Prenant la parole au dessert, M. Michel Morange dressait le bilan d'activité du club au cours de l'année : Sainte-Cécile 1965, concert aux vœux de l'hôpital, concert pour l'Aide aux Poyers, concert pour les parents d'élèves à Fismes, défilé et concert pour l'Union Commerciale de Montmirail, fête de la Villa, concert pour l'Association Brie-Cham-

pagne à Sézanne, fête de Magenta, concert pour l'Amicale laïque de Port à Binson, concert de la fête d'Epernay, arbre de Noël des Verrières à Reims, bal à Pierry. Ce bilan très positif, montre que, tout en se produisant dans les salles où il est déjà bien connu, le club a été sollicité par des organismes nouveaux et déjà, les prévisions prouvent que la jeune formation a été très appréciée. Mais la plus importante des activités a été certes la réception du club d'Ettingen ; les 14, 15 et 16 mai, retour d'un voyage effectué par les Sparnacien en septembre 1964, 65 Allemands étaient nos hôtes et deux formations ont donné un brillant concert au théâtre. Un dîner aux chandelles au château Napoléon a réuni 168 personnes clôturant de façon grandiose ces manifestations. En terminant son allocution M. Morange remercia son comité et les professeurs pour l'excellent travail accompli.

Prenant la parole à son tour, M. Féron déclarait : Je tiens tout d'abord à féliciter M. Michel Magin, entouré de tous les musiciens du Club pour l'excellente interprétation des œuvres de cette messe de Sainte-Cécile où s'exprimait toute la finesse de votre jeu, dans cette séculaire abbaye où résonna si longtemps l'orgue et les chants grégoriens des moines. Mais que d'efforts tout au long d'une année pour en arriver à cette journée qui couronne le travail de tous les musiciens et de l'équipe qui anime votre club. Par la même occasion je félicite tout particulièrement nos jeunes lauréats pour les nombreux succès remportés cette année encore. Récompense méritée aussi bien par les élèves que par les professeurs. Depuis des années que je participe plus particulièrement avec grand plaisir à vos différentes activités, je constate que le club des accordéonistes ne vit pas replié sur lui-même, faisant de la musique pour la musique, mais participe effectivement à la vie du monde qui nous entoure. Continuez dans cette voie.

La fête de Sainte-Cécile s'est poursuivie dans la meilleure des ambiances et les musiciens ont reçu en fin d'après-midi la visite de M. Fernand Bouché, vice-président de la Fédération Champagne et Meuse.

Avant de fêter Sainte-Cécile l'Avant-Garde est allée rendre hommage à la mémoire des morts pour la France.

La société l'Avant-Garde a fêté Sainte-Cécile à son tour mais avant de sacrifier aux joies des agapes, elle a tenu à rendre hommage à la mémoire de ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour la liberté de la France.

Un défilé impeccable les conduits au cimetière de la Rive droite, où ils ont fleuri le monument aux morts en présence de Mme Vaxelaire adjoint au maire.

Un banquet a ensuite réuni les membres de cette société devenue sparnacienne avec le rattachement de la Villa à Epernay.

M. Hanauer adjoint au maire présidait le repas entouré de M. Collety conseiller général ; maire d'Avy, de M. Forêt maire de Magenta et de M. le maire de Cormoyeux. Une excellente ambiance ne cessa de régner tout au long de cette belle journée.

A cette occasion, il est utile de rappeler que l'Avant-Garde fut fondée en 1913 par MM. Charles Spitz et Brice Godard. Elle est actuellement présidée par M. Faniel entouré de M. Jacques Dricot, comme vice-président, M. Paris comme secrétaire, tandis que les finances sont gérées par M. André Spitz. Quant à la direction elle est inagistralement assurée par M. Guy Martin. Cette société très populaire est souvent mise à contribution par le comité des fêtes qui sollicite son concours de nombreuses fois en cours d'année. Aussi le souhait le plus précieux que l'on puisse formuler à l'adresse de l'Avant-Garde c'est qu'elle conserve toujours cette belle cohésion et cet esprit de camaraderie qui font actuellement sa vitalité et qui lui permettent de se produire souvent d'aussi brillante façon.

Dimanche 29 janvier 1967, clôturant les fêtes de Sainte-Cécile, la fanfare des Tonneliers a participé selon la coutume à la fête de Saint-Vincent. Après que ses membres aient revêtu le traditionnel costume des cavigistes, elle s'est rendue, en défilant allègrement, sous la conduite de son sous-chef Jean Bouché, à l'église Saint-Pierre et Saint-Paul à 10 h. 30.

Au cours de la cérémonie religieuse, sous la baguette de M. René Fournier, elle a exécuté, pendant le cortège des membres de la Sainte-Vincent, avec brio, la renommée Marche du Tannhauser de Richard Wagner, puis successivement l'Aria de J.S. Bach (de la suite en ré) arrangement René Fournier, la célèbre Sonate Pathétique de Beethoven, et enfin une fugue sur le Theme Régina Cœli, de Louis Demars directeur de l'Harmonie Catholique de Châlons-sur-Marne, ces quatre œuvres exécutées dans un style et une maîtrise remarquables, les étonnantes sonorités des aigus s'opposant à la douceur des graves, furent particulièrement appréciées. Chef et musiciens reçurent à l'issue de la messe, les félicitations du monde musical, parmi lequel un prix de conservatoire qui avait tenu à enregistrer la messe, le Clergé, etc...

Ce fut ensuite le retour à la salle des fêtes où la Fanfare accueillit par de nerveux pas-redoublés, les nombreux invités de Saint-Vincent. Ayant ainsi glorifié Saint-Vincent à sa façon, comme l'avait dit le

distingué prédicateur, la Fanfare des Tonneliers, après l'hommage rendu conjointement à Sainte-Cécile, se devait de clôturer la matinée par le traditionnel déjeuner qui avait lieu cette année dans les Etablissements du Champagne Mercier, superbement aménagés.

Les musiciens, invités et familles, furent accueillis à l'entrée par de charmantes hôtes et des sommeliers qui formaient une hale d'honneur dans le hall, bientôt rempli par plus de 200 personnes, auxquelles M. Jacques Mercier, directeur général, en personne, souhaita la bienvenue.

Par une délicate attention la Maison Mercier, offrit sous forme d'apéritif un délicieux Brut 1961 fort apprécié des convives.

A l'issue du déjeuner servi d'une façon impeccable, M. Abel Médard prit la parole, en ces termes et en résumé :

Il remercia vivement les musiciens de leur audition du matin en l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, et en particulier leur chef M. René Fournier ;

Donna la liste des personnes excusées qui regrettaient bien sincèrement de ne pas être présentes, pour des raisons majeures.

Puis il salua M. René Dricot, maire adjoint représentant M. le maire, ainsi que, nommément, les présidents, directeurs ou délégués des sociétés d'Epernay et de la Fédération, sans oublier les membres éminents de la Confrérie de Saint-Vincent qui avaient bien voulu participer à ces agapes confraternelles.

S'adressant à M. et Meses Jacques Mercier, il dit toute sa reconnaissance et celle des musiciens pour la mise à leur disposition de ce magnifique cellier converti en un véritable salon.

Puis il passa en revue les principaux événements de l'année, heureux ou regrettables, confirmant aux musiciens tout l'intérêt qu'il avait pris à ceux-ci.

Passant aux services de l'année qu'il énuméra, il exprima sa gratitude aux musiciens ayant tenu à assister à ces nombreuses sorties... et à leur épouse d'y avoir consenti au comité et son administrateur Fernand Bouché pour l'avoir si bien aidé dans sa tâche.

Il leva son verre en souhaitant une année aussi prospère que celle qui vient de s'écouler, en portant un toast à la santé de tous les membres de la fanfare des Tonneliers et de la Confrérie de Saint-Vincent.

Ce fut ensuite M. Emile Moreau, invité d'honneur qui, prié de dire quelques mots remercia les amis des Tonneliers de l'accueillir si aimablement au banquet de Sainte-Cécile, en tenant à y associer les vigneron :

Exprima sa satisfaction de l'ambiance si amicale du repas admirablement organisé, préparé, servi et arrosé dans un cadre merveilleux ;

Remercia les confrères venus des quatre coins du vignoble à la messe et au vin d'honneur du matin, et représentés au déjeuner ; félicita chaleureusement la brillante phalange d'artistes de la Fanfare des Tonneliers, et leurs dirigeants MM. Abel Médard, Fernand Bouché, et René Fournier.

Complimenta M. Jacques Mercier représentant d'une Maison qui lui rappelle tant d'agréables souvenirs depuis le collège.

Souhaita que les efforts, des disciples de Sainte-Cécile et de Saint-Vincent soient couronnés de succès en 1967, et en terminant exprima tous ses souhaits pour la Champagne.

De son côté, M. Jacques Mercier, vice-président d'honneur de la Fanfare des Tonneliers, directeur général du Champagne Mercier, s'adressa à l'assistance en ces termes :

« C'est pour moi un agréable devoir que celui de souhaiter une cordiale bienvenue à M. le président de la Fanfare des Tonneliers M. Médard, à son administrateur M. Fernand Bouché, à M. Fournier, directeur, à tous les membres enfin de cette admirable phalange ainsi qu'à leurs familles. Beaucoup d'entre eux d'ailleurs sont déjà pour nous de vieux amis, certains même, tel votre sous-directeur, M. Jean Bouché, se trouvent ici chez eux et vous reçoivent en même temps que moi.

Mais également j'aimerais remercier très vivement les éminentes personnalités, M. Dricot, le sympathique représentant du maire d'Epernay, MM. les distingués présidents des sociétés, M. E. Moreau, cette vieille figure champenoise, et tant d'autres qui ont bien voulu témoigner par leur présence le bienveillant intérêt qu'il leur plaît de porter à votre si belle association. Celles-ci avec beaucoup de talent, de courage et de travail continue à perpétuer une certaine manière de bien vivre dans ce pays de Couperin, de Fauré, de Debussy, de Ravel, et plus spécialement dans notre région qui a produit tant d'artistes et de poètes.

En effet, grâce à vous, MM., nous avons la satisfaction et l'assurance que non seulement notre labeur de chaque jour sera éclairé par la douce lumière du pays de Champagne, mais qu'il sera aussi illuminé, dans bien des occasions, par cette autre lumière qu'a l'aide de votre part, les grands maîtres de la musique répandent sur le monde.

Pour ma modeste part, je suis donc très heureux de cette alliance qui se concrétise sous ce toit, entre Saint-Vincent et la Sainte-Cécile, entre la musique et le vignoble de Champagne, car si la première relie, rapproche, confond en quelque sorte, les âmes, notre vin

MUSIQUE POUR HARMONIE

Bernier. LE TOMBEAU DEVANT L'ESCAUT (Semler-Collery).

Conducteur	5,40
Complet harmonie	40,00
Chaque doublure	1,30

Bozza. OUVERTURE RYTHMIQUE

Conducteur	5,40
Complet harmonie	40,00
Chaque doublure	1,30

Clerisse. IMPRESSION ESTIVALE (Matin)

Conducteur	5,40
Complet harmonie	31,70
Chaque doublure	0,80

Dupont. GERGOVIE, fanfare héroïque

Conducteur	5,40
Complet harmonie	11,40
Chaque doublure	0,65

HYMNE AUX MORTS, marche funèbre pour les marches funèbres d'un héros.

Conducteur	2,70
Complet harmonie	20,00
Chaque doublure	0,65

Ibert. LE CHEVALIER ERRANT (Fayeulle).

1. L'Age d'or : a) Adagio ; b) Jota. —
2. Danse générale.

Conducteur	6,60
Complet harmonie	53,80
Chaque doublure	1,30

SUITE ELISABETHAINE (Maillot).

1. Prélude. — 2. Dancerie. — 3. Cortège. — 4. Scherzo. — 5. Finale.

Conducteur	5,40
Complet harmonie	40,00
Chaque doublure	1,30

Tomasi. LES FOLIES MAZARGUAISES, ballet provençal (R. Clerisse).

1. Fête de la Saint-Eloi. — 2. Idylle à Sormiou. — 3. Le bal des poissonnières. — 4. La Sainte-Cécile. — 5. Final.

Conducteur	13,10
Complet harmonie	53,80
Chaque doublure	1,90

Alphonse LEDUC 175, rue St-Honoré, PARIS

TELEPHONE : 073-12-80 et 073-48-81 — C.C. Postal 1198 PARIS

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments de musique

56, rue Lepic PARIS-18^e

Tél. : MONTmartre 39.87

Anches et becs pour artistes

thalle de Mendelssohn, sous la baguette de son chef M. André Jubréaux.

Après la messe, la musique s'est formée en cortège et par la rue Jean Jaurès et le pont de Marne, a gagné les Ateliers. Les musiciens et leurs invités ont ensuite pris la direction de la cantine S. N. C. F. aux allées de Cumières où s'est déroulé le banquet traditionnel qui réunit plus de 110 convives. On remarquait la présence de M. Charpentier député, de M. Seguin ingénieur principal des Ateliers, de M. Bergeron (U. A. I. C. F.), de M. Fernand Bouché, vice-président de la Fédération Champagne et Meuse, de M. Rivierre président du S. I. etc...

Prenant la parole au dessert, M. Thomas président de la Société, salua ces personnalités auxquelles s'étaient joints les représentants des autres sociétés de musique de notre ville. « Ce matin dit-il, j'ai écouté et apprécié la partie musicale de la messe son rendu, sa technique. C'est le fruit d'un excellent travail d'équipe qui fait une excellente réclame à notre formation. Merci à la Fanfare et à son chef qui ont su conduire un défilé très réussi. M. Thomas donne ensuite un bulletin de santé de la musique : « Nos effectifs se maintiennent, dit-il, nous continuons à s'enrichir, notre matériel se complète, et le niveau musical est concrétisé par la démonstration de ce matin. Je vous rappelle, poursuit M. Thomas, que nous nous sommes engagés à réussir le festival international de Nancy en juin prochain. Il a besoin de vous tous. La partie est grosse. Je vous demande donc d'être très assidus et très appliqués.

M. Thomas donne ensuite la parole à M. Fernand Bouché, vice-président fédéral qui déclare « Je suis très sensible à l'honneur que vous avez bien voulu me faire, M. le président, en me priant de remettre à M. André Jubréaux, la médaille envoyée de chef, décernée par la Confédération Musicale de France, qui groupe, ne l'oublions pas, plus de 500.000 membres. Vous savez tous, chers amis musiciens les mérites de votre chef. Est-il besoin de les rappeler ? Chef pen-

quant à lui est né pour faire battre à l'unisson nos cœurs de champenois.

Or, dans notre civilisation, pour une large part orientée vers le scientifique et le technique il vous appartient de rétablir un juste équilibre en aidant à édifier, vous les musiciens, la «sensibilité» et nous avec nos vignonnais, nos cavistes, nos dégustateurs, «le goût». Ces deux qualités sont de toute évidence indispensables pour parachever l'homme complet; mais d'ailleurs pas plus l'une que l'autre ne sont un don gratuit de la nature. Elles ne peuvent se maintenir et se développer que par un effort permanent qui est tout à la fois un honneur, comme j'entrevois à nos côtés, et le fruit d'une simple technique, mais il est celui d'une tradition et d'un art appliqué avec amour et passion à cette matière fraîche et vivante que l'on appelle le vin de Champagne.

Maintenant, je voudrais simplement ajouter combien votre vice-président d'honneur apprécie d'avoir eu le privilège de s'adresser à vous le jour où vous commémorez les fêtes historiques et traditionnelles de Sainte-Cécile et de Saint-Vincent. C'est là, pour moi, l'occasion d'exprimer à nouveau ma reconnaissance personnelle et celle de ma maison, envers votre phalange pour la joie que nous prenons toujours à écouter et le concours qu'elle nous a apporté. C'est là sa possibilité, en maintes occasions et aussi insister sur le plaisir que votre visite d'aujourd'hui au Champagne Merle nous procure.

En terminant, je ne puis donc faire mieux que vous assurer, M. le président que vous serez toujours avec tous vos musiciens, ici très complètement chez vous.

Enfin M. René Drecot, maire-adjoint d'Epernay, lui-même ancien musicien, clôtura la série des discours, comme suit :

J'ai tout d'abord à vous présenter les excuses de M. le sénateur-maire absent d'Epernay; il m'a demandé de le remplacer. Je mesure tout l'honneur qui m'est fait et croyez, chers amis que ma joie est grande d'être au milieu de vous pour fêter vos Saint Patrons Saint-Vincent et Sainte Cécile. Ce matin nous avons assisté à une très belle cérémonie et le jumelage maintenant bien établi donne à cette messe un caractère très solennel. MM. les musiciens vous vous êtes surpassés et avez charmé nos oreilles par la brillante interprétation de ces belles pages musicales que nous avons écouté religieusement. Une fois de plus nos cœurs ont vibré très fortement et votre société peut être considérée comme une des meilleures formations de toute cette région.

MM. les confrères de Saint-Vincent, votre patron a été également très honoré ce matin. Il mérite un hommage particulier car il a certainement une audience spéciale auprès de la Providence et son intercession a fait tomber une pluie d'or sur cette région qui connaît une très grande prospérité. Voyez-vous mes amis comme tout cela se compléte ce Champagne qui est le roi des vins, fortifie le corps et engendre la galeté, la musique elle concerne plus particulièrement l'esprit elle demande beaucoup de travail pour bien l'interpréter et aussi beaucoup de sensibilité pour l'instrumentiste qui doit révéler la tout son talent vous en avez beaucoup et à vous écouter l'âme devient légère et s'évade du terre à terre pour rejoindre dans le firmament les harmonies célestes dont vous êtes un heureux présage.

Je dois un grand merci à votre président mon ami Abel Médard pour l'aimable invitation qu'il m'a réservée et toute l'amitié que j'ai trouvée au cours de cette journée.

Mes très vives félicitations à votre directeur René Fournier, à sa suite conclure deux choses très difficiles à l'heure où nous vivons, commander et se faire aimer.

Lorsqu'on parle de musique dans notre ville on ne peut dissocier celui qui toute sa vie a œuvré pour elle. Il représente aujourd'hui la Fédération Musicale. Il est pour nous tous, honnêtement, j'ai nommé Fernand Bouché.

Je salue également l'éminence grise qui préside aux destinées de la Confédération de Saint-Vincent, notre ami Emile Moreau dont le sourire est légendaire, il incarne l'aimabilité, la gentillesse et le dévouement, tout cela doublé d'une rare érudition car non seulement il connaît dans le domaine de la vigne, le passé et bien sûr le présent, mais également l'avenir qui se révèle souvent exact. Cher M. Moreau nous avons plaisir à vous cotoyer chaque fois que l'occasion nous en est donnée.

Je présente mes hommages respectueux à Mme et M. Jacques Merle qui nous reçoivent aujourd'hui dans ce somptueux salon. Pour ma part j'ai eu l'occasion d'assister à vos côtés à une soirée de gala où M. Jules Julien ancien ministre vous a remis la grande Coupe d'Or du bon goût français.

Il est probable chers amis que j'ai abusé de vos instants et que trop longtemps j'ai retenu votre attention, je m'en excuse et terminerai la mon propos non sans avoir rendu hommage particulier à toutes les Dames qui sont ici, elles ont donné à nos yeux la joie de les contempler et à nos cœurs de les respirer. Mines par votre présence vous avez rehaussé, et de combien, l'éclat de ces festivités.

Je vous invite, chers amis, à lever cette coupe qui contient le vin le plus prestigieux; nous le boirons sous le signe de l'amitié qui a présidé à toute cette journée, à vos santés, bien sûr qu'elle soit bonne et sans défaillance, à la prospérité

de vos entreprises MM. les Vignonnais, à la gloire de la Musique chers amis de la Fanfare des Tonneliers.

De multiples bans saluèrent la fin de chaque discours.

Une amicale cérémonie devait clore cette fête de Sainte-Cécile, en effet sur l'initiative de musiciens de très beaux «Taste-Vin» furent offerte à MM. Abel Médard président de la Fanfare des Tonneliers, René Fournier directeur, Fernand Bouché administrateur général.

Après des paroles de gratitude exprimées par M. Médard, puis par M. Fernand Bouché pour M. Fournier et lui-même, la journée se termina dans la joie, eu se donnant rendez-vous à l'année prochaine, mais déjà... pour la prochaine répétition.

quo commencèrent les discours. En tant que président M. Lagardère prononça son discours. Après avoir remercié ses hôtes, il se réjouit du retour de certains, et également de la venue de nombreux jeunes. Il remercia également tous ceux qui fidèles à toutes les répétitions n'ont jamais perdu espoir et qui volent aujourd'hui leur persévérance récompensée, car retrouvant toute sa vigueur, sa jeunesse, son dynamisme, la société repart avec toute la foi que peut avoir cet homme qui aime la musique qui sait accepter les charges imposées à un sociétaire pour avoir le plaisir de dispenser cet art qui est né avec lui.

S'adressant aux jeunes toujours de plus en plus nombreux et assidus à l'école de musique, il se plaît à féliciter ceux qui s'intéressent à ces instruments indispensables que sont les instruments d'accompagnement. Parlant des programmes exécutés, il souligne l'amélioration apportée à ceux-ci par l'incorporation de musique moderne ce qui, dit-il, n'empêche pas de jouer du classique ou des majestueux morceaux religieux comme ceux qui avaient été joués à l'église le matin. Ce renouveau de la société, poursuit-il, nous le devons non seulement à notre travail, mais surtout à un homme qui a su imposer sa sympathique autorité.

Veuillez par son passé, ses dispositions naturelles de pédagogue lui servir à faire donner à ses musiciens un peu plus de ce qu'ils savent que ce qu'ils peuvent. Nous ne pourrions jamais assez remercier le hasard qui a fait venir parmi nous M. Bousquet. Grâce à lui l'avenir de la société est assuré.

M. le maire prit ensuite la parole, se félicitant de la bonne marche de la société tout d'ailleurs comme le fit quelques instants plus tard M. Izard son président d'honneur après que M. Bousquet eut préalablement complimenté les exécutants de ce jour, ainsi que les solistes qu'il eut grand plaisir à diriger. Comme à l'accoutumée, monologues et chansons terminèrent cette magnifique journée de la sainte Cécile.

Il a fallu autrefois la ténacité et le courage du quatuor Parent pour arriver peu à peu à faire connaître ses admirables ouvrages de musique de chambre en France. En ce temps-là, on ne connaissait ni, en tout et pour tout, en fait de musique de Brahms, que ses deux danses hongroises numéros 5 et 6. Après le quatuor Parent, les grands concerts classiques, puis la radio et les disques — et aussi les livres de musicologie — ont enfin initié le public français à l'art de Brahms. C'est heureux et il faut se réjouir que nos administrations de concerts se soient aperçues maintenant que Sibélius est vraiment un musicien qui compte. Il fut un temps où les seuls musiciens nordiques ayant audience en France étaient représentés par deux noms : Grieg et Svendsen. Sibélius est reconnu maintenant comme le plus grand des musiciens finlandais mais si l'on veut bien se donner la peine de chercher au pays des lacs, on peut être sûr d'en trouver d'autres et de qualité.

La deuxième symphonie en ré, op 43, de Jean Sibélius, est d'inspiration romantique mais elle nous apparaît surtout comme imprégnée de tout ce qui fait la beauté et le mystère des paysages finlandais, des rivières qu'ils peuvent inspirer. Les impressions poétiques que ces pages font ressentir sont toutes extrêmement émouvantes et pittoresques. Tous ceux qui connaissent bien Sibélius retrouvent dans cette partition bien des émotions qui les étreignent avec une rare puissance dans le national poème épique du Kalevala, cher à tous les cœurs finlandais. Dans la musique de Sibélius, et contrairement à ce qu'on pourrait croire, on ne trouve pas un seul thème qui soit authentiquement folklorique mais on peut dire que toute son œuvre semble être l'émanation même du folklore. Et c'est certainement ce musicien qui, par son art puissant et sincère, nous révèle le mieux ce qu'est l'âme de son pays. Sibélius avait acquis une grande virtuosité d'écriture sans pourtant en faire jamais étalage. Il n'en reste pas moins que ses partitions sont toutes d'une exécution difficile et il faut louer tout particulièrement l'orchestre de la R. A. T. P. d'avoir interprété si bien cette deuxième symphonie. Il n'en pouvait être autrement sous une direction aussi sûre et aussi vigilante que celle de Georges Fossler. Cette exécution a produit une forte impression et, comme elle en était digne, elle a été sincèrement et vigoureusement applaudie.

Nous eûmes ensuite, par une bien charmante violoniste, Anne-Claude Villars, une très belle interprétation de l'un des plus célèbres concertos que Mozart ait écrits à un archet; le concerto en la majeur (K. 219). C'est une œuvre maîtresse que son auteur écrivit à dix-neuf ans et qui fait partie de la splendide série des cinq concertos de violon conçus d'ailleurs au cours de ce prodigieux semestre que fut le dernier de 1777. Ces cinq merveilleux chefs-d'œuvre ont conquis sous l'archet des plus grands virtuoses une réputation universelle mais le dernier en date — celui qui nous occupe — a vraiment un caractère tout à fait particulier. Tous ses mouvements sont un pur enchantement mais il faut toutefois considérer tout spécialement la structure si originale du Menuet final qui fait office de «rondo». Au lieu de l'enchaînement habituel de deux épisodes avec reprises suivis d'un «trio» puis d'un da capo sans reprises pour terminer, nous sommes surpris, séduits et éblouis par l'apparition d'un élément tout à fait inattendu, une sorte de danse de rythme binaire, toute frémissante de vie, riche d'accents qui feraient presque penser à de la musique tzigane si l'on ne savait que, dans l'esprit de Mozart, cette subite explosion d'exotisme a été inspirée par une «turquerie» extraite d'un ballet qu'il avait composé en 1772 : «Les jaloux du sérail», pour l'opéra Lucio Silla. Et après cette digression «alla turca» — qui a valu à l'œuvre son surnom de concerto turc — le menuet se termine le plus délicieusement et le plus classiquement du monde, avec une grâce indécible et quelques ornements exquis dans le style du pur menuet à trois temps. Personnellement, je n'oublierai jamais l'impression profonde que m'avait laissée l'interprétation géniale de Jacques Thibaud la dernière fois que je l'avais entendu jouer ce concerto peu de temps avant sa mort tragique. J'étais hanté par ce souvenir émouvant et je dois dire que je garde une reconnaissance particulière à l'excellente soliste Anne-Claude Villars, laquelle, par son jeune mais très sûr talent, m'a permis de le revoir. Je n'entends évidemment, établir aucune comparaison entre un artiste — si brillamment qu'elle commence sa carrière — et l'un de nos plus grands maîtres de l'archet, mais en lui disant qu'en l'écoutant jouer ce concerto de Mozart j'ai pu évoquer la grande figure de notre Jacques Thibaud, je veux seulement désigner à son attention l'un des plus beaux modèles qu'elle est trop jeune pour avoir connus. Mais je sais aussi un autre maître de très grande classe, bien vivant heureusement celui-là, qui doit avoir éprouvé une grande joie en écoutant jouer Mozart avec tant d'âme et de goût que par Anne-Claude Villars. Ce maître, qui était présent dans la salle, n'était autre que Joseph Calvet, ce grand artiste qui a formé tant de valeureux disciples, entre autres ce jeune et incontestable talent que nous venions d'applaudir avec tant d'enthousiasme. Et la jeune artiste, devant une telle ovation, après plusieurs rappels, nous donna en bis — et avec quelle perfection — un extrait d'une admirable Partita de J. S. Bach pour violon seul.

Pour terminer ce magnifique concert, l'orchestre et son chef nous ont donné une exécution fort adroite et colorée de la difficile Alborada

del Gracioso de Maurice Ravel. Malgré la fâcheuse mais momentanée pénurie dont souffre actuellement l'effectif au pupitre des bassons, il y avait tout au moins, solide au poste, un vaillant instrumentiste pour chanter comme il le fallait la savoureuse phrase du «fugato» solo. Il a mérité, comme tous les membres de l'orchestre et particulièrement les trompettes au staccato impressionnant, les plus chaleureuses félicitations.

Encore une très belle soirée que nous devons, en dehors d'une virtuose de choix, au valet d'orchestre dont le cher Georges Fossler sait utiliser à merveille toutes les ressources artistiques. Bravo à tous et merci!

André PETIOT.

Echo Philharmonique «Paris»

L'Echo Philharmonique Paris a tenu le 9 décembre sa 58ème assemblée générale dans la salle des mariages de la mairie du 18ème arrondissement.

Parmi les nombreux amis de l'Echo, on remarquait la présence de M. Blockuysen, maire-adjoint, président d'honneur de l'Echo; Mme Blinche, maire-adjoint; Mme et M. Roussel, secrétaire général de la mairie; Mme Reppusat, secrétaire générale adjointe de la mairie; M. Joly ex-conseiller général de la Seine; M. Weil vice-président des fanfares de France; M. Faye, vice-président des fanfares de France; M. Charpentier vice-président des sociétés musicales de Paris.

Au cours de la première partie de cette manifestation, l'orchestre se fit entendre, sous la baguette de M. D. Huys, président directeur de l'Echo et de M. G. Daussy, directeur adjoint dans l'ouverture de Ruy Blas de Mendelssohn, les Danses espagnoles numéros 4 et 5 de Granados, L'Andante de la symphonie numéro 5 de Beethoven, et la marche hongroise extraite de la Damnation de Faust de Berlioz.

Quand on connaît les difficultés de jouer et d'interpréter de telles œuvres, on peut féliciter les exécutants et leurs chefs.

Des instrumentistes amateurs, bénévoles, qui s'appliquent à répandre le goût des belles œuvres au moment où le public s'en détourne et où les pouvoirs publics s'en désintéressent ont droit à tous les éloges.

La deuxième partie de cette manifestation dirigée par M. Blockuysen concernait les questions administratives de l'Echo.

M. Godinet, secrétaire, présenta le rapport moral de la société dans lequel il souligna particulièrement la détresse des sociétés musicales amateurs.

M. De Morand, trésorier, donna un bilan positif de la situation financière de la société.

La charmante Dany Huys fut élue Muse de L'Echo pour 1967.

M. Blockuysen remit les décorations bien méritées pour services rendus à la musique à Mlle Herlioux, Mme Huys, M. Gillet, M. Jallou.

M. Huys, président directeur, remercia M. Daussy, directeur adjoint, les membres du comité, tous les exécutants et tous les amis de l'Echo. Un vin d'honneur clôtura cette belle soirée.

Il est tout de même réconfortant de constater que la musique continue de vivre sur la Butte Montmartre.

BONDY Club des Trente

Nous sommes heureux d'ajouter, comme suite à notre dernier compte-rendu de la célébration de la fête de sainte Cécile, l'historique de cette très active société.

Le Club des Trente fut créé en 1952 par des musiciens de l'Harmonie de Bondy et des musiciens de Paris sous l'impulsion de notre ami Georges Lyssandre. La première audition eut lieu naturellement à Bondy, car si le siège du Club des Trente est à Paris, son cœur est à Bondy où la Municipalité ne l'oublie jamais.

Depuis sa fondation, le Club des Trente prête chaque année son concours à de nombreuses manifestations qui ont lieu à Bondy et dans les kiosques à musique de Paris où ses auditions sont très goûtées.

Le 25 mars 1962, en cette même salle, le Club des Trente a été classé par un jury constitué à cet effet, en première division, première section. Le 10 juin de la même année, il a participé au grand concours international de Lorient, où il a obtenu un premier prix ascendant, le classant en division Supérieure B. Une mention de direction fut décernée à l'ami Lyssandre.

Le Club des Trente a pris part le 14 juin 1962 au square d'Anvers à Paris, aux épreuves éliminatoires pour le concours des kiosques à musique de Paris organisé par la radiodiffusion française; il a été admis à concourir en finale. Le 17 juin, dans les jardins des Champs-Élysées, il a obtenu une place de choix. Classé immédiatement après l'Harmonie de la R. A. T. P., division d'honneur il a remporté la grande coupe d'argent du conseil général de la Seine.

Il faut signaler également combien cette société est soutenue par M. Courtois sénateur-maire, M. Rampant secrétaire-général de la mairie, et MM. les membres du conseil municipal.

CLICHY-LA-GARENNE Le concert de Sainte-Cécile de l'Harmonie Municipale

Dirigée avec autorité par M. Jean Villars, son bien sympathique et talentueux directeur, la brillante Harmonie Municipale de Clichy-la-Garenne honora l'anniversaire de Saint-

GERS

La Société Philharmonique de l'Isle-Jourdain a fêté Sainte Cécile

La Société Philharmonique a fêté dimanche sa Sainte Patronne avec beaucoup d'éclat. Tout d'abord, elle se fit entendre à la messe de 10 h. 30, où, sous la direction de son chef, M. Bousquet, elle exécuta à la perfection un programme de qualité agrémenté de la participation de Mlle Thiazac, qui avec énormément de talent interpréta (Pieta Signor) ce magnifique chant religieux si doux et si prenant auquel elle mit tout son cœur. Un défilé dans les principales artères de la ville mit fin à cette première partie du programme. A 13 h., sous la présidence de M. Campstron maire, assisté de M. Minard adjoint, un banquet eut lieu au restaurant du centre. Le menu copieux et fort bien préparé fut apprécié de tous. Au dessert les jeunes de l'école de musique, vinrent se joindre aux convives, et c'est devant une salle bien garnie

TROMPETTES TROMBONES SAXOPHONES CORNETS CORNETS-TROMPETTES BUGLES CORS D'HARMONIE BASSES ALTOS CORS ALTOS LES MEILLEURS ARTISTES ONT DONNÉ LEUR PRÉFÉRENCE AUX INSTRUMENTS A. COURTOIS 8, RUE DE NANCY, PARIS 10° - TÉL.: NORD 77-85 DEPUIS 1803 Spécialiste des Instruments de cuivre.

ILE-DE-FRANCE Concert de l'Orchestre symphonique de la R.A.T.P.

C'est toujours avec un plaisir renouvelé que l'on reprend au début de chaque saison d'hiver le chemin des concerts de l'Orchestre Symphonique de la R. A. T. P., à la salle Gaveau. Il est vraiment agréable de constater avec quelle foi artistique des musiciens non professionnels ont préparé leur concert au cours des semaines précédentes. Le programme est le plus souvent d'une exécution très difficile mais tous ces vaillants musiciens savent bien que, sous la baguette d'un chef tel que Georges Fossler, tout sera mis en œuvre pour venir à bout de tous les obstacles. Quand un amateur de cette classe entreprend une tâche c'est qu'il est sûr de pouvoir la mener à bien.

C'est le samedi 19 novembre qu'a eu lieu cette reprise des concerts de la saison 1966-1967 et l'on peut s'étonner de ne voir publier le compte-rendu de la soirée que dans notre numéro de février. Normalement, il eut dû paraître en janvier, selon les règles de notre publication mensuelle. Le responsable de ce retard n'est autre que moi-même. Je ne doute pas que nos lecteurs et Georges Fossler, avec tous ses musiciens, voudront bien m'excuser quand je leur aurai dit que j'ai été souffrant pendant quelque temps et que j'ai dû momentanément ralentir sensiblement mon activité.

C'est pour cette raison que je n'ai pu assister, à mon profond regret, au magnifique concert donné par la Musique de l'Air le 7 décembre dernier. Je m'en explique d'ailleurs dans l'article que je donne dans le présent numéro sur cet événement musical.

Comme à l'accoutumée, le concert de l'Orchestre Symphonique de la R. A. T. P. remporta un franc succès. Nous eûmes d'abord une très belle exécution de la difficile deuxième symphonie de Jean Sibélius. Il est heureux que le public français ait enfin pris goût aux œuvres si intéressantes du grand musicien finlandais. Il faut d'ailleurs reconnaître que si le public semblait rester indifférent aux productions sibéliennes, c'est tout simplement parce que nos grands concerts et notre radio n'ont guère fait d'efforts, pendant de trop longues années, pour les présenter. Sibélius paraissait être mis en pénitence en France alors que, depuis fort longtemps, il était devenu populaire non seulement dans les pays scandinaves mais aussi en Angleterre, en Allemagne, en Hollande, en Belgique et aux Etats-Unis. Chez nous, Sibélius a subi pendant très longtemps le sort qui fut autrefois réservé à Brahms. Souvenons-nous! Pour l'auteur du «Requiem allemand» et de tant de chefs-d'œuvre,

te-Cécile par un grand concert qu'elle donna le 26 novembre dernier, en la grande salle des fêtes de Clichy. Un programme de choix, très éclectique, comportant des œuvres classiques, modernes et contemporaines, toutes de haute tenue, avait été préparé et remarquablement exécuté. Il nous prouvait la belle valeur artistique de notre phalange municipale. Le programme était judicieusement commenté par un jeune et érudit musicologue : M. Jean Cabourg. Des partitions nouvelles, très intéressantes et fort peu souvent interprétées, telles ce cortège de Sardar, de I. Ivanov, ces Echos de Barcelone, de M. Béger, en lesquels M. G. Hocquemiller, petite clarinette solo, nous fit entendre de délicates sonorités, My Fair Lady, de F. Lowe, figuraient aux côtés des œuvres de Mozart, de Dvorak, de J. Strauss, de Rzigade, nos grands maîtres en leur genre. Ce concert avait attiré de nombreux auditeurs, mélomanes désireux de rendre hommage aux efforts déployés par nos musiciens et leur chef, également désireux d'entendre un peu de cette musique sérieuse et bien faite, qui nous apporte le charme, la séduction, les principales vertus d'une bienfaisante émotion. Ce que ne réalise pas toujours nos modernes complexes sonores, même savamment exprimés. Pour ouvrir la deuxième partie du programme, un groupe d'excellents tambours, magnifiques en leur tenue de grenadiers de l'Empire, interprétèrent avec art, quelques uns des principales batteries Napoléoniennes, faisant revivre les accents prestigieux et virils d'une grande Épopée, souvenirs d'un grand passé, historique, de notre grande France. A l'entracte, un vin d'honneur servi au sous-sol de la salle des fêtes, réunissait autour de M. Manssard, premier maire-adjoint, président de l'Harmonie Municipale et représentant M. G. Levillain, maire de Clichy-la-Garenne, nos musiciens et leur chef ainsi que les hautes autorités municipales. Parmi ces dernières figuraient également M. Le Métayer, deuxième maire-adjoint. De nombreuses notabilités musicales de Paris et de sa région y étaient également invitées. La cordialité de l'accueil et de son atmosphère, ajoutait ses charmes et agréables tonalités aux délicieuses pages musicales du programme parmi lesquelles dominaient celles de : la Flûte enchantée de Mozart, et la Symphonie du nouveau-monde, de Dvorak.

Immédiatement après la réception, et avant le début de la deuxième partie du concert, une remise de diplômes et de médailles, attribuées par notre grande C. M. F. sur proposition de la F. M. d'Île-de-France, aux anciens musiciens ayant de longues années de présence au sein de notre belle phalange municipale, eut lieu en présence des auditeurs, très heureux d'applaudir ces dévoués serviteurs de notre art populaire musical.

En résumé, concert très intéressant, remarquablement exécuté par un ensemble instrumental mis en valeur par la richesse et la finesse de ses sonorités, bois et cuivres,

elles-mêmes ponctuées par un excellent timbaler, et le tout dirigé par un chef talentueux, Jean Vlau. Capitaine F. BOYER.

MAISONS-LAFFITTE

Alliance musicale

La Sainte-Cécile devait prendre le 19 novembre à l'église Saint-Nicolas une signification et un éclat particulier.

Un magnifique concert y fut donné avec la participation de Jeanine Bégin organiste qui exécuta des prières de Bach et J. Langlais, de Nicolas Rislér violoniste dans des œuvres de Bach et Tarlini, et de la chorale Michel Richard de Lalande dans des œuvres de Palestrina et Victoria.

Sous la baguette de son dévoué directeur Robert Lutz, l'Alliance Musicale exécuta la Marche Pontificale et le Judex de Ch. Gounod, le célèbre Adagio d'Albinoni et pour clore ce concert les deux ensembles, chorale et harmonie, interprétèrent le puissant chœur final de la Passion selon Saint-Jean de J.-S. Bach.

Un public nombreux assista à ce concert en tous points réussi et malgré le lieu, de vifs applaudissements saluèrent chaque exécution. Nous rappelons que l'Alliance Musicale fondée en 1969 fêtera dans deux ans son centenaire, qui, nous l'espérons, donnera lieu à de grandes festivités.

Distribution des prix aux élèves de l'Ecole Municipale de Nanterre

Le 4 décembre 1966, sous la présidence de M. Raymond Barbet, député-maire de Nanterre, conseiller général de la Seine, de Paul Lenoir, des grands concerts, a eu lieu la distribution solennelle des prix aux élèves de l'Ecole Municipale de Musique.

La salle des fêtes de l'école Victor-Hugo était comble et plusieurs personnalités locales honorèrent de leur présence cette manifestation artistique. MM. Pineau, maire-adjoint, Schumaker et Mallard conseillers municipaux, Georges Simonis, compositeur Roumain, les directeurs des écoles Victor-Hugo et Anatole France; Paul Danoffre, président de l'A. P. E.; M. Delacroix, pianiste et professeur de musique de l'Etat etc.

Un concert de qualité a été offert à l'assistance sous la direction dynamique de M. Roger Hubert, compositeur, directeur de l'Ecole de Musique. Accueillis dès leur arrivée par la Fanfare Municipale conduite par son chef M. Brault, MM. les officiers et le public écoutèrent, en exorde, la Marsillaise jouée par l'Harmonie Municipale au grand complet. Cette belle formation de 60 exécutants, parmi lesquels débutaient cette année beaucoup de jeunes élèves issus de l'Ecole de Musique, interpréta brillamment les œuvres inscrites au programme :

L'Ouverture d'Orphée aux Enfers, de J. Offenbach, musique légère et nuancée où les solistes MM. Chauvet (flûte), Grégoire (clarinette), Schmit (hautbois), Damiens (bugle) firent tour à tour apprécier le timbre de leur instrument.

Air de ballet de la Statue, opéra de Reyer, belle page musicale dont le charme désuet demeure très attachant.

Il Silenzio, de Nini Rosso, succès bien connu, rendu célèbre par Dalida sous le titre Bonsoir mon Amour et dans lequel M. Robert Lacués (trompette) premier prix de conservatoire, obtint des applaudissements prolongés pour l'exquise finesse de son interprétation.

Les Goyescas, intermezzo de Granados dans un arrangement de P. Dupont où toute la poésie de l'Espagne s'est exhalée soudain tantôt avec une douceur envoûtante, tantôt avec une ardeur frénétique, toujours admirablement bien exprimée sous la baguette véritablement « magique » du chef.

Rondo in Blue, fantaisie de F. Ruelle, jazz symphonique très apprécié des jeunes et très applaudi aussi dans lequel tous les instruments eurent leur petite minute de vérité, particulièrement, cuivres et batteries timbales qui surent être étincelants.

La Nanterrienne, marche aux accents virils et solennels, composée tout récemment par M. Roger Hubert sur une suggestion de M. R. Barbet, fut jouée par l'ensemble des musiciens de l'Harmonie et de la Fanfare et termina la première partie de ce concert.

Dans une brève allocution, M. Raymond Barbet, exprima sa satisfaction pour les excellents résultats obtenus à Nanterre tant à l'école de Musique (450 élèves inscrits cette année et 17 professeurs en fonctions) que dans les rangs de l'Harmonie et de la Fanfare. Il remercia les promoteurs pour leur inlassable dévouement et, regrettant que les moyens financiers réduits rendent si difficile le développement de l'enseignement de la musique, conclut en souhaitant que le projet municipal de construction à Nanterre d'une maison de la culture soit bientôt réalisé et permette d'offrir enfin à notre jeunesse, souvent critiquée, des possibilités en rapport avec la progression démographique de notre département.

Un entracte fut alors annoncé par M. Roger Hubert qui spontanément et avec à propos, félicita élèves et professeurs et remercia ses collaborateurs et tout particulièrement les représentants de la municipalité pour leurs efforts en faveur de l'Ecole de Musique.

Pendant l'entracte un vin d'honneur fut offert par la municipalité aux musiciens et amis de l'école.

La deuxième partie du programme débuta par la présentation d'un orchestre composé exclusivement de jeunes élèves de l'Ecole (petite sélection mixte d'instruments à cordes et à vent).

Sous la direction de Mme Chauvet, professeur de violon, ces jeunes élèves, pour la plupart débutants, interprétèrent : Mélodie en Fa, de Rubinstein, Airs de Carmen, de G. Bizet.

Cet ensemble très homogène laisse prévoir un bel espoir de renouveau musical à Nanterre. Il a enchanté et favorablement surpris tout l'auditoire. Il est éminemment souhaitable que cette formation toute nouvelle persévère et progresse encore sous

la conduite de Mme Chauvet dont les qualités pédagogiques et techniques sont parfaitement évidentes. Ensuite, impeccablement accompagnée au piano par M. D. Chauvet, Mlle Claudine Pruvot, élève violoniste qui, cette année avait obtenu un deuxième prix à l'école de Musique, interpréta, en soliste avec toute la fraîcheur de son jeune talent : Le concerto en Ré majeur, de Mozart.

Le public fut immédiatement conquis par l'ampleur étonnante de la sonorité et le brio d'exécution de cette jeune artiste : de chaleureux applaudissements fusèrent dès qu'elle donna son dernier coup d'archet.

Pour terminer, un groupe de tambours, spécialisé dans les batteries Napoléoniennes du 1er Empire, se présenta en costume d'époque et fit retentir plusieurs marches, révelis, rigodons et vieilles retraites françaises dont les rythmes ont un instant recréé le faste des défilés militaires de l'épopée glorieuse.

La distribution des prix s'est déroulée enfin, ponctuée par les applaudissements aux heureux et nombreux lauréats qui recevaient diplômes et très beaux prix offerts par l'A. P. E. la municipalité le conseil général et la préfecture de la Seine et de plusieurs éditeurs de musique.

Enrichissante et chaleureuse fut l'atmosphère de cette matinée artistique où l'assistance goûta l'incomparable variété de l'art musical et exprima ses encouragements à ceux qui œuvrent pour le développement culturel de notre jeunesse. Souhaitons prospérité à l'Ecole Municipale de Musique de Nanterre et que son rayonnement et sa renommée s'étendent encore dans les années à venir.

E. GIANEL

RAMBOUILLET

Dimanche 15 janvier 1967

Avec quelques semaines de retard, en raison de l'état de santé de son président, M. Paul Deloffre, qui a subi une intervention chirurgicale aujourd'hui parfaitement rétabli, la Société Musicale de Rambouillet a fêté, dimanche 15 janvier 1967, sa patronne sainte Cécile, au cours d'un magnifique banquet, de 120 convives.

M. le sous-préfet Jacques Gandorim et Mme J. Thome Patenotre, député-maire, présidèrent ce repas, avec M. Paul Deloffre et M. Ehrmann, président de la Confédération Musicale de France.

A la table d'honneur on remarquait également MM. les adjoints au maire, Chéron et Chaboche; M. l'archiprêtre Bonnemaizon; M. Grivot, vice-président de la Fédération Musicale de l'Île-de-France; MM. Mercier et Vuarneisson conseillers municipaux; le vice-président Bailion, et le secrétaire R. Vannet. De nombreuses dames étaient présentes à cette table, comme parmi celles des musiciens, où l'on reconnaissait entre autres, le directeur M. Decourrière, le sous-chef M. Chorio ainsi que les membres du bureau.

Un excellent menu était servi aux convives.

A l'issue du repas, dans leur allocution le président Deloffre, le président Ehrmann, Mme J. Thome Patenotre, et M. le sous-préfet, dirent leur reconnaissance au dévouement des musiciens, qui sacrifient leur vie familiale à l'art musical.

Des félicitations particulières allèrent à M. Decourrière chef, depuis seulement 22 mois, mais dont l'action auprès des jeunes a déjà donné d'excellents résultats. Chaque semaine M. Decourrière assure 5 cours de solfège dans les écoles publiques ce qui lui a permis de recruter un contingent assez appréciable de jeunes qui suivent les cours de perfectionnement de solfège et musique : environ 50 élèves dont 20 participent actuellement aux concerts et sorties, avec leurs anciens.

Les anciens devaient être tout spécialement honorés, à l'issue du repas :

Médailles, diplômes remis par M. Ehrmann, Confédération musicale de France : 43 diplômes, 5 médailles dorées, 13 médailles d'argent, 17 médailles de bronze.

Fédération de l'Île de France : 12 diplômes, 8 médailles de bronze. Des diplômes d'honneur avec médaille d'argent de la confédération musicale, furent également décernés par M. le sous-préfet à Mme J. Thome Patenotre, présidente d'honneur et membre bienfaitrice de la société, à M. Paul Deloffre, président et à M. Maurice Mercier, trésorier depuis 31 ans.

C'est, bien entendu, dans la gaieté et la la musique que se termina cette journée parfaitement réussie.

Harmonie de Rosny-sous-Bois

Remise de récompenses le 18 décembre à la M. J. C. du Raincy aux participants du Festival de Juin 1966 de la Fédération des Universités Populaires de l'Académie de Paris.

L'Harmonie de Rosny recevait une médaille de bronze de « Jeunesse et Sports » et chacun des musiciens un très beau diplôme. Une reproduction d'un tableau de Dufy récompensait le talent et les mérites de M. Texier, directeur.

Ambiance très jeune et détendue grâce à la verve de M. le président Petit et aux dons d'organisation de la Municipalité du Raincy. Un vin d'honneur réunit une dernière fois, les organisateurs et acteurs de cette sympathique manifestation.

Le secrétaire : B. POIRREZ.

L'Orchestre à Plectre S.N.C.F. de Paris et M. Sylvain Dagosto à la salle Traversière à Paris

Nous sommes heureux de porter à la connaissance de tous les ama-

teurs de bonne musique, que l'orchestre à Plectre « S. N. C. F. » de Paris (45 musiciens) sous la direction de M. Sylvain Dagosto (ex-directeur du « Mandolin Club d'Alger ») donnera à l'occasion de son 21ème anniversaire, un grand gala à la salle Traversière, 15, rue Traversière à Paris, le dimanche 12 mars 1967 à 15 h.

Un programme de choix, avec la participation de la section chorégraphique des « Compagnons du Ball » sous la direction de Mme Dazy, de l'Opéra Comique maîtresse de ballet et de Mme Pillier (Soprano) et M. Pagot (basse), tous deux premiers prix du Conservatoire National de Paris, sera offert au public et en voici le contenu :

1) Orchestre seul, Etoile du Nord, marche de Robert Martin; Nocturne VII, de Worschech pour mandoline et O. A. P.; Allégoire ma non troppo, Sonatine en do Mineur, deux œuvres originales pour O. A. P. de Beethoven; Ouverture numéro 4 en si mineur de Wolki; Esquisse, concerto pour deux guitares et O. A. P. de Sylvain Dagosto.

2) Partie vocale accompagnée par l'orchestre, Chant d'Amour, de Gabriel Fauré; Ariette, valse tirée de « Roméo et Juliette » de Gounod; Stenka et Mirka (Folklore russe) de S. Dagosto; Sonnez, cloches du soir (folklore russe) de S. Dagosto; Marcella, sur les chemins, (folklore russe) de S. Dagosto; L'Oasis, extrait de Thais de Massenet;

3) Partie chorégraphique accompagnée par l'orchestre Le Menuet de la poupée, L'Ombre et le Masque, ballet (deux œuvres de S. Dagosto en création musicale et chorégraphique); Le Pizzicati de Sylvia de Léo Delibes; La Mazurka, de Coppélia de Léo Delibes.

Nous savons également que ce même programme sera à nouveau interprété le samedi 8 avril 1967 à 21 h. dans la salle des fêtes de Bourg la Reine au profit de la Maison des Jeunes et de la Culture de Sceaux.

Nous félicitons M. Sylvain Dagosto et tous les membres de l'O. A. P. « S. N. C. F. » de Paris, pour avoir osé monter un si beau programme qui doit satisfaire les plus difficiles et nous convions nos amis d'aller les applaudir pour les récompenser de tous leurs efforts.

INDRE

C'est une bien sympathique manifestation qui s'est déroulée dimanche 29 janvier à la salle de l'Harmonie Municipale de Chateauroux, à l'occasion du départ en retraite de M. Léon Siboulet, ancien président de la Fédération Musicale de l'Indre.

En effet, le nouveau président, M. Dupouy, avait convié tous les membres du bureau et les dirigeants des sociétés départementales à ce témoignage de sympathie.

Le bureau de la Fédération de l'Indre avait, lors d'une précédente réunion, nommé à l'unanimité, M. Léon Siboulet, président d'honneur de la Fédération.

Une rétrospective des activités musicales de M. Léon Siboulet était faite par le président, M. Dupouy.

Il est pour certains gens, un devoir de consacrer son existence à apporter ses capacités, sa bonne volonté et son idéal à la réalisation des entreprises. Ces vertus humaines, au contact du monde moderne, trouvent toujours la place qui leur revient.

Ces qualités et ces vertus sont le reflet de la personne de M. Léon Siboulet. S'étant attaché à donner au département de l'Indre son développement musical, il a consacré de longues années à atteindre ce but. Une brève biographie permet de constater l'œuvre réalisée.

De 1890 à 1893, membre de la fanfare du pensionnat Saint-Louis rue Diderot; 1895 membre exécutant et secrétaire de l'Harmonie Municipale de Chateauroux. Membre de la Société Philharmonique de Chateauroux. Membre du Cercle Symphonique depuis sa formation, 1906 fonde la chorale des Etablissements Cusson (dont il était le directeur) une cinquantaine d'hommes, tous employés et ouvriers de l'usine. 1910, était aux côtés de M. Jahn, directeur de la fanfare d'Écuille, à la fondation de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Indre, dont il est secrétaire, puis trésorier, et enfin président. 1929, succède à Michel Guillemon, trop tôt disparu, à la direction de l'Union Chorale où il retrouve certains de ses anciens élèves des Etablissements Cusson. 1946, Au Congrès de la Confédération Musicale de France, est élu membre du conseil d'administration puis membre de la Commission de discipline et d'arbitrage.

En résumé, 76 années de services musicaux dont 56 au service de la Fédération Musicale de l'Indre, et 20 à la Confédération Musicale de France.

Ce sacerdoce musical lui valut à juste titre de nombreuses distinctions.

Officier de l'Instruction publique en 1930; Chevalier du Mérite Social en 1945; Chevalier de la Légion d'honneur en 1953; Médaille du travail, du conseil de Prud'hommes de la Confédération Musicale de France.

Bien entendu son activité musicale est le complément d'une activité professionnelle, où les marques de son passage ont développé également la profession. Ses autres activités sont bien connues : Conseiller municipal de Chateauroux de 1929 à 1935; président du

Quatuor de Trombones de Radio-Luxembourg



« On a admiré leur virtuosité et leur technique ainsi que leur admirable sonorité (Vo. N.). »

« On ne se lassait pas d'écouter ces quatre instrumentistes (Wort). »

« Le mieux est de souhaiter retrouver souvent l'enchantement musical que nous a procuré ce prestigieux quatuor (J.M.T.). »

Voici en quels termes le quatuor de Trombones de Radio-Luxembourg est salué par la critique après chacun de ses concerts.

Cette brillante formation composée de Messieurs Jean DOUAY, Bernard DEBOOSERE, Claude DURAND et Jean-Pierre LANGENECKER, tous premiers prix de Trombone et d'Ensemble Instrumental du Conserva-

toire National de Paris, est un ensemble dont la qualité et l'homogénéité ont été appréciées au cours de nombreux concerts en France, à l'étranger, sur les ondes des stations de radios et les chaînes de télévision.

En outre, cet ensemble prête très souvent son concours pendant des concerts d'harmonie, fanfare, orchestre ou chorale, ce qui a pour but de relever le prestige de ces manifestations et de faire une brillante démonstration des possibilités du Trombone.

Pour tout renseignement et pour toute correspondance, s'adresser à Monsieur Jean Douay, 13, rue Bellevue - Strassen - Luxembourg (Grand-Duché). Tél. 31.26.28.

L'Association Départementale des médaillés d'honneur du travail; président du conseil des Prud'Hommes; vice-président du Syndicat patronal de la Métallurgie; vice-président de la caisse de retraite du Commerce et de l'Industrie.

Sur le plan familial, sa fille professeur de musique et directrice de l'Union Chorale, continue la tradition musicale de la famille, tandis que son fils est médecin-chef de consultation à Saint-Louis, et président de la société de médecine de Paris. Quand à sa charmante épouse, restée handicapée à la suite d'un accident de la cir-

culatation, tous nos vœux d'amélioration. M. Léon Siboulet a donc rempli un beau contrat avec l'idéal qu'il s'était forgé, et à l'heure du départ, nous ne pouvons que regretter qu'une telle personnalité de notre département, tant sur le plan musical que sur le plan professionnel, se retire de la vie active, tant ses conseils étaient précieux. La manifestation de ce jour est donc une bien petite marque de sympathie que tous les musiciens du département ont tenu à apporter à leur ancien président, en remerciement de tous les services rendus.

deux sociétés à l'apéritif. Un repas amical réunissait à 13 h. les membres de l'Harmonie et leurs invités à l'Hôtel de l'Europe repas qui se prolongea tard dans la soirée à la grande satisfaction de tous les convives.

La deuxième manifestation de nos deux sociétés de musique en cette fin d'année consistait en deux galas organisés les 10 et 11 décembre 1966 dans la salle «Le Foyer» à la Fouillouse.

Le 10 le premier gala était donné avec le concours de l'Union des artistes de Music-Hall de la Loire, miss Saint-Etienne 1966, c'était une séance de variétés qui eu le succès mérité et qui s'adressait surtout à un public de jeunes.

Le 11 le second gala d'un style plus classique comportait la participation des élèves de la classe d'Art Dramatique du Conservatoire National qui interprétèrent deux excellentes comédies. Un bon garçon de Millaud et La demande en Mariage de Tchekow. Il y avait aussi Mlle Jacqueline Chauvet, soliste de la gerbe artistique de Saint-Etienne, premier prix du conservatoire de Lyon qui interpréta des extraits de Carmen, la Reine de Saba, la Tosca.

A ces deux galas l'Harmonie de la Fouillouse et la chorale firent l'ouverture en exécutant un très beau programme sélectionnant les meilleures œuvres de leur répertoire.

Les autorités locales, municipales, M. le maire en tête avaient tenu à apporter leurs encouragements aux organisateurs en assistant à ces Galas.

Les deux présidents M. M. Regnier pour l'Harmonie et M. B. Colombet pour la Chorale se félicitèrent bien entendu pour les succès obtenus par leur deux formations.

B. COLOMBET

Assemblée générale et Sainte-Cécile chez les Accordéonistes Stéphanois

Pour sacrifier à la tradition, le deuxième dimanche du mois de décembre a été une journée bien remplie pour tous les sociétaires et amis de la société des accordéonistes de Saint-Etienne.

En effet en ce 11 décembre, ont pris place, l'assemblée générale, le traditionnel banquet de la Sainte-Cécile et enfin une sauterie organisée au siège, sauterie où officiait l'orchestre E. Albaynac qui, par ses divers rythmes, sut offrir une agréable digestion aux musiciens impatients qui avaient voulu, par trop, honorer leur patronne.

Dès 10 h., donc, notre ami Guy Magand, secrétaire avait déclaré cette assemblée générale ouverte. Son rapport moral fut suivi par les comptes-rendus des diverses commissions: bilan financier M. Brun, trésorier, rapport de la commission des fêtes par M. Brungo (rapport fort chargé, tant pour le passé que pour le futur...) Enfin, M. Guarnieri mit un terme à cette série de comptes-rendus en traçant la courbe des

températures de la commission musicale, courbe fort positive si l'on en juge par les effectifs toujours stables de l'école de musique (150 élèves environ), les résultats honorables des élèves dans les divers examens et notamment le fameux double de B. Albaynac: coupe de l'O. R. T. F., coupe du président de la République, et enfin par l'activité toujours intense de l'orchestre d'accordéon.

A la suite de l'assemblée générale, tous les sociétaires et amis, au total 150 personnes environ, se rendirent, comme toutes les années, au restaurant Moyrieux pour célébrer d'une manière fort agréable Sainte-Cécile.

Au rang des invités avaient pris place: M. Faugue, adjoint aux Beaux-Arts président de l'office de la Musique de la ville de Saint-Etienne qui représentait M. Durfour, sénateur-maire; M. Croisier, conseiller municipal; M. Chirat, président du Comité Régional de la Confédération musicale de France représentant M. Rouchon, président de la fédération Loire-Haute-Loire; M. Joly, directeur du Conservatoire national de musique et d'art dramatique de Saint-Etienne ainsi que les représentants de la société homologue des accordéonistes de l'Orléanais.

Au total donc une journée bien remplie et fort réussie.

NORMANDIE

Les 50 ans de direction de notre ami Angot, vice-président général de la Fédération, membre de la Commission de Contrôle de la C.M.F.

L'Orchestre Symphonique de L'Aigle vient d'organiser une manifestation de sympathie en l'honneur de celui, qui depuis un demi-siècle, s'est consacré, bénévolement, à la cause musicale dans la cité. C'est dans les salons de l'Hôtel de Ville que la cérémonie officielle, si l'on peut dire, s'est déroulée. La M. Bounaux, président de l'orchestre, retraça en détail, toute la carrière de l'homme au légendaire «grand chapeau», depuis l'Ecole Normale d'Instituteurs d'Alençon (1909) jusqu'à nos jours où s'exercent toujours ses activités. Aussi, est-ce devant ses nombreux amis et anciens élèves que furent rappelées les multiples étapes de la vie de celui qui, en dehors de ses occupations professionnelles d'enseignant, consacra le meilleur de lui-même, et avec foi, à la musique. Le trombone, le violon, la C. basse à cordes sont ses instruments s'ajoutant à ses connaissances de composition et d'orchestration, le tout formant un véritable Chef. Pendant 50 ans que d'événements plus ou moins tourmentés dans une agglomération de moyenne importance! contre vents et marées Angot a été «heureux navigateur», sauvant du naufrage le paquebot «Sociétés populaires de Musique».

M. Anne précisa à son tour la participation effective de M. Angot au sein de la Fédération depuis plus de 40 années, secrétaire-adjoint en 1923 secrétaire-général en 1930, vice-président général depuis 1949.

Chargé particulièrement du service des récompenses et des opérations de classement des sociétés. Depuis l'accès de M. Anne à la présidence de la Fédération, M. Angot l'a toujours accompagné aux congrès d'hiver de la C. M. F. Depuis quelques années il a été élu membre de la commission d'arbitrage de la C. M. F. La présence, à ce vin d'honneur de L'Aigle et de M. le député Voyer incita particulièrement M. Anne à parler de la situation de plus en plus précaire des sociétés rurales en donnant la cause première: la négation de l'enseignement musical à l'Ecole.

Avec force détail il exposa les espoirs permis après les promesses à M. Landowski, inspecteur général de la musique au ministère des Affaires Culturelles. A défaut de l'incompétence de la plupart des instituteurs d'enseigner la musique (les instituteurs ne devant, en aucune façon, être mis en cause) que les parents s'élèvent contre l'application de la loi scolaire traitant la question. En cette période pré-électorale que l'on exige des candidats l'inscription dans leur profession de foi de l'engagement de faire surgir la création de professeurs itinérants es-musique à l'égal de ceux d'éducation physique et sportive... A défaut d'une décoration officielle (qui viendra peut-être) à la grande surprise du héros du jour M. Anne épinglea sur sa poitrine la suprême récompense de la C.M.F. la médaille des vétérans pour 62 ans d'activités dans les sociétés musicales. En terminant M. Anne associa dans ses remerciements Mme Angot, qui, à l'égal des épouses de nos musiciens assidus aux répétitions, est souvent privée de son mari en déplacements répétés.

Il appartenait à M. Boudet, Conseiller général maire de L'Aigle de dire la reconnaissance de la ville pour les services rendus pendant ces 50 ans par M. Angot, épousant partie de l'exposé de M. Anne il fit part d'une proposition, de sa part, à l'Assemblée départementale d'octroyer, à toutes les sociétés musicales de l'Orne, une subvention substantielle: il sollicita l'intervention de la Fédération pour épauler son projet ce à quoi M. Anne a souscrit en faisant toutefois remarquer que celles à encourager et aider particulièrement étaient celles présentant des élèves à nos épreuves fédérales. C'est alors que M. Boudet remit à M. Angot la médaille de la ville de L'Aigle.

Non sans émotion M. Angot remercia tous les orateurs des paroles flatteuses prononcées à son égard, il assura l'assemblée de son désir de continuer autant qu'il lui sera possible de le faire. Après avoir

rappelé quelques anecdotes lointaines situant ses premiers débuts de chef, à tous il adressa un cordial merci. C'est alors qu'au nom de sa symphonie lui furent remis de superbes présents: un électrophone, des volumes sur la musique et un instrument ancien pour ajouter à sa collection déjà très importante et variée... des fleurs furent offertes à Mme Angot et l'on choqua le verre de l'amitié.

A la sortie de l'Hôtel-de-Ville les sociétés musicales aiglonnes réunies donnèrent une aubade symbolique sous la direction de M. Pottier directeur de l'Ecole de Musique. Elles firent entendre «Toujours du Cœur» une des premières compositions de notre ami.

Un déjeuner intime réunit ensuite personnalités (M. Ehrmann invité s'était excusé) famille et amis du jubilaire. Le premier adjoint excusa M. le maire et s'associa aux paroles du matin, M. le député Voyer qui fut maire de la ville pendant une vingtaine d'années témoigna, lui aussi, une reconnaissance personnelle à celui que l'on fêtait justement ce jour-là.

BAYEUX

Sous la direction de M. Baudot la Musique Municipale a présenté le beau programme ci-après:

Première symphonie de C. Saint-Saëns; Prélude, de François Quilici; Ballet des deux pigeons, de A. Messager; Toros Y sol, danse de caractère de A. Urmeneta; Rondo In Blue, de F. Ruelle; National Emblem, marche américaine de E. C. Bagley.

Messe de Sainte-Cécile: 1er Mouvement de la première symphonie de Beethoven; Ave Verum de Mozart; Fugue en ut mineur de Bach; Prélude de Lohengrin.

Sous la direction de M. Baudot L'Union Symphonique a fait entendre le programme suivant:

Marche solennelle, de Luigini; Eté, de Gabriel Fauré; Adagio de la sonate Pathétique de L. V. Beethoven; La voix des Cloches, de Luigini; Marche Funèbre d'une marionnette de Gounod; Music Maestro Please Allie Rubel; Alexander's Ragtime, Irving Berlin; La Sheik, Ted Snyder; Solitude Duke Ellington; Ronde autour du monde Jack 'Nay, sur les airs populaires de Belgique, France, Brésil, U. S. A., Afrique, Hollande, Espagne, Italie, Ecosse, Angleterre.

Avec un effectif de 43 choristes, l'Orphéon de Bayeux a fêté sainte Cécile en la cathédrale de Bayeux. Nous avons chanté de la messe en Français de Jean Langlois. Seigneur prends pitié, Sanctus, et l'Agnus, puis, le Crédo de Palestrina de la Missa Iste Confessor et le Vieux Pèlerin. Un négro spiritual de Grindel.

Pour la première fois depuis 42 ans, M. Villion ne dirigeait pas et renforçait le pupitre des basses. Depuis le 1er octobre 1966 M. Salliot, jeune et talentueux musicien de 21 ans, a pris la direction de la société.

Le soir les sociétaires avaient la joie d'offrir un souvenir à M. Villion et une plante à Mme Villion.

LISIEUX

Avec l'Orchestre Symphonique

Un programme varié a souhaité avoir attiré l'élite des mélomanes lisieuxiens et extra-muros au théâtre municipal.

Sous l'habituelle et experte baguette de M. Muckensturm et après la présentations originales de M. ANNE, on a applaudi la 1ère symphonie en ut mineur de Beethoven qui scandalisa parait-il les Viennois à la première le 2 avril 1800 et que les musiciens d'ailleurs trouveront difficile... Succéda une musique toute différente légère, de J. Strauss fils (qui naissait quand Beethoven mourait). Du Roi de la Valse on applaudit une de ses nombreuses polkas Tritsch Tritsch et l'Ouverture de la Chauve-Souris. La Danse des violons de Jeanjean, œuvre qui a obtenu il y a quelques années le premier prix du disque dans le genre jazz symphonique, permit aux violons de manifester leur virtuosité, les mettant en doigts pour la Rapsodie In Blue qui allait suivre. Cette puissante composition de Gershwin (1898) exprime toute l'époque 1929 et marque la naissance d'une musique spécifiquement américaine qui n'existait pas jusqu'alors.

Cette Rapsodie en beau composée dans un train (?) l'était à l'origine pour piano seul que l'auteur jouait en virtuose et improvisateur de génie. Orchestrée d'abord à l'américaine elle fut arrangée ensuite pour un ensemble orchestral ou brille le piano; ce que nous avons entendu et admiré sous les doigts de Mme Muckensturm, affirmant sa maîtrise du clavier. Elève du maître Pierre Sancan elle s'est jouée de toutes les difficultés pianistiques accumulées. Vélocité staccati, puissance haute musicalité c'est une grande dame du piano, les auditeurs l'ont souligné par les ovations délirantes qu'ont soulevées le dernier accord. Cédant aux rappels quémandeurs, sans pitié pour sa femme, le maestro, associant ses troupes dans ce véritable triomphe, a commandé, en bis, le final du morceau «clot de la soirée». Tout l'auditoire a quitté la salle voyant tout en rose (couleur de la soixante robe de l'artiste) cette rapsodie en bleu!

SOUMONT-POTIGNY

Avec l'Harmonie l'Espérance le matin, pendant la messe à laquelle assistaient les autorités locales, les morceaux suivants furent exécutés sous la direction de M. Mazzoni:

Deux chants religieux, de Mozart, Elevation, Musique de Beethoven, Andantino, W. Mozart, Adagio, W. Mozart, Iphigénie en Tauride, andante de Gluck.

L'après-midi un concert a été donné, et le programme suivant a été exécuté:

LOIRE ET HAUTE-LOIRE

Harmonie de la Chazotte

Cette société, qui a fêté son centenaire en 1965, poursuit son activité et a assuré, au cours de l'année 1966, de nombreux concerts:

Les 1er et 24 février, sur l'invitation des Houillères du Bassin de la Loire et à l'occasion d'une projection cinématographique, à la salle des fêtes de la piscine municipale.

Le 17 avril, pour la fête Omnisports.

Le 4 juin, au village C. N. R. O. où les musiciens et leurs familles purent, après le concert, visiter les installations modernes de ce magnifique ensemble, le 11 juin, pour la ville de la Talaudière, concert qui, en raison de la température ne put être donné à la piscine municipale mais dans la salle des fêtes.

Le 27 novembre, l'Harmonie a fêté traditionnellement la Sainte Cécile. L'église de La Talaudière était comble et notre société a donné, là, un témoignage de sa valeur. Au programme, des œuvres de Beethoven, Léo Delibes, Bruneau, Richard Wagner, qui permirent à l'assistance d'apprécier la tenue de nos musiciens, la justesse et les séduisantes sonorités obtenues. Que les musiciens et leur chef, M. Louis Agnes, soient félicités pour ce très beau concert et remerciés pour le

travail patient et fécond qu'ils accomplissent, dans le cadre de la musique et de l'amitié.

Assistaient à la messe MM. Rouchon, président de la Fédération Musicale de la Loire et de la Haute-Loire; Samouillet, secrétaire-adjoint Roux Paul, président d'honneur et Piot, vice-président d'honneur de l'Harmonie; Ollier, ancien directeur, ainsi que MM. Ferré, Lourdeux, Sanguand ingénieurs des Houillères, etc... Et un défilé impeccable, conduit par M. Gautier, sous-chef, l'Harmonie s'est ensuite rendue au Monument aux Morts pour y déposer une gerbe.

Les musiciens se retrouvèrent, pour le traditionnel banquet au restaurant de la Pause, route de Saint-Héand, et, le soir, une sauterie termina fort tard cette belle et bonne journée.

Enfin le 4 décembre, fête de Sainte-Barbe, l'Harmonie a donné, en l'église, un autre concert précédé et suivi des défilés habituels.

Cette féconde année 1966 prouve que l'Harmonie de la Chazotte, malgré ses 102 années d'existence, demeure et progresse dans la voie qu'elle s'est tracée.

L'Harmonie de La Fouillouse et l'Union Artistique et Chorale terminent bien l'année 1966

Cette fin d'année 1966 est terminée d'une façon brillante pour nos deux sociétés qui ont su réaliser une entente parfaite en vue des auditions qu'elles ont eu l'occasion de donner en novembre et décembre. Tout d'abord, cette fête traditionnelle de sainte Cécile qui eu lieu le 20 novembre, où nos deux groupes se produisirent à la cérémonie de 10 h.

Dirigée par M. Pontafax, l'Harmonie exécuta le programme suivant: Marche solennelle, l'Ave Maria de Gounod, Célèbre Largo d'Haendel, Marche d'Aida de Verdi.

Avec M. Bouvier, la chorale se fit entendre avec Dieu Puissant, O Jésus Christe, La joie du Seigneur.

Puis ce fut le défilé en ville joyeux, entraînant, qui amena nos

ÉDITIONS MUSICALES TRANSATLANTIQUES

14, avenue Hoche - PARIS-8^e Tél. 924-01-46

CEUVRES POUR MUSIQUE D'HARMONIE

Jean MAILLOT

AUX ILES SOUS LE VENT

Œuvre commandée par les Affaires Culturelles du Ministère d'Etat.

P. LIESENFELT

WEEK-END, Prélude et Scène.

REVUE ROYALE, Version pour Harmonie Version pour Fanfare

Désiré DONDEYNE

SERENADE, pour Harmonie ou Fanfare.

MENUET, pour Harmonie ou Fanfare.

Jules SEMLER-COLLERY

JUNIORINA, Fantaisie-Ouverture.

Charles LHOMME

RONDO, pour Trompette solo ou Cornet solo et Musique d'Harmonie.

J.M. DEPENSENAIRE

CORTEGE POUR SAINTE CECILE pour Harmonie ou Fanfare.

DERNIERES NOUVEAUTES

Désiré DONDEYNE

FUGUE, pour Harmonie ou Fanfare.

Jules SEMLER-COLLERY

ROMANCE ET MINUETTO, pour Harmonie ou Fanfare.

Jules SEMLER-COLLERY

CONCORDIA, pour Harmonie ou Fanfare. Hymne à l'Amitié Internationale. En première audition à Lorient au Festival International de Musique Militaire.

OUVRAGES D'ENSEIGNEMENT

Jacques LANCELOT

QUINZE ETUDES pour Clarinette, d'après Berbiguier, Cramer et Kaiser.

J. PRANZER - Elève de HAYDN

TROIS DUOS CONCERTANTS pour deux clarinette en trois cahiers.

Révision et annotation de Jacques LANCELOT.

A.-L. ANDRE-THIRIET

Enseignement du Saxophone

VINGT-QUATRE ETUDES D'EXPRESSION (et de contribution à l'emploi raisonné du « vibrato »).

René LE ROY

TRAITE DE LA FLUTE

Historique - Technique et Pédagogique.

Marcel NOBLA

LA GUITARE EXPLIQUEE

Méthode progressive, Technique classique élémentaire, Technique classique supérieure, Initiation au Flamenco. Ouvrage approuvé par Alexandre LAGOYA.

— DEMANDEZ NOS CATALOGUES —

Première partie. — Marche du tricentenaire Dunkerquois, de Cor-dier. La vie parisienne, fantaisie d'Offenbach; Menuet de Dondey; Symphonie in C, de Gossec.

Deuxième partie. — Coplas, pasodoble de Mostazo; Diana Vernon, de Boquet; Espana, valse d'Haring; Le travail c'est la santé, de Salvador.

Au cours de l'entracte les récompenses suivantes ont été décernées: Médaille d'honneur des sociétés musicales et chorales à: M. Thibault Marc, 45 ans de services; M. Mazouzi Mario, 24 ans et demi de services, chef depuis 1962. M. Wojtaszek Tadeusz, 20 ans de services, sous-chef; la médaille de bronze de la Confédération Musicale de France à M. Guérin Roger, 39 années de services, trésorier de l'Harmonie; la médaille de bronze de la Fédération Musicale de Normandie à: MM. Jean-Baptiste Emile, 18 années de services; Lacroix Jean, 17 années de services; Lanoë Robert, 17 années de services; Robin Jacques, 16 années de services; Aznar Nicolas, 16 années de services; Hodierna Constant, 16 années de services.

VALOGNES

La fête Sainte-Cécile a revêtu cette année un éclat tout particulier et a marqué superbement la renaissance de la Musique Municipale de Valognes. Elle a aussi scellé ainsi que devait le souligner M. le sénateur-maire Henri Cornat, l'union définitive entre les Musiques de Valognes et de Montebourg, qui depuis déjà plusieurs années s'étaient engagées dans la voie d'une coopération bénéfique pour les deux cités.

Sous la direction de son nouveau et excellent chef, M. Louis Dupéroux, la Musique a d'abord participé à la messe interprétant deux extraits de la « Suite pour une Sainte-Cécile », d'Emile Lesueur, la Marche religieuse d'Alceste de Gluck, et un Chant religieux, de Palestrina.

En fin d'après-midi, le Trianon était comble pour le concert. Avec la participation pour certains morceaux de la fanfare de tambours et clairons, la Musique compte aujourd'hui près d'une cinquantaine d'exécutants, chiffre sans doute encore jamais atteints à Valognes, tout au moins depuis la guerre.

La présentation des musiciens en uniforme sur la scène, la présentation de chaque œuvre, faite de façon excellente par Mme Dupéroux, aussi bien que les interprétations ne méritent que des éloges.

Ces compliments, M. le sénateur-maire devait les traduire chaleureusement au cours de l'entracte, en félicitant au nom de la Municipalité et de tout l'auditoire, les musiciens et leur chef. Après avoir mis en relief l'importance de l'Ecole Municipale de Musique, il rendit hommage à son fondateur et ancien directeur, M. Lucien Kemblinsky, qui après son fils, M. Georges Kemblinsky, professeur de clarinette, a dispensé son enseignement à Valognes pendant des années avant que ne sonne pour lui l'heure de la retraite.

Puis les benjamins de l'Ecole de Musique remirent un cadeau et des fleurs à M. Lucien Kemblinsky, auquel Mme Jeanne Kemblinsky, ancienne élève et clarinette solo de la Musique, exprima en termes délicats la gratitude de tous les élèves envers leur ancien directeur.

Le programme était composé de deux parties: Défilé avec tambours et clairons, « La Fille du Régiment »; ce fut ensuite la ravissante petite suite de Jean Filieul, « Miniature », puis aux œuvres de Robert Schumann « Chant des Matelots » et « Chant de Guerre »; « Cortège et Carillon », de Barat; et pour terminer, « Le Clairon de Moudros », de Goitre.

La seconde partie, était consacrée aux « variétés », avec la célèbre marche du film « Le jour le plus long », qui fut suivie de la non moins fameuse mélodie anglaise de Wood, « Rose de Picardie »; « Intermède chez Edith Piaf »; une autre mélodie célèbre « Till », adaptée par Charles Danvers, puis un vibrant pasodoble jota (qui fut bissé), « No-villade » de John Darling.

Union Musicale des Usines de Boisthoré

Sous la direction de M. Ouvrier on a applaudi le très joli programme suivant: Toujours du Cœur, pas redoublé, M. Angot; Hymne à la Nature, L. Van Beethoven; Hymne des prestresses, Gluck; Le Cor, mélodie solo, Flegler; Barcarolle des Contes d'Hoffmann, Offenbach; Trumpet Voluntary, H. Purcell.

En entracte, remise des diplômes aux élèves de l'Ecole de Musique ayant subi les épreuves générales.

Petite Marche: American Patrol, arrangement de L. Delbecq; Beau Jardin d'Alsace, valse, J. Graff; Fête Montagnarde, polka, J. Graff; Hymne d'Amour, Schottisch, J. Graff; Maria-Elena, slow-Fox, L. Barcelata; Coplas, pasodoble J. Mostazo; Les Belles du Rosemont, défilé, Pihet.

TOUROUVRE

Sous la direction de M. Villette la Fanfare libre a fait entendre le programme ci-après: Saint-Jeoire-Ajaccio, pas-redoublé de A. Brolsin; Souvenir de Luxembourg, ouverture de N. Werkmeister; Tout simplement, valse de R. Gillet; Les cloches de Corneville, Sélection sur l'opérette de R. Planquette; Au Hasard, pas-redoublé de A. Saguez.

Le lendemain, messe de Sainte-Barbe et de Sainte-Cécile. Cantiques célébrés par R. Martin.

DEVILLE-LES-ROUEN

C'est le mercredi 7 décembre 1966 à 21 h., au centre culturel Voltaire que l'Orchestre Symphonique donnait son premier gala artistique de la saison 1966-67 avec les concours de M. Charles Surais, baryton, premier prix de chant d'opéra et d'opéra comique du Conservatoire

national de Paris et professeur au Conservatoire de Caen, et de Mme Claudia Larmande, pianiste, premier prix du conservatoire national d'Alger.

La présentation du programme était faite par M. Gérard Drouet, lequel comme toujours analysa et commenta parfaitement les diverses parties des œuvres interprétées.

La première partie du programme débuta par la Marche Espagnole de G. Razigade: « El Paseo » que dirigea M. Gérard Frechon, deuxième sous-directeur adjoint.

M. Métayer prit ensuite la baguette pour le reste du programme. Tout d'abord, les « scènes pittoresques » de J. Massenet:

a) Marche; b) Air de ballet, violoncelle solo de M. Jean-Louis Fotté; c) Angelus; d) Fête bohème.

Ensuite ce fut le récital de M. Charles Surais, accompagné au piano par Mme Claudia Larmande;

Successivement: Prologue de « Pausanias » (Léoncalvo), un extrait des « Pêcheurs de Perles » (G. Bizet), et l'arioso de « Benvenuto-Cellini » de Diaz.

Pour clôturer cette première partie du programme, l'orchestre se fit entendre dans la célèbre « Marche Hongroise » de H. Berlioz.

Pour débiter la seconde partie, l'ouverture de « L'Enlèvement au Sérail » de W. A. Mozart, puis des extraits de la « Suite Gothique » de Boelmann, (Introduction choral et menuet).

M. Charles Surais revint charmer avec des extraits de « Rigoletto » de Verdi, les « Cloches de Corneville » et le « Bal Masqué » de Verdi.

Pour clôturer, toujours sous la baguette de M. Métayer: une fantaisie-sélection sur « Hans le joueur de flûte » et dont le final dut être bissé.

Parmi les personnalités assistant à ce concert on notait la présence de M. le général Chénasse, député, MM. Cozette, maire, Wandelle, adjoint aux beaux arts, Paul Douai, directeur de l'expansion artistique de la Seine-Maritime, Vasseur, directeur de l'école de musique municipale de Fenet et De Falco de la « Cipale » de Rouen, ainsi que de nombreux conseillers municipaux.

Au cours de cette soirée, M. François, président de l'O. S. D. souligna la qualité des cours de l'école de musique, et le plaisir pour l'orchestre de compter dans ses rangs, quelques uns des professeurs et aussi déjà quelques élèves, ce qui fait présager l'avenir sous les meilleurs augures.

HARFLEUR

La fanfare « Le Réveil Harfleurais » que dirige M. Pierre Hauguel vient de fêter Sainte-Cécile.

C'est ainsi que la messe fut dite en présence d'une assistance nombreuse et qu'un programme religieux fut exécuté par la fanfare et la chorale de la paroisse.

Successivement retentirent, sous les ogives sonores de l'Eglise de Saint-Martin: « Hymne à la nuit » de Rameau; « chant religieux », J.-S. Bach; « Chœur final de la cantate 137 », J. S. Bach; « Voûte Mystique » de Gadenne.

Au cours du banquet au nom de la C. M. F. la médaille d'honneur, des vétérans fut décernée à M. Gaston Fleury, président pour ses 58 années d'activité et 70 années d'âge, et la médaille d'honneur, bronze, à M. Pierre Hauguel, directeur pour 30 années d'activité, diplôme et médaille d'argent, de la Fédération de Normandie, à MM. Coignet Marcel et Joly Claude pour 20 années d'activité.

VIERZON

La Fanfare Municipale Vierzonnaise ont célébré Sainte-Cécile

Départ de l'Hôtel de Ville sous la direction de M. Fernand Blenet pour se rendre place du Marché au Blé où les attendaient les dirigeants: MM. Jacques Raimbault, adjoint au maire, président d'honneur, Lucien Avon, président, Les vice-présidents etc...

Après une chaleureuse aubade, la souriante cantinière offrit une gerbe aux personnalités. Puis ensuite les musiciens défilèrent en musique jusqu'au restaurant où était servi le banquet présidé par M. le docteur Mériqot maire de Vierzon.

A l'heure des toasts, M. Avon remercia les musiciens de leur dévouement et des résultats obtenus au cours de l'année.

A son tour M. le docteur Mériqot exprima toute sa satisfaction de se trouver au milieu de cette belle société et félicita nombres exécutants et dirigeants pour leur parfaite tenue.

BAUGY

Jour de fête et de détente, en fêtant dignement leurs patronnes Sainte Cécile et sainte Barbe a réuni les musiciens et les pompiers.

La cérémonie débuta par un rassemblement pour se rendre à l'Eglise où la messe fut célébrée par l'abbé Duchaufauff, curé de Baugy.

La Lyre interpréta successivement « Contemplation » de Bajus, « La Mouette » de Le Mire, sonnerie « Aux Champs », « Tristesse » de Chopin, et le « Débutant » de Bajus.

Après un défilé pour se rendre devant la mairie afin d'honorer M. Armand Raboin, lieutenant honoraire des sapeurs pompiers qui se vit remettre la médaille d'or par le capitaine Charlot du centre départemental de Bourges.

Après l'apéritif, tous se retrouvèrent pour participer à un banquet présidé par M. Bigot, maire de Baugy et assisté de MM. Girardin président de la Lyre, Bourcier, Fourcher, Renaud, Canonnie sans oublier les musiciens et leur chef, M. Gibereau et les pompiers.

SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY

Pour honorer sainte Cécile, les musiciens de l'Indépendante, sous la conduite de leur chef M. Jobinot, prirent le chemin de l'église où M. le chanoine Desrez, au cours du sermon, remercia les membres de l'Indépendante. Au cours de la messe, les musiciens interprétèrent « Cavalliera Rusticana » « l'Intermezzo de l'Arlésienne », « Marche des ruines d'Athènes et Marche Religieuse d'Alceste ».

A l'issue de l'office, ils se rendirent devant le domicile de M. Jean Chatelet, leur ancien directeur et interpréterent à sa mémoire, un morceau. Un banquet suivit, présidé par M. Socket, maire de Saint-Martin et M. Semeller, président du comité des Fêtes.

DUN-SUR-AURON

Les musiciens débutèrent la journée de sainte Cécile par un réveil fanfare devant le domicile de leur président M. Bizet, et celui de leur chef, M. Antoine. A l'office célébré à l'église l'Union Musicale exécuta Sainte-Cécile. La Fête des Anges et la Madelon.

Puis après un défilé, avec hommage au monument aux morts, on se retrouva au cours d'un banquet présidé par M. Bizet assisté de MM. Godard et Sotivet, adjoints et de nombreuses personnalités duonoise.

BLOIS

L'Harmonie Municipale de Blois a célébré sainte-Cécile par une messe en l'Eglise Saint-Pierre de Cabochon.

M. Pipeller, directeur, retenu par la maladie, ne put malheureusement participer à cette fête. L'Harmonie fut dirigée par M. Rouleau et la fanfare par MM. Prévost et Renny.

L'Harmonie exécuta plusieurs morceaux dont un « l'Elevation » composé par son directeur honoraire M. Bataud.

A l'issue de la cérémonie, les musiciens défilèrent pour se rendre au lieu du banquet.

Ce banquet était présidé par M. Fessard de Foucault représentant M. le préfet, entouré de MM. Etelin, maire adjoint de Blois, Buhler, ancien maire de Blois, Chavigny, vice-président de la F. M. O. B. et de nombreuses personnalités bloisaises. Au dessert, M. Rouleau, vice-président remercia les personnalités présentes, il regretta l'absence de M. Pipeller directeur, malade. Il remercia les musiciens de leur dévouement.

M. Chavigny dit le plaisir qu'il a toujours à être parmi les musiciens. Il apporta le salut de la F. M. O. B. et souhaita succès et prospérité à l'Harmonie Municipale.

M. Etelin, présenta les excuses de M. le maire, et fit l'éloge de l'Harmonie il rendit hommage à l'œuvre de M. Pipeller et le salua avec respect. M. Fessard de Foucault excusa M. le préfet et dit tout l'intérêt que celui-ci porte à l'Harmonie. Il stigmatisa la signification des vocables « Harmonie Municipale » et des mots plein d'espoir. Il rendit hommage à M. Pipeller et pour la notion de service public, il mit en relief le dévouement de tous les musiciens et termina son allocution en les remerciant et en leur souhaitant bonne chance.

BOURGES

La S. A. M. P. a terminé son année musicale par un concert à l'Atelier de Construction de Bourges. C'est dans la salle de la cantine que se présenta les musiciens. Rappelons que les Ecoles de Formation technique de l'Armement

sont destinées à former des ouvriers qualifiés, des techniciens de fabrication, des techniciens supérieurs et des ingénieurs des études et techniques de l'Armement.

Plusieurs centaines d'élèves de 14 à 19 ans fréquentent ces écoles. C'est donc devant un auditoire jeune attentif et intéressé que se présente l'Harmonie Sampista.

Les jeunes élèves du groupe culture musique de l'école assurèrent la présentation de chaque numéro du programme ainsi que les commentaires musicaux.

M. Jean Millet, directeur de la S.A.M.P. avait composé un programme bien à la portée de l'auditoire.

Il débuta par « Si tous les gard du monde » de Georges Van Parys, puis ensuite l'ouverture de « Poète et Paysan » de Suppé, puis « Agacé, Dame Galante » de Suppé, d'orchestre en 4 numéros de Henry Février, enfin « Intermède » interprété par le soliste Marcel Chedenu à la flûte. Cette première partie se termina par la marche « Vieux Camarades » de C. Telke.

La 2^e partie débuta par une marche de T. Luxembourg « Ah! si j'étais resté célibataire », puis continua par deux extraits de l'Arlésienne de Bizet « Intermèzzo » et « la Française »; avec « Moulin Rouge » la S.A. M.P. finit de conquérir son auditoire et le concert se termina avec un pasodoble « Espana » de P. Marquina, concert qui fut pour les musiciens et M. Jean Millet, un succès bien mérité.

BOURGES

La Musique Municipale fête Sainte-Cécile

La cathédrale de Bourges s'est prêtée à un concert de très grande qualité produit par la Musique Municipale, la Maitrise et la Schola de Saint-Etienne.

La messe a été célébrée par M^r Leguenne archiprêtre de la Cathédrale sous la présidence de S. Em le cardinal Lefèvre et de M^r Girard, vicaire général.

La musique municipale sous la direction de M. Jean Bouzlot, interpréta le premier morceau le célèbre « Trumpet Voluntary » de Purcell.

Les chœurs de la maîtrise et de la Schola interprétèrent « Seigneur prends pitié » de Roucarol, puis la musique reprénaît avec Choral et préludes J.-S. Bach.

Après l'élevation la batterie interpréta sous la direction de son chef Jean Guillemin, le traditionnel « Aux Champs ». Pendant la communion « Ave Verum » de Mozart fut interprété par le quatuor de saxophone du Conservatoire National. Puis le trompettiste berrigier Alain Grimoin, lauréat du conservatoire de Paris sut se tirer avec brio du difficile « Andante du Concerto de trompette » de Haynd.

Le concert se termina en apothéose par l'union des chœurs et des instruments. Ce fut un triomphal Jubilennus exultimus que se fonda sous les voutes, voix, cuivres et anches.

A l'issue de cette cérémonie, la Musique Municipale exécuta sur le parvis les Grenadiers du Caucase.

Puis elle se rendit à un vin d'honneur offert en présence des autorités religieuses et de MM. Boldsé, député-maire, et des autorités militaires.

Au cours de vin d'honneur, M. Boldsé et son Eminence le Cardinal remercièrent les artisans de cette Cécile, M. Bouzlot, l'abbé Langeron, le maître Pagenel ainsi que musiciens et chanteur.

Personnalités et musiciens assistèrent ensuite à une remise de récompense qui se termina par l'exécution à la Batterie de deux compositions du chef Jean Guillemin, « Vive la Batterie » et « Salut à la Cipale ».

BOURGES

La Fanfare « l'Avenir de Bourges » a tenu son assemblée générale et fêté sainte Cécile.

Le samedi soir, ils tiennent leur assemblée générale. M. Labbé, président ayant donné sa démission. Il fut procédé au renouvellement du bureau et c'est M. Raymond Robin qui fut élu président.

Le dimanche à partir de 10 h., la fanfare se rendit en divers points de la ville pour donner des concerts.

La journée se termina comme il se doit dans une sympathique ambiance après le repas traditionnel.

CULAN

L'Union Musicale de Culan, présidée par M. Paul Chatelet et dirigée par M. Simonet a fêté Sainte-Cécile.

M. le chanoine Doucet a célébré l'office en rappelant qu'il fallait prier pour la musique qui depuis toujours est chère aux hommes parce qu'ils y voient un moyen de s'élever au dessus du commun.

Les musiciens ont interprété: Wilhelmina, Sanctus Cœcilia, Alceste, O salutaris, et la Flammeole.

Défilé ensuite, hommage aux morts, apéritifs, banquets présidé par M. Laventure, maire, qui complimenta les membres de l'union musicale de la part du conseil municipal.

CHARENTON-DU-CHER

Après une messe chantée où les musiques réunies de « l'Indépendante » de Saint-Amand et la fanfare de Charenton y interprétèrent de brillants morceaux sous la baguette de M. V. Missiaen, eut lieu un défilé à travers les rues de la ville, pour se terminer par le repas traditionnel.

ASNIERES-LES-BOURGES

Pour fêter Sainte-Cécile, l'Union musicale s'est rendue le matin à l'église paroissiale pour y faire entendre des morceaux de circonstance. Puis un défilé avait été organisé dans les rues de la ville:

Saxophones
Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc...

Doinet
31, rue de Rome, Paris - France

la Grande Marque Française

catalogue franco sur demande

ORLÉANAIS - BERRY

VIERZON

En assurant une reconversion, l'Harmonie des Forges peut penser à un avenir florissant.

L'Harmonie de Vierzon Forges a tenu une réunion afin de nommer un nouveau bureau et remplacer l'ancien directeur Marcel Rodier qui ne pouvait plus assurer la direction de l'Harmonie, et dont le titre de chef honoraire lui a été conféré. Depuis le début de l'année 1966, l'Harmonie se présente habillée en marins d'opérette, et les joyeux musiciens animent avec beaucoup de bonheur les défilés carnavalesques.

L'année 1966 a vu se réaliser de nombreux contrats sortis à Theilley, cavalcade de Vierzon villages. Tournon Saint-Martin, à Bagneux pour la fête des vendanges et dernièrement à Oullins (banlieue de Lyon) où ils furent chaleureusement applaudis. L'année 1967 se prépare activement et de nombreuses dates sont déjà retenues. Fiers (Orne), Saint-Aignan-sur-Cher, probablement un déplacement à l'étranger. A la suite de cette réunion M. Roger Vouillon a été nommé directeur de l'Harmonie. C'est donc avec une ampleur exceptionnelle que nos musiciens fêteront Sainte Cécile, et afin de permettre aux habitants de la qualité et de la présentation de la société, ils revêtirent leur uniforme et défilèrent dans les rues avant de se rendre à l'Hôtel où était servi le banquet.

M. le docteur Mériqot, conseiller général maire de Vierzon, présidait ce banquet entouré de ses adjoints, des dirigeants de la société avec M. Leredde président.

Avant l'apéritif, M. le docteur Mériqot remis la médaille d'honneur de la F. M. O. B. et leva son verre

à la prospérité et au succès de l'Harmonie.

SAINI-AMAND

L'Union Musicale a fêté avec éclat Sainte-Cécile

La journée a débuté par la messe en l'église paroissiale célébrée par l'abbé Fleury aumonier du lycée. On notait la présence du Docteur Rogues député, M. Duron, maire, conseiller général et président de l'U. M.

La partie musicale a été de très haute tenue. L'Union Musicale a exécuté Dejanire (Saint-Saëns) l'Adagietto (Bizet) et Judex de Gounod.

A l'issue de la cérémonie un défilé conduisit à un vin d'honneur. Puis l'après-midi, un concert de qualité exceptionnelle fut dirigée par le chef Robert Legay.

On entendit successivement: La Marche du Cortège de Dejanire de Saint-Saëns, puis « l'ouverture d'Egmont » de Beethoven. Puis une symphonie de Haydn « La Surprise », ensuite « Menuet » de Mozart, « Rondes » de Tomasi, « A batons rompus » de Delbecq, et « Promenade en Berry » de Turpin exécuté par le trio d'anches de l'Union Musicale.

En deuxième partie: Le « Ballet d'Isoline » de Messager, l'« Adagietto » de l'Arlésienne de Bizet, le « Menuet » de Paderewski et pour terminer une fantaisie de Vincent Scotto sur des airs d'opérette de Delbecq « Violettes Impériales ». Le soir un banquet clôturait cette journée consacrée à la musique et à Sainte-Cécile où MM. Chossière, Guérin, et le sous-préfet prirent successivement la parole pour vanter les mérites de la musique en même temps qu'ils firent l'éloge du chef R. Legay et de ses musiciens.

Puis la salle de musique qui accueillait les autorités et membres de l'Union pour un banquet présidé par M. Tourly, adjoint et assisté de MM. Borsier, directeur, Girault, sous-chef, Bourzeat, directeur de la Musique de Bourges.

VIERZON

Musiciens et acteurs de la Lyre Municipale et de la Chorale ont présenté avec succès « L'Arlésienne ». Les pages symphoniques adaptées à l'œuvre de Daudot par Georges Bizet ont été admirablement rendues par les musiciens de la Lyre et de l'orchestre symphonique sous la baguette de M. Marcel Balichon.

A travers cette magnifique partition, nous pouvons adresser tout spécialement des félicitations aux solistes. Mme Loumane (violin), MM. Lapla (violin), Levedde (alto), Voisin (Flûte), Bizzi (cor), Coyault (saxo), Gouvernel et Fouquet (clarinette).

Nous n'oublierons pas les comédiens qui ont nous Arlette Micquiaux, André Jéandrot, G. Poltremaux, Henri Clément, J. Poltremaux (Vivette), O. Jéandrot (Renaude), D. Morel (Innocent).

Le public a beaucoup apprécié toutes les représentations et n'a pas ménagé ses applaudissements.

VIERZON

Plus tardivement que les autres sociétés, la Chorale Municipale a fêté Sainte-Cécile, la cause en étant les représentations de l'Arlésienne.

M. Marcel Balichon, directeur, présidait le banquet. Au dessert, il eut un mot pour chacun des membres, mettant l'accent sur la conscience pour les répétitions, mais surtout pour les répétitions. Il rendit un bel hommage à l'un des plus grands artisans du succès, André Jéandrot, mais aussi à tous les acteurs qui jouèrent en vrais professionnels.

Il remit ensuite les médailles F. M. O. B. pour services rendus à l'art musical et choral.

AUBIGNY-SUR-NERE

Les membres de l'accordéon club, les élèves et leur famille ont fêté Sainte-Cécile et tenu en même temps leur assemblée générale sous la présidence de M. Vannier, maire, président d'honneur. Mme Rousseau, présidente active présenta le bilan d'activité de la saison.

Mme Rousseau remercia M. Schaeffer qui à son tour dira à ses élèves qu'il est satisfait de leur travail et des progrès réalisés.

Un film en couleur fut projeté, réalisé par Mme Rousseau, remémorant les manifestations écoulées, en même temps qu'était servie une galette en l'honneur de Sainte-Cécile.

SANCERRE

La Musique Municipale de Sancerre sous la direction de son chef Tony Boulé, et de son président,

gée, elle célébra Sainte-Cécile en l'église de Blet où le curé Guizel loua les mérites de Sainte-Cécile et où les cuivres et les tambours se firent entendre.

A l'issue de la cérémonie, M. Jean Cordebois déposa une gerbe au monument aux morts puis sous la direction de son chef M. Gaston Tardot, la « Concorde Musicale » exécuta un concert fort apprécié.

Puis ce fut le banquet traditionnel présidé par MM. Giraud, conseiller général, Bénard adjoint au maire de Blet, et de nombreuses personnalités locales.

GRAÇAY

Les membres se réunirent à la mairie autour du président M. Bataille et leur chef M. Gaston Blard pour se rendre chez leur président d'honneur, M. Edmond Ferragu, maire de Graçay et conseiller général. Le cortège en musique prit fin avec le banquet de tradition.

LE CHATELET

Au cours de l'office célébré par le doyen Brunet en l'église Saint-Martin la phalange musicale interpréta brillamment la « Messe en cinq numéros » de Stellan sous la baguette de son chef M. Petit. Après le dépôt d'une gerbe au monument aux morts, un défilé parcouru les rues de la ville.

Le banquet fut servi sous la présidence de M. Beaugendre, maire assisté de MM. Sirot, premier adjoint, le doyen Brunet et tous les membres du bureau.

LERE

Première Sainte-Cécile

La Lyre Lérée avait cessé toute activité en 1963, année du décès de son chef M. Henri Beaudet.

Il y a quelques mois, Mme de Billy, très active présidente du comité des fêtes entreprit de reconstituer cette phalange musicale.

La Lyre semble repartie du bon pied et elle consacra sa reconnaissance en fêtant sa première Sainte-Cécile.

Les musiciens assistèrent à la messe en présence d'une assistance très fournie où l'on notait M. Raymond Thérrier, maire de Léré, et toutes les personnalités locales venues parer le renouveau de la Fanfare. Après la cérémonie, la Lyre défila en musique dans les rues pour se rendre au domicile de Mme de Billy où elle donna un concert en l'honneur de sa présidente.

SAINT-SATUR

Malgré bien des difficultés, Saint-Satur, grâce à de solides dévouements reste un haut lieu de la musique.

L'ensemble de l'Entente musicale réalisée entre Cosg et St-Satur a été bénéfique. De même une entente a été réalisée entre les chorales de Saint Satur et Bannay et l'Union Musicale et chorale réunies ont donné un éclat exceptionnel à cette Sainte-Cécile.

TOUT CE QUI CONCERNE

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES **REGNARD**

S.A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne - PARIS-VIII^e Laborde 34-00.

LA TENUE DE DRAP A PARTIR DE 185 F

caux, et nos amis musiciens par exemple, ont connu dimanche et lundi, les heures traditionnelles et exquises de la musique.

Donc, ce 20 novembre, était pour l'Union Musicale du Bois-Plage, une journée de liesse à l'occasion de la Sainte-Cécile.

Après le défilé d'usage, et l'apéritif d'honneur où participèrent invités et familles de musiciens, c'était le banquet traditionnel salle des fêtes, sous la présidence d'honneur effective de M. David, maire-adjoint remplaçant M. Laidet maire empêché et excusé, et de M. Mercereau président actif.

Groupant près de 80 couverts, le menu très copieux créa l'ambiance familiale et la joie régna sur tous les visages.

Au dessert, après les chants, monologues et histoires de bon aloi, M. le président Mercereau, prononça une belle allocution qui mit en relief l'activité du noyau musical homogène, toujours agissant et présent dans la famille communale.

Après lui, M. David maire-adjoint rappela la place marquante de la Musique dans la vie humaine. Il souligna en passant l'œuvre féconde des anciens ainsi que les mérites modernes des uns et des autres pour leurs constante fidélité à cet art.

Puis, après les remerciements et compliments à tous, invités et musiciens se retrouvèrent dans la salle des fêtes pour goûter le charme d'un excellent concert animé par la baguette du directeur Rabillé.

Et ce fut plusieurs quarts-d'heure de divertissement avec le « dancing-party » danses de l'époque 1900 alternant avec les « tubes » en vogue.

Cette première journée se clôtura avec le film « Main mise sur la ville » qui captiva invités et familles des musiciens.

Le lendemain lundi, ce fut l'agape traditionnelle intime, qui permit à la population de retrouver l'animation d'antan et de voir serpenter dans les artères principales de la commune, aux vibrants accents d'un « Pas Redoublé » de circonstance, cette sympathique phalange d'adaptes d'Orphée, qui mérite tous les bravos et encouragements.

de délégués représentant 8 groupements sur 9 le groupement de Beaujols-Villefranche s'étant excusé.

Le président Bernard dans son allocution, remercia tout particulièrement le président Rolando et tous les délégués pour leur présence, et l'intérêt qu'ils manifestent pour les travaux de l'Union Départementale et insiste pour que ces échanges soient encore renforcés par des liaisons plus fréquentes.

Il rappelle le lourd tribut payé cette année, par notre union départementale, avec les décès du président Rollet, (vallée d'Azergues), M. Evesque (Lyon), M. Marcon (Caluire), qui étaient des hommes agissants et profondément dévoués à leur société musicale.

Il demande une minute de silence à leur mémoire.

Puis, il passe en revue les faits marquants de l'année.

24 mars : Festival Sibélius, salle Rameau à Lyon par l'Harmonie du Rhône ; 24 avril : Centenaire de Thelze ; 19 mai : Neuville-sur-Saône ou M. Carré fut fêté magnifiquement ; 22 mai : Amplepuis, festival départemental que M. Lager, et son équipe organisent d'une façon magistrale.

12 juin : Saint-Genis Laval Festival avec le concours de la musique suisse de Plainpalais ; 19 juin : Festival de Charbonnières-les-Bains ; 31 juillet : Festival de Proprières ; 7 août : Centenaire du Bois d'Oingt.

Ces manifestations prouvent et démontrent aux Pouvoirs Publics l'activité de nos Sociétés Musicales, et le président Bernard félicite chaleureusement organisateurs et musiciens, en les invitant à intensifier encore ces manifestations, en cherchant toujours à en augmenter l'efficacité par une qualité qui doit s'améliorer d'année en année.

M. Bernard souligne la présence de M. Chapuis qui remplace M. Rollet comme président de la vallée d'Azergues. Il indique également que le canton de Vaugneray a été réorganisé et que M. Roger Cayrol en est le nouveau président.

Puis le président Bernard remercie le comité technique animé par M. Foucaud pour le travail effectué au cours de cette année et formule le souhait de voir se constituer cette action grâce à la bonne volonté de tous et au désir que chacun doit avoir, de faire prospérer et épanouir nos associations musicales.

M. Vettard, secrétaire général, a alors la parole pour le procès-verbal de l'Assemblée 1966. Ce P.V. ayant paru sur le journal de la C. M. F. numéro 188 de décembre 1966 l'Assemblée en juge la lecture inutile et l'adopte à l'unanimité.

M. Morel trésorier général, présente le rapport financier. Les finances conservent leur équilibre, grâce à la prudence d'une gestion très saine, mais il serait souhaitable de trouver des ressources plus importantes pour la bonne marche de cette union.

M. Bonnefond, au nom des commissaires aux comptes, donne quitus au trésorier qu'il félicite pour la bonne tenue de ses comptes. Rapport adopté à l'unanimité.

Election du tiers sortant. — Sont réélus : MM. Godard, Abram, Rémy Reboulet, Cases et Vettard, est élu M. Roger Cayrol.

Commission de contrôle. — Sont réélus : MM. Banier, Bonnefond, Vermorel.

Comité technique. — M. Foucaud responsable du comité technique du Rhône, expose ensuite d'une façon très claire et très précise les buts du comité technique : aider d'une façon permanente les chefs et les musiciens, dans la formation des élèves, programmes, examens. Le comité technique n'est pas un organisme de contrôle, mais un rassemblement de techniciens avertis et de bonne volonté disponible vis à vis des autres et décidés à se comprendre, et à s'aider pour une amélioration de la qualité de nos formations.

En raison de ce principe de base le ressort donc que chaque directeur, chaque enseignant doit être de par sa fonction, membre ou tout au moins, en liaison avec ce comité. Il peut en retirer de grand bénéfice, et surtout faire bénéficier les autres de son expérience.

De plus, pour les examens, dont les épreuves, seront maintenant celles de la C. M. F. (sauf pour le préparatoire), il pourra obtenir toute l'aide possible du comité dont la présence d'un membre est obligatoire. M. Vettard prend la parole pour souligner l'importance du rôle du comité technique, dont l'action bénéfique doit être bien comprise de tous.

Devant l'attitude prise par les organismes officiels qui, en fonction de leur aide (souhaitée et demandée par nous) voudront avoir un contrôle de plus en plus serré de la qualité de notre enseignement ; il est bien évident que notre U. D. doit pouvoir apporter la preuve de son organisation rationnelle et valable dans ce domaine.

En ce qui concerne l'information, M. Vettard souligne la place importante que devrait prendre le

petit journal : Au service de la Musique : dont il félicite chaleureusement le responsable M. R. Cayrol. Mais pour cela il faut que chacun fasse part de l'intérêt que représente pour lui ce journal, après discussion et vote, il est décidé que ce journal paraîtra comme en 1965-1966, une fois par trimestre, et que trois exemplaires seront envoyés au président de sociétés, également un exemplaire aux maires, et aux enseignants.

Le comité technique demande à chaque responsable de communiquer le plus tôt les dates de leurs examens, en ce qui concerne le préparatoire et l'élémentaire. Le degré moyen se passera à l'échelon départemental, en un seul centre qui sera à déterminer en fonction de l'éloignement des candidats.

Donc toutes les sociétés ayant des élèves en cours moyen à présenter aux examens devront en adresser au plus tôt le nombre au secrétaire du comité technique : M. Roger Cayrol à Vaugneray. A ce jour, une seule date de l'examen est donnée, celle du canton de Saint-Genis Laval qui aura lieu le 21 mai.

Cotisation. — La cotisation annuelle est fixée à 5 F par société, elle sera retenue par le trésorier lors du paiement de la subvention.

Subvention. — La subvention du conseil général n'a pas encore été versée à l'U. D. Des démarches faites récemment par M. Bernard le ressort que cette subvention est égale à celle de l'an dernier et sera mandatée prochainement.

D'autre part, suite à diverses démarches faites auprès de Jeunesse et Sports, par MM. Vettard et Weinborn, une petite subvention de fonctionnement a été attribuée à l'U. D.

En ce qui concerne l'année à venir MM. Bernard et Vettard vont entreprendre de nouvelles démarches en vue de la majoration de la subvention départementale, mais il est souhaitable que chaque président agisse dans sa zone d'influence auprès de ses conseillers généraux, pour les rendre plus attentifs à nos problèmes.

Festival départemental. — C'est la région de Belleville, qui par la voix de M. Collonge veut bien accepter cette année de grouper le Festival départemental avec le festival cantonal, la date en est fixée au 11 juin et M. Collonge assure les sociétés participantes du meilleur accueil. M. Bernard remercie M. Collonge et reconnaît ses qualités d'organisateur et certain de la parfaite réussite de cette manifestation.

Calendrier. — Les festivals ci-dessous sont annoncés : 4 juin : Canton Saint-Genis Laval à Givors ; 11 juin : festival départemental à Belleville ; 9 juillet, festival à Savigny ; 30 juillet, festival vallée d'Azergues à Ville-sur-Jarnieu.

Dès que les dates des autres festivals seront connus, un calendrier paraîtra dans le numéro de janvier de « Au Service de la Musique ». Le représentant du groupement Rhône-Loire fait connaître que la date du festival sera probablement le 18 juin à Bourg de Thizy.

Le président Rolando bien que très fatigué prend la parole pour indiquer que, participant récemment à Paris au Congrès de la C. M. F. et au Conseil national de la Musique, il avait eu de nombreux contacts avec la nouvelle organisation du ministère des Arts et des Lettres, à la suite desquelles il était très inquiet pour l'avenir de nos sociétés musicales dont l'utilité même semble contestée en haut lieu, en fonction d'un manque de qualité dans l'enseignement et dans l'exécution. Le président Rolando souligne combien il y a lieu d'être vigilant et renforce l'intervention précédente de M. Vettard en ce qui concerne la nécessité absolue de se grouper et d'être en contact très étroit soit sur le plan du comité technique soit sur le plan du comité directeur. N'attendons pas de miracle, notre salut dépend de nous seuls, de notre bonne volonté de notre volonté tout court. Marchons tous dans la même voie qui doit être ascendante, restons au coude à coude, améliorons notre qualité et alors, nous pourrions espérer en des jours plus brillants, et en l'épanouissement de nos sociétés.

Le président Bernard remercie une nouvelle fois le président Rolando et tous les délégués présents, il indique que le comité directeur de l'U. D. sera bientôt constitué, et clot l'Assemblée Générale 66-67 à 17 h. 15.

Au Réveil Albertvillois assemblée générale Sainte-Cécile du 18 décembre 1966

Historique : Fondée en novembre 1961 à Albertville, la société a maintenant 5 ans d'existence et a pleinement rempli sa mission : 1) donner à Albertville une bonne formation de clique ; 2) Enseigner l'art musical et instrumental aux jeunes ; 3) participer à toutes les manifestations officielles ou privées à Albertville et aussi dans le canton et à l'extérieur.

Activité : Depuis sa création le Réveil à participer à plus de 120 services dont 50 déplacements. Répartis en cérémonies, concerts etc. et aussi les festivals de musique de Savoie 1964 Saint-Jean de Maurienne, 1965 Montmélian, 1966 à Chambéry avec le gros succès que l'on connaît grâce à nos juniors et potins de mascottes sans oublier les grands. Pour le dernier semestre légère baisse du tonus des concerts de quartier et déplacement avec le tragique événement que l'on sait, et quelques absences aux écoles. A partir du 14 juillet 1966 programme en commun avec l'Harmonie Municipale d'Albertville dans le cadre des manifestations locales et départementales.

Des août 1966 les nouveaux statuts de la société sont en vigueur.



le docteur André Mengy a célébré avec entrain et dans la gaieté la fête de Sainte-Cécile. A l'église, les morceaux interprétés par les musiciens sancerrois furent très goûtés des fidèles. Ils firent entendre des œuvres de Wagner, Haendel, Sall, Weber, et Bajus.

La messe terminée, les musiciens se rendirent à l'hôpital rural, où selon la coutume, ils donnèrent une aubade en présence des autorités et notabilités sancerroises.

Le banquet fut servi sous la présidence de M. René Bailly, maire de Sancerre et le docteur Mengy, président.

Au dessert, le docteur Mengy remercia le maire et fit l'éloge des musiciens et de leur chef Tony Boulé.

Le maire exprima sa gratitude aux musiciens municipaux et à leur directeur.

BLET

Jeune société par son âge, elle l'est aussi par l'âge des exécutants qui pour la plupart sont de très jeunes enfants, garçons et filles, encadrés d'adultes qui se dévouent sans compter.

Clôture d'une saison bien char-

L'Entente Musicale, interpréta : « Marche religieuse de la Flûte enchantée » de Mozart, « Ave Verum » de Mozart, « Largo » de Haendel, « Sarabande » de « Marche Pontificale ».

Puis un concert défilé traditionnel se termina à la mairie autour de la galette et du « Sancerre ».

OUEST

LE ROIS-PLAGE-EN-RE

Sainte-Cécile 1966 : nos musiciens ont souligné leur belle activité et leur amitié

Nous entrons dans la période des fêtes...

Les saints du calendrier assujettissent leurs auroles pour venir patronner les sociétés, les corporations... sainte-Cécile, Sainte-Barbe... nous annoncent également que l'année agonise... Mais il n'y aura pas de cérémonie funèbre, au contraire, ces fêtes se maintiennent grâce au dynamisme de leurs dirigeants lo-

SUD-EST

Assemblée générale de l'Union départementale des Sociétés Musicales du Rhône à Lyon

C'est le samedi 29 octobre 1966 à 15 h., précises que le président Bernard ouvre l'Assemblée générale pour 1966-67, en présence d'une trentaine

CHEF DE MUSIQUE
ECUSSONS BRASSARDS
 pour vos FANIONS
 BRASSARDS
 Attributs brodés mains
 métier suisse
Les Brodeurs
 REUNIS
 84, rue des Archives, PARIS-3
 C.C.P. 76132 Tél. ARC 62-50
 Se recommander au journal

Examens Fédéraux : Très satisfaisant surtout en instrument. 8 candidats présentés, 4 reçus avec diplômes, 3 sans soit 4 première mention en instrument, 1 en chant et 1 en solfège, 3 première mention en solfège, 3 deuxième et 2 troisième mention. Nous félicitons les jeunes lauréats pour leur bon travail et nous attirons l'attention de leurs camarades qui nul ne peut-être présenté à un concours sans le solfège de base. Le directeur demande à tous de faire un gros effort à l'avenir.

Effectif : maintenu à plus de 50 membres, 55 soit 12 tambours dont 5 titulaires et 7 élèves; 1 grosse caisse et 1 cyrballier; 10 trompettes et trompes, clairons; 1 flûtiste, les fifres sont tous sortants; 23 clairons dont 18 titulaires et 5 élèves; 7 membres non exécutants dont 4 au bureau et 3 parades; sur les rangs selon les présences 30 à 35 exécutants; 12 élèves.

Récompense 1966 : 2 médailles de chef et 2 de musiciens, C. M. F. 4 diplômes examens fédéraux remis en début saison.

Discipline : Pas plus difficile que les années précédentes. Cependant beaucoup d'absent aux écoles, répétitions et services.

Répertoire : Nettement amélioré des batteries et sonneries; études d'une fantaisie, d'une valse et de 4 marches défilés dont deux en harmonie.

CONSIDERATIONS GENERALES
Carnet blanc. — Mariage de MM.

SUD-OUEST

COUSTRAS (Gironde)

Le 18 décembre, l'Union Musicale de Coustras célébrait la fête de la sainte Cécile. La cérémonie débutait à l'église au cours de la messe les mélomanes purent entendre avec satisfaction de beaux morceaux classiques.

En effet sous la bannière autorisée de M. Fortin l'Union Musicale de Coustras avec le concours de ses amis de Saint-Emilion, Bélet, Lagorce interprétait: Judex, extrait de Mors et Vito, de Gounod, Le Dernier sommeil de la Vierge, de Massenet, Adagio, d'Albinoni, Cavalleria Rusticana de Mascagni, Hymne à l'Art, de Richard Wagner. Ce fut une audition remarquable à tous les points de vue, résultant d'une parfaite mise au point où tous les musiciens mirent le meilleur d'eux-mêmes. Après la messe les musiciens se rendaient au monument des morts où M. Bonhomme, Alléguede et Mounet déposèrent une gerbe pendant que M. Terrein jouait la sonnerie aux morts. Un vin d'honneur s'en suivit offert par la municipalité nous notons la présence de MM. Jambon maire de Coustras, Duret premier adjoint, Bousquet trésorier de la Fédération des Sociétés Musicales du S. O. Cholat et Fretet adjoints, Blanchard, président du groupement des Sociétés Musicales du Libournais, Vergniol, maire de Lussac, président de la Vigilante, Dufour, président de l'Union Musicale de Coustras, Rode maire d'Abzac et ancien président Fortin directeur et professeur de l'Ecole de Musique, Benne maison président de l'école de musique de Saint-Emilion, Duhard première basse et directeur de l'école de musique de Lagorce, Dugos vice-président du Groupement des Sociétés Musicales du Libournais, Carreyre secrétaire, Malifarge sous-chef de musique de Saint-Emilion, Chagneau, adjoint au maire de Saint-Christophe des Bardes, Mane vice-président de l'Harmonie de Bélet, Duteuil trésorier de l'Union Musicale, Groussard le vétérinaire (8 ans) et le plus jeune Dominique Martin 12 ans, ainsi que Mmes Dugos, Vergniol, Chollet, Benne maison, Fortin, Blanchard, les délégués des Sociétés de Saint-Emilion, Bélet, tous les membres de l'Union Musicale avec leurs dames et les jeunes de l'Ecole de Musique. M. Duret profita de ce rassemblement pour adresser quelques mots aimables à tous, tandis que M. Jambon se félicitait d'accueillir le monde musical de la région à l'Hôtel-de-Ville.

Le banquet amical qui suivait eu lieu au buffet de la gare.

Au dessert, c'est M. Albert Dufour président de l'Union Musicale qui présenta les excuses de MM. Ciran, président de la Fédération des Sociétés Musicales du S. O. Dupart, Beaupertuis, Musset, Sournarie, Masson, Delpey, de Mmes Luquet, Duret, Rode, Masson, Delpey, Mounet et Musset. M. Dufour après avoir relaté le long chemin parcouru par l'Union Musicale félicita tous les musiciens et surtout les jeunes de l'école de musique, remercia les personnes présentes et leva son verre à la prospérité de l'Union Musicale de Coustras.

M. Duret, président de l'école de musique et son adjoint au maire félicita tout d'abord les jeunes et se plut à rendre hommage à tous les musiciens des environs qui viennent renforcer l'Union musicale, remercia et félicita le doyen M. Groussard, les professeurs M. et Mme Fortin pour les leçons qu'ils dispensent avec tant de bonne volonté et de compétence, formula des vœux pour que la musique vive.

M. Blanchard, président du groupement des Sociétés Musicales du Libournais prit ensuite la parole, il retraça la vie de la musique, ses progrès, ses espoirs en France avec le nouvel inspecteur général Et. Marcel Landowski. Il indiqua que le Libournais se situe en tête de tout le Sud-Ouest après Bordeaux pour le nombre d'élèves présentés aux examens fédéraux. Il remercia le maire et la municipalité ainsi que M. Faure directeur du C. E. G. pour mettre des locaux à sa disposition pour les examens qui auront lieu cette année le 28 mai,

Bueno et Boudot nous leurs transmettons à nouveau nos félicitations. **Carnet noir.** — Décès de Mme Stacquet dans l'accident que l'on connaît. Nous rappelons à votre souvenir son mari décédé subitement en octobre 1964.

Pour la première fois la société est à part entière comme les autres sociétés locales et nous remercions la municipalité d'avoir bien voulu résoudre notre problème financier.

Plus que jamais la batterie fanfare de Juniors a l'intention de poursuivre son chemin et demain elle préparera le festival de la Savoie à la Rochette — en juin — pour Albertville projet. Mal et peut-être concours à Charbonnières.

L'Assemblée générale 1966 est close et nous vous disons tous au travail pour 1967.

Après la réunion, remise de médailles devant le front de la société, petit concert place de l'Hôtel de Ville puis départ pour la commune de Mercury Gémilly. Concert place de la mairie avec 5 pas redoublés et une valse puis c'était le traditionnel banquet à l'hôtel restaurant Ripp, au menu: Aubade compositeur, Jardinière, quelques refrains populaires et classiques appréciés et bouquet final. Ma truite enchantée de César, la ronde des légumes de Réalls, les canards du réveil, les feuilles mortes, la ballade parfumée, coupe au kirsch présidentiel, fruits défendus de Adam, rissoles yé yé de Max.

A. DEVILLE, directeur.
R. BIGUET, président.

Au dessert, le directeur M. Léon Claret se leva pour faire le point de la situation de la société, et la critique de l'exécution du matin.

Au président M. André Teurlay revint l'agréable mission de saluer à ce banquet M. Georges Fortin, président de la commission municipale des fêtes, et Mme, et de faire part des remerciements qu'il a eus le plaisir d'adresser le matin à M. Robert Boullin et aux personnalités présentes à la messe de Sainte-Cécile à laquelle s'étaient fait excuser M. Pierre Magnien, sous-préfet; M. Jacques Boyer-Andrivet, député de la Gironde, et M. Blanchard, président du groupement des sociétés musicales du Libournais.

Après la splendide audition du matin, grande est la satisfaction de M. Teurlay, et également sa fierté, de présider aux destinées de cette harmonie de Libourne, en plein rayonnement dont il félicite les exécutants.

En quelques paroles fort aimables, le président Georges Fortin dit ses hôtes le plaisir que lui a procuré cette journée placée sous le signe de la musique et de l'amitié et c'est à l'Harmonie à ses membres et à la ville de Libourne qu'il leva sa coupe.

Ciôturant dans la plus franche gaieté cette journée des musiciens, chants et bonnes histoires fusèrent de partout, prolongeant assez tard dans la soirée l'agrément d'une bonne journée.

Sainte Cécile de Lussac

Le 11 décembre la Batterie Harmonie la Vigilante était en fête. Des 10 h. 30 les musiciens se rassemblèrent et à 11 h., se rendirent à l'église en compagnie des personnalités et nombreux amis de la musique. Au cours de la cérémonie religieuse l'on entendit de belles interprétations conduites sous la baguette du chef de Sainte-Croix: «Saint-Cyr», «Paix Céleste», «La Prière d'une Vierge», «Le Téméraire». A la sortie on se rendit au monument aux morts pour y déposer une gerbe et où le président et maire, Robert Vergniol fit observer une minute de silence. A l'apéritif d'honneur de remerciant pas-redoublés furent interprétés. Au repas, servi dans la salle du Foyer Communal, une délégation de jeunes offrit deux jolis bouquets l'un au président Vergniol, l'autre au chef de l'Harmonie M. de Sainte-Croix. Au dessert M. Vergniol, président prit la parole et remercia les personnalités présentes: M. Bousquet représentant la Fédération Musicale du Sud-Ouest, M. le curé-doyen Dubourg, M. Durand, président d'honneur du groupement des Sociétés Musicales du Libournais, Mme et M. Blanchard, président actif du groupement Libournais, Mme et M. Dugos de Saint-Emilion, Mme et M. Dubourg, directeur de l'I. M. P. de Chateau Terrien, les membres du conseil municipal, son ami Georges Delord, président de la Vigilante-Football, M. Hecquet, directeur du C. E. G. de Lussac, ses amis du bureau de la société «qui êtes mes aides permanents» dit-il. Puis aux «Maîtres de l'œuvre» M. de Sainte Croix et Josiane Delpey qui est pour nous une éducatrice modèle» puis à Elle Baron grosse caisse toujours présent «enfin» vous les jeunes qui avez participé en 1966 et qui vous avez apporté fièrement le drapeau de la Vigilante». M. Dugos à son tour dit son plaisir d'être à Lussac et de voir ce petit groupement qu'il a connu, devenu cette grande société. «Je lève mon verre à la satisfaction que vous pouvez éprouver dans l'art musical dès aujourd'hui et dans l'avenir.

M. Blanchard, président du groupement félicita M. Vergniol pour le festival qu'il a organisé cette année puis avec sa verve habituelle il compara l'électronique et la musique. Il félicita les musiciens pour les belles auditions de la matinée et Mlle Delpey pour l'enseignement musical qui a valu des mentions très biens aux examens de Coustras. Notre groupement arrive derrière Bordeaux aussi je félicite tous les professeurs, les élèves et les parents qui envoient leurs enfants à l'école de musique. Il complimenta la famille Marmion qui en entier fait partie de la société de musique en concluant il leva son verre à M. le président à Mme Vergniol, à tous à l'art populaire et à Lussac.

M. Bousquet, trésorier de la Fédération musicale du Sud-Ouest présenta les excuses du président Ciran, s'associa aux félicitations déjà adressées pour le bon travail accompli. Il cita les résultats obtenus par la Fédération du Sud-Ouest et celui plus particulièrement du jeune Nautout de Villefranche de Louchat. Il termina en conviant la société au travail et en formulant ses souhaits pour 1967.

Avant de procéder à la remise des diplômes aux élèves de l'école de musique, les jeunes conduits par Pascal Bordenave présentèrent un bouquet à Mlle Debray, et lui dirent un compliment. Recurent leur diplôme: Pascal Bordenave, Dominique Boudot, Olivier Millange, Gilles Duchatre, Patrick Corraza, Mlle Montion, Mlle Pennecot et le jeune Sanjou.

M. Dubourg, ayant une communication à faire aux jeunes et combien il aime les jeunes et la musique. «Mon père dit-il m'a appris à défendre l'école et la jeunesse. S'adressant à eux il leur dit l'an passé vous êtes venu à Querigut, voulez-vous revenir cette année? Des applaudissements enthousiastes apportèrent la réponse.

Avant de se séparer M. Dubourg passa sur un petit écran les souvenirs du séjour à Querigut, puis ce fut des vœux du festival de musique de Lussac filmées avec de belles couleurs.

MIMIZAN
Les diverses manifestations de la

Sainte-Cécile, offertes par notre société musicale, se sont déroulées, comme les années précédentes, dans une ambiance d'amitié, d'intimité et de succès, qui honore les efforts produits par notre phalange, toujours solide malgré le déclin général des sociétés populaires, et sous l'impulsion d'un président actif, M. Michel soutenu dans ses efforts par la municipalité, les papeteries de Gascogne, les membres honoraires et bienfaiteurs et par de nombreux amis de la musique et de la société.

Le 27 décembre, la messe de Sainte-Cécile, exceptionnelle par la qualité du répertoire choisi, rehaussée par la présence de nombreuses personnalités, dont M. le conseiller général Cassagne, a pu permettre, après le sermon de M. l'abbé Lafitte, d'offrir des œuvres nouvelles, (pour Mimizan s'entend): Judex, de Gounod, Prélude de Rachmaninoff, Adagio d'Albinoni, (très à la mode) et, pour la sortie, la Marche Pontificale, toujours entendue avec plaisir. Exécution parfaitement réussie, malgré les difficultés du répertoire.

Le banquet, placé sous la présidence de M. le maire, réunissait une centaine de convives dans une ambiance toujours inégalée. Am-

la, accompagné à l'accordéon le Pater-Noster de Mendelbeer. La foule des fidèles qui se pressait à cette messe fut surprise par l'exécution de ces morceaux. Par moment la sonorité des basses et des médiums de ces accordéons donnaient l'impression des Grandes Orgues. Nombreux furent les personnes qui félicitèrent directrice et exécutants à la sortie de la messe. M. l'Archiprêtre de la cathédrale et M. l'abbé Beylomet maître de chapelle soulignèrent la haute tenue de l'exécution. Il faut d'ailleurs ajouter que le plus jeune de cette formation de plus de 15 accordéons a aux environs de 8 ans et le plus vieux 17 ans.

A 13 h., devant une table bien garnie un repas fut servi à tous les membres exécutants, aux membres du bureau et à leurs familles et amis. Jean Blanchard remit à Mme Auger-Consell, au nom de tous, une gerbe de fleurs pour la féliciter de tout le mal qu'elle s'était donné pour la réussite de cette fête.

Au dessert avant que sonne le moment des chansons et histoires Mme Auger-Consell très émue remercia ses musiciens, leurs familles et tous les membres du bureau de l'A. C. P. Elle souhaita que

Justesse absolue
Splendeur du timbre

19 20, Passage de Grand Cerf
PARIS-2^e
CUT. 58-77/78

saxophones
clarinettes
hautbois
cors anglais
bassons
flutes

blance qui laissa très peu de places aux discords, à la grande joie de tous.

Le 10 décembre était donné le concert traditionnel aux membres honoraires. Programme de choix suivi, en deuxième partie, d'une production des Joyeux Compagnons de Pau, chorale de 80 exécutants devant un auditoire clairement composé de deux cents mordus de la musique, assez courageux pour braver la tempête. Présenté par G. Bonnan, le concert fut très apprécié. Après la Batterie-Fanfare, puis l'Harmonie et la Batterie réunies, sous la direction de E. Reinhardt, on put entendre l'allégre de la Pastorale Humoreske de Dvorak, Adagio d'Albinoni et la brillante ouverture de la Dame Blanche, toujours très appréciée. Très bien joué, le meilleur concert de l'année a obtenu un accueil chaleureux, et les applaudissements à l'adresse des exécutants et de leur chef, M. Romat, ne furent pas ménagés. Après l'entr'acte, nous avons admiré une nouvelle fois à Mimizan, les Joyeux Compagnons de Pau; nous avons pu constater, en sus de la qualité de la chorale et de son présentateur, la discipline, ainsi que le souci de chacun de remplir parfaitement sa partie. De bons solistes des deux sexes, du dynamisme et de la douceur mêlés à une fantaisie parfaitement orchestrée, les succès de nos grandes vedettes ont fière allure. Nous ne savons mieux faire que d'exprimer à M. l'abbé Marimpouy et à sa belle troupe, notre admiration et nos vives félicitations.

Le dimanche 11 décembre en soirée, au Foyer Municipal, Georges Jouvin faisait son succès habituel, malgré le mauvais temps. Une nouvelle fois merci à la Sirène pour ces fêtes de la Sainte-Cécile 1966.

Accordéon-Club Périgourdin

C'est le 11 décembre que le sympathique et très jeune orchestre de l'Accordéon-Club-Périgourdin a été pour la première fois la sainte Cécile en la cathédrale Saint-Front de Périgueux.

Cette formation composée exclusivement d'accordéons sous la baguette de Mme Auger-Consell exécuta à la satisfaction de tous les très difficiles morceaux que sont le Largo de Mendel — L'aria de Bach — l'Intermezzo de l'Arlesienne de G. Bizet et un extrait de Cavalleria Rusticana — Jean Blanchard chan-

Sainte-Cécile 1967 soit encore meilleure.

Nous ne pouvons donc que féliciter à notre tour cette jeune et même très jeune formation pour sa prestation.

P.S. — Au moment où nous mettons sous presse nous apprenons que l'A. C. P. est demandé par MM. les curés de deux églises de Périgueux pour redonner ce même concert de musique classique et religieuse. C'est dire l'écho favorable que ce concert a eu dans la cité de la truffe.

LE PORGE (Gironde)

Le 20 novembre dernier nos musiciens ont honoré leur patronne en exécutant au cours de l'office religieux de 11 h. 30 un concert en tous points remarquable. Notre directeur de musique, M. Gorry, obtint de ses instrumentistes une très belle exécution d'œuvres classiques parmi lesquelles nous avons particulièrement remarqué l'Intermezzo de l'Arlesienne; le pupitre de saxophone excella dans cette si jolie page de Bizet.

M. le curé fit l'éloge de notre vieille société et rendit un pieux hommage à la mémoire de l'excellent musicien qu'était notre ami M. Martin, décédé au cours de l'année des suites d'une longue maladie.

A la sortie de l'église, un défilé conduisit nos musiciens, à l'établissement Gratadou, où, au cours d'un apéritif-concert, l'Harmonie exécuta à nouveau et avec beaucoup de talent, divers morceaux que l'auditoire, trop peu nombreux à notre gré, apprécia et applaudit comme il convenait.

Et c'est dans une ambiance très chaleureuse et cordiale que devait se dérouler le traditionnel banquet présidé par M. Salard, secrétaire général des sociétés musicales du Sud-Ouest, représentant, M. Ciran, retenu à la Sainte-Cécile de Saint-Nédard.

VAYRES (Gironde)

C'est le 11 décembre que bravant la température nos vaillants musiciens ont dignement joué la Sainte-Cécile.

Il faut reconnaître que l'exception faite de la cérémonie au monument aux morts, où M. Fobert, l'ancien président déposa une magnifique gerbe, l'ensemble de ces festivités s'est déroulé tant à l'église qu'au banquet dans une parfaite

ambiance grâce aux bons soins dont nos musiciens ont été l'objet de la part de M. l'abbé Marigliano et de M. et Mme Michel traiteur.

Dès 11 h., nos trente cinq musiciens et les choristes se formaient en un large éventail, pour assister à la messe en musique. — C'est sous la direction de son chef Paul Grelet, dont nous ne dirons jamais assez de bien comme compétence et gentillesse, que cet ensemble instrumental et vocal se fit entendre dans un programme minutieusement préparé et dont l'exécution ne fit que confirmer toute la valeur de notre société qui fait honneur à la commune.

Ce fut ensuite « la mort d'Ase » extrait de Peer Gynt de Grieg ou les douces sonorités si difficiles à obtenir firent contraste avec l'éclat des cuivres précédemment entendus. L'Ave-Maria de Gounod (pour chœurs et orchestre) fut également très bien interprété. — Quant à la marche « E. Pluribus unum » cette formule inusitée fit sensation dans l'assistance tant par son originalité que par son impeccable interprétation. — En résumé bravo à tous les exécutants ainsi qu'à ceux qui eurent la lourde tâche de mettre au point cette belle audition de vraie musique qui devient il faut bien le dire de nos jours, une rareté incontestable. Au cours de la messe M. le curé de Vayres, dans son prône dit combien, il était heureux de voir s'amalgamer l'ensemble choral de la paroisse à notre Harmonie et permettre ainsi de relever encore l'éclat des cérémonies pour la plus grande joie de tous.

C'est dans le cadre du restaurant le Rustique que prirent place les soixante convives musiciens et supporters de la musique parmi lesquels on comptait de nombreuses et charmantes dames. A la table d'honneur M. le maire de Vayres Paul Dubois, M. l'abbé Marigliano, M. Robert Feyte président de l'Harmonie, MM. Flèvre et Mathieu, vice-présidents, M. Paul Grelet directeur de l'Harmonie et vice-président du groupement des sociétés musicales du Libournais, M. Jean Reclus (trésorier), Mmes Reclus et Grelet charmante épouse du directeur, M. et Mme Jourdan correspondant de Sud-Ouest.

Au dessert M. Grelet en quelques mots remercia chaleureusement tous les camarades venus de l'extérieur et dont la présence contribua à la belle exécution de la matinée. Il présenta les excuses de M. Blanchard, président du groupement des sociétés musicales du Libournais qui retenu par d'autres obligations ne put assister à cette manifestation. Puis, M. Grelet fit part de son inquiétude en ce qui concerne le recrutement de jeunes élèves susceptibles d'assurer la relève. Il fit appel à ceux qui ont la charge de leur formation pour qu'ils les incitent à fréquenter nombreux l'École de musique ou leur sera donné gratuitement, un enseignement musical nécessaire à toute culture générale. — M. Robert Feyte président de l'Harmonie remercia tous ceux qui ont œuvré à la réussite de cette belle fête. Il adressa ses félicitations aux traiteurs et ses remerciements aux généreux donateurs de vin. Il adressa également ses remerciements au distingué chef M. Grelet pour son dévouement, ainsi que les professeurs de l'école de musique MM. Teizet, Faix, et Reclus.

M. Paul Dubois, maire de Vayres après avoir remercié et félicité tous les musiciens suivant l'exemple de son regretté frère, M. Edouard Dubois, assura l'Harmonie de tout l'appui qu'elle peut escompter de la Municipalité. Après l'appel des dirigeants de l'Harmonie, M. Dubois se proposa de tout mettre en œuvre pour trouver le moyen efficace d'intéresser la jeunesse de Vayres à l'enseignement de la musique. Ce fut ensuite la distribution des diplômes des examens fédéraux aux jeunes élèves suivie de chansons et d'histoires qui clôtura ainsi cette belle journée toute en l'honneur de la bonne musique et de ceux qui ont la charge d'en assurer sa continuité.

TARN

MAZAMET

Fidèle à une très heureuse tradition, l'Harmonie Mazamétaine a fêté, le 11 décembre, sa patronne Sainte-Cécile.

Cette journée fut d'abord marquée par un excellent concert donné dans la salle de l'Union : « Holiday in Spain » de A. Kelly ; « Adagio » d'Albini, arrangement Dupont ; « Aida » marche triomphale de Verdi, arrangement Roman ; « Sélection sur les deux Pigeons », de Messager, arrangement Corroyez ; « When the Saints go marching » marche.

Le soir à 19 h. 30, personnalités et membres de l'Harmonie se réunirent pour le traditionnel et fraternel repas. M. Barrallé, maire, et M. P. Chabbert, retenus dans la journée par d'autres obligations, s'étaient excusés et la ville de Mazamet était représentée par MM. Carayol et M. Raynaud, adjoints, tandis que M. Pierre Balfet représentait la commune voisine d'Aussillon. A la table des of-

CONSORTIUM MUSICAL ÉDITIONS PHILIPPO

24, boulevard Poissonnière, PARIS-9^e - Tél. 824-89-24

CATALOGUES POUR BATTERIES - FANFARES ET HARMONIES

Partition conductrice et parties séparées

- P. BREARD
 - * Grand'Rue, marche tambours, clairons, cors et basses.
 - * Jocarigra, marche pour trompettes de cavalerie.
 - * Saint Valentin, fanfare trompette.
 - à paraître...
 - * Beaujon cl. cl. basses cors.
- J. DEVO
 - * Badinage, fantaisie pour batterie fanfare.
 - * Chinoiserie, fantaisie pour tambours, clairons, trompettes, cors et basses.
 - * Cuba, marche batterie fanfare.
 - * Dolly, fantaisie batterie fanfare.
 - * Flanerie, marche clairons, trompettes, cors et batterie.
 - * Galopade, fantaisie pour batterie fanfare.
 - * Il était une bergère, marche pour trompettes cavalerie.
 - * La boîteuse, marche pour batterie fanfare.
 - * Mazurka, pour clairons, trompettes et batterie.
 - * Mister Beum, marche pour tambours, clairons et basses.
 - * Nelly, twist batterie fanfare.
 - * Nouvelle vague, fanfare de trompettes.
 - * Troika, fantaisie batterie fanfare.
 - à paraître...
 - * Fanfaronnade cl. cl. basses plus trompette.
- R. FAYEULLE
 - * Chanson de route, marche pour tambours, clairons, trompettes, cors et basses.
 - à paraître...
 - * De temps en temps — Joyeux drilles cl. cl. basses.

Quand le Cirque, pour harmonie.

- R. FARFAX et F. JONATO
- R. GOUTE
 - * Béréet rouge cl. et cl. basses.
 - * Clandami, marche pour clairons et tambours.
 - * Costanas, fantaisie tambours, clairons.
 - * Gai Luron, marche clairons, tambours.
 - * Javanaise, fanfare pour tambours, clairons, trompettes, cors et batterie.
 - * Les Essarts, marche pour tambours, clairons, trompettes et basses.
 - * Tambour battant, marche pour clairons, clairons-basses, cors, trompettes, contrebasse, sib, grosse caisse, cymbales et tambours.
 - * Helga, marche, tambours, clairon.
- G. LUYPAERTS
 - * Fifreline, fantaisie pour clairons, trompettes, cors et batterie.
- G. TERRE
 - * Etincelle, pas redoublé pour clairons, clairons basses, tambours, grosse caisse et cymbales.

Les morceaux précédés d'une * sont enregistrés sur Disques UNIDISC ou DECA

ficiels, nous notions aussi M. Le-fèvre, commissaire de police ; M. Langereau, président du conseil d'administration de la Caisse d'épargne ; M. Satgé, président de la Fédération des sociétés musicales du Tarn ; M. Bascoul, le secrétaire de cette Fédération ; M. Farenec pour l'Alerte Mazamétaine et, bien entendu M. René Bonnet, président de l'Harmonie ; M. Noël Grand, son chef de musique et M. Sigulier, son ancien chef, véritable pilier de la société, toujours aimé et estimé. Au cours de cette soirée, plusieurs discours furent prononcés. M. Bonnet remercia les municipalités de Mazamet et d'Aussillon et la Caisse d'épargne pour leur aide, ainsi que pour les subventions spéciales attribuées cette année à l'occasion du festival fédéral de musique. Il mit également l'accent sur le développement certain de la musique dans notre cité, développement dont il convient de chercher la réussite dans le travail et le dynamisme de M. N. Grand. Actuellement devait-il dire, musiciens, élèves musiciens et élèves de classes de solfège forment un effectif de 166 personnes. M. Bonnet fait ensuite remarquer qu'au sein de l'Harmonie ont été créés des cours de solfège et d'instruments par des chefs de pupitres et si la société se félicite des résultats obtenus par les professeurs E. Bardy, Claude Gout, Marc Cauquill, Serge Sire, elle est aussi particulièrement heureuse de féliciter M. Tallhades qui a accepté un poste de professeur de clarinette et M. J.-P. Gau, qui a pris sa place de saxophone alto, en même temps qu'il devenait professeur de solfège au lycée technique et moderne de Mazamet. En terminant M. Bonnet remercia M. Satgé, président fédéral, de sa présence et fit l'éloge de Graulhet, cité voisine et amie, particulièrement active et où le dynamisme n'est pas un vain mot pour les causes les plus diverses. En terminant il adressa également ses remerciements aux représentants du bureau du service d'architecture, toujours prêts à rendre service pour l'organisation matérielle des concerts à MM. Carayol et Farenec, repré-

sentants de l'Alerte ; à MM. Gaston et Sire, parents de musiciens et véritables « supporters » de l'Harmonie, assistant à toutes les répétitions, et enfin à M. Grand, chef de l'Harmonie pour toute la peine qu'il se donne pour permettre à la société de rester parmi les plus actives du département.

Prenant ensuite la parole, M. Bascoul, secrétaire de la Fédération des sociétés musicales du Tarn, dit tout d'abord sa satisfaction d'avoir la présence en cette journée de M. Satgé, qui est à la fois le représentant des musiciens du département mais aussi le président actif de l'Union Musicale de Graulhet, notre ville sœur. Ses remerciements allèrent bien entendu aux deux municipalités et à M. Langereau, de la Caisse d'épargne. Leur aide financière a permis, devait-il dire, d'acquiescer une vingtaine d'instruments de musique pour les jeunes élèves. Cela a rendu un très grand service et fait prendre un bon départ à l'école de musique. Ses félicitations allèrent à M. Grand, ainsi qu'à l'Alerte Mazamétaine, pour les beaux lauriers cueillis par cette société au concours d'Auch en juin dernier.

M. Maurice Raynaud, au nom de la municipalité de Mazamet adressa pour sa part ses félicitations aux responsables de l'Harmonie, à cette équipe qui persévère avec fidélité dans cette tâche de maintenir notre société musicale qui procure à tant de jeunes la possibilité de s'intéresser et de s'exprimer dans ce noble art de la musique. M. Raynaud annonça également le programme musical qu'organise ou encourage la municipalité. C'est ainsi que pour apporter un élément de culture à la population de la ville, il est prévu en mars 1967 un concert classique par l'orchestre de chambre de l'Allemagne de l'Ouest ; L'Orchestre de chambre de Toulouse donnera également deux concerts à des dates qui seront fixées ultérieurement. Il est possible que d'autres soirées en musique pure ou accompagnées de chants puissent avoir lieu, mais ceci dépend en grande partie de l'actualité du public mazamétain. La municipalité

veut bien aider la réalisation de tels programmes, mais il est nécessaire qu'elle se sente elle-même appuyée.

M. Satgé, fit pour sa part un large tour d'horizon de notre département du Tarn, y vanta ses mérites touristiques, industriels et sportifs et évoqua l'espoir qui lui tient le plus à cœur : « une belle musique pour un beau département, car personne ne désapprouvera notre élan quand nous rappellerons que notre vie quotidienne serait fade sans un brin de musique, les manifestations resterait sans éclat si de vibrants accents ne punctuaient pas le caractère vivant qu'on a voulu leur donner ». Que nos pouvoirs publics, connaisseurs ou profanes, daignent à un moment de leur choix se laisser prendre pendant une manifestation musicale à ces appels, ils sentiront le besoin de cet aliment indispensable et se pencheront sur la nécessité de ne pas laisser s'évanouir cet art populaire indispensable en tous qu'est la musique.

Représentant la ville d'Aussillon, M. Pierre Balfet, après avoir signalé que cette commune avait l'année dernière « doublé » la subvention à l'Harmonie, poursuivait : « s'il n'est pas difficile de doubler des sommes quand elles ne sont pas trop importantes, pour cette année, je ne puis pas vous garantir que ce sera doublé une fois encore ; toutefois, ce que je peux vous affirmer c'est que je m'y emploierai et, dans le fond, je ne suis pas certain de ne pas y réussir ».

Après quelques mots exprimés avec cet humour qui le caractérise et apporté à l'Harmonie l'assurance de son soutien moral et financier, M. Langereau céda la parole successivement à MM. Gaston, Sire et Grand. M. Grand dit en substance : « La musique subit actuellement à Mazamet un essor nouveau et je désire faire beaucoup ici. Pourquoi à Mazamet ? Parce que j'ai trouvé autour de moi des gens qui s'unissent, des gens qui ont essayé de me comprendre. Nous sommes arrivés, au bout de trois ans et demi, à avoir 120 élèves. Il est évident que ces cent vingt élèves posent des problèmes : il faut les enseigner et il faut les doter d'instruments... La musique c'est quelque chose de général et je puis dire déjà que j'ai pris des contacts avec certains professeurs qui enseignent à Mazamet pour que nous arrivions à appliquer le même enseignement musical dans toutes les écoles de la ville... En uniformisant l'enseignement musical à Mazamet, j'espère également que bien des problèmes seront résolus et que cette uniformisation atteindra l'échelle départementale ».

Cette sympathique soirée se termina par des chansons, et une fois de plus, sainte Cécile avait été bien fêtée.

GRAULHET

Les membres exécutants de l'Union Musicale de Graulhet et de sa batterie-fanfare ont offert à leurs membres honoraires une soirée de gala, le 14 décembre à 21 h., dans la salle de l'Odéon.

Cette magnifique soirée, où jeunes et anciens devaient rivaliser du meilleur goût artistique, débuta par un mot du président Satgé. Il remercia chaleureusement ce nombreux public venu encourager tous les membres de nos deux sociétés doyennes.

De nombreux musiciens du département étaient venus entendre cet ensemble de plus de cent exécutants : M. Anclaux, chef de l'Harmonie des Enfants d'Albi ; M. Ferry, directeur de l'Harmonie de Réalmont ; M. René Bonnet, président de l'Harmonie de Mazamet ; M. Grand, son chef, et M. Bascoul, le dévoué secrétaire de la Fédération. M. Satgé, dans sa brève allocution, nous fit part de ses regrets dans les rapports existant entre les facilités réalisées pour le développement des sports en général et le peu qui s'accomplit pour l'éducation artistique en particulier ; il souhaiterait d'être compris dans un proche avenir.

Chansons nouvelles, airs anciens, œuvres modernes, chefs-d'œuvre du classique, voilà ce qu'a proposé l'Union Musicale :

- « Sélection de marches », par la batterie ; « Le Refrain de la 56^e demi-brigade », arrangement Monfrax ; par la batterie ; « petit Oiseau » chant folklorique Russe à deux voix de Nicolas Pogoreloff, et « Tom Bilbi » de Popp, par les élèves de l'école de musique de Lavaur et de Graulhet, sous la direction de MM. B. Alquier et F. Dondeyne ; « première mélodie », de F. Dondeyne, par le groupe de clarinettes de Graulhet ; Deux chorals de Bach, par l'ensemble des élèves de Graulhet ; « Le soir », de J. Haydn, mélodie classique par les élèves de Lavaur et Graulhet « Face au danger », fantaisie pour claque, par la batterie. En deuxième partie : « l'Arlesienne », de Bizet (solistes : M. J. Massicard, saxo alto et M. J.-P. Andrieu, flûte) ; « Mireille », de Gounod fantaisie sur le célèbre opéra (solistes : MM. G. Stagé, cornet à pistons et A. Reynaud, trombone) ; « La Mer », intermède de Charles Trénet ; « La chanson de Lara », Maurice Jarre, orchestrée et harmonisée par M. F. Dondeyne (solistes : M. B. Alquier, trompette ; M. C. Galan, bugle ; M. A. Raynaud, trombone) ; « La Symphonie inachevée », de Franz Schubert, premier mouvement ; « Sambre et Meuse », Rauski, pas redoublé avec tambours et clairons.

Le public ne ménagea pas les applaudissements après l'exécution de chacune de ces œuvres et ce « grand concert » donné par l'Union Musicale fut vraiment honneur à tous ses exécutants, et à ses chefs : MM. Herat, Dondeyne, Alquier, et Rouyer. Ce fut une excellente soirée pour la cause de la Musique.

ALBI

L'Union Chorale Albigeoise a célébré la fête de sa patronne Sainte-Cécile par des agapes amicales. Avant le banquet, ses membres étaient reçus à la mairie d'Albi, dans la salle des mariages où M. Mathieu, maire, les accueillit entouré de MM. Imbert et Fournials, adjoints. M. le maire souligna que c'était un honneur et un plaisir pour la municipalité de recevoir l'Union Chorale Albigeoise depuis l'an 1900 elle est intimement liée à la vie locale. Certes, à notre époque de télévision et de facilités de transports favorisant l'évasion vers d'autres cités les jours de loisirs, on ne ressent plus autant que jadis toute la nécessité d'avoir des groupements artistiques et musicaux pour égayer la ville, mais ceux qui, tels les membres de l'Union Chorale Albigeoise persévèrent avec dévouement et attachement à l'expression de l'art méritent félicitations et encouragements officiels.

Aussi, les récompenses suivantes furent remises par M. le maire à plusieurs vétérans de la société :

Médaille d'or de la C. M. F. : MM. Berthard, 66 ans d'activité ; Ulysse, 62 ans ; Médaille, 56 ans ; Cany, 53 ans ; Galonnier, 52 ans ; Médaille d'argent : M. Rigal, 43 ans ; Médaille de bronze : MM. Cabot, 34 ans d'activité ; Trouillet, 32 ans et Leduc, 31 ans. M. Brau, le distingué directeur de la chorale a reçu la médaille de chevalier du « Mérite Fédéral » et celle de chef pour 25 ans de direction. Un vin d'honneur fut servi pour fêter les nouveaux promus.

MAZAMET

L'Alerte Mazamétaine a fêté Sainte-Cécile, le samedi soir décembre, par un repas amical.

A la table des officiels, nous notions donc MM. Pierre Chabbert et Bonhomme, représentants de la municipalité de Mazamet ; M. Le-fèvre, commissaire de police ; M. J. Langereau, président du conseil d'administration de la Caisse d'épargne ; M. Beaulieu, secrétaire général de la mairie ; M. Bonnet, président de l'Harmonie de Mazamet ; M. Grand, chef de musique ; M. H. Carayol, maire-adjoint et président de l'Alerte ; M. Gaston Farenec, vice-président ; M. Marcoul, secrétaire ; M. Montaut, directeur et M. Glorès, trésorier.

Dans son allocution de bienvenue, M. G. Farenec remercia tout d'abord la municipalité de Mazamet qui donna les moyens à la société de poursuivre ses efforts et de réaliser, en collaboration avec l'Harmonie, le VIII^e festival départemental de musique. Nous savons aussi, poursuivait-il, que conscient de la promesse que vous nous avez faite, nous pourrions avoir bientôt une salle de répétition et de réunion qui nous sera propre. Ses remerciements allèrent ensuite à la Caisse d'épargne qui permit d'acheter quelques instruments pour les jeunes et quelques tenues de sortie.

Après avoir mis en valeur les mérites de MM. Bonnet, Bascoul et félicité M. Grand d'avoir donné un sang nouveau à l'Harmonie, remercié la presse de son concours, M. Farenec clôturait en s'adressant aux sociétaires : « Félicitations à vous aussi vétérans et membres actifs dont le mérite est grand non seulement en assistant aux répétitions hebdomadaires, mais aussi en sacrifiant de beaux dimanches pour que dans les manifestations où elle se produit l'Alerte Mazamétaine soit bien étoffée et digne de sa réputation ».

Prenant ensuite la parole, M. Bascoul, parlant au nom de la Fédération des Sociétés Musicales du Tarn, souligna que sur le plan Harmonie, comme sur celui des batteries-fanfares, de nombreux points communs rapprochent les sociétés ; l'esprit d'équipe, l'amour d'un même idéal et enfin le fait que les deux groupements se complètent. L'Alerte Mazamétaine, souligna-t-il, a eu une année musicale très chargée et glorieuse. Là, M. Bascoul fait allusion aux succès remportés par cette société au concours d'Auch, en juin dernier. Vous avez bien mérité ce succès, votre groupement étant classé maintenant en division supérieure A. Les morceaux à exécuter seront plus difficiles, mais nous avons confiance en vous. C'est par un travail de persévérance et par une assiduité totale aux répétitions que vous maintiendrez la bonne renommée de l'Alerte Mazamétaine si chère à tous.

M. Pierre Chabbert, maire adjoint, clôtura ensuite le moment des discours par une importante déclaration concernant la création très prochaine de la salle des fêtes. Il apporta les félicitations de la Municipalité à la société pour son succès d'Auch et il les matérialisa en offrant le champagne. Après les discours, les bonnes histoires et les chansons clôturèrent cette agréable réunion de famille.

SAINT-SULPICE

Comme nous l'avons déjà signalé, Sainte-Cécile a été fêtée par l'« Avenir Saint-Sulpicien », le 27 novembre 1966, sous la présidence de M. Gabriel Satgé, président de la Fédération du Tarn. Ce fut une agréable journée comblée de chants et de musique.

A cette occasion, M. Ludovic Vidal, le directeur dévoué de la fanfare, a reçu la médaille du Mérite Fédéral en récompense des services rendus à la musique dans les concours et dans les festivals fédéraux. Cette distinction est venue s'ajouter à celles déjà obtenues par celui qui possède à la fois les qualités de compositeur directeur et musicien consommé. Nous lui adressons nos bien sincères félicitations.

Au cours du banquet, le président Satgé parla avec conviction de cet art incomparable qu'est la musique, source de joie et de satisfactions supérieures, excellent dérivatif pour les jeunes; ils doivent l'aimer et s'y adonner de tout cœur. L'accent persuasif de M. Satgé sut communiquer à ses auditeurs l'enthousiasme qui fut complet lorsqu'il interpréta, avec tout le talent qu'on lui connaît, une polka pour cornet; il rappela au passage le souvenir d'un musicien d'élite, M. Ambialet, récemment disparu.

M. Marcel Cartou, président dévoué de la batterie-fanfane, qu'il aide de tout son cœur, assistant à chaque réunion, donna aux jeunes ses conseils aimables, les engagea à être disciplinés, patients, ponctuels pour porter bien haut leur fanion; son plus ardent désir est que la société prospère et dure...

M. Spénale, député-maire, souriant et familier, exerça sa verve spirituelle, distribuant avec son aisance plaisante, ses compliments. Quant à M. le curé, il rappela quelques souvenirs de sa captivité à Vienne, cette capitale de la musique.

Mme Thouvenel ajouta un mot à l'intention de M. Vidal, et M. Bouquet, sous-chef actif et dévoué, parla aux jeunes; s'il est parfois sévère, c'est pour l'ordre et la bonne marche de la société. Tout se termina par des chansons; parmi les habiles interprètes mentionnons M. Marcel Cartou, à la belle voix chaude et prenante, et M. Spénale. Sous la direction de M. Bouquet, un groupe de jeunes termina la journée par quelques refrains de son répertoire. Cette fête se déroula dans une atmosphère de joie délectable et de saine galeté. « Que notre vaillante clique persévère et dure »...

BRIATEXTE

Sainte-Cécile a été fêtée par la fanfare « l'Avenir de Briatexte » le 27 novembre, suivant la tradition.

La société au complet a assisté à l'office religieux, lui donnant un cachet de haute tenue musicale en jouant la belle messe de Stellan, en cinq numéros, sous la direction de son chef dévoué M. Escrive. Cette belle phalange de jeunes, épaulés par des chevrons et des amis de l'Union Musicale de Graulhet, se surpassa vraiment; de l'avis général, ce fut une belle messe.

Un repas de choix réunit le soir, jeunes et anciens. A la table d'honneur, on remarquait M. Gulpaud, conseiller municipal, représentant M. le maire, grippé; M. Satgé, président départemental; M. Jean Cantayre, président de l'avenir; MM. les chefs de musique: Dondeyne, de Graulhet; Alquier, de Lavaur; Escrive, de Briatexte, qui, tour à tour, prirent la parole, communiquant aux auditeurs l'enthousiasme et l'amour musical. Tout se termina par des chansons dans une saine galeté et nos jeunes continuèrent tard dans la nuit.

CASTRES

Les sociétés musicales de la ville ont fêté leur patronne le 27 novembre.

Le matin, « Le Rallye Castrais » a défilé dans la ville pour se rendre à la cathédrale Saint-Benoît. Il s'est fait entendre au cours de la messe de 11 h., ainsi que la chorale « La Cigale Castraise » et l'orchestre des « Compagnons du Théâtre ». La chorale de la Cigale a interprété le programme suivant: « Cantate numéro 147 » de J.-S. Bach « Prière de Guild » (solist M. Gabriel Richard); « Pater », de Busser (solist M. Jean Sicaud); « Vierge Sainte », de Missa (solist M. Brionne).

L'après-midi, à 16 h. 30 un concert a réuni les chorales mixtes de la Fédération du Tarn (Castres-Albi-Carmaux) dans la salle d'honneur de l'Hôtel de ville. Parmi les exécutants nous avons noté avec plaisir la présence de nombreux jeunes. Leur participation fervente et enthousiaste nous donnait à penser que, pour eux, il est des détenteurs et de prétendus dévouements ailleurs que dans les hurlements et les contorsions de certains exaltés. Ces garçons et ces jeunes filles, choristes ou musiciens, trouvent leur satisfaction dans la pureté de l'art immortel. Ayant une certaine facilité, ils se laissent conduire sur ces chemins où musique et spiritualité se confondent, vers une exaltation des grands élan et des grands sentiments, vers ces sommets où convergent le grand et le beau, vers ces splendeurs qui enrichissent l'esprit et le cœur.

Sous la direction de M. Jean Carlivenc, de Carmaux, l'ensemble choral a exécuté « l'Amé des poètes » et « Kalinka ». Le premier avec un sens des nuances qui met en valeur toute la fine délicatesse de ce poème musical; le second, avec une virtuosité et un brio qui ne décevraient pas nombre de formations professionnelles. Un orchestre de chambre a interprété l'adagietto de « l'Arlésienne » et une suite de morceaux de maîtres bien connus. On connaît assez la maîtrise et le style que Mme Amalyv sait donner à ceux qu'elle dirige. Disons, encore une fois, tout le bien que nous en pensons. Nous ferons une place spéciale à ce choral de Jean Sébastien Bach, chanté par tous les choristes soutenus par l'orchestre. Les exécutants ont atteint ici les sommets, rendant à merveille les élan et les recueils de ce prince de la musique dont l'âme vibre dans la mélodie. Et si nous signalons l'éclatant « Salut beau Midi », le chant de ralliement des chorales du Tarn, c'est parce qu'il termina en joyeuse apothéose cette magnifique soirée.

M. Dupret, maire-adjoint recut ensuite tous les participants dans la salle des mariages. Dans une aimable allocution, il salua ces amateurs de musique et de bel canto.

Après avoir rappelé le rôle de ces deux arts dans la vie des peuples, il évoqua le problème de l'avenir des sociétés castraises. « Une société artistique représentée, dit-il, un capital trop précieux pour qu'on le laisse perdre », et se tournant vers Mme Amalyv et M. Barthès, il les assura de l'appui de la municipalité et d'une aide financière pour réaliser le renouveau du chant choral à Castres.

Un vin d'honneur mit fin à cette aimable et agréable réunion.

VAUCLUSE

L'ISLE-SUR-SORGUE (Vaucluse)

Fanfane « L'Avenir l'Islois »
Le 11 décembre 1966, la fanfare l'Avenir l'Islois a fêté dignement la Sainte-Cécile à l'occasion de son repas annuel.

L'apéritif pris au siège café du cours fut l'occasion d'une cérémonie intime au cours de laquelle M. Genevet trésorier de la Fédération Musicale de Vaucluse représentant M. le président Moutte, à remis au nom de celui-ci des diplômes et des décorations. M. Delphis Baudouin médaille des vétérans avec 46 ans de présence. M. Raoul Besson, médaille de la Fédération du Vaucluse, ensuite 6 diplômes de 5 ans de présence à MM. Courigano, Girone, Nantueil, Marconi, Guinebert et Salas.

Des récompenses d'assiduité sont ensuite distribuées par le président Reboul aux plus méritants qui sont MM. Besson J., Laurens A., Munoz J., Munoz M., Pinelli, Calandri A., Carbonnel, Laboré, Pasero, Bernard, Moulins J., Moulins J.-O., Pasero J.-P. et Logghe.

Le président Reboul prend ensuite la parole il félicite les nouveaux décorés, en leur faisant remarquer que c'est grâce au président Moutte que ces décorations sont arrivées à temps, il prie M. Genevet d'être l'interprète de toute la fanfare pour adresser à M. Moutte ses plus chaleureux remerciements et ses meilleurs vœux de bonne santé.

Après cela nos cliquards se rendirent au restaurant « la Gueularière » où un menu de choix leur fut servi dans une ambiance de fête et de joie agrémentée de chansons et histoires gaies et cette joyeuse soirée se termina très tard dans l'euphorie d'une digestion sans histoire.

MAZAN

M. Léopold MONTAGARD reçoit la médaille d'honneur de la Fédération musicale du Vaucluse

La Sainte-Cécile sera à marquer d'une pierre blanche pour tous les musiciens de la Philharmonique et de l'Indépendance mazaïnaise.

Le rassemblement se fit dans l'église paroissiale où sous la direction du chef Francis Rogier, l'ensemble des instrumentistes allait assurer la partie musicale de la grand-messe de 10 h. 30. De nouveaux morceaux, œuvre du compositeur Lesueur, furent exécutés à l'entrée du célébrant à l'Offertoire. Pendant la communion, l'« Ave Maria » fut chanté par M. Julien, de Montfavet, dont nous avons eu déjà à apprécier le grand talent lors de la dernière kermesse des écoles libres, accompagné au saxophone alto par M. Testanière d'Avignon. La fin de l'office fut ponctuée des accents de la « Marche Pontificale ».

Les deux sociétés effectuèrent le traditionnel tour de village au son du « Quarantenaire » et de « La Fille du Régiment ». Il ne restait plus qu'à se retrouver au Relais de la Lavande pour déguster le repas préparé avec soin par M. et Mme Vliat. L'ambiance ne fit point défaut et les quelque 50 musiciens auxquels s'étaient joints MM. Barras, conseiller général; Montagard, maire; Roch et Calamel, adjoints passèrent un agréable hélas! trop court après-midi.

A l'heure du dessert, M. François Conil de la Philharmonique, s'adressait à tous les musiciens pour les féliciter de leur constance et de leur persévérance dans la pratique de ce noble art.

Avec beaucoup d'émotion, il décernait au nom du président fédéral, M. Moutte, la médaille d'honneur de la Fédération musicale du Vaucluse à un musicien qui compte plus d'un demi-siècle de présence à la société et dont plus de 30 années en qualité de chef. Il s'agissait de M. Léopold Montagard; une décoration qui vient rendre hommage au dévouement et aux qualités artistiques de M. Montagard, toujours présent et nous lui souhaitons encore pendant de nombreuses années au pupitre des clarinettes.

MM. Montagard et Barras prenaient également la parole pour féliciter les sociétés de leur bonne entente et de leurs actions communes.

La « Coupo Santo » termina cette Sainte-Cécile qui fut des plus réussies.

La Philharmonique, notre vieille société musicale presque centenaire, pense plus que jamais à son avenir et au recrutement des jeunes musiciens.

Jusqu'à présent, chaque année voyait l'arrivée d'un ou plusieurs nouveaux instrumentistes. Aussi les responsables de la société ont décidé de tout mettre en œuvre pour que cela puisse se poursuivre.

Il a donc été décidé de créer des cours de solfège donnés par un professeur.

Ces cours seront ouverts à tous les garçons âgés d'environ 8 ans. Ils se dérouleront dans la salle des répétitions tous les mercredis de 20 h. 30 à 22 h. 30.

La Philharmonique participera en partie au financement des cours, le reste étant à la charge des parents.

Nous invitons les personnes intéressées à prendre de plus amples renseignements auprès de M. Francis Rogier, chef de musique.

MONTFAVET

Pour la Sainte Cécile : Union des instruments et des cœurs...

Grâce à la participation étroite de l'Harmonie (puisque elle est intervenue lors de l'Entrée, de l'Offertoire, de l'Élévation, de la communion et de la Sortie), la fête de la Sainte-Cécile fut, cette année, dans notre paroisse, une réussite totale.

Une foule nombreuse de fidèles a pu se recueillir au cours de l'office, aidée en cela par les élan sincères de l'Harmonie.

Le chœur parlait aux cœurs... L'émotion a atteint son point extrême lorsque M. Julien, à l'Offertoire, a entonné l'« Ave Maria » de Gounod...

Il est vrai que ce 20 novembre était une source de joie par la célébration de la Sainte-Cécile mais aussi parce qu'il nous a donné l'occasion de laisser libre cours à nos élan de générosité et de solidarité.

En effet, prenait fin la campagne du secours catholique. La joie de recevoir le cadeau que l'Echo

musique alternant avec brio du classique et du moderne.

Successivement les invités purent écouter « Les Gaulois », des chants populaires, « Marche à pied », « Ben-Ben » de Sheila, « La poupée de cire » etc.

Après leur exhibition, le maire faisait une brève allocution en remerciant les organisateurs et en souhaitant aux « Amis de la Musique » de brillants succès.

Mais cette fête était loin d'être terminée. L'heure des récompenses allait sonner pour de nombreux musiciens. En effet treize jeunes virtuoses de la musique reçurent des mains de M. Grangier un diplôme d'honneur, consacrant leur brillante année scolaire.

Un goûter avec brochettes et galettes, et un succulent moussoux mettaient un point d'honneur à ces festivités.

LES NOUVEAUX DIPLOMES

MM. Pons René, mention T. B.; David Alain, solfège, A. B.; Ogias Gérard, solfège, 3^e année, T. B.; Tellec Michel, saxo, A. B.; Milhe Claude, A. B.; Bourdier André, B.; Faure T. B.; Murraille A. B.; Sicaud Hélène B.; Raspall Francis A. B.; Richaud Dominique T. B.; Guillens Claude B.; Seglar B.; Tellec Jacques B.

LES PERSONNALITES

MM. Léon Ayme, député du Vaucluse, Grangier, maire, Testanière, Régis Lambert, Moullade, Ruel, Milhe, Faure.



DOCUMENTATION SUR DEMANDE : HENRI SELMER, 18, RUE DE LA FONTAINE-AU-ROI, PARIS 11^e, TEL. : 023-09 74

Musical nous offrait, mêlée à la joie de donner pour rendre plus efficace encore l'action du Secours Catholique, nous a hissé au comble du bonheur.

Remercions donc bien vivement tous les membres de l'Echo Musical, tous ceux qui étaient venus parfois de loin, pour assister à la messe.

Mais remercions également les membres du Secours Catholique, si dévoués qui répandaient autour d'eux une atmosphère de charité et de bonheur.

MONTEUX

Chez nos amis de la Musique M. Léon Ayme, député du Vaucluse a présidé les festivités de la Sainte Cécile

Il n'est jamais trop tard pour bien faire, telle doit être la devise des « Amis de la Musique » qui organisaient, une gentille fête dans la salle de la mairie.

La Sainte-Cécile, patronne des musiciens, était encore présente pour les musiciens de M. Magny, dévoué responsable et professeur de musique au sein de cette société qui ne demande qu'à grandir.

La salle de la mairie, richement décorée pour la circonstance, avait accueilli sous son toit de nombreux parents et amis pour cette fête qui restera sans nul doute longtemps gravée dans la mémoire de tous. L'organisation était parfaite. Rien n'avait été laissé au hasard et cette minute qui caractérise nos musiciens a contribué à un nouveau et brillant succès des « Amis de la Musique ».

Installé sur une estrade, l'ensemble musical de M. Magny devait faire étalage de ses réelles possibilités, en présence de nombreux parents, amis et personnalités de la ville et même du département. En effet, M. Léon Ayme, député du Vaucluse, avait tenu à assister à cette fête de la musique qui lui procure tant de joie, surtout à Pernes, avec l'harmonie de la Nesque.

M. Grangier, maire et quelques conseillers municipaux assistaient également à ces festivités.

« Les Amis de la Musique » interprétèrent différents morceaux de

PERNES-LES-FONTAINES

Les enfants de La Nesque ont inauguré leur nouvelle salle de Musique

Il y avait énormément de connaisseurs et d'amis dans la grande salle de la mairie pour assister au concert donné par les « Enfants de la Nesque » sous la direction du chef Igoulen, « La Mascotte », « Les Cloches de Corneville », « La Berceuse de Jocelyn » (Solist Almé Boh), « Le Secret de Pierrot » et « Parfums d'éventails » furent exécutés avec d'autant plus d'émotion et de plaisir que c'était pour la dernière fois en cette salle que les musiciens jouaient — et ils le firent avec une foi et une maestria souvent égales — car c'était un peu leur concert d'adieu à la mairie qui les avait abrités depuis des siècles. En effet, après leur prestation, ils se retrouvaient dans la grande salle de l'ancien hospice.

« Cette salle est désormais la vôtre et à temps plein » devait dire le député M. Ayme. Certaines contingences (nombre plus grand de sociétés arbitrées par la mairie) font qu'il vous faut travailler chez vous. L'ancien hospice vous abritera désormais.

M. Moutte, maire, disait ensuite que ce n'était pas sans regrets qu'il voyait les Enfants de la Nesque quitter la mairie qui, depuis des siècles, abritait les joyeux trompettes très renommées de cette musique qui participe partout à la gloire de Pernes.

Un apéritif d'honneur était servi de nombreux toasts furent portés à l'avenir de la musique. On remarquait la présence de M. le député Ayme, de M. le maire Moutte, de M. Henri Moutte, président de la Fédération des sociétés musicales du Vaucluse, de M. Frizot, de Mme Cunty, présidente d'Art et Loisirs, de MM. Charles Cunty, Julian, Bernard Guérin et autres notabilités de la ville.

Quarante-six convives appréciaient à Pernes un excellent repas préparé par M. Brun. Là encore le président et le maire remerciaient et félicitaient les musiciens et leur chef, formant des vœux sincères de succès et d'avenir pour les Enfants de la Nesque.



VOSGES

THAON-LES-VOSGES

La Sainte Cécile à l'Harmonie de la B.T.T. de Thaon-les-Vosges

Depuis plusieurs années l'harmonie de la B. T. T. s'est considérablement développée sous la direction de M. André Durand et la compréhension de son président M. Lachiche... 1 élève féminin y régnait en bonne place et les effectifs sont rajeunis à 75 % il régnait au sein de la société une ambiance agréable et les jeunes sont présents aux répétitions... Cela ne veut pas dire que tout va bien : loin de là l'augmentation du nombre des musiciens posent des problèmes (la société compte 90 exécutants) techniques et instrumentaux sont à l'ordre du jour... La formation des jeunes est souvent décourageante car des élèves formés s'en vont chercher du travail ou vont dans les lycées d'Epinal. Et quand on tient de bons éléments, souvent ils vous claquent dans les mains... Tout cela le brave papa Durand le sait plus que tout autre; mais il aime la musique, ses musiciens et ses amis... Aussi, il continue, non sans piquer parfois une de ses colères dont il a le secret et qui dure le temps d'un feu de paille... A cette Sainte-Cécile, la messe fut émuovante avec à l'entrée « Gloire à Dieu pour son pain » arrangement Martin, puis une œuvre de Francisco Guerrero de 1628... à l'élévation « tu es mon berger » un cantique arrangé Martin à la communion un morceau moderne de René Dupré « prière de Violaine » puis une marche « Saint Raphaël » de filafila pour la sortie... A l'issue de la messe dépôt de gerbes au monument aux morts puis la société se rendit chez un ancien musicien, Herbe Marcel, plus de 45 années de services pour une aubade... Le repas eut lieu à la brasserie Tondeur. A la table d'honneur on notait M. Ehrwein maire Moulleron maire-adjoint, Mielles chef du personnel du C. I. C., H. Boucher maire de Chavelot, M. Durand et Mme, l'adjoint Scherrer et Mme, M. Lachiche, président et Mme, R. Etienne, président association familiale directeur social de la B. T. T., M. Beymann du comité d'entreprise de la B. T. T., R. Perret sous-chef et F. Thomas chef de clique... Excusés M. Loevenstein président honoraire.

M. Estivalet ancien chef, M. Ullard président directeur général de la B. T. T., Bolland inspecteur départemental des sapeurs-pompiers, J. Roos président du comité des fêtes ainsi que le président de la Fédération musicale des Vosges M. Monlotte et M. Petit trésorier de la Fédération.

Des décorations furent remises à MM. Herbe Raymond, Schwatzwalder Pierre, Mathieu William, qui ont obtenu la médaille d'or du mérite civique, puis décorés du mérite national français MM. Perrin Germain, Charton Lucien et Werkmeister Marcel.

Le dévouement national à MM. Chasteloux Jean, Bolland Eugène, Félix Thomas, Perret Robert, Charles Munsch.

La médaille d'honneur de la F. M. V. des 25 ans à MM. Moncellet Joseph et Duponcel Georges, puis les chansons fusèrent les jeunes Bellini à l'accordéon, orgue électrique Nadine à la batterie Cellotto à la guitare, animèrent la sauterie qui suivit tout cela se termina très tard dans une grande euphorie en se disant à l'année prochaine...

Fête de Sainte Cécile 1966

Comme chaque année, nos sociétés ont fêté Sainte-Cécile et de belles manifestations musicales ont marqué cette fête les 20 et 27 novembre, voire même le 4 décembre.

Concerts, offices religieux, cérémonies du souvenir ont fait de cette journée une manifestation musicale longuement et soigneusement préparée.

Ce qui est très encourageant pour nos musiciens c'est de constater que partout les Elus Municipaux, les personnalités préfectorales, députés etc... ont répondu aux invitations et ont bien voulu présider cette journée.

Une remarque très agréable, plusieurs petites sociétés n'avaient pu au cours de la saison fournir une activité soutenue ou un service si petit soit-il, mais pour cette fête ont réussi à monter un programme.

Le vieil adage « l'Union fait la force » a été mis en pratique par les dirigeants de Monthureux et Darney ainsi que par Epinal-Remiremont. En effet, ces sociétés n'ont pas hésité à jumeler leurs efforts et cela pour le plus grand bien de la musique. Naturellement, cette formule pose des problèmes mais donne aussi beaucoup de satisfaction.

Essayons maintenant de donner un compte rendu aussi complet que possible des belles journées musicales.

REMIREMONT

Comme nous le mentionnons ci-dessus, s'est jumelé à l'Harmonie Spinalienne quo Remiremont orga-

nise Sainte-Cécile, sous la direction de M. Monniotte. Au programme de la messe en musique à l'Église Abbatale, des œuvres Saint-Saëns, Massenet, Mendelssohn. Le club des Mandolines, direction M. Zaug, donnait à l'Élévation et à la communion quelques belles pages de son répertoire. La Chorale Paroissiale, direction M. l'abbé Aubry, participait également à cet office.

Maitre Lucas, organiste, dont la réputation n'est plus à faire, apportait lui aussi tout son talent à cette belle manifestation de musique liturgique. A l'issue de l'office un vin d'honneur servi au Salon de l'Hôtel-de-Ville réunit musiciens et invités, sous la présidence de M. Donze. Les élèves musiciens ayant participé au concours de la F. M. V. reçurent leurs récompenses.

EPINAL (Le Saut le Cerf)

La Fanfare du Saut-le-Cerf assista à la messe de Sainte-Cécile. A l'issue de l'office un petit concert fut donné place de l'Église. A midi un banquet réunit musiciens et dirigeants sous la présidence de M. Protot.

RAMBERVILLERS

Sous la direction de M. Coster, l'Harmonie Municipale assista à une messe chantée avec le concours de la Chorale paroissiale. A l'issue de l'office religieux une gerbe fut déposée au monument

aux morts. A 12 h. 30 un banquet, présidé par M. P. Rochotte, réunissait les membres de l'Harmonie et leurs invités.

NEUFCHATEAU

L'Harmonie Municipale, sous la direction de M. Stolz, offrait le samedi soir un concert à la population. Parmi les œuvres interprétées « Si j'étais roi » le Prélude de Lohengrin etc... devant un nombreux public dont la tenue fut exemplaire et ne ménagea pas ses applaudissements.

Le dimanche matin l'Harmonie participa à une messe en musique à laquelle assistait de nombreuses personnalités. La chorale paroissiale y assistait également dirigée par M. J.-M. Corroy, organiste.

Après musiciens et invités se retrouvent à l'Hôtel Moderne où M. Schifferle, président de l'Harmonie, recevait et présidait le traditionnel banquet. Au dessert M. Schifferle, remercia les autorités présentes et M. Stoltz et tous les musiciens. Il déplora l'ignorance du ministère de la culture à l'égard de la musique.

MIRECOURT

Ici aussi, c'est le samedi que l'orchestre symphonique des Vosges, dirigé par M. Monniotte, présidait de la F. M. V. donnait le départ de cette fête de Sainte-Cécile.

Succesivement des œuvres de

Grétry, Beethoven, Mozart, Bach, Haydn recevaient les applaudissements d'un public mélomane. Un jeune pianiste se faisait remarquer M. Claude Poletti, de Ventron.

M. Parisot, sénateur-maire, remercia et félicita chaleureusement l'Orchestre Symphonique des Vosges pour son brillant concert.

Le dimanche matin c'est au tour de l'Harmonie Municipale de célébrer Sainte-Cécile en assistant à l'office religieux, placée sous la direction de M. Menier, elle interpréta remarquablement « Le Chant de Victoire » de Grétry, Judex, de Gounod, la Plainte de Clocher, de G. Balsey et clôturait par le Final de la Première Symphonie de Saint-Saëns.

A l'issue de l'office, l'Harmonie était reçue à l'Hôtel de Ville par M. Parisot entouré des adjoints. Il tint à exprimer toute sa satisfaction et celle de la municipalité pour la belle cérémonie qui venait de se dérouler et félicita M. Louis, président, M. Menier, directeur pour les progrès réalisés.

MONTHUREUX-sur-Saône - DARNEY

Imitant Epinal et Remiremont les deux musiques municipales ont groupé leurs efforts pour fêter Sainte-Cécile. A 10 h., c'est à Darney que les deux sociétés assistent à la messe et à 11 h., à Monthureux. Dans les deux églises des morceaux de

choix furent interprétés. Mais c'est à Darney que tout le monde se retrouva pour terminer cette fête par un repas amical. Les dirigeants et les personnalités des deux localités se félicitèrent du jumelage des sociétés même si celui-ci pose de gros problèmes.

MARTIGNY-les-BAINS

Après avoir assisté à la messe, la Musique se rendit au monument aux morts où fut déposée une gerbe. L'après-midi sous la présidence de Mme Chanoux, un goûter réunissait tout le monde. Les musiciens recevaient encouragements et félicitations de la part de Mme Chanoux, maire et conseiller général.

SENONES

C'est une musique rajeunie, (trente jeunes de moins de 20 ans sur cinquante éléments) que M. P. Demoulin, le dynamique directeur, présente à ses invités à l'occasion de Sainte-Cécile. Cette présentation impeccable fut remarquée par le président de la F. M. V. M. Monniotte, qui l'approuva puis adressa ses vives félicitations au directeur.

A l'église, l'office solennel débuta par « Maestoso » puis « Andante » « Adagio » et enfin « Fugue » pour la sortie. Cette brillante interprétation était dirigée par M. Demoulin, dont il est l'auteur.

Au banquet traditionnel, M. Ganetelet, président remercia ses invités. A son tour, M. Demoulin fit le bilan des activités, remercia les jeunes ainsi que MM. Coulon, chef de batterie, et Weber. Huit jeunes devaient recevoir de M. Monniotte, président fédéral la récompense de leurs efforts à la suite de leurs brillants résultats aux examens d'élèves de la F. M. V.

ETIVAL-CLAIREFONTAINE

A la messe nos musiciens sous la baguette de M. C. Georget, directeur, interprétèrent plusieurs morceaux pour la circonstance. Au banquet traditionnel, notre Fanfare en profita pour souhaiter sa fête au président, M. Sistel. On se sépara en trinquant une dernière fois à la bonne marche de la Fanfare.

MOYENMOUTIER

L'Union Musicale fêta Sainte-Cécile en assistant au service religieux. Les musiciens ont fait entendre les plus beaux morceaux de leur répertoire. Puis M. Vernier, maire, procéda à une remise de décorations. Ont reçu la médaille d'honneur de la C. M. F. M.M. R. Somati pour 35 ans; Borowskyk Mirosław 39 ans de service, Robert Odille 42 ans de service. La médaille d'argent de la F. M. V. a été remise à M. René Faist pour 32 ans de service. Au traditionnel repas, M. Vernier, remit avec les compliments d'usage, les diplômes aux jeunes lauréats de la F. M. V.

SAINT-DIE

L'Harmonie Municipale assista à la messe de Sainte-Cécile célébrée à l'église Saint-Martin. Sous la direction de M. Vogt elle interpréta successivement avec beaucoup de talent: l'Ave Verum de Mozart; l'Hymne à la nuit, de Rameau; le Panis Angelicus, de C. Franck avec M. A. Pettidmange en solo et enfin, la Marche Religieuse, de Gounod.

Le banquet traditionnel était présidé par M. P. Noël, maire entouré d'un grand nombre de personnalités. Au dessert M. Noël, accepta la présidence de la musique et M. Hesteln, la vice-présidence. MM. Vogt et Noël félicitèrent les musiciens pour leur assiduité. On procéda à la remise des récompenses médaille d'or de la C. M. F. à M. Joannard 51 ans de service, médaille de la F. M. V. à MM. M. Aubert, Y. Claude, T. Gardon et A. Dumas. M. le maire dit sa confiance dans les cours d'initiation musicale et lança un appel aux jeunes.

LAVELINE-dt-BRUYERES

Sous la conduite de leur dévoué chef M. Paul Claudel, les musiciens assistèrent à la messe. A l'issue de l'office une pensée pour les disparus. Puis, c'est le traditionnel banquet sous la présidence de MM. Fleurence, maire et Grosjean président. Une joyeuse sauterie termina cette journée.

GRANGES

C'est d'abord par l'Assemblée générale de la société que débuta Sainte-Cécile. A la messe sous la baguette de M. Dury, l'Harmonie exécuta quelques morceaux choisis du répertoire. A l'issue de l'office un concert fut donné à l'Hospice des vieillards. L'Arlesienne, de G. Bizet, l'Ave Maria de Schubert, étaient les principales œuvres interprétées agrémentées de pas redoublés et airs populaires.

Le banquet traditionnel rehaussé de la présence de M. le maire du président de l'Harmonie, et d'autres personnalités termina cette Sainte-Cécile 1966.

GERARDMER

C'est par un grand concert au casino, placé sous la direction de M. Libralre, que débuta Sainte-Cécile. La population pouvait apprécier la virtuosité des membres de l'Harmonie Municipale.

A l'issue de ce concert tout le monde se retrouvait pour le traditionnel banquet. Au dessert M. Libralre adressa ses remerciements à la municipalité ainsi qu'aux membres bienfaiteurs. Puis il procéda à la remise des médailles et diplômes: M. Mansuy, un diplôme pour 20 ans de service tandis que MM. A. Pierre, président d'honneur et Bontemps reçurent chacun une médaille décernée par le gouvernement pour 20 ans de service à la musique.

SAULXURES

La fête de Sainte-Cécile débuta à 10 h. par une messe en musique avec la participation de la chorale paroissiale. A l'issue de l'office religieux une gerbe fut déposée au monument aux morts par M. le maire entouré de nombreuses personnalités. Puis il décerna la médaille d'honneur des sociétés musicales à M. H. Rouillon et à M. Guillini, sous-chef de musique. Le banquet traditionnel termina cette Sainte Cécile 1966.

CORNIMONT

Cette journée a débuté par un service religieux au cours duquel l'Harmonie dirigée par M. Corte, interpréta trois morceaux religieux.

A la sortie de l'église un excellent concert était donné à la salle des fêtes; concert très applaudi.

Un repas amical fut servi à l'Hôtel des Vosges. A la table d'honneur on remarquait MM. Ferrin président et Valentin vice-président entourés de nombreuses personnalités. Au dessert M. Ferrin, félicita M. Corte ainsi que tous les musiciens. Il procéda à la remise des diplômes de la F. M. V. à cinq jeunes musiciens, Tisserand J., Zanchetta M., Zanchetta D., Colin J.P. et Vuillaume M.

VENTRON

C'est devant une belle assistance que l'Harmonie Municipale donna un concert dirigé en main de maître par M. F. Dousteysier.

Plusieurs morceaux de choix furent chaleureusement applaudis par tous les auditeurs.

M. Claude Germain, maire, remercia et encouragea les jeunes qui trouveront en M. Dousteysier un chef compétent et dévoué.

RAMONCHAMP

Dirigé par M. Marcel Parmentier, l'Harmonie assista à la messe et interpréta de façon remarquable « La messe de Stellan ».

A l'issue de l'office, un concert fut donné et nos musiciens se retrouvèrent pour le banquet traditionnel. La veille un grand bal avait été donné et un grand nombre de personnalités y avaient assistées.

LE THILLOT

L'Union Musicale honorait Sainte-Cécile en assistant à la messe. Sous la baguette de son directeur, M. Cérome, elle interpréta: « Le Rhin » de Schumann, « La Flûte enchantée » de Mozart, « Intermezzo de Cavalleria Rusticana » de Mascagnani et pour terminer « Hymne à la Nature » de Beethoven. Une belle audition écoutée avec une attention soutenue.

M. Choffel, maire, félicita et remercia tous les musiciens pour leur dévouement. Au banquet traditionnel, on notait la présence de M. Eckenspieller, président de l'U. M. T. entouré des membres du comité.

Sainte-Cécile 1966 a été honorée comme il convenait.

BUSSANG

Après avoir assisté à la messe, la Musique Municipale, dirigée par M. Géhin, donna un concert. Le banquet traditionnel, présidé par M. le maire entouré de nombreuses personnalités termina cette Sainte-Cécile.

SAINT-MAURICE

Après l'office religieux, notre musique participa à la cérémonie du souvenir au monument aux morts. Puis, après un vin d'honneur servi à la mairie, nos musiciens et les personnalités se retrouvèrent pour le banquet annuel de Sainte-Cécile.

NOMEXY

Ici, c'est aussi une opération jumelée. Chatel, en bon voisin, prête son concours à la réussite de Sainte-Cécile. Sous la conduite de M. Gérardin et du chef de clique Cunin un défilé impeccable amenait nos musiciens à la messe où l'on put entendre plusieurs morceaux parfaitement exécutés. On notait la présence de M. J. Morosol, maire et président de la société entouré des adjoints et de plusieurs conseillers municipaux.

Pour terminer cette fête un banquet réunissait tout le monde dans une excellente ambiance. Une fois de plus, il venait d'être prouvé que « l'Union fait la force ».

ARCHES

L'Avenir Musical assista à la messe A l'issue de l'office, un petit concert fut donné sous la direction de M. Tisserand.

Ensuite, ce fut le banquet auquel participait M. Fetzter, adjoint, représentant la municipalité. Vers 17 h. tout le monde se quitta en se donnant rendez-vous pour l'an prochain.

Ant M VAN LEEST
EINDHOVEN (Pays-Bas)
Membre du Jury

Le Gérant: A. EHRMANN.

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »

CHEFS DE MUSIQUE

SERVICE DE COMMISSION

Nous vous rappelons que notre service de commission est à votre disposition pour la fourniture de toute musique de n'importe quel genre, aux mêmes prix que les éditeurs.

Votre intérêt est de grouper vos commandes dans une maison comme la nôtre qui est organisée pour fournir aux meilleures conditions TOUT CE DONT VOUS POUVEZ AVOIR BESOIN : musique, instruments, accessoires, habillement, équipement, etc... N'achetez rien sans avoir auparavant consulté notre catalogue général.

POTS-POURRIS DIVERS ET TRANSCRIPTION DE CHANSONS MODERNES A SUCCÈS

Nous croyons bon de vous rappeler que notre maison est à la pointe de l'actualité dans ce domaine. Ci-dessous quelques titres parmi les chansons populaires à succès que nous avons publiés ces dernières années :

LE JOUR LE PLUS LONG, LE TRAVAIL C'EST LA SANTÉ, LA MARCHÉ DES GOSES, MOULIN ROUGE, LA MARCHÉ DE BABETTE, LA GRANDE EVASION, L'ECOLE EST FINIE, C'EST TOI QUE J'AIME, TILL, LA MARCHÉ DES ANGES, JE VAIS REVOIR MA BLONDE, LA LEÇON DE LETKISS, AH ! SI J'ETAIS RESTÉ CELIBATAIRE, ENFANTS DE TOUS PAYS, MON SEUL AMOUR, LE CŒUR EN BANDOULIERE, UN P'TIT CHAPEAU TYROLIEN, UN CLAIR DE LUNE A MAUBEUBE, TOM PILLIBI, LE SILENCE, MONSIEUR DE LA FAYETTE, LA RONDE DE L'AMOUR, LES FIANÇÉS D'AUVERGNE, etc...

et enfin, les célèbres pots-pourris de Laurent DELBECQ sur les chansons des grandes vedettes en vogue :

CARROUSEL AVEC SYDNEY BECHET, DANS LE VENT AVEC ADAMO, DE PIGALLE AU TEXAS AVEC GEORGES ULMER, EN TOURNÉE AVEC LES COMPAGNONS DE LA CHANSON, FESTIVAL CHARLES TRENET, FEUX D'ARTIFICE AVEC GILBERT BECAUD, INTERMEDE CHEZ EDITH PIAF, RECITAL AZNAVOUR, SURPRISE-PARTY CHEZ VINCENT SCOTTO, etc...

Les conducteurs peuvent être envoyés en communication à Messieurs les Chefs de Musique.

JOURNÉE NATIONALE DES DÉPORTÉS

A la demande de nombreuses Associations de Déportés, nous venons de publier :

LE CHANT DES MARAIS

(CHANT DES DEPORTÉS)

ce qui permettra aux Sociétés Musicales de prêter leur concours aux cérémonies officielles de la Journée Nationale des Déportés.

Conducteur avec paroles : 1,50 F - Exemplaire harmonie complet avec conducteur : 11 F - Exemplaire fanfare complet avec conducteur : 10 F - Partie séparée : 0,45 F.

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon - (Saône-et-Loire)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE